



HAL
open science

**Une diplomatie réaliste dans le cadre de la Guerre froide
– nouvelle recherche sur l’histoire des relations
sino-françaises (1949-1969)**

Jiayi Gao

► **To cite this version:**

Jiayi Gao. Une diplomatie réaliste dans le cadre de la Guerre froide – nouvelle recherche sur l’histoire des relations sino-françaises (1949-1969). Histoire. École normale supérieure de Cachan - ENS Cachan, 2015. Français. NNT : 2015DENS0017 . tel-01315174

HAL Id: tel-01315174

<https://theses.hal.science/tel-01315174v1>

Submitted on 17 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENSC- 2015-N °576

**THESE DE DOCTORAT
DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE CACHAN**

Présenté par
Madame GAO Jiayi

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE CACHAN

Domaine :
SCIENCES SOCIALES/PHILOSOPHIE/ART

Sujet de la thèse :
**Une diplomatie réaliste dans le cadre de la Guerre froide – nouvelle
recherche sur l'histoire des relations sino-françaises (1949-1969)**

Thèse présentée et soutenue à Shanghai le 04 juin 2015 devant le jury composé de :

Pan Guang	professeur	Président, rapporteur
Philippe Buton	professeur	Rapporteur
Pan Xingming	professeur	Examineur
Yu Weimin	professeur	Examineur
Dai Chaowu	professeur	Examineur
Olivier Wiewiorka	professeur	Directeur de thèse
Shen Zhihua	professeur	Directeur de thèse

Nom du LaboratoireISP.....

ENS CACHAN/CNRS/UMR

61, avenue du Président Wilson, 94235 CACHAN CEDEX (France)

Résumé de la thèse en Français

Cette thèse envisage les efforts réalistes de la Chine et de la France pour la reconstruction des relations sino-françaises dans le cadre de la guerre froide et souligne que leurs efforts diplomatiques sont influencés par les idéologies et les décisions américaines et soviétiques durablement. De plus, cette thèse discute les relations intérieures des deux blocs et les particularités des échanges entre le peuple français et le peuple chinois pendant les années 1949-1969.

Une analyse chronologique divisée en quatre parties :

La première partie traite de la période d'opposition (1949-1953), marquée par le conflit après la fondation de la nouvelle Chine en raison de la première guerre d'Indochine et de la guerre de Corée. A ce stade, les échanges politiques entre les deux pays ont été rompus et les relations économiques pâissent de l'embargo envers la Chine. Cependant, les échanges ne sont pas complètement coupés. Le Parti communiste français devient le pont principal dans les relations bilatérales. S'appuyant sur la conférence économique de Moscou, les entreprises et les sociétés de commerce extérieur contrôlées par le PCF ont signé un contrat de troc avec les maisons d'exportation et d'importation chinoise, l'Association des Amitiés franco-chinoises fondée par le parti communiste français entretient les échanges culturels non-gouvernementaux entre les deux pays. La thèse entend ici comparer les politiques et les conceptions des deux gouvernements durant la première guerre d'Indochine pour comprendre la relation unissant la politique étrangère et l'idéologie ainsi que les facteurs de dépendance agissant dans les deux blocs. Le deuxième axe est d'analyser comment le gouvernement français et chinois considèrent le rôle principal du parti communiste français dans les relations sino-françaises.

La deuxième partie se penche sur la période d'atténuation (1954-1958), marquée par le désir de rétablir la paix en Indochine. Les délégations de la Chine et de la France négocient au cours de la Conférence de Genève, essayant de profiter des contradictions dans l'autre bloc pour atteindre leurs objectifs. Grâce aux contacts noués à la réunion de Genève, les relations bilatérales s'améliorent et certains canaux de communication sont créés. Mais l'amélioration des relations bilatérales est limitée en raison de la politique américaine et de la question de Taiwan. Le gouvernement français hésite : d'une part, il espère procéder à des échanges avec la Chine pour débloquer les problèmes politiques et servir ses intérêts économiques et culturels ; de l'autre, il ne souhaite pas s'opposer ouvertement à la politique américaine à l'égard de

la Chine. Cette partie abordera une question centrale : comment le gouvernement français traite-t-il et arbitre-t-il entre ses propres intérêts et ceux du bloc ? En outre, avec l'amélioration du statut du Parti communiste chinois dans les mouvements communistes internationaux et l'expansion de son influence, les relations inter-partis du parti communiste français et chinois ont fait de grands progrès. Comment la relation entre ces deux partis influence-t-elle la relation entre les deux pays, et comment la Chine aborde-t-elle la relation entre le PCF et le gouvernement français ?

La troisième partie (1959-1964) marque l'établissement des relations diplomatiques. Après la prise de fonction de De Gaulle, les deux pays n'établissent pas immédiatement des relations diplomatiques. Au contraire, en raison de la guerre d'Algérie, du parti communiste français et de la perplexité à l'égard de la nature du pouvoir gaulliste, le gouvernement chinois adopte une attitude indifférente envers les nouvelles autorités françaises. Mais en 1961-1962, son attitude évolue. Les autorités chinoises tentent de contacter le gouvernement français pour discuter de la question du Laos. Après cela, les deux gouvernements envisagent en 1963, sans le formuler explicitement, la question de l'établissement de relations diplomatiques. Quelle est la raison de ce changement ? Quel est l'impact des facteurs idéologiques sur les politiques des deux pays ? Ces points seront ici discutés. Après des négociations secrètes, la Chine et la France ont établi des relations diplomatiques, ce qui a suscité un choc tant sur le plan international que sur le plan de la politique intérieure française. L'opinion publique française est-elle alors favorable à l'établissement des relations diplomatiques ? Change-t-elle d'attitude envers la Chine ? Cet aspect souvent négligé dans les études sera ici traité

La quatrième partie est la période de rodage (1964-1969). Après l'établissement des relations diplomatiques, les gouvernements des deux pays s'efforcent de développer les relations bilatérales et de promouvoir échanges et coopération dans les domaines politique, économique, culturel etc. Si quelques réalisations sont à noter, les difficultés restent considérables. Par la suite, la Révolution culturelle et Mai 68 exercent un impact négatif sur les relations sino-françaises. Face à cette crise, comment les gouvernements chinois et français ont-ils maintenu leurs relations ? Comment les gouvernements ont-ils réagi face aux pénétrations idéologiques de l'autre partie ? Ces points seront étudiés dans cette partie. Après cette période de rodage, les relations entre la Chine et la France ont été rétablis en 1969 ; les successeurs ont poursuivi l'œuvre de leurs devanciers et ouvert de nouvelles

perspectives de développement. On peut dire que l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises ne produit pas de grands effets tout de suite, mais leur importance et influence sont à long terme, dessinant la base d'une coopération amicale entre les deux pays depuis le gouvernement de Pompidou.

A la fin, la conclusion va discuter trois questions. Le premier problème est le thème de cette thèse, c'est-à-dire les influences du cadre de la guerre froide (un monde bipolaire américano-soviétique) sur les relations sino-françaises. Les effets réalistes pour la reconstruction des relations sino-françaises sont restreints par les ambitions idéalistes et les politiques des puissances les plus grandes. Comment un pays arrange ses buts réalistes et ses ambitions idéalistes dans les affaires étrangères ? Il est une question importante. Le deuxième aspect est la comparaison des relations intérieures de deux blocs de la guerre froide. Quels sont leurs situations similaires et différentes ? Le troisième point est une discussion sur les rôles importants et les caractères des échanges entre les deux peuples (la diplomatie du peuple) dans les relations sino-françaises pendant la guerre froide.

Mot clef : relations sino-françaises ; relations internationales de la Guerre Froide ; une diplomatie réaliste ; idéologies de la Guerre Froide.

Résumé de la thèse en Anglais

For a long time, the study of Sino-French relations during the cold war usually focused on the issue of the establishment of diplomatic relations between China and France in 1964. However, lack of the research about the long period of Sino-French relations, it's difficult to understand the development process, which leads to generally overestimate the significance of Sino-French realistic diplomacy. The purpose of this doctoral dissertation is to discuss, in the international pattern of the Cold war, China and France – the inferior powers in the different camps – their realistic efforts to restore bilateral relations have been influenced by the ideology, the interests of the group and the policies of the United States and the Soviet Union.

Based on the study of the archives of the French Ministry of Foreign Affairs, the French Communist Party, the French National Assembly, and the Chinese Ministry of Foreign Affairs, this dissertation chronologically elaborates the development of the Sino-French relationship in the four parts:

The first part is the period of the confrontation (1949-1953), which introduces that New China and France were in the opposite positions because of the first Indochinese War and the Korean War. At this stage, the political relations between China and France were interrupted, and the economic relations were reduced greatly due to the embargo policy. However, the Sino-French exchanges were not completely cut off, because the French Communist Party became the main link of the bilateral relations. Relying on the economic Conference in Moscow, the enterprises controlled by the French Communist Party and the Chinese Import & Export Company signed a barter contract; and the French-China Friendship Association established by the FCP was responsible for maintaining the non-governmental cultural exchanges. In the face of the leading role of the FCP in the Sino-French relations, the French government, on the one hand, gave some support to the FCP, which reflects the realistic aspects of its policy on China, but on the other hand, the French government encouraged the enterprises who were not controlled by the French Communist Party to trade with China directly, which reflects the influence of the ideology. In addition, through their policies on the Indochinese war, we could know about the strategic division of the two camps in Asia and their internal relations.

The second part is the period of the transition of the bilateral relations (1954-1958). In order to gain the restoration of peace in the Indochina, the Chinese delegation and the French delegation contacted and cooperated during the Geneva

Conference, and both parts tried to make use of the contradictions in the other camp to achieve their own purposes. After the Geneva Conference of the contact, the relations between the two countries were improved, and several channels of communication were established. But the improvement of their bilateral relations was limited due to the affects by the American policies and the problems of Taiwan. The French government could not solve the political problems with China, but the economic and cultural exchanges started to develop. In addition, with the status and the influence of the Chinese Communist Party improved in the international communist movement, the relation between the CCP and the FCP had a great development. In the situation improved of the Sino-French relations, the other French political parties also began to contact with China, but Chinese still trusted and valued the information and the advices were provided by the FCP. Therefore, whether in France or China, the realistic efforts to adjust the relations between the two countries were continued to be heavily influenced by the ideology and the interests of the group.

The third part is about the period of the establishment of the diplomatic relations (1959-1964). In the beginning when Charles de Gaulle came back to the political forum, the establishment of diplomatic relations between China and France was not achieved immediately. Due to challenging the ideological leadership in the international communist movement with Soviet Union at that time, China paid attention to the ideological factors in the foreign policies. It actively supported the Algeria liberation movement and the class conflict of the FCP against the regime of De Gaulle. Because of China's Algeria policies, the intention of French statesmen to recognize China was diminished. And the Sino-French cultural activities were greatly reduced. However, in the 1961-1962, because of the increasing trend of the dispute between Soviet Union and China, the latter adjusted its foreign policies and its attitude to the De Gaulle's government. During the Geneva conference about the problems of Laos, China gained the opportunity to contact the French government. In 1963, the both governments began to consider spontaneously the problem of the establishment of the diplomatic relations. After the negotiation, they established the diplomatic relations, which sparked international and domestic societies. Although the public opinion in many media supported establishing diplomatic relations between the two countries, the French allies still were full of worries without following the French pace.

The fourth part is the period of adjustment (1964-1969). After the establishment

of the diplomatic relations, the two countries develop the exchange and cooperation in all aspects including the political, economic, cultural domain and scored achievements, but there were also differences and difficulties in the exchanges between the two sides. Especially Chinese increasingly aggressive and tough foreign policies led to the French discontent. When the Chinese Cultural Revolution broke out, international students and diplomats in France were withdrawn and the cultural relations were interrupt. And the Sino-French relations were affected by the strong ideology of the Chinese people. In addition, during the “May storm”, because the public opinions in the Chinese newspapers for the support of the French student’s movement and highly critical of the De Gaulle’s administration, which caused the French discontent, the relationship between the two sides worse. However, the governments of the two countries were aware of the importance and the necessity of maintaining the relationship between France and China. Through the efforts of both sides, the normal diplomatic relations were restored and set the tone for the development of friendly relations between China and France in the 70’s.

The conclusion mainly talks about three issues. The first is the analysis about the Sino-French realistic diplomacies influenced and restricted by the long-term impact of ideology and the policies of United States and Soviet Union in the pattern of the Cold War, which stressed that the idealistic diplomatic goals should be based on its own essential strength. Secondly, by a brief comparison of the internal relations of the two camps by the examples of China and France, this dissention analyses the similarities and differences from the two camps. Finally, the characteristics and functions of the people’s diplomacy in the Sino-French relations are made the summary. Through this paper, you can see the immediate results of the establishment of Sino-French diplomatic relations did not shake the bipolar structure of United States and Soviet Union, and also did not make the other western countries followed the French pace immediately. So its significance is limited. But the impact of Sino French diplomatic relations is a long-term influence, which lead to Sino-French friendly cooperation and exchanges from the Pompidou administration to today.

Key words: Sino-French relations; international relations in the Cold War; a realistic diplomacy; ideologies in the Cold War.

Table des matières

Introduction:	10
<i>Section I Les causes et l'importance du sujet d'étude</i>	10
<i>Section II La situation actuelle et le résumé des études</i>	12
<i>Section III Les archives et les documents officiels</i>	17
<i>Section IV Les idées et les contenus des études</i>	18
 Première Partie : Le temps de l'antagonisme (1949-1953)	 21
Chapitre 1 : L'Établissement de la relation nouvelle sino-français ?	21
<i>Section 1 Les principes diplomatiques et l'esprit d'internationalisme prolétarien de la Chine nouvelle</i>	21
<i>Section 2 Le gouvernement français face à la Chine nouvelle</i>	31
<i>Section 3 Les attitudes du parti communiste français sur la révolution chinoise</i>	47
Chapitre 2 : L'antagonisme sino-français en Extrême-Orient	56
<i>Section 1 L'aide chinoise au Vietnam contre la France</i>	56
<i>Section 2 Les réactions et les contre-mesures du gouvernement français</i>	64
<i>Section 3 Les contacts limités sino-français pendant le conflit</i>	73
<i>Section 4 Vers la Conférence de Genève</i>	86
Bilan de partie :	96
 Deuxième partie : La détente dans les relations sino-françaises (1954-1958)	 98
Chapitre 3 : L'amélioration des relations sino-françaises	98
<i>Section 1 La coopération sino-française pour l'armistice de la guerre d'Indochine</i>	98
<i>Section 2 Les contacts entre les deux gouvernements après Genève</i>	110
<i>Section 3 Les attitudes françaises envers la Chine Nouvelle après Genève</i>	121
Chapitre 4 : les relations sino-françaises à la fin de la Quatrième République	132
<i>Section 1 : les nouveaux développements de la relation politique</i>	132
<i>Section 2 : le développement des relations entre le PCF et le PCC</i>	141
<i>Section 3 : les relations sino-françaises : des situations fluctuantes</i>	148
Bilan de partie :	157
Chapitre 5 : Attendre une occasion de l'établissement des relations diplomatiques	158
<i>Section 1 Refroidissement des relations bilatérales au début de la prise des fonctions de De Gaulle</i>	158
<i>Section 2 les possibilités pour entrer en contact avec le gouvernement français</i>	170
<i>Section 3 L'arrivée du moment de l'établissement des relations diplomatiques</i>	179
Chapitre 6 : L'établissement des relations diplomatiques et ses influences	196

<i>Section 1 Les négociations pour l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises</i>	196
<i>Section 2 La réaction internationale à l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises</i>	210
<i>Section 3 La Réponse nationale de la France à l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises</i>	218
Bilan de partie :	224
Quatrième Partie : Le temps de rodage (1964-1969)	226
Chapitre 7 : Le développement des relations bilatérales	226
<i>Section 1 Les relations politiques : vision commune et coopération sino-françaises</i> ...	226
<i>Section 2 Le développement des relations économiques et culturelles</i>	237
<i>Section 3 Les gauchistes prochinois et le parti communiste français</i>	244
Chapitre 8 : Les relations sino-françaises sous les « révolutions »	252
<i>Section 1 Les influences de la Révolution culturelle sur les rapports sino-français</i>	252
<i>Section 2 Les rapports sino-français sous Mai 68</i>	264
<i>Section 3 Les relations sino-françaises pour l'avenir</i>	271
Bilan de partie :	277
Conclusion:.....	279
La diplomatie réaliste dans le cadre de la guerre froide	279
La comparaison des relations intérieures entre les deux blocs.....	283
La diplomatie du peuple dans les relations sino-françaises	286
Sources et Bibliographie :	288

Introduction:

Section I Les causes et l'importance du sujet d'étude

Pendant la Guerre froide, la bataille entre les États-Unis et l'Union soviétique exerça un impact significatif sur les relations internationales. Non seulement les deux blocs divisés par idéologie s'opposèrent mais les pays qui essayèrent de maintenir la neutralité furent, qu'ils l'aient ou non voulu, affectés par l'hégémonie des deux Grands. John Mearsheimer a souligné que : « Les fortunes de tous les pays – malgré les grands puissances ou les puissances inférieures ... sont déterminé principalement par les décisions de ceux qui ont la plus grande capacité »¹ Par conséquent, dans les études de la guerre froide, sauf celles sur les relations américano-soviétique, celles entre les pays des deux blocs, ainsi que celles des relations entre les pays du tiers monde et les États-Unis et l'Union soviétique sont également les points importants. La relation entre les pays des différents blocs constitue aussi un élément crucial ».

Le sujet de cette thèse porte sur le développement des relations sino-françaises entre 1949-1969, ce qui revient à étudier les relations entre les pays des différents blocs dans la période de la guerre froide. Si ces deux pays ont été choisis, c'est parce qu'en tant qu'alliés respectifs des deux superpuissances, ils sont les plus spéciaux au sein de leurs blocs. Les relations entre les pays des deux blocs ont un point commun, à savoir la volonté de rejeter le contrôle et l'influence des États-Unis et de l'Union soviétique. Et la Chine et la France sont les pays qui l'ont manifesté le plus violemment au sein de leurs blocs, adoptant finalement une politique étrangère indépendante. L'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France est également considéré comme un exemple qui a brisé le carcan de l'idéologie et le monolithisme du bloc pour résister ensuite à l'hégémonie des États-Unis et de l'Union soviétique.

Les études sur les relations sino-françaises à l'avancement de la guerre froide ont plusieurs significations.

Les deux pays ont eu une expérience assez similaire pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont tous deux été soumis à une invasion militaire mais grâce à leur rôle géopolitique important, ils ont été reconnus comme l'un des cinq pays de

¹ John Mearsheimer, *The Tragedy of Great Power Politics*, New York: W.W. Norton & Company, 2001, p.3.

l'Organisation des Nations Unies. En conséquence, à propos de la politique étrangère d'après-guerre, ces deux pays ont quelques similitudes: d'une part, ils n'ont pas de sentiment de sécurité et sont sensibles à la sécurité de leur périmètre après la guerre; d'autre part, leurs émotions nationalistes ont été activées pendant la résistance à l'agression étrangère, et restent vivaces après la guerre. Les deux pays espèrent pouvoir devenir plus forts le plus tôt possible, se débarrasser de la marque de l'humiliation subie, ne plus être contrôlés par les autres grandes puissances, et enfin avoir un statut international conforme à leur identité de puissances. Ainsi, on compare les relations franco-américaines avec les relations sino-soviétiques pour comprendre les situations respectives des relations intérieures de deux blocs.

Mais par-delà les similitudes, des différences subsistent, et notamment celle de leur confrontation idéologique, ce qui a un impact sur la politique étrangère pendant la guerre froide. En outre, nouer des liens avec des pays défendant d'autres idéologies oblige à maintenir sa propre idéologie et à empêcher d'être violé par l'autre, tout en essayant dans le même temps de faire pénétrer son idéologie dans l'autre pays pour étendre son influence. Les échanges au cours de la guerre froide entre la Chine et la France reflètent exactement ces caractéristiques. Par conséquent, l'étude du rôle de l'idéologie et de l'influence dans les relations sino-françaises est non seulement nécessaire, mais aussi peut inspirer le développement des relations sino-françaises d'aujourd'hui.

Avant la guerre froide, les relations sino-françaises durent se reconstruire. Pour des raisons historiques, les relations entre la France et la Chine sont inégales pendant une longue période et la reconstruction de cette relation après 1945 s'interrompt à cause de la guerre civile chinoise. Après la fondation de la Chine nouvelle, Pékin exige d'établir des relations diplomatiques égales avec les puissances occidentales. Cette «égalité» n'est pas seulement formelle mais invite à considérer la Chine comme un partenaire capable d'établir des relations d'avantage mutuel, de coopération, de respect et de compréhension. Toutefois, en raison de la guerre froide, suivant l'attitude américaine, les pays occidentaux ont longtemps adopté une attitude hostile de confinement, d'isolement et de pression envers la Chine. Comment se débarrasser de cette influence et reconstruire une nouvelle relation bilatérale constitue le problème de nombreux pays occidentaux. La France se place à l'avant-garde et renoue ses relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Par conséquent, étudier la reconstruction des relations sino-françaises est important et utile pour étudier les relations entre la

Chine et les pays occidentaux.

Cette logique inspire le choix de la période. Entre 1949 et 1969, soit de la fondation de la Chine nouvelle à la démission de Charles de Gaulle, la Chine et la France ont connu un grand changement diplomatique. La Chine a évolué passant d'une attitude unilatérale envers l'Union soviétique à une stratégie plus équilibrée - «deux poings attaquent» l'hégémonie américano-soviétique -, gagnant «deux zones intermédiaires» pendant la rupture sino-soviétique, et allant jusqu'à commencer à faciliter les relations avec les États-Unis après le conflit de l'île Zhenbao avec Moscou en 1969. De même, la France, suiviste à l'égard des États-Unis sous la IV^e République, poursuit une «diplomatie indépendante» au cours de la V^e République. Durant ces vingt années, les relations, d'abord hostiles, entre la Chine et la France s'apaisent ce qui reflète non seulement un changement dans les objectifs et la stratégie de ces deux pays, mais aussi une mutation dans les liens unissant relations bilatérales et situation internationale, situation intérieure des deux pays et situation régionale. La recherche aidera à comprendre les facteurs qui influencent le développement de relations d'abord hostiles, puis coopératives, entre la Chine et les pays occidentaux pendant la guerre froide.

Section II La situation actuelle et le résumé des études

Si les relations sino-françaises avant la Guerre froide ont été étudiées, les milieux académiques chinois et français se sont surtout axés sur les relations bilatérales pendant une période spécifique ou lors d'un événement concret, sans envisager les relations bilatérales sur une longue période.

Du côté chinois, on notera principalement *La Reconnaissance de la Chine par la France* publié par Huang Qinghua pour le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-française.¹ Exploitant un grand nombre d'archives venant du Ministère chinois des Affaires étrangères, du Ministère Français des Affaires étrangères ainsi que de Taiwan, l'auteur décrit les relations entre la France et le gouvernement de Chiang Kai-shek après la Seconde Guerre mondiale, la politique de Paris envers Pékin au début de la fondation de la Chine nouvelle et la situation des échanges non-gouvernementaux. L'accent est mis sur le processus de négociation et les questions relatives à l'établissement des relations diplomatiques. La

¹ Huang Qinghua, *La Reconnaissance de la Chine par la France*, Hefei : Editions Huangshan, 2014.

valeur de ce livre est de fournir un grand nombre de documents d'archives et une présentation détaillée de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Mais il n'étudie pas les changements dans les relations sino-françaises et malgré de nombreux exemples d'échanges non-gouvernementaux, il est difficile de comprendre les changements de la politique étrangère de ces deux pays. De même, la part de l'idéologie n'est pas abordée.

L'article de Zhai Qiang «Du malentendu à l'établissement des relations diplomatiques: les relations sino-françaises 1949-1964 »¹ exploite les archives du Ministère chinois des Affaires étrangères pour décrire le développement des relations sino-françaises et souligner l'influence exercée par les changements opérés par Pékin. L'article envisage donc surtout l'attitude du côté chinois.

Pour la vue développée par la France, mentionnons principalement «*Le temps du soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955* » de Qu Xing.² Ce livre utilise les matériaux d'archives sino-françaises pour étudier les relations sino-françaises au début de la fondation de la Chine nouvelle. Pointant l'impact des barrières idéologiques sur les relations bilatérales, il étudie principalement la politique des deux gouvernements et des contacts informels, et discute du rôle des différents acteurs tout en envisageant l'adaptation des anciennes relations sino-françaises à la nouvelle ère. Ce livre aborde de nombreux sujets et offre aux autres chercheurs une source d'inspiration. Citons aussi la monographie *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République Populaire de Chine (1958-1969)* publié par le Français Bernard Krouck à partir de sa thèse de doctorat.³ Ce livre décrit la réflexion française du nouveau gouvernement chinois, notamment après 1964, et insiste sur les opinions et les attitudes des diplomates ou des politiciens français à l'égard de la Chine. L'auteur a utilisé les archives du Ministère Français des Affaires étrangères, mais non d'autres sources. Il explique donc essentiellement les opinions des autorités - comme les diplomates - mais ne mentionne pas l'attitude des parlementaires ou des divers groupes sociaux. Le livre de Thierry Robin «*Le Coq face au Dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises* »⁴, également adapté d'une thèse de doctorat, aborde du point de vue des relations économiques et commerciales

¹ Zhai Qiang, «Du malentendu à l'établissement des relations diplomatiques: les relations sino-françaises 1949-1964 », *Zhonggong dangshi yanjiu* (Etude de l'Histoire du parti communiste chinois), N°8, 2012, pp.14-52.

² Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris : Librairie You-Feng, 2005.

³ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République Populaire de Chine (1958-1969)*, Paris : Les Indes savantes, 2012.

⁴ Thierry Robin, *Le Coq face au Dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises*, Paris : Librairie Droz, 2013.

bilatérales les stratégies et des actions adoptées par les pouvoirs publics français et les entreprises privées pour protéger et promouvoir les intérêts économiques de la France en Chine. L'auteur souligne également les relations entre la politique économique vers la Chine et les intérêts économiques de la France en Indochine, et rappelle que la France était dépendante de la politique américaine qui contrôlait le commerce multilatéral à l'égard de la Chine. D'après l'auteur, le gouvernement français a mené une politique opportuniste, qui a surtout cherché à développer au maximum des relations économiques avec la Chine. L'établissement des relations diplomatiques en 1964 approfondit les échanges et la coopération dans les domaines économiques, techniques et commerciaux mais la Révolution Culturelle a entravé ce développement.

Globalement, dans l'étude des relations sino-françaises pendant la guerre froide, le milieu académique sino-français insiste sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Les chercheurs chinois mobilisent souvent les mémoires des parties en cause¹ et exploitent les archives des Etats-Unis, de Taiwan, de la France et de la Chine, ce qui amène à des résultats que l'on peut diviser comme suit.

Les analyses portent d'abord sur les raisons de la décision comme « Les analyses des motifs de la France de promouvoir l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises » de Qing Yuanchun et Xu Shuo, « Des raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises » de Guan Peifeng, et « Les analyses des circonstances et des raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises » de Li Jun. Ces recherches évoquent les raisons qui ont conduit à établir des relations diplomatiques entre les deux pays: poursuite d'une politique étrangère indépendante afin de résister à l'hégémonie des États-Unis et de l'Union soviétique; quête du statut de grande puissance ; fermeté des dirigeants etc.² Le mémoire de maîtrise de Guan Peifeng « L'évolution de la politique française à l'égard de l'Indochine d'après-guerre et l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1949-1964) » évoque essentiellement l'impact de la question de

¹ Par exemple : Huang Shejiao, ed., *Il y a quarante ans : les mémoires sur l'établissement des relations sino-françaises*, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Editions des connaissances du monde), 2004.

² Qing Yuanchun et Xu Shuo, « Les analyses des motifs de la France de promouvoir l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Huainan shifan xueyuan xuebao* (Journal académique de l'École normale de Huainan), N°1, 2009, pp.101-104 ; Guan Peifeng, « De raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Hubeisheng shehui zhuyi xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut du socialisme de Hubei), N°6, 2003, pp.50-52 ; Li Jun, « Les analyses des circonstances et des raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Guoji guanxi xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut des relations internationales), N°2, 2005, pp.14-18.

l'Indochine sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.¹ Dans «De la réflexion stratégique de Mao Zedong sur les relations sino-françaises », Qu Xing affirme que Mao Zedong repositionne les relations sino-françaises en profitant d'un changement des relations franco-américaines et saisit l'occasion de promouvoir l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.² Le mémoire de ma frise de Li Jing «Les analyses des facteurs politiques domestiques qui influencent l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises » insiste sur l'influence du combat politique intérieur de plus en plus violent, l'atmosphère politique «de gauche » et «le mécanisme de prise de décision diplomatique de Mao Zedong et Zhou Enlai sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.³ Le mémoire de ma frise de Zhou Lei intitulé «Les questions de l'Algérie et de Taiwan dans le processus de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1958-1964) » affirme que les questions de l'Algérie et de Taiwan gênent le développement des relations diplomatiques sino-françaises ce qui amène à un processus pour établir les relations diplomatiques entre les deux pays afin d'éradiquer ces obstacles.⁴

Les réactions et les contre-mesures adoptées par certains pays pour s'opposer à cette reconnaissance constituent un second objet d'étude, principalement celles des États-Unis et de Taiwan. Par exemple dans «Les réactions des États-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1963-1964) », Zhai Qiang décrit les divergences du gouvernement de Johnson et des autorités de Taiwan sur la façon de traiter l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Les différents traitements de la crise des deux côtés avivent la méfiance entre les dirigeants, et élargissent la fissure dans l'alliance de Washington et de Taïpeh⁵. Dans «Des relations des Etats-Unis avec l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », Yao Baihui évoque les réactions américaines après que les Etats-Unis aient appris que la France était sur le point d'établir des relations diplomatiques avec la Chine, et les interventions américaines pour l'en empêcher.⁶

¹ Guan Peifeng, « L'évolution de la politique française à l'égard de l'Indochine d'après-guerre et l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1949-1964) », Mémoire de Maîtrise de l'Université de Wuhan, 2004.

² Qu Xing «De la réflexion stratégique de Mao Zedong sur les relations sino-françaises », *Waijiao xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut des affaires étrangères), N°4, 1993, pp.91-96.

³ Li Jing, «Les analyses des facteurs politiques domestiques qui influencent l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », Mémoire de Maîtrise de l'Institut des affaires étrangères, 2011.

⁴ Zhou Lei, «Les questions de l'Algérie et de Taiwan dans le processus de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1958-1964) », Mémoire de Maîtrise de l'Ecole normal supérieur de l'Est de la Chine, 2012.

⁵ Zhai Qiang, «Les réactions des États-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1963-1964) », *Shilin* (Le forêt de l'Histoire), N°2, 2013, pp.136-151.

⁶ Yao Baihui, «Des relations des Etats-Unis avec l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises »,

Les Etats-Unis ont exercé des pressions sur d'autres pays occidentaux après 1964 pour les empêcher de développer des relations avec la Chine. « Les facteurs des États-Unis et de Taiwan pendant l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises » de Pan Guojing et Zhang Ying, ainsi que « L'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et les négociations avec les États-Unis et Taiwan en 1964 » de Chen Changwei traitent de l'attitude des États-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.¹

Les évaluations de l'impact de l'établissement des relations diplomatiques entre Paris et Pékin offrent un troisième angle d'analyse. Le mémoire de maîtrise de Jin Kongsheng « Les analyses de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et son impact sur la structure bipolaire » décrit principalement le rôle catalyseur de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises dans la formation d'une structure multipolaire.² La « Dissertation sur l'impact de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises sur l'environnement diplomatique de la Chine et sur structure mondiale » de Qin Yuanchun et Xu Shuo se réfère au rôle de l'établissement de ces relations diplomatiques pour briser l'isolement diplomatique de la Chine, montrant le lien entre ces relations diplomatiques et l'émergence d'une structure multipolaire du monde.³

En France, la Fondation Charles de Gaulle a publié une anthologie incluant les articles commémoratifs sur l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République Populaire de Chine à l'occasion de leur 30^e anniversaire.⁴ Publié en 1996, l'ouvrage de Christine Chaigne *La reconnaissance des gouvernements chinois par la France*, traite du point de vue international les raisons de la reconnaissance par le gouvernement français de la nouvelle Chine.⁵ En outre, l'article de Thierry Robin « *Faut-il reconnaître la Chine rouge ?* », analyse les attitudes du gouvernement

Shijie lishi (L'Histoire mondiale), N°3, 2010, pp.63-77.

¹ Pan Guojing et Zhang Ying, « Les facteurs des États-Unis et de Taiwan pendant l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Dangdai zhongguoshi yanjiu* (L'Etude de l'Histoire contemporaine de la Chine), N°3, 2002, pp.91-97. Chen Changwei, « L'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et les négociations avec les États-Unis et Taiwan en 1964 », *Bainian chao* (Vague de cent ans), N°12, 2006, pp.47-52.

² Jin Kongsheng, « Les analyses de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et son impact sur la structure bipolaire », Mémoire de Maîtrise de l'Université Jiao-tong du Sud-ouest de la Chine, 2004.

³ Qin Yuanchun et Xu Shuo, « Dissertation encore de l'impact de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises sur l'environnement diplomatique de la Chine et sur structure mondiale », *Huainan shifan xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Ecole normale de Huainan), N°6, 2010, pp.32-35.

⁴ Bernard Tricot, ed., *L'établissement de relations diplomatiques entre la France et la République Populaire de Chine, 27 janvier 1964 : colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle*, Paris: Fondation Charles de Gaulle, 1995.

⁵ Christine Chaigne, *La reconnaissance des gouvernements chinois par la France : contribution à l'étude du principe d'effectivité en droit international public*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1996.

français avant et après la fondation de la République populaire en 1949, en présentant une comparaison avec le Royaume-Uni et les États-Unis : la France a dû choisir entre les deux alliés dans le maintien de ses intérêts pour s'assurer du soutien anglo-américain en Indochine.¹ Jérémy Bougrat présente du point de vue de la diplomatie parlementaire française la visite en Chine de la délégation de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, et sa contribution à la promotion des relations sino-françaises après son retour en France, afin de discuter du rôle du Parlement français dans l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.² Les Français se sont donc moins intéressés que leurs collègues chinois à ce sujet, privilégiant en outre une certaine perspective particulière dans leur traitement de la question.

Section III Les archives et les documents officiels

Les sources adoptées dans cette thèse proviennent des archives suivantes.

Côté français, les archives du Ministère des Affaires étrangères sont utiles et importantes. Les archives sont surtout conservées dans la série Asie-Océanie réparties dans les sous-séries Chine et Indochine. En outre, les archives de la série Cabinet du Ministre fournissent des informations significatives. Par exemple, les documents de la Conférence de Genève figurent dans la sous-série de Mendès France et les procès-verbaux des entretiens entre les dirigeants français comme le Général de Gaulle et les personnalités des autres pays sont conservés dans la sous-série Couve de Murville.

Cette thèse utilise également les archives de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale et des réunions du Cabinet des Ministres de la Quatrième République, qui sont conservés aux Archives nationales.

Afin de connaître les relations entre le Parti communiste français et le Parti communiste chinois, les archives du PCF à Bobigny ont aussi été consultées, surtout les documents du Bureau politique et du Secrétariat. De même, les archives privées de quelques membres du PCF offrent des renseignements. Pour comprendre les positions du mouvement prochinois ou des maoïstes en France, on peut aussi regarder les archives du Parti communiste marxiste-léniniste de France ou de l'Union des

¹ Thierry Robin, «Faut-il reconnaître la Chine rouge ? L'attitude de la France et de ses alliés anglais et américain (janvier 1949 - janvier 1950)», *Histoire@Politique. Politique, culture, société* n°19, janvier-avril 2013.

² Jérémy Bougrat, «Le Groupe parlementaire avec les pays asiatiques : un outil pour l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine Populaire », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2012/1 N°17, p.65-69.

jeunesses communistes marxistes-Léninistes conservés à la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine.

Côté chinois, les archives du Ministère des Affaires étrangères de la Chine à Pékin de la sous-série France offrent des ressources importantes. Et quelques archives de Départements détiennent les instructions du parti et les matériaux de référence rédigés par le Département international ou le Département de la Communication du Comité central du PCC. En comparaison des archives françaises, plus d'archives chinoises restent encore interdites de consultation. Mais on peut utiliser les collections des documents des dirigeants chinois ou du Comité central, comme *Documents choisies du Comité central du Parti communiste chinois (octobre 1949 - mai 1966)*.

Outre les archives françaises et chinoises, la thèse se sert parfois des archives américaines conservés dans la série Presidential Directives de Digital National Security Archive ainsi que des sources soviétiques collationnés à la Bibliothèque du Centre de la recherche sur la Guerre froide de l'École normale supérieure de l'Est de la Chine, en provenance des Archives russes comme АВПРФ, АПРФ et РЦХИДНИ. En outre, les volumes comme "Indochina" et "The Geneva Conference" de *Foreign Relations of the United States* ont aussi été consultés.

Section IV Les idées et les contenus des études

Cette thèse envisage les efforts réalistes de la Chine et de la France pour la reconstruction des relations sino-françaises dans le cadre de la guerre froide et souligne que leurs efforts diplomatiques sont influencés par les idéologies et les décisions américaines et soviétiques durablement. De plus, cette thèse discute les relations intérieures des deux blocs et les particularités des échanges entre le peuple français et le peuple chinois pendant les années 1949-1969.

Une analyse chronologique divisée en quatre parties :

La première partie traite de la période d'opposition (1949-1953), marquée par le conflit après la fondation de la nouvelle Chine en raison de la première guerre d'Indochine et de la guerre de Corée. A ce stade, les échanges politiques entre les deux pays ont été rompus et les relations économiques pâissent de l'embargo envers la Chine. Cependant, les échanges ne sont pas complètement coupés. Le Parti communiste français devient le pont principal dans les relations bilatérales. S'appuyant sur la conférence économique de Moscou, les entreprises et les sociétés de commerce extérieur contrôlés par le PCF ont signé un contrat de troc avec les

maisons d'exportation et d'importation chinoise, l'Association des Amitiés franco-chinoises fondée par le parti communiste français entretient les échanges culturels non-gouvernementaux entre les deux pays. La thèse entend ici comparer les politiques et les conceptions des deux gouvernements durant la première guerre d'Indochine pour comprendre la relation unissant la politique étrangère et l'idéologie ainsi que les facteurs de dépendance agissant dans les deux blocs. Le deuxième axe est d'analyser comment le gouvernement français et chinois considèrent le rôle principal du parti communiste français dans les relations sino-françaises.

La deuxième partie se penche sur la période d'atténuation (1954-1958), marqué par le désir de rétablir la paix en Indochine. Les délégations de la Chine et de la France négocient au cours de la Conférence de Genève, essayant de profiter des contradictions dans l'autre bloc pour atteindre leurs objectifs. Grâce aux contacts noués à la réunion de Genève, les relations bilatérales s'améliorent et certains canaux de communication sont créés. Mais l'amélioration des relations bilatérales est limitée en raison de la politique américaine et de la question de Taiwan. Le gouvernement français hésite : d'une part, il espère procéder à des échanges avec la Chine pour débloquer les problèmes politiques et servir ses intérêts économiques et culturels ; de l'autre, il ne souhaite pas s'opposer ouvertement à la politique américaine à l'égard de la Chine. Cette partie abordera une question centrale : comment le gouvernement français traite-t-il et arbitre-t-il entre ses propres intérêts et ceux du bloc ? En outre, avec l'amélioration du statut du Parti communiste chinois dans les mouvements communistes internationaux et l'expansion de son influence, les relations inter-partis du parti communiste français et chinois ont fait de grands progrès. Comment la relation entre ces deux partis influence-t-elle la relation entre les deux pays, et comment la Chine aborde-t-elle la relation entre le PCF et le gouvernement français ?

La troisième partie (1959-1964) marque l'établissement des relations diplomatiques. Après la prise de fonction de De Gaulle, les deux pays n'établissent pas immédiatement des relations diplomatiques. Au contraire, en raison de la guerre d'Algérie, du parti communiste français et de la perplexité à l'égard de la nature du pouvoir gaulliste, le gouvernement chinois adopte une attitude indifférente envers les nouvelles autorités françaises. Mais en 1961-1962, son attitude évolue. Les autorités chinoises tentent de contacter le gouvernement français pour discuter de la question du Laos. Après cela, les deux gouvernements envisagent en 1963, sans le formuler explicitement, la question de l'établissement de relations diplomatiques. Quelle est la

raison de ce changement? Quel est l'impact des facteurs idéologiques sur les politiques des deux pays? Ces points seront ici discutés. Après des négociations secrètes, la Chine et la France ont établi des relations diplomatiques, ce qui a suscité un choc tant sur le plan international que sur le plan de la politique intérieure française. L'opinion publique française est-elle alors favorable à l'établissement des relations diplomatiques? Change-t-elle d'attitude envers la Chine? Cet aspect souvent négligé dans les études sera ici traité

La quatrième partie est la période de rodage (1964-1969). Après l'établissement des relations diplomatiques, les gouvernements des deux pays s'efforcent de développer les relations bilatérales et de promouvoir échanges et coopération dans les domaines politique, économique, culturel etc. Si quelques réalisations sont à noter, les difficultés restent considérables. Par la suite, la Révolution culturelle et Mai 68 exercent un impact négatif sur les relations sino-françaises. Face à cette crise, comment les gouvernements chinois et français ont-ils maintenu leurs relations ? Comment les gouvernements ont-ils réagi face aux pénétrations idéologiques de l'autre partie ? Ces points seront étudiés dans cette partie. Après cette période de rodage, les relations entre la Chine et la France ont été rétablis en 1969 ; les successeurs ont poursuivi l'œuvre de leurs devanciers et ouvert de nouvelles perspectives de développement. On peut dire que l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises ne produit pas de grands effets tout de suite, mais leur importance et influence sont à long terme, dessinant la base d'une coopération amicale entre les deux pays depuis le gouvernement de Pompidou.

A la fin, la conclusion va discuter trois questions. Le premier problème est le thème de cette thèse, c'est-à-dire les influences du cadre de la guerre froide (un monde bipolaire américano-soviétique) sur les relations sino-françaises. Les effets réalistes pour la reconstruction des relations sino-françaises sont restreints par les ambitions idéalistes et les politiques des puissances les plus grandes. Comment un pays arrange ses buts réalistes et ses ambitions idéalistes dans les affaires étrangères ? Il est une question importante. Le deuxième aspect est la comparaison des relations intérieures de deux blocs de la guerre froide. Quels sont leurs situations similaires et différentes ? Le troisième point est une discussion sur les rôles importants et les caractères des échanges entre les deux peuples (la diplomatie du peuple) dans les relations sino-françaises pendant la guerre froide.

Première Partie : Le temps de l'antagonisme (1949-1953)

Chapitre 1 : L'Etablissement de la relation nouvelle sino-français ?

Section 1 Les principes diplomatiques et l'esprit d'internationalisme prolétarien de la Chine nouvelle

Au début de l'année 1949, après les trois campagnes importantes de la guerre civile chinoise, l'armée populaire de libération du parti communiste chinois contrôla la région du Nord de la Chine. Et cette situation militaire posa les fondations de la réussite du parti communiste chinois dans la guerre civile chinoise. Le Kuomintang était dans une mauvaise passe : son commanditaire, les Etats-Unis décidèrent de se retirer de la guerre civile chinoise à la fin de 1948. Le gouvernement américain interrompit l'assistance militaire à Chiang Kai-shek. Et au sein du parti nationaliste, les opposants forcèrent Chiang Kai-shek à résigner ses fonctions. Le 21 janvier, Chiang Kai-shek donna sa démission et Li Zongren remplaça provisoirement le président du gouvernement nationaliste. Ensuite, la plupart des fonctionnaires du Kuomintang suivirent Chiang Kai-shek qui quitta la Chine continentale pour Taïwan. Le 31 janvier, les armées communistes chinoises prirent en charge Pékin pacifiquement. La libération de la vieille capitale fut très importante. Elle annonçait une victoire générale pour le P.C.C. (Parti communiste chinois). Dans cette conjoncture, les dirigeants du P.C.C., comme Mao Zedong (Mao Tsé-toung), commencèrent à réfléchir aux problèmes de la consolidation du pouvoir politique et de la construction de la Chine nouvelle. Ils voulaient rechercher l'aide de l'Union Soviétique, le plus grand pays socialiste et puissant voisin.

Pendant les années 1947-1948, Staline offrit secrètement assistance aux troupes du P.C.C. dans le Nord-Est de la Chine : les Soviétiques transmirent les armes et munitions japonaises confisquées par l'armée soviétique aux troupes communistes chinoises ; et ils fournirent l'aide économique et les prêts à l'autorité du Nord-Est de la Chine ; de plus, Staline envoya des experts et des techniciens soviétiques pour aider les Chinois à restaurer les chemins de fer et les ponts, etc.¹

¹ « Réponse à la demande du régime démocratique », 17 juin 1948, in АВПРФ, ф.0100, оп.41, п.277, д.48, л.9 ; « Lettre de Gao Gang à Staline : demande à l'Union Soviétique d'aide économique », 16 octobre 1948, in

Mais en dehors du Nord-Est de Chine, Staline évita de se faire remarquer pour ne pas susciter les ingérences américaines. Ainsi, il demanda à Roshchin, l'ambassadeur soviétique en Chine, d'exprimer aux fractions démocratiques et neutres et aux fonctionnaires du gouvernement nationaliste chinois que l'Union Soviétique respectait le principe de «non-intervention de la politique intérieure chinoise», et de faire attention à la relation entre le gouvernement de Chiang Ka ïchek et les Etats-Unis.¹

De plus, Staline refusa à maintes reprises les demandes de visite à Moscou de Mao Zedong car il doutait la fidélité de Mao Zedong. A l'été de 1948, Staline demanda à Mao Zedong de retarder la date de sa visite parce que les dirigeants soviétiques s'occupaient d'acheter des produits agricoles. L'officier de liaison soviétique trouva que Mao Zedong n'était pas content. Effectivement, Mao Zedong avait beaucoup de difficultés, en politique étrangère comme sur le plan économiques et industriel, à écouter les propositions de Staline.² Il ne comprit pas pourquoi acheter des produits agricoles importait plus aux yeux de Staline que la révolution chinoise. A cette époque, la relation entre la Yougoslavie et l'Union Soviétique se détériorait. Staline tendait à considérer Mao Zedong comme un «Tito asiatique» et n'avait pas confiance en lui. De plus, il s'affrontait aux Etats-Unis et la Grande-Bretagne sur les questions européennes. Il ne voulait pas donner prise à l'adversaire en semblant appuyer un régime fantoche du parti communiste.³

Jusqu'au début de janvier 1949, Staline tenta encore de préserver l'image neutre de l'Union Soviétique dans la guerre civile chinoise. Il envoya un télégramme à Mao Zedong où il informa le P.C.C. que le gouvernement nationaliste avait appelé les quatre grandes puissances (les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et la France) à servir de médiateur entre les deux partis chinois. Staline comptait répondre : «l'Union Soviétique approuve toujours la cessation des hostilités et la réalisation de la paix en Chine. Mais avant que l'Union Soviétique accepte de servir d'intermédiaire, il lui faut savoir si le parti communiste chinois le souhaite » Ensuite, il prépara une réponse pour Mao Zedong : «Le parti communiste chinois approuve de négocier pour la paix avec le Kuomintang, mais il ne laissera pas les criminels de

АВПРФ, ф.0100, оп.41, п.277, д.48, л.11.

¹ « Instructions du Politburo du Parti communiste de l'Union soviétique à l'Ambassade soviétique en Chine », 10 mai 1948, in АВПРФ, ф.3, оп.65, д.1, л.362.

² « Télégramme de Staline : ajourner la visite de Mao Zedong en Union Soviétique encore une fois », 14 juillet 1948, in АВПРФ, ф.39, оп.1, д.31, л.37 ; « Réaction de Mao Zedong sur l'ajournement de la visite en Union Soviétique », 17 juillet 1948, in АВПРФ, ф.39, оп.1, д.31, л.39-40.

³ Yang Kuisong : *Maozedong yu mosike de enen yuanyuan* (Les grâces et rancunes entre Mao Zedong et Moscou), Nanchang, Jiangxi renmin chubanshe (Édition du peuple de Jiangxi), 2005, pp.260-261.

guerre participer à la négociation. Il faut négocier entre le parti communiste chinois et le parti Kuomintang directement, sans la médiation des pays étrangers. Particulièrement, le parti communiste chinois s'oppose à une « intermédiaire » qui s'est immiscé dans la Guerre Civile chinoise et est toujours hostile à l'Armée populaire de Libération. »¹ C'est-à-dire, Staline conseilla au parti communiste chinois de négocier avec le parti Kuomintang directement. Mais à l'avis de Mao Zedong, une négociation avec son ennemi, le parti Kuomintang, fut une politique de concession.

Ce télégramme de Staline mit Mao Zedong en colère : alors que la victoire était en vue, Staline affirmait que le parti communiste chinois devait négocier avec le Kuomintang comme auparavant. Cette proposition montrait que Staline continuait à douter du régime de Mao Zedong. De fait, Mao Zedong avait déclaré dès la fin de 1948 : « Faire la révolution à la fin ! » « Il faut renverser la domination réactionnaire du Kuomintang dans tout le pays ! » Et il affirmait que le peuple chinois n'accepterait pas « la paix » des ennemis, « tous ceux qui persuadent le peuple de sympathiser avec ses ennemis et de conserver la force réactionnaire qui n'est pas l'amie du peuple, mais l'amie des ennemis. »² Ainsi, Mao Zedong écrivit une réponse sévère à Staline : « si le gouvernement soviétique répondait au gouvernement de Nanjing selon la position défendue dans votre télégramme, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France penseraient que la participation à la médiation est une obligation, et le Kuomintang pourrait calomnier le parti communiste tout comme les bellicistes. » « Notre position est la suivante: afin que le peuple chinois obtienne une paix véritable le plus tôt possible, il faut ordonner au gouvernement de Nanjing de capituler sans conditions. » Et de poursuivre « Nous avons raison de refuser la négociation avec le Kuomintang, parce que le contraste de deux forces de classe a déjà changé fondamentalement, ... l'Armée populaire de Libération pourra attaquer et occuper Nanjing en traversant le fleuve Yangtze cet été »³

Face au mécontentement de Mao Zedong et compte tenu de la situation favorable au parti communiste chinois, Staline se trouva dans la nécessité de maintenir la relation entre le parti soviétique et le P.C.C. Il décida d'envoyer un membre du

¹ « Télégramme de Staline à Mao Zedong : sur le problème de la médiation entre le parti communiste et le parti nationaliste », 10 janvier 1949, in АПРФ, ф.45, оп.1, д.330, л.95-96.

² Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991, pp.1375-1377.

³ « Télégramme de Mao Zedong à Staline : sur le problème de la négociation entre le parti communiste et le parti Kuomintang », 12 janvier 1949, in АПРФ, ф.45, оп.1, д.330, л.100-103.

Politburo en Chine pour traiter des affaires importantes avec Mao Zedong.¹

A la fin de janvier 1949, Mikoyan arriva secrètement en Chine. Dans le premier entretien, Mao Zedong présenta l'évolution de la révolution chinoise et les luttes antérieures sur la ligne dirigeante au sein du parti communiste chinois. Il voulait utiliser les faits pour prouver que l'opinion soviétique sur le rôle dirigeant de Mao Zedong avait été insuffisante et injuste.² Sur ce point, Mikoyan loua les mérites du P.C.C. et critiqua la ligne fautive de Wang Ming, qui avait été le dirigeant chinois choisi par Moscou.³ La position de Mikoyan satisfait Mao Zedong. Ensuite, il exprima son espoir d'une coopération sino-soviétique après la fondation de la Chine nouvelle. Et il affirma que le nouveau régime ne devait pas s'inquiéter de gagner la reconnaissance des gouvernements occidentaux. Il déclara que le gouvernement du P.C.C. devait «faire une grande lessive dans la maison avant d'accueillir des hôtes ». Cette phrase signifiait : le gouvernement de la Chine nouvelle devait balayer les privilèges et les influences des pays impérialistes en Chine avant de demander la reconnaissance de l'Occident. En revanche, les véritables amis pourraient entrer plus tôt et aideraient les Chinois dans leur nettoyage⁴. Dans le rapport de Mikoyan à Staline, il mentionna son entretien avec Mao Zedong. Mao Zedong exprima : «Il est favorable pour nous à retarder les reconnaissances de notre régime par les puissances occidentales, car nous devons d'abord développer les relations avec les autres pays (surtout les pays socialistes) pour consolider notre pouvoir politique. Si nous acceptons des reconnaissances par les pays impérialistes, les pays impérialistes, comme les Etats-Unis et la Bretagne, pourront s'engager dans les activités subversives, sous le couvert des actions diplomatiques, à détruire la construction socialiste chinoise. » «Il faut gagner du temps à consolider notre régime ».⁵ Sur la relation sino-soviétique, le P.C.C. exprima son amitié et sa confiance à l'Union Soviétique. Zhou Enlai demanda si l'Union Soviétique allait aussitôt reconnaître la Chine⁶. Et Mao Zedong souligna que le nouveau régime exprimerait ouvertement ses

¹ « Télégramme de Staline à Mao Zedong : sur le problème de la médiation entre le parti communiste et le parti nationaliste », le 14 janvier 1949, in АПРФ, ф.45, оп.1, д.330, л.110-113.

² Shen Zhihua, ed., *Zhongsu guanxi shigang* (L'histoire des relations sino-soviétiques), Pékin : Xinhua chubanshe (Édition de la Chine nouvelle), 2007, p.94.

³ « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong : la situation chinoise et l'histoire du parti communiste chinois », 30 janvier 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.1-6.

⁴ Shi Zhe, *Zai lishi juren shenbian - Shizhe huiyilu* (Près du géant historique - Les mémoires de Shi Zhe), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1995, p.379.

⁵ « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong : les politiques générales actuelle du P.C.C. », 31 janvier 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.7-16.

⁶ « Entretien entre Mikoyan et Zhou Enlai : les politiques étrangères du P.C.C., 1^{er} février 1949 », in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.17-24.

sentiments prosoviétiques.¹

On peut penser que, lors de la visite de Mikoyan, Mao Zedong était déjà décidé à former une alliance avec l'Union Soviétique, malgré l'attitude passive de Staline. Il crut que les pays impérialistes, surtout les États-Unis, soutenaient toujours Chiang Kaïshek et s'opposaient à la révolution chinoise. Si la Chine marchait sur la voie socialiste, elle ne dépendrait que de l'Union Soviétique. Heureusement, grâce à la victoire de la révolution chinoise, Staline changea d'attitude sur le P.C.C. Et son représentant, Mikoyan, offrit l'appui soviétique au nouveau régime tout en affirmant que l'Union Soviétique aiderait le gouvernement chinois à construire un nouveau pays, surtout dans les domaines économiques et financiers.²

Après l'obtention de la garantie soviétique sur l'assistance à la Chine nouvelle, Mao Zedong déclara dans la deuxième session du P.C.C. du septième congrès national en mars : « Quant à la question de la reconnaissance de la Chine par les pays impérialistes, nous ne devons pas nous presser de la régler maintenant. Il n'est pas même nécessaire de la régler avant une assez longue période après la libération du pays. Nous sommes disposés à établir des relations diplomatiques avec tous les pays selon le principe d'égalité, mais les pays impérialistes qui sont toujours hostiles au peuple chinois ne nous traiteront pas d'égal à égal dans un bref délai. Tant que les pays impérialistes n'auront pas abandonné leur attitude hostile, nous ne leur accorderons pas de statut légal en Chine. »³

Dans les faits pourtant, les dirigeants du P.C.C. ne refusèrent pas le rameau d'olivier tendu par les puissances occidentales.

À l'époque, l'ambassadeur américain en Chine, John Leighton Stuart,⁴ exprima son amitié au nouveau régime. Quand le gouvernement nationaliste se déplaça à Canton, il resta à Nankin pour rencontrer les dirigeants du P.C.C. Huang Hua, l'un des vieux étudiants de l'Université Yenching, qui avait été un cadre communiste responsable des affaires étrangères à Nankin, eut des contacts avec Stuart. Et Stuart lui demanda de se rendre à Pékin pour rencontrer Zhou Enlai.⁵ Le comité central du

¹ « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong : problèmes des relations ethniques et des relations étrangères », 4 février 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.54-62.

² « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong, les politiques générales actuelles du P.C.C. », 31 janvier 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.7-16 ; « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong : problèmes sur les relations ethniques et les relations étrangères », 4 février 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.54-62.

³ Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991, pp.1434-1435.

⁴ John Leighton Stuart, né à Hangzhou, fut le premier président de Yenching University, une université à Pékin fondée par les quatre écoles missionnaires américaines et anglaises en 1919. Il devint l'ambassadeur américain en Chine le 11 juillet 1946.

⁵ *Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China*, Vol.VIII, Washington: United States

parti communiste ne bloqua pas cette requête. Il invita Stuart à Pékin sous prétexte de participer à l'anniversaire de l'Université Yenching.

Le Secrétaire d'Etat américain, Dean Acheson, donna à Stuart ses instructions sur le problème de la reconnaissance. Les Etats-Unis posaient trois conditions préalables : «a. Le contrôle de facto du territoire et des machines administratives d'Etat, y compris du maintien de l'ordre public ; b. Le gouvernement a la capacité et la volonté de s'acquitter de ses obligations internationales ; c. Le gouvernement au pouvoir doit gagner l'approbation générale du peuple. » Si ces conditions étaient réalisées, le gouvernement américain considérait la reconnaissance de facto du régime communiste.¹ En d'autres termes, le gouvernement américain continuait à reconnaître de jure le régime du Kuomintang mais envisageait de reconnaître de facto le régime communiste, dans la une logique d'intérêts réciproques.

Suivant ces instructions, Stuart voulut discuter de la reconnaissance de la Chine nouvelle avec les dirigeants du P.C.C.² Il envoya un télégramme au Département d'Etat pour l'informer que le P.C.C. autorisait Stuart à visiter Pékin.³ Mais Acheson déclina la proposition de Stuart : «Ne visitez Pékin en aucun cas » Et il le rappela.⁴

En ce moment-là en fait, les dirigeants chinois, surtout Zhou Enlai, ne trouvèrent pas des désavantages de la permission de Stuart à visiter Pékin à titre individuel. Le régime communiste chinois ne prit pas la position d'initiative sur l'établissement des relations entre le parti communiste chinois et le gouvernement américain. Mais il ne rejeta pas les bonnes intentions de Stuart. Mao Zedong demanda à Huang Hua de s'enquérir des intentions véritables du gouvernement américain par les contacts avec Stuart. Cependant, les Chinois connurent tout de suite que le gouvernement américain ne voulait pas reconnaître le régime du P.C.C., et tous les efforts de Stuart sur le développement des relations sino-américaines étaient en provenance de sa propre bonne intention.⁵

Ensuite, Mao Zedong abandonna complètement l'idée de développer des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Lors que Liu Shaoqi partit pour Moscou

Government Printing Office, pp.173-177.

¹ *Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China*, Vol.IX, Washington: United States Government Printing Office, pp.22-23.

² *Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China*, Vol.VIII, Washington: United States Government Printing Office, pp.687-691.

³ *Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China*, Vol.VIII, Washington: United States Government Printing Office, pp.766-767.

⁴ *Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China*, Vol.VIII, Washington: United States Government Printing Office, pp.768-769.

⁵ Niu Jun, *Lengzhan yu xingzhongguo waijiao de yuanyi, 1949-1955* (La guerre froide et l'origine de la diplomatie de la Chine nouvelle, 1949-1955), Pékin : Shehui kexue chubanshe (Édition des sciences sociales), 2013, p.217.

le 30 juin 1949, Mao Zedong écrivit un article célèbre « De la dictature démocratique Populaire ». Il énonçait clairement le principe diplomatique de « pencher d'un seul côté » : s'aligner dans le camp soviétique : « L'expérience de quarante années de Sun Yat Sen et l'expérience de vingt-huit années du Parti Communiste nous ont donné la ferme conviction que pour remporter et consolider la victoire, nous devons nous ranger d'un côté. L'expérience de quarante années et l'expérience de vingt-huit années montrent que le peuple chinois ne peut que se ranger ou du côté de l'impérialisme, ou du côté du socialisme. Il est impossible d'être entre les deux ; il n'y a pas de troisième voie. » « Au point de vue international, nous appartenons au front antiimpérialiste, dirigé par l'Union soviétique et nous devons mettre nos espérances dans une aide véritablement amicale de ce front et non dans celle du front impérialiste. »¹

A ce moment-là, Mao Zedong établit les nouveaux principes de la diplomatie chinoise : dépouiller les anciennes influences des puissances étrangères occidentales, surtout les Etats-Unis dans tous les domaines - la politique, l'économie et la culture, etc. ; établir un nouveau statut dans le monde et appartenir au camp socialiste. Ces principes renforcèrent le pouvoir politique du P.C.C. Aux yeux des communistes chinois, le Kuomintang de Chiang Ka ïchek et son patron américain ne se résignaient pas à la défaite en Chine continentale et n'abandonnaient pas leurs activités subversives contre le régime du P.C.C.² Dans la réunion pour la préparation de la Conférence consultative politique du peuple chinois le 15 juin, Mao Zedong déclara : « Je pense qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des gens : Les impérialistes et leurs laquais, les réactionnaires chinois, ne se résignent pas à la défaite en Chine. Ils continuent à agir en collusion contre le peuple chinois. »³ Mais face aux nombreux intellectuels chinois influencés par les Etats-Unis ou les autres pays capitalistes, il fallait reconstruire une idéologie communiste pour conforter la légitimité du régime communiste. Dans l'entretien avec Mikoyan, Mao Zedong affirma : « Les capitaux étrangers corrompent systématiquement les intellectuels chinois. Un grand nombre d'intellectuels chinois acceptent l'enseignement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne,

¹ Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991, pp.1473, 1475.

² Zhou Enlai dit : « Quand notre armée occupe Shenyang, les consuls étrangers (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) affirment qu'ils veulent rester à Shenyang pour établir des relations sincères avec nous. Mais nous comprenons qu'ils veulent rester pour continuer à s'engager dans l'espionnage contre l'Union Soviétique et nous. » in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.17-24.

³ Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991, p.1465.

en Allemagne et au Japon, et ils diffusent accidentellement les pensées étrangères en Chine. Bien que beaucoup d'intellectuels adhèrent au parti communiste chinois, leur pensée n'est pas encore communiste »¹ Ainsi, il était naturel et logique pour le nouveau régime de choisir le camp soviétique. Il avait non seulement besoin de son aide pour construire la société socialiste, mais aussi pour offrir un modèle dans l'enseignement populaire.

Après la victoire de la révolution chinoise, en vertu de l'internationalisme prolétarien, le parti communiste chinois devait aider les autres partis communistes à déclencher une révolution, notamment en Asie.

Pendant la visite de Mikoyan en Chine, Mao Zedong suggéra d'établir un Kominform asiatique pour renforcer la coopération et l'union entre les partis communistes asiatiques. Mikoyan encouragea le P.C.C. à «fonder le Bureau d'information des partis communistes en Asie de l'Est qui est dirigé par le parti communiste chinois. »²

Lors du banquet d'accueil pour Liu Shaoqi, Staline proposa une division du travail dans le mouvement communiste internationaliste entre la Chine et l'Union Soviétique. « J'espère que la Chine assume la responsabilité de l'aide aux révolutions nationalistes ou démocratiques dans les pays coloniaux, semi-coloniaux, et dépendants. Parce que la révolution chinoise et les expériences chinoises exercent une influence grande sur ces pays », déclara-t-il.³

Dans ce cadre, le P.C.C. voulut prendre ses responsabilités dans la révolution asiatique. La Fédération Syndicale Mondiale et la Fédération Démocratique Internationale des Femmes décidèrent d'organiser des réunions de délégués asiatiques à Pékin, ce qui montrait l'affirmation de la responsabilité de la Chine nouvelle dans le mouvement socialiste en Asie.

Peu après la fondation de la République populaire de Chine, en novembre 1949, la Conférence des délégués syndicaux asiatiques et australiens se déroula à Pékin. Liu Shaoqi déclara dans son discours d'ouverture : «La voie où le peuple chinois vainc les impérialistes et leur laquais et établit la République populaire de Chine, est aussi la voie où les peuples des pays coloniaux et semi-coloniaux doivent marcher pour la libération nationale et la démocratie populaire. »⁴ Un autre discours de Liu Shaoqi

¹ « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong », 5 février 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.64-73.

² « Entretien entre Mikoyan et Mao Zedong », 3 février 1949, in АПРФ, ф.39, оп.1, д.39, л.47-53.

³ Shi Zhe, *Zai lishi juren shenbian - Shizhe huiyilu* (Près du géant historique - Les mémoires de Shi Zhe), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1995, p.412.

⁴ Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome

indiqua plus clairement la responsabilité de la Chine nouvelle dans le mouvement communiste et ouvrier international : «La classe ouvrière chinoise doit assumer une tâche importante pour aider les classes ouvrières et les masses laborieuses des pays capitalistes dans le monde, surtout les pays coloniaux et semi-coloniaux en Asie et en Australie. La classe ouvrière chinoise, qui a déjà obtenu la victoire de la révolution, ne peut pas et ne doit pas se soustraire à cette responsabilité internationale. Nous devons offrir les assistances morales et matérielles aux classes ouvrières et aux masses laborieuses dans les pays contrôlés par les capitalistes et impérialistes. C'est une responsabilité très honorable. »¹

Suivant ces principes, le parti communiste chinois s'acquitta de son devoir internationaliste. D'abord, il soutint la lutte du Vietminh pour la libération nationale. De fait, Mao Zedong avait déjà mentionné en décembre 1947 que le parti chinois se préparait à soutenir la lutte conduite par Ho Chi Minh contre les colonialistes français.²

En octobre 1949, Ho Chi Minh envoya deux délégués à Pékin pour demander au Comité central du P.C.C. de fournir armes, munitions, produits pharmaceutiques et assistance économique. Le parti chinois entreprit d'étudier ces demandes aussitôt. Par ailleurs, certains soldats et généraux battus du Kuomintang fuirent au Vietnam. Le P.C.C. aperçut la nécessité de coopérer avec le Vietminh contre les débris de l'armée du Kuomintang pour défendre la sécurité des frontières du Sud de la Chine.

Le Comité central du P.C.C. approuva les assistances militaires et économiques au Vietminh et y envoya un cadre, Luo Guibo pour établir la liaison. Le Bureau politique du P.C.C. jugeait qu'« avant la reconnaissance de la Chine par la France, l'établissement de la relation diplomatique entre nous et le Vietnam de Ho Chi Minh fera plus de bien que de mal. »³

Selon la proposition chinoise, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Viêt Nam envoya une note diplomatique à Zhou Enlai le 15 janvier 1950 affirmant que « le gouvernement de la République démocratique du Viêt Nam reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine dirigé par le président

1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, pp.163-165.

¹ Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.177.

² « Discours de Mao Zedong à la réunion du Comité central », décembre 1947, cité in Niu Jun, *Lengzhan yu xingzhongguo waijiao de yuanki, 1949-1955* (La guerre froide et l'origine de la diplomatie de la Chine nouvelle, 1949-1955), Pékin : Shehui kexue chubanshe (Édition des sciences sociales), 2013, p.224.

³ Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.227.

Mao Zedong. Pour renforcer l'amitié et la coopération sino-vietnamienne, le gouvernement de la République démocratique du Viêt Nam décide d'établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de la République populaire de Chine, et d'échanger des ambassadeurs. »¹

A ce moment-là, Mao Zedong se rendit à Moscou pour discuter du traité d'alliance avec Staline. Il se soucia du problème de l'aide au Vietnam. Dans son télégramme du 17 janvier, à part la permission d'établir la relation avec le Vietnam, Mao Zedong proposa que la Chine aide le Vietnam à accepter la reconnaissance par les autres pays socialistes pour renforcer le soutien à la révolution vietnamienne.² Quand il fut au courant de la visite de Ho Chi Minh à Pékin, Mao Zedong l'invita à venir à Moscou.

Après son arrivée, Ho Chi Minh rencontra Mao Zedong et Staline. Ce dernier déclara : « Le parti communiste soviétique et le peuple soviétique doivent vous aider à résister à la France. Mais nous avons discuté avec les camarades chinois. Aider le Vietnam contre la France revient à la Chine. » « La Chine est proche du Vietnam. Et les camarades chinois connaissent mieux le Vietnam que nous. Les expériences chinoises offrent un meilleur exemple pour la lutte vietnamienne. »³ Staline attribuait donc la tâche d'assister le Vietnam à la Chine.

Liu Shaoqi rédigea ensuite les instructions internes du parti : « Après la victoire de la révolution chinoise, nous devons utiliser tous les moyens pour aider les partis communistes et les peuples dans les nations opprimées en Asie à gagner leur libération. Cette responsabilité internationale est impérieuse pour le parti communiste chinois et le peuple chinois. C'est aussi l'une des plus importants moyens pour nous de consolider la victoire de la révolution chinoise dans le monde. » « Il est impératif de réserver le meilleur accueil et les aides fraternelles aux partis communistes et groupes révolutionnaires de tous les pays. Et il faut les encourager, écouter modestement leurs opinions, leur présenter les expériences de la révolution chinoise en détail, répondre soigneusement à leurs questions, ne montrer ni indifférents, ni arrogants. »⁴ Ces instructions suggèrent que Comité central du P.C.C. définissait

¹ Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.243.

² Mao Zedong, *Jianguo yilai Maozedong wengao* (Les documents de Mao Zedong après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1987, p.238.

³ *Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shilu* (Les faits historiques de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin : Zhonggong dangshi chubanshe (Éditions de l'histoire du parti communiste chinois), 2002, p.24.

⁴ Liu Shaoqi, *Liushaoqi nianpu, 1898-1969* (La Chronique de Liu Shaoqi, 1898-1969), vol. 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1996, p. 245.

formellement son rôle et ses obligations dans le mouvement communiste international.

Ces nouveaux principes diplomatiques soumis l'Internationalisme prolétarien signifiaient que les relations entre la Chine et les pays occidentaux, surtout la France, se trouvaient dans une situation embarrassante. Aux yeux du P.C.C., la France était un pays impérialiste, un partisan de la politique américaines; ¹ de plus, elle menait une guerre coloniale en Indochine que la Chine nouvelle honnissait. Pékin se montrait peu empressé à développer une nouvelle relation avec Paris. Mais quelle politique le gouvernement français adopta-t-il envers la Chine nouvelle ?

Section 2 Le gouvernement français face à la Chine nouvelle

Au début de 1949, le gouvernement français commença à réfléchir sur la situation chinoise. Le problème essentiel établit de savoir si les troupes communistes, franchissant le Yang-Tsé arriveraient directement à la frontière sud de la Chine. La guerre d'Indochine durait depuis plus de deux ans. Bien que le Vietminh se soit trouvé dans une situation défavorable en raison du manque d'armes, de nourriture et de médicaments, il continuait à résister à l'armée française. De plus, le gouvernement français affrontait des condamnations morales : outre le mouvement contre la guerre que conduisait le parti communiste français en métropole, bien des pays asiatiques, comme l'Inde et la Birmanie, s'opposaient à ce conflit. Même les Etats-Unis réprouvaient les politiques coloniales françaises et demandaient à son gouvernement d'accorder l'indépendance au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

Dans ce contexte, l'évolution de la Chine continentale, une région limitrophe de la péninsule indochinoise, représentait une sévère épreuve pour le gouvernement français. Si le parti communiste chinois gagnait la guerre civile, les communistes vietnamiens seraient stimulés par la révolution chinoise. Et il était probable que Pékin soutienne alors le Vietminh – une menace sérieuse pour le corps expéditionnaire français.

Dans une note du 11 janvier, la Direction d'Asie-Océanie mentionna que « les provinces méridionales de la Chine, comme Kouang-Si, Kouang-Toung, Szetchouen et Yunnan, qui sont limitrophes de l'Indochine, sont importantes pour la sécurité et l'économie de l'Indochine ». Si les quatre provinces étaient contrôlé par les

¹ Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin, Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991, p.1374.

communistes chinois, le danger serait grand pour l'Indochine. Mais les diplomates français nourrissaient encore bien des illusions. Ils ne pensaient pas que le parti communiste chinois puisse facilement contrôler le Sud de la Chine : « du seul point de vue économique, le maintien, aux abords de l'Indochine, d'une sorte de glacis aussi peu perméable que possible aux influences communistes, il importe, semble-t-il, d'examiner avec soin le parti que nous pourrions tirer du vieux séparatisme toujours vivace dans cette partie de la Chine. » De plus, les gouvernements étrangers pouvaient utiliser l'arme économique pour faire pression sur les autorités communistes : « les nouvelles autorités communistes, pendant quelque temps au moins, ménageront les intérêts étrangers parce qu'elles auront besoin, pour tenter de résoudre les immenses problèmes qui se posent en Chine, de l'appui économique des grandes puissances, il n'y a pas à craindre que les initiatives suggérées ci-dessus doivent, au moins dans un avenir proche, amener les communistes à prendre, à titre de représailles, des mesures funestes à nos intérêts. »¹ Cette estimation était plus optimiste que les vues anglaises. Dans un mémorandum du gouvernement britannique au Quai d'Orsay, les Anglais prévinrent que l'extension du régime communiste à toute la Chine était inévitable. Mais les Français se demandèrent si « le pessimisme des Anglais à l'égard de la situation chinoise est entièrement justifié » Cependant, vu les intérêts et l'influence de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient, la France dut coopérer avec la Grande-Bretagne sur le problème chinois pour maintenir leurs intérêts communs en Chine : « s'inspirant de la coopération européenne, [il faudrait] créer une sorte d'organisme où seraient représentés divers pays européens et qui serait chargé, non seulement de développer le commerce entre la Chine et ces divers pays, mais aussi d'intervenir auprès des autorités chinoises chaque fois que des intérêts communs se trouveraient en cause. »²

La Direction d'Asie-Océanie résuma ses idées dans un aide-mémoire adressé à la Grande-Bretagne. Certes, le Quai d'Orsay s'inquiétait : Mao Zedong et ses collègues « ne doit nous laisser d'illusion ni sur l'intimité actuelle de leurs rapports avec Moscou ni sur leur volonté d'établir un régime du type totalitaire qui élimine progressivement les conceptions occidentales de la propriété et de la libre entreprise. » Et d'ajouter : « Les conséquences de l'établissement en Chine d'un gouvernement à direction communiste seront également extrêmement sérieuses dans

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Note : Répercussions de la victoire des communistes chinois sur nos intérêts en Extrême-Orient, 11 janvier 1949, pp.1-3.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Note : Répercussions de la victoire des communistes chinois sur nos intérêts en Extrême-Orient, 11 janvier 1949, pp.4-6.

les pays voisins. Le triomphe du communisme – même sous une forme adouci – dans un pays de première importance et bénéficiant en Asie du prestige traditionnel de la Chine aura une immense résonance du Japon aux Indes. » Ainsi, la victoire du parti communiste chinois exercerait une influence sur l'Indochine, qui « a une frontière commune de 1800 kilomètres avec la Chine, frontière aisément perméable en raison de sa longueur même et du relief du terrain. »¹

Le Quai d'Orsay proposa deux options optimistes. D'une part, il devait utiliser les moyens économiques pour séduire le régime communiste. « Ce pays qui sera relativement pacifié et offrira des conditions favorables à une reprise de la vie économique, le gouvernement communiste sera confronté aux mêmes problèmes de ravitaillement général et d'équipement industriel que le gouvernement Kuomintang n'a su résoudre. Pour y faire face et justifier son programme de relèvement de la Chine, le gouvernement communiste sera amené à faire appel à des concours extérieurs, tout d'abord sous forme d'importation de produits alimentaires et de matières premières de base, puis sous forme d'aide technique et sans doute aussi financière. Il ne semble pas que, dans les circonstances actuelles, l'U.R.S.S. puisse lui être d'un grand secours. Seule l'Asie du Sud-Est peut fournir le riz nécessaire et les puissances occidentales les produits d'équipement et les capitaux. » Et il tenta de poursuivre : le gouvernement communiste « sera assez réaliste pour admettre et même rechercher les arrangements nécessaires à la reconstruction du pays et au ravitaillement alimentaire de la population. Il y a là des possibilités de compromis et de transaction. Pour en tirer tout le parti possible, le Ministère des Affaires Étrangères serait favorable à toute initiative d'échanges de renseignements et de collaboration entre entreprises privées sur le plan local. De même il serait d'accord sur l'opportunité de prendre en commun, si le besoin s'en faisait sentir, certaines mesures de rétorsion économique. »

Le Quai d'Orsay pensait d'autre part que les provinces méridionales chinoises constituaient une vaste zone neutre. Si une résistance militaire organisée ne pouvait pas durer contre la poussée communiste en provenance du Nord, le contrôle direct des autorités communistes sur les provinces du sud serait difficile en raison du particularisme des populations locales que n'avaient jamais complètement fait disparaître les régimes antérieurs.²

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Aide-Mémoire du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade de la Grande-Bretagne à Paris, 2 février 1949, p.7.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Aide-Mémoire du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade de la Grande-Bretagne à Paris, 2 février 1949, pp.10-11.

Pour défendre les intérêts des puissances occidentales, le Quai d'Orsay accepta l'idée britannique de coopérer avec les pays du Commonwealth, les Pays-Bas, la Birmanie et le Siam afin de définir une attitude commune des Etats intéressés sur les problèmes du Sud-Est asiatique. Il estima aussi que «la protection de l'ordre dans l'Asie méridionale contre les menées subversives externes ou internes serait puissamment renforcée si des contacts étaient établis à ce sujet par les puissances intéressées avec les Etats-Unis d'Amérique. » Il croyait que les Etats-Unis avaient de multiples raisons pour éviter de voir passer ces territoires sous l'allégeance idéologique, sinon politique, d'une Chine communiste. Si les Etats-Unis participaient « à la coopération franco-britannique dans l'Asie du Sud-Est, [cela] constituerait certainement un élément psychologique de première importance. »¹

Cet aide-mémoire dévoile les trois éléments que le Quai d'Orsay prenait en compte à l'égard du triomphe communiste chinois : la protection des intérêts français en Chine grâce aux contacts avec le nouveau régime et l'arme économique ; la défense de l'Indochine pour éviter l'infiltration des forces communistes chinoises ; la coopération avec la Grande-Bretagne et l'obtention du soutien des Etats-Unis en Extrême-Orient.

Le Quai d'Orsay ordonna à Jacques Meyrier, l'ambassadeur français en Chine, de «rester sur place » et de ne pas suivre le Kuomintang à Canton : «Quel que soit le régime qui s'installe en Chine, notre évident intérêt nous demande de tenter à tout prix de rester sur place, de sauver les positions acquises, et de composer, dans toute la mesure de nos moyens, avec un gouvernement qui risque cependant de nous devenir rapidement hostile. »² Le gouvernement français essayait ainsi de nouer contact avec les nouveaux dirigeants chinois pour maintenir les intérêts français et la position de ses représentants diplomatiques en Chine.

L'espoir de voir maintenue une zone neutre au Sud de la Chine fut cependant déçu. En avril, les troupes communistes chinois traversèrent le Yangtze et prirent rapidement les villes de l'Est de la Chine. Le 27 mai, Shanghai, le centre économique du pays, fut libéré par les forces communistes, les faibles troupes du Kuomintang n'opposant qu'une faible résistance. Face à l'urgence de la situation, Jacques Meyrier s'inquiéta : «Ce ne serait plus par mois mais par semaines qu'il faudrait compter dans le temps qui nous sépare du moment où les troupes communistes arrivent aux confins

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Aide-Mémoire du ministère des Affaires étrangères à l'ambassade de la Grande-Bretagne à Paris, 2 février 1949, p.9.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note de la direction d'Asie-Océanie, 8 janvier 1949.

de l'Indochine. »¹

Au moment où la domination du parti communiste chinois sur la Chine continentale semblait inévitable, le Quai d'Orsay réfléchit au problème de la reconnaissance du nouveau régime. Les représentants diplomatiques français en Extrême-Orient se divisaient : d'une part, J. Meyrier et ses collègues en poste en Chine soutenaient la reconnaissance immédiate du régime communiste ; d'autre part, Paul Pignon, Haut-Commissaire en Indochine, estimait qu'il ne fallait pas céder à la précipitation.

Dans une note du 21 mai, la Direction d'Asie-Océanie compara ces deux attitudes : «J. Meyrier considère qu'une reconnaissance rapide du futur gouvernement communiste offre le meilleur moyen de parer au danger que le déferlement de la vague communiste fait courir à l'Indochine. Sur ce point, l'opinion de M. Meyrier paraît bonne. La Chine communiste exigera une reconnaissance complète. Elle n'acceptera pas un statut d'infériorité même pour un temps. Elle pourra, en outre, imposer une rupture de toutes relations avec le gouvernement Kuomintang. » Mais le Haut-Commissaire en Indochine défendait une thèse différente : «Il considère qu'une reconnaissance trop hâtive mettrait d'une part à la disposition du gouvernement communiste chinois les moyens d'action en Indochine qui ont été accordés à la Chine nationaliste par les traités de 1946, et d'autre part, serait interprétée comme une preuve de faiblesse de notre part par l'ensemble de l'opinion vietnamienne. M. Pignon conseille donc "la plus grande circonspection dans les pourparlers qui pourraient être menés à ce sujet avec les gouvernements américain et britannique". »²

Le Directeur d'Asie était enclin à partager les vues de M. Pignon. «Il semble donc que rien ne milite en faveur d'une reconnaissance hâtive par la France du futur gouvernement chinois. Tout en admettant qu'il n'a jamais été politique de refuser de reconnaître ce qui est, nous n'avons intérêt à essayer d'aller vite dans cette affaire. Une politique commune des puissances occidentales, basée sur ces idées, doit être recherchée. Cette solidarité maintenue entre la reconnaissance française et celle des autres grandes puissances occidentales est en définitive la solution présentant pour nous le plus de garantie en face du danger qui menace l'Indochine. »³

Le Ministre des Affaires Etrangères, Robert Schuman, pensa qu'il devait cerner

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Télégramme de l'ambassade de France en Chine à Paris, 9 mai 1949.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note de la direction d'Asie-Océanie : De la reconnaissance du futur gouvernement communiste chinois, 21 mai 1949, pp.6-7.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note de la direction d'Asie-Océanie : De la reconnaissance du futur gouvernement communiste chinois, 21 mai 1949, pp.7-8.

la position du parti communiste chinois sur ce problème. Lors du Conseil des Ministres du 10 juin, il suggéra de contacter le régime de Mao Zedong. Quoique les délégués du gouvernement du P.C.C. ait refusé d'entrer en rapport avec les agents diplomatiques français, Schuman chargea «certaines personnalités françaises d'essayer de prendre des contacts. » Il nota aussi que «les Américains semblent désarmés devant les succès communistes et les Anglais s'orientent vers une reconnaissance du nouveau gouvernement. »¹

En conclusion, l'opinion générale du Quai d'Orsay fut à adopter une attitude d'attente et de réserve sur la question. Il fallait attendre le développement de la conjoncture et connaître les intentions véritables de Mao Zedong. D'ailleurs, il était nécessaire pour le gouvernement français de garder la même attitude avec ses alliés, surtout les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La Direction d'Asie-Océanie envoya un télégramme à Meyrier le 7 juillet : une reconnaissance hâtive du régime communiste endommagerait les intérêts français en Indochine et le gouvernement de Bao Dai.²

A l'époque, les autorités nouvelles renforcèrent la sécurité des villes libérées. Elles eurent peu de contact avec les consuls des pays occidentaux, et ne les mirent pas dans l'embarras. A Shenyang, le consulat français pouvait continuer à envoyer les télégrammes et les courriers, sortir et entrer dans le centre de la ville.³ Bien que la sécurité et la liberté personnelle des diplomates aient été lésées, les autorités communistes refusèrent de reconnaître leurs statuts diplomatiques, les considérant seulement les comme résidents étrangers.⁴

Face à cette attitude, les diplomates français étaient plein d'inquiétude. Ils espéraient que le gouvernement français ferait les premiers pas pour reconnaître le nouveau régime afin de rétablir la relation sino-française et défendre les intérêts français en Chine. Deux mois après la libération de Shanghai, la situation se détériora. Les sociétés, écoles, institutions français à Shanghai firent faillite. Même les diplomates et les émigrants français étaient en danger. Au vu de cette situation, le Quai d'Orsay demanda à Meyrier et au consul à Canton de quitter la Chine.⁵ , Meyrier était d'accord mais il demanda encore une fois au gouvernement français de reconnaître le nouveau régime le plus vite possible. Dans son télégramme du 4 août, il

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 10 juin 1949, pp.5-6.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Le Ministre des Affaires Etrangères à AmbaFrance Nankin, Reconnaissance du gouvernement chinois, 7 juillet 1949, p.14.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/24, Télégramme de Paris à Londres et à Washington, 12 août 1949, p.24.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/24, Télégramme de Nankin à Paris, 28 août 1949, p.93.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Le Ministre des Affaires Etrangères à AmbaFrance à Nankin : Départ éventuel de M. Meyrier, 6 août 1949, p.41.

souligna son point de vue pour sauvegarder les intérêts français : « le seul moyen que nous puissions avoir de mettre un frein à l'agressivité communiste est d'accueillir au plus tôt les dirigeants de la Chine – en reconnaissant leur Gouvernement – dans la société internationale des nations civilisées. » Meyrier trouvait que « nos colonies, nos œuvres et nos entreprises en Chine seraient privées de la garantie de sécurité que représentent pour elles nos consulats et l'Ambassade. » Si la reconnaissance n'était pas réalisée, les consulats et l'Ambassade seraient fermés. « Nos compatriotes perdent courage et s'orientent vers l'abandon », ces populations « ne seraient plus soutenues de l'appui moral que nos représentants leur ont jusqu'ici prodigué. »¹ Le 7 août, Meyrier envoya un autre télégramme au Ministère des Affaires Etrangères. Il souligna que les ambassadeurs des puissances du pacte de Bruxelles « sont d'accord avec M. Meyrier pour estimer qu'il conviendrait que les puissances contractantes occidentales se concertent dès maintenant pour déterminer leur attitude à cet égard, attitude qu'ils souhaitent aussi réaliste que possible, c'est-à-dire favorable à l'établissement de jure ou de facto de relations diplomatiques avec le gouvernement de Mao Tsé Toung. »² Le consul français à Shanghai, Jean Royère, montra que les sécurités des personnes et des biens étrangers étaient menacées par les sentiments anti-impérialistes du régime communiste. Il approuva l'opinion de Meyrier : « Reconnaître Mao Tsé Toung, c'est avec l'espoir de sauver ce qui peut être sauvé, se donner des chances de tempérer son régime. Lorsque l'armée de la libération aura conquis tout le pays, ce sera une nécessité mais alors tout aura été perdu. »³

Le directeur d'Asie-Océanie défendait pourtant un point de vue différent. « On ne saurait mettre en balance les intérêts commerciaux et culturels qu'elle possède en Chine, avec les intérêts qu'elle possède en Indochine. Ces derniers peuvent encore être défendus, tandis que les premiers sont d'ores et déjà condamnés et subiront, tôt ou tard, le sort des intérêts que nous possédions en Roumanie ou en Pologne. » Il trouva que la reconnaissance du gouvernement de Mao Zedong n'influerait pas sur la défense des intérêts français en Chine. Il exprima son accord avec M. Pignon : « Dans ces conditions, c'est à la thèse du Haut-Commissariat qu'il convient de se relier : reconnaissance, certes, mais non précipitée. Cette solution a l'avantage, par ailleurs, d'aligner notre politique sur celle des Etats-Unis. »⁴ Il proposa donc au Ministre des

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Télégramme de l'Ambassadeur à Changhai, 4 août 1949, pp.15-16.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Télégramme de Nankin à Paris, 7 août 1949, p.18.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Télégramme de Fransulat Shanghai à Paris, 12 août 1949, pp.24-26.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le ministre : Position française à l'égard de la reconnaissance du futur gouvernement communiste chinois, 3 septembre 1949, p.31.

Affaires Etrangères la solution suivante: «Etant admis que le Gouvernement français doit fixer sa politique chinoise en fonction de l'Indochine, il n'y a aucune raison d'abandonner aujourd'hui le principe de la politique d'attente et de réserve précédemment préconisée de ce point de vue. Aucun élément nouveau n'est en effet intervenu depuis l'analyse de la situation faite en Mai dernier. »¹

Le 1er octobre 1949, au moment de la fondation de la République Populaire de Chine, Mao Zedong, dans un discours, mentionna que «le gouvernement de la République Populaire de Chine est le seul gouvernement légitime qui représente le peuple entier de la République populaire de Chine. Le gouvernement de la Chine nouvelle est disposé à nouer des relations diplomatiques avec tous les pays étrangers qui respectent les principes de l'égalité, de l'avantage réciproque, et de respect mutuel du territoire et de la souveraineté »² Le texte de cette déclaration ainsi qu'une lettre de Zhou Enlai furent envoyés à tous les représentants étrangers à Pékin. «L'établissement des relations diplomatiques normales de la République populaire de Chine avec tous les pays du monde est nécessaire. »³ affirmait-elle.

Les représentants français qui restaient en Chine tentèrent encore une fois de persuader le gouvernement de reconnaître la Chine nouvelle. Attaché militaire français à Nankin, Jacques Guillermez, envoya un télégramme à Paris. L'établissement de la Chine nouvelle amènerait les dangers à la frontière sino-indochinoise et de fortes chances pour que le Tonkin devienne vite une zone de friction internationale affirmait-il. «Dans cette hypothèse il semble que notre politique de base doive consister à gagner du temps pour présenter enfin et dès que possible aux intrigues chinoises le spectacle d'une Indochine pacifiée et effectivement contrôlée sur ses frontières par un gouvernement Viet-Nam reconnu dans la souveraineté intérieure et extérieure et si possible admis à l'O.N.U. » «Au prix d'une reconnaissance diplomatique convenablement négociée, nous devrons une barrière juridique dont l'efficacité sans être garantie absolument, a au moins quelques chances de donner à l'action chinoise un caractère plus ralenti, plus limité, plus clandestin et par là plus contrôlable, et peut-être de permettre le règlement négocié d'incidents

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le ministre : Prochaine apparition d'un Gouvernement central chinois communiste. Problème de sa reconnaissance, 10 août 1949, p.22.

² *Zhonghua renmin gongheguo duiwai guanxi wenjianji* (Recueil des documents des relations extérieures de la République Populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957, p.4.

³ *Zhonghua renmin gongheguo duiwai guanxi wenjianji* (Recueil des documents des relations extérieures de la République Populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957, p.4.

fortuits. »notait-il¹.

Pour les pays occidentaux, le problème de la reconnaissance de la Chine nouvelle devenait de plus en plus urgent, surtout après l'Union Soviétique et les autres pays socialistes l'avaient reconnue. Le Quai d'Orsay procéda donc à une évaluation globale du problème et s'enquit des attitudes de ses alliés : la Grande-Bretagne «paraît décidée à reconnaître assez rapidement le nouveau gouvernement »; les Etats-Unis, «fidèles à leur doctrine plus sévère que la doctrine classique du droit international, exigent, ainsi que l'a déclaré M. Dean Acheson le 10 octobre 1949, que le nouveau gouvernement exerce un contrôle de fait sur l'ensemble du territoire chinois, qu'il soit disposé à remplir ses obligations internationales et, enfin, qu'il recueille l'assentiment des populations. Toutes ces conditions sont en fin de compte affaire d'appréciation. Elles ne donnent aucune indication précise sur l'époque à laquelle Washington entend reconnaître le régime de Mao Tsé Tung. » Les Pays-Bas et la Belgique «s'aligneront sans doute sur la Grande-Bretagne », mais l'Australie «s'est ralliée à la position américaine en aggravant la troisième condition. »²

Pour la France, il fallait réfléchir sur plusieurs points. a. Le gouvernement démocratique populaire de la Chine pouvait-il maintenir la stabilité et s'obliger valablement pour la collectivité? b. Quels étaient les avantages ou les désavantages de la reconnaissance par la France? «la reconnaissance effectuée par le gouvernement français entraînerait-elle 'ipso facto' la reconnaissance par les états associés du Viet-Nam, du Cambodge et du Laos? »³

Sur la première question, les Français pensaient que ce gouvernement pouvait s'assurer le contrôle effectif de la plus grande partie de la Chine. D'ailleurs, il était soutenu par un puissant voisin, l'Union Soviétique, présentant donc d'indéniables signes de stabilité «Dans le cas présent, le gouvernement démocratique populaire chinois installé à Pékin détient bien tous les rouages de l'Etat et exerce le pouvoir sans résistance substantielle à son autorité. Il paraît être en mesure de s'obliger valablement et de faire face, s'il en a la volonté, à toutes les responsabilités internationales qui lui incomberont. »⁴

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Télégramme de l'Attaché militaire Nankin à E.M.D.N. Paris, 12 octobre 1949, pp.76-80.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, pp.43-44.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, p.37.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, p.40.

Pour la deuxième question, la reconnaissance présentait les avantages suivants : au vu des intérêts considérables français en Chine, Paris devait rétablir une relation diplomatique pour maintenir les échanges politiques, économiques et culturels ; pour défendre les intérêts au Nord du Tonkin qui avait une longue frontière commune avec le Sud de la Chine, il était aussi nécessaire que le gouvernement français crée rapidement, avec le nouveau gouvernement chinois, des contacts officiels et amicaux.¹ Cependant, les désavantages étaient plus importants encore. Il semblait difficile de reprendre les négociations avec le nouveau gouvernement chinois au sujet de la liquidation des anciennes concessions en Chine. L'étude du traité était suspendue à cause de l'effondrement du gouvernement nationaliste. Le gouvernement français rappela qu'« à plusieurs reprises des émissions radiophoniques ont proclamé que la nouvelle République rejeterait tous les traités et tous les engagements antérieurs. » Il se demandait si le nouveau gouvernement chinois adopterait l'attitude de l'U.R.S.S. : en dépit de la reconnaissance par la France, les intérêts français ont subi des dommages.² D'ailleurs, il pensait que les trois états associés devaient négocier avec le nouveau gouvernement chinois – quoique sous la surveillance française – sur ces nombreux problèmes extrêmement délicats. Un danger devait être signalé « si le gouvernement rebelle du Viet-minh reconnaît le premier le gouvernement communiste et que celui-ci lui accorde par voie de réciprocité sa propre reconnaissance, les trois états associés se trouveront dans une position très délicate. Cette situation ne manquerait pas de placer le gouvernement français devant un problème d'une extrême gravité et on peut même se demander si, dans ces conditions, il deviendrait possible de maintenir le principe de la reconnaissance du gouvernement démocratique populaire chinois. »³

Au vu de ces considérations, le Quai d'Orsay organisa une discussion sur la reconnaissance de la Chine nouvelle le 1^{er} novembre. Le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre de la France d'Outre-mer, le Haut-Commissaire en Indochine, l'ambassadeur en Chine, et le directeur d'Asie-Océanie y participèrent. Robert Schuman souligna qu'il devait considérer principalement deux aspects pour la reconnaissance de la Chine nouvelle : les intérêts français en Chine et l'influence de la

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, p.40.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, p.41.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois, 29 octobre 1949, pp.42-43.

reconnaissance sur l'Indochine.

J. Meyrier rappela que «Mao Tsé Tung est maintenant maître de la plus grande partie du territoire chinois et que son régime ne rencontre aucune opposition véritable de la part de la population – même des classes possédantes. L'administration communiste présente un véritable idéal du “bien public” qui contraste avec la corruption de l'administration nationaliste. La victoire militaire et la victoire sur le plan social sont indéniablement du côté communiste. Ces victoires paraissent durables. »¹ Le gouvernement de Mao Zedong, en d'autres termes, était assuré de la durée.

En outre, Meyrier expliqua que Pékin n'était pas nécessairement mal disposé à l'égard des pays occidentaux. « Malgré cet alignement aux côtés de Moscou, il ne paraît pas certain que le nouveau gouvernement chinois se montre systématiquement hostile aux puissances occidentales ». Surtout, à l'égard de la France, « on peut dire d'ores et déjà que les communistes ne manifestent aucune animosité à l'égard de la France qui reste pour eux – sur le plan idéologique – le pays de la Grande Révolution. Beaucoup de communistes sont des “retour de France”. Ainsi, au point de vue sentimental, la France se trouve bien placée. »²

Et Meyrier ajouta : « on n'a pas la preuve d'une collusion entre Mao Tsé-tung et Ho Chi-minh. On imagine difficilement une action officielle contre nous en Indochine dans un avenir rapproché. Les communistes vont avoir beaucoup à faire pour réorganiser la Chine et ils ne chercheront pas, sans doute, à faire naître des difficultés internationales où ils seraient impliqués, au moment où ils ont besoin de concentrer toute leur énergie et toutes leurs ressources sur le plan intérieur. D'autre part, on n'a enregistré aucune déclaration officielle contre l'Indochine française. »³ Au total, il pensait que la reconnaissance «est le seul moyen qui nous donnera des possibilités d'action auprès des communistes. Des contacts personnels qui ont une grande importance en Extrême-Orient, pourront s'établir entre nos diplomates et les dirigeants communistes, et ces contacts, mieux encore que les relations officielles, permettront de chercher à peser sur les décisions du gouvernement communiste. »⁴

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.64.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.65.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, mardi 1^{er} novembre 1949, pp.65-66.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.66.

Cependant, Léon Pignon, le Haut-Commissariat en Indochine, n'était pas de cet avis. Il pensait que la reconnaissance du gouvernement communiste chinois nuirait au régime de Bao Dai et que le gouvernement français devait assurer le succès de cette expérience. Si le gouvernement français reconnaissait la Chine nouvelle, «non seulement le gouvernement de Bao Dai, ainsi que celui du Laos et du Cambodge, ne comprendraient pas notre attitude et nous accuseraient de les abandonner, mais encore nous nous trouverions dans l'obligation d'accepter en Indochine des agents officiels communistes chinois, dont l'action ne manquerait pas de susciter parmi la colonie chinoise un climat absolument hostile à notre politique actuelle en Indochine. »¹

Ensuite, M. Pignon assura que «des contacts ont été pris entre Mao Tsé-tung et Ho Chi-minh et – sans pouvoir affirmer qu'il existe entre eux un véritable accord – déclare qu'il a la preuve qu'une coopération s'est établie à la frontière entre le Viet-minh et les communistes chinois. Beaucoup de nos difficultés sont venues de là »²

D'ailleurs, Pignon estima que les trois états d'Indochine ne voulaient pas de cette reconnaissance qui leur donnerait l'impression que les Français avaient capitulé devant le communisme. «Le ralliement des populations s'en trouvera ralenti, le moral des populations ralliées profondément atteint, les dirigeants des états associés ébranlés dans la confiance qu'ils peuvent avoir en nous. »³. Et de poser une grave question : «celle des traités qui ont donné aux Chinois en Indochine un statut exceptionnel au point de vue judiciaire et des avantages matériels considérables, tels que le transit à travers le Tonkin et la création du port franc de Haiphong. Il sera extrêmement difficile de faire admettre par les états associés la reconduction pure et simple de ces traités.»⁴ Il pensait que le gouvernement communiste chinois voulait profiter de cette reconnaissance pour s'infiltrer dans le territoire indochinois et démanteler cette base de défense avancée – la seule qui existait contre le communisme en Asie du Sud-Est.⁵

M. Pignon conclut : «Si la reconnaissance est inéluctable, au moins qu'elle

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance éventuelle du gouvernement communiste chinois. Le pour et le contre, 31 octobre 1949, pp.48-49.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.67.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.71.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.68.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, p.67.

intervienne le plus tard possible (...). « On ne devrait rien faire avant qu'un accord solide soit intervenu entre les grandes puissances pour la défense du Sud-Est asiatique – Indochine comprise. »¹

Après ces discussions, le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman adopta la proposition de Pignon : il devait retarder la reconnaissance le plus possible et essayer de convaincre Washington de faire pression sur Londres pour que le gouvernement britannique ne prenne pas à cet égard de décision précipitée.²

Bien que le Quai d'Orsay ait décidé de retarder la reconnaissance de Pékin, la situation développée à la frontière sino-vietnamienne le fit hésiter.

En novembre, le gouvernement de la Chine nouvelle fut informé par Hong Kong que les troupes de Bai Chongxi³ se retiraient du territoire du Vietnam, et que l'autorité française locale habillait les soldats de Bai Chongxi des uniformes de l'armée de Bao Dai. Une partie du P.C.C. pensait aussi que Song Ziwen était en train de négocier avec le gouvernement français sur une coopération entre la France et le Kuomintang.⁴ Pour ces raisons, Zhou Enlai, le Ministre des Affaires Etrangères de la Chine nouvelle, publia une déclaration : « Maintenant, l'Armée populaire de libération de la République populaire de Chine continue à anéantir le reste du troupe réactionnaire du Kuomintang, libérer les grandes régions du Sud-est et Sud-ouest de la Chine, et approcher la frontière sud-ouest de notre pays. Les réactionnaires du Kuomintang dirigé par Chiang Kaïchek, Li Zongren et Bai Chongxi tournent leur espoir au Vietnam ou aux autres régions limitrophes, et regardent ces régions comme le lieu d'asile de leurs restes de la troupe en déroute et la base de la contre-attaque à la Chine continentale. A cet effet, au nom du gouvernement central populaire de la République populaire de Chine, je déclare au gouvernement de la France et aux gouvernements des pays voisins que l'extermination des forces réactionnaires du Kuomintang est la politique inébranlable de notre gouvernement. Quelle que soit la région où fuient les troupes vaincues du Kuomintang, le gouvernement de la République populaire de Chine a le droit d'intervenir. Et les gouvernements des pays, qui admettent les forces réactionnaires du Kuomintang, doivent assumer la

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, pp.71-72.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Compte-rendu de la séance tenue au Ministère des Affaires Etrangères, 1^{er} novembre 1949, pp.73-74.

³ Bai Chongxi est un dirigeant militaire du Kuomintang à Guangxi.

⁴ Song Ziwen (Soong Tse-ven), beau-frère de Jiang Jieshi, est le ministre des Affaires Etrangères (1942-1945) puis premier ministre (1945-1947) de la République de Chine. « Entretien entre Roshchin et Zhou Enlai : visite de Mao Zedong en Union Soviétique », le 10 novembre 1949, in АВРРФ, ф.07, оп.22, п.96, д.220, л.52-56.

responsabilité de toutes les conséquences. »¹

Cette déclaration ennuya le gouvernement français. Le lendemain, lors du Conseil des Ministres, M. Delbos, le Ministre de l'Éducation nationale demanda à M. Schuman «s'il est exact comme l'indiquent certains journaux du matin que les armées communistes chinoises poursuivront les troupes nationalistes partout où elle se trouveront. » Et le Ministre de la France d'Outre-mer rappela les décisions prises au dernier Conseil pour la défense de la frontière tonkinoise. M. Schuman revint à cette occasion sur la question de la reconnaissance de Mao Zedong. Le Président du Conseil suggéra de suivre attentivement l'évolution de la situation en évitant prendre une décision précipitée.²

Au fur et à mesure du développement de la situation, M. Schuman tendit à reconnaître le gouvernement de la Chine nouvelle à cause du message de Bevin, le Ministre anglais des Affaires Étrangères, qui se proposait reconnaître le gouvernement de Mao Zedong, le 2 janvier 1950. Schuman demanda à Bevin de retarder la reconnaissance jusqu'à la conférence du Commonwealth du 9 janvier qui devait envisager les relations entre Bao Dai et les pays du Commonwealth³. Dans le même temps, il déclara au Conseil des Ministres : «compte tenu tant de notre situation en Extrême Orient que des décisions prises par d'autres pays, nous devons reconnaître le gouvernement communiste chinois. Reste le choix de la date; notre intérêt est de la faire coïncider avec celle de la reconnaissance de Bao Dai par les puissances anglo-saxonnes. »⁴

En même temps, le gouvernement français espérait que le gouvernement américain reconnaîtrait le gouvernement de Bao Dai le plus vite possible et fournirait l'assistance nécessaire.⁵ Mais les États-Unis demandaient que l'Assemblée Nationale approuve d'abord l'accord du 8 mars 1949. Après l'affirmation de l'indépendance du Vietnam, les États-Unis accepteraient de reconnaître et d'aider le gouvernement de Bao Dai.

Le 18 janvier 1950, la République populaire de Chine fut la première à reconnaître la République démocratique du Vietnam. Auparavant, le Quai d'Orsay avait envisagé l'hypothèse où « le gouvernement de Pékin et celui de Ho Chi Minh se

¹ *Le Quotidien du Peuple*, 30 novembre 1949, p.1.

² AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 30 novembre 1949, p.3.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 21 décembre 1949, p.3.

⁴ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 4 janvier 1950, p.3.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Le Ministère des Affaires Étrangères à l'Ambassade de France Washington : Reconnaissance du Gouvernement chinois, 14 janvier 1950, p.96.

reconnurent mutuellement, ce qui ne pourrait manquer de créer entre le Vietnam et Pékin une situation des plus difficiles et de compliquer à l'extrême les rapports franco-chinois. »¹ Maintenant, cette hypothèse se réalisait et Paris s'alarmait de l'aide chinoise au Vietminh et de la coopération sino-vietnamienne aux frontières.²

Au vu de l'aggravation de la situation, le gouvernement français ne cessa de faire appel au gouvernement américain. Il réclamait une assistance militaire et économique américaine et une déclaration du gouvernement Truman pour mettre en garde les communistes chinois.³

L'Assemblée Nationale abandonna donc son attitude dilatoire et approuva, le 29 janvier, les Accords du 8 mars 1949. Le Vietnam, le Laos et le Cambodge recevaient une indépendance de jure, mais demeuraient en tant qu'Etats associés dans l'Union Française. Après que les Accords aient été approuvés, le Département d'Etat reconnut ces trois pays. Puis le Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis adopta le document NSC64 : «les Etats-Unis doivent adopter tous les moyens décisifs pour défendre la sécurité de l'Indochine et empêcher l'expansion du communisme dans le Sud-Est asiatique ». Car «la menace agressive communiste sur l'Indochine est seulement le premier pas du projet communiste dans la conquête de tout le Sud-Est asiatique. » Dans l'intérêt même de la sécurité des Etats-Unis dans cette région, «il faut prendre des mesures pour empêcher l'expansion communiste ». «Le Département d'Etat et le Département de la Défense doivent préparer un programme prioritaire, y compris toutes les mesures pratiques pour défendre l'intérêt sécuritaire des Etats-Unis en Indochine. »⁴

Dans ce contexte de guerre froide, les Etats-Unis se montraient susceptibles quant aux intentions françaises d'améliorer la relation avec la Chine. Quand Meyrier demanda au Quai d'Orsay de reconnaître le gouvernement de la Chine nouvelle, Schuman répondit franchement à Meyrier : «La valeur des arguments que M. Bréal et vous-même faites valoir en faveur d'une reconnaissance rapide du gouvernement de Mao Tsé Tung ne m'a pas échappé. Je ne doute pas que l'accomplissement de ce geste faciliterait la protection de nos intérêts en Chine. Mais ces derniers ne sont pas seuls

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le secrétaire général : Reconnaissance éventuelle du gouvernement communiste chinois. Le pour et le contre, 31 octobre 1949, p.50.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Télégramme de l'Attaché Militaire Nankin à E.M.D.N. Paris, 22 janvier 1950, pp.108-110.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 15 février 1950, p.2 ; Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 22 février 1950, p.4.

⁴ Digital National Security Archive, Presidential Directives, National Security Council Report (NSC 64): "The Position of the United States with Respect to Indochina", February 27, 1950, PD00160, pp.1-2.

en cause. Le gouvernement français mène en ce moment des négociations très délicates pour obtenir une aide substantielle en Indochine où l'appui américain n'est pas seulement nécessaire, mais indispensable. Il ne serait donc pas opportun d'en compromettre le succès par une action diplomatique pour laquelle Washington ne nous a pas caché sa désapprobation. Dans ces conditions, l'examen de la question de la reconnaissance, sans être écarté est retardé »¹

Le Quai d'Orsay aussi prévint également les Anglais : «Etant donné la position prise par Pékin de reconnaître Ho Chi Minh il était à prévoir que le Gouvernement français ne pourrait entretenir des relations officielles avec Pékin que si certaines assurances indispensables nous étaient données quant à la politique du Gouvernement populaire à l'égard des Etats associés d'Indochine. »²

En avril, le Quai d'Orsay rédigea un compte-rendu pour examiner la relation sino-française sous tous ses aspects. Il concluait : «la reconnaissance par l'Occident n'est considérée par la Chine communiste que comme le premier pas d'un débat dont l'issue peut être ou non la reprise des relations diplomatiques. » «La nouvelle diplomatie chinoise est agressive et nous serons fatalement appelés à nous défendre contre elle en dehors des normes diplomatiques. Ces points de vue doctrinaux sont si profondément liés à la forme même du régime qu'on ne peut espérer les changer en quoi que ce soit par une reconnaissance. » «L'exemple malais est d'ailleurs là pour nous renseigner : la reconnaissance anglaise, loin de simplifier les problèmes de la pacification a, au contraire, compliqué très sérieusement la tâche des autorités britanniques. » «Avec ou sans une représentation diplomatique à Pékin, nous n'aurons pas de relations diplomatiques au sens occidental du terme. La Chine est entrée dans un monde où nos conceptions n'ont pas de valeur et où les mots n'ont pas le même sens. Il ne peut y avoir de discussion avec elle. » «Si dans quinze ou vingt ans sa révolution s'assagit, on pourra peut-être envisager une reprise effective. »³

Le gouvernement français décida donc d'écarter la reconnaissance de la Chine nouvelle et d'attendre une occasion ultérieure.

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Le Ministre des Affaires Etrangères à Shanghai : reconnaissance du Gouvernement communiste chinois et politique générale française, 20 février 1950, p.115.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Le Ministre des Affaires Etrangères à l'AmbaFrance Londres et Washington : Démarche britannique relative à la position de la France vis-à-vis du Gouvernement chinois, 30 mars 1950, p.143.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, La reconnaissance de la Chine communiste, avril 1950, pp.122, 126-127.

Section 3 Les attitudes du parti communiste français sur la révolution chinoise

Bien que la Chine nouvelle n'ait compté pas rétablir les relations avec les pays occidentaux, elle se montrait attentive au développement des forces communistes et ouvrières au sein des pays occidentaux. En raison de la position du parti communiste chinois dans le mouvement communiste international, il devait développer les relations avec les partis communistes asiatiques. Cela ne signifiait pas pour autant que le PCC ne s'intéresse pas au mouvement communiste européen – aux deux grands partis communistes français et italien avant tout en raison de l'influence qu'ils exerçaient dans leurs pays et en Europe occidentale. Membre du Kominform, le PCF assumait également des fonctions importantes dans beaucoup d'organisations communistes. Il se montrait aussi attentif à la situation des révolutions internationales et au mouvement communiste international. Dès février 1947, il s'était intéressé à la révolution chinoise. Marius Magnien, le responsable des affaires asiatiques à la Section de politique extérieure du P.C.F., fournit des informations sur la révolution chinoise aux dirigeants et cadres du parti. Dans son compte-rendu, il retraça les théories et les stratégies de Mao Zedong dans la guerre civile et souligna que le parti communiste chinois jouissait du soutien des masses chinoises.¹ Il se montrait optimiste quant au succès des communistes chinois.²

En raison des incertitudes de la guerre civile chinoise et de la charge incombant au P.C.F. sur les affaires européennes pour coordonner les politiques de la guerre froide de l'Union Soviétique, il ne s'intéressa guère aux affaires asiatiques. Lorsqu'à l'automne de 1948, le parti communiste chinois lança ses grandes contre-attaques, le PCF se pencha à nouveau sur la situation de la révolution chinoise.

Le 20 octobre 1948, Magnien fit un rapport lors de la réunion de la Section de politique extérieure. « Les victoires de 1948 de l'armée populaire dirigée par le Parti Communiste Chinois, constituent un événement capital du monde actuel, après la révolution socialiste d'Octobre en Russie, en 1917, et le détachement de 7 pays d'Europe du système capitaliste en 1944-1945. » « Cet événement est capital, car il se produit dans une région du globe où 1 milliard d'êtres humains sont concentrés, (soit la moitié de toute l'humanité) : il stimule la lutte libératrice des peuples opprimés

¹ ACPF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Rapport sur la situation en Chine, 14 février 1947.

² ACPF, Fonds Marius Magnien, 273 J 10, Rapport de Marius Magnien sur la Chine, 5 février 1947.

d'Asie ; il appuie la lutte des peuples d'Europe et d'Amérique contre la réaction dirigée par l'impérialisme américain. »¹ Comparativement, les rapports du février de 1947 montraient seulement que la révolution chinoise dressait les forces démocratiques contre le pouvoir despotique capitaliste de Chiang Ka ïchek. Mais le rapport de 1948 soulignait que la révolution chinoise s'opposait aussi à l'impérialisme américain, s'insérant dans une logique de la guerre froide. Suite au rapport de Magnien, quelques membres du Comité central participent à une discussion le 27 octobre. Leurs points de vue sur la nature de la révolution chinoise furent divergents. Vaillant-Couturier doutait des attitudes de Mao Zedong à l'égard des classes moyennes et de la petite bourgeoisie. Maurice Thorez montra que la tâche principale de la révolution chinoise était de résoudre le problème de la terre des paysans et de libérer le peuple chinois du joug des impérialistes et des grands capitalistes.² Les moyennes et petites bourgeoisies devaient donc aussi jouer un grand rôle dans la révolution chinoise. Ainsi, beaucoup de communistes français ne connaissaient pas pas la situation chinoise, mais ils tentaient de la comprendre. Lors de la conférence des communistes parisiens du 4 novembre, Thorez salua les succès retentissants des forces démocratiques de Chine dirigées par le Parti communiste chinois avec sa tête Mao Zedong et Zhou De (Tchou De). «Après la Grande Révolution Socialiste d'Octobre 1917 en Russie, après le détachement de sept pays du système capitaliste à l'issue de la seconde guerre mondiale, les victoires de 1948 de la Nouvelle Démocratie en Chine constituent un événement capital du monde actuel. Le peuple de France y voit avec juste raison un considérable renforcement du camp démocratique anti-impérialiste, un ébranlement aux conséquences incalculables de la réaction internationale, en général, de l'impérialisme américain, en particulier» commenta Magnien³. Le P.C.F. considérait la victoire de la Révolution chinoise comme un succès du camp socialiste, bien que l'attitude officielle de l'Union Soviétique soit restée à l'époque incertaine. Le P.C.F. s'intéressait à la révolution chinoise en raison de la taille de la population qui pouvait renforcer la force du camp socialiste.

Début 1949, l'Union Soviétique commença à lancer le grand mouvement pacifique pour former la force internationale la plus grande possible contre le camp américain. Les déclarations de Staline et les notes du Ministre des Affaires Etrangères

¹ APCF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Rapport de Marius Magnien sur la situation en Chine, 20 octobre 1948.

² APCF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Discussion sur le rapport de Magnien sur la politique du PC chinois, 27 octobre 1948.

³ APCF, Fonds Marius Magnien, 273 J 9, Projet d'article pour les Cahiers (du communisme) de 1948 sur la Chine, sans date.

de l'U.R.S.S. confirmèrent « l'appréciation selon laquelle le danger de guerre est réel mais que l'action des masses peut écarter le danger ». Pour coordonner ce nouveau thème, le P.C.F. déclencha le mouvement pacifique.¹ Le Secrétariat général donna ses instructions : « Développer sans cesse l'action pour la paix et l'indépendance nationale, être plus offensif. Dénoncer systématiquement la pénétration américaine sous toutes ses formes. »². Dans ce contexte, le P.C.F. porta une plus grande attention à la révolution chinoise. A son avis, la victoire de la Révolution chinoise renforcerait la force du camp pacifique et signerait la défaite de l'ingérence des Etats-Unis - après la déclaration de Mao Zedong du principe diplomatique « se ranger du côté du socialisme » notamment. Le Secrétariat général du P.C.F. souligna que la Révolution chinoise dirigée par Mao Zedong se rangeait avec l'U.R.S.S. et les anti-impérialistes dans le camp de la défense de la paix.³

A la suite, la presse du P.C.F. diffusa la propagande de la Révolution chinoise. Le 2 juillet, *L'Humanité*, présenta le discours de Mao Zedong à l'occasion du 28^e anniversaire de la fondation du P.C.C., et cita : « la Chine populaire ne peut obtenir une aide vraiment amicale que de l'U.R.S.S. et qu'il serait enfantin d'attendre une aide de l'Amérique, de l'Angleterre et des autres pays impérialistes. »⁴ *L'Humanité* publia aussi tout l'article de « la Dictature de la Démocratie Populaire », montrant que la Chine de Mao Zedong était du côté du socialisme et du camp antiimpérialiste, dirigé par l'Union Soviétique.⁵

Pour la fondation de la République populaire de Chine, le parti communiste français manifesta joie et enthousiasme. Le Secrétariat général proposa de « prendre des dispositions dans tout le Parti pour envoyer des adresses en Chine Démocratique dès la proclamation du Gouvernement Populaire. »⁶ La presse communiste présenta dans plusieurs articles la Révolution chinoise. Les communistes parisiens organisèrent une réunion pour célébrer l'établissement de la Chine nouvelle et appeler à reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine par le gouvernement français « La proclamation de la République populaire de Chine, sous la conduite du Parti Communiste Chinois et de Mao Tsé Toung, disciples fidèles de Marx, Engels, de Lénine et de Staline, a considérablement renforcé le camp

¹ Apcf, Fonds du secrétariat général, 2 Num_4/8, Réunion du Secrétariat du 31 janvier 1949.

² Apcf, Fonds du secrétariat général, 2 Num_4/8, Réunion du Secrétariat du 28 février 1949.

³ Apcf, Fonds du secrétariat général, 2 Num_4/8, Réunion du Secrétariat du 2 août 1949.

⁴ « Nos seuls ennemis sont les réactionnaires de l'intérieur et de l'étranger, déclare Mao Tsé Toung à l'occasion du 28^e anniversaire du Parti Communiste Chinois », *L'Humanité*, 2 juillet 1949, p.3.

⁵ « Mao Tsé Toung, La dictature de la démocratie populaire », *L'Humanité*, 21 juillet 1949, p.3.

⁶ Apcf, Fonds du secrétariat général, 2 Num_4/8, Réunion du Secrétariat du 27 septembre 1949.

démocratique et antiimpérialiste» déclara Thorez au Comité central d'Ivry du 11 octobre¹. Il demanda au parti communiste français et aux ouvriers d'exprimer leur fidélité aux principes de l'internationalisme prolétarien.² Au Vel d'Hiv le 26 octobre, il montra l'extension de la tâche rouge du socialisme sur la mappemonde qui suivait la victoire de la Révolution chinoise³. Le PCF espérait vraisemblablement profiter de la victoire du parti communiste chinois pour manifester la force immense du socialisme dans le monde, encourager la volonté de combat des communistes français et accroître le prestige du parti dans la société française.

A la Commission de politique extérieure du 23 novembre, Marius Magnien indiqua que le régime de la dictature de la démocratie Populaire avait été établi en Chine et que l'expérience de la démocratie populaire chinoise enrichissait la théorie du passage au socialisme par la Démocratie populaire. Il affirma que «la victoire de la révolution chinoise est la victoire du marxisme-Léninisme», et «la victoire du peuple chinois est une victoire du camp démocratique anti-impérialiste». Et la Chine nouvelle défendait un esprit internationaliste sain, basé sur l'amitié et la coopération avec l'URSS. L'Article XI du programme commun de la Conférence Consultative Politique Populaire de la Chine précisait : «La République populaire de Chine qui se rangera aux côtés de tous les pays amis de la paix et de la liberté et des peuples du monde entier, et avant tout, de l'URSS, de tous les pays de démocratie populaire, et de toutes les nations opprimés, se trouvera ainsi dans le camp mondial de la paix et de la démocratie ; elle combattra avec eux contre l'agression impérialiste et défendra une paix durable dans le monde entier.» Magnien suggéra que le parti communiste français contribue au développement de la relation sino-française. «Combattre pour la reconnaissance du gouvernement de la R.P.C.» «Dénoncer la politique Moch-Schuman contre les chinois ralliés de l'Ambassade de Paris.» «Lutter pour imposer la reprise des relations commerciales.» «Et faire connaître la Chine nouvelle, les réalisations, les raisons de la victoire, les perspectives de développement.» «Pour l'avenir pour mener une action profonde et conséquente, créer l'association de l'amitié Franco-chinoise. Mobiliser tous les démocrates de France dans cette association.»... Telles étaient les missions allouées au PCF. Thorez ajouta : «Nous sommes dans la période où nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de STALINE, je crois qu'il y aurait lieu d'évoquer dans le détail l'apport de Staline dans la Révolution

¹ « Les communistes parisiens saluent la République populaire de Chine », *L'Humanité*, 4 octobre 1949, p.3.

² « Discours de Maurice Thorez prononcé au Comité Central d'Ivry », *L'Humanité*, 12 octobre 1949, p.3.

³ APCR, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Réunion de la Commission de politique extérieure, 23 novembre 1949.

chinoise. » Un membre du Comité central précisa « qu'au cours de ses derniers mois l'Indochine a reçu des quantités importantes de nationalistes chinois, qui naturellement poussent à la prolongation du conflit. »¹

Il est évident que le parti communiste français attachait de l'importance à trois points : la relation sino-française, qui concernait directement le P.C.F. ; la relation sino-soviétique, qui ne concernait que comme membre du mouvement communiste international et soutien du PCUS ; troisième, la relation sino-vietnamienne. A mesure que l'armée du P.C.C. approchait des frontières avec le Vietnam, le P.C.F. commença à faire attention à l'influence de la victoire du P.C.C. sur la guerre d'Indochine, et il espérait, sous la pression de la Chine nouvelle, que le gouvernement français pourrait terminer la guerre et négocier avec Ho Chi Minh pour restaurer la paix en Indochine.

Bien que le gouvernement français n'ait reconnu pas la Chine nouvelle, beaucoup de cellules locales du P.C.F., la CGT et les syndicats locaux célébrèrent la fondation de la République populaire de Chine : « C'est un grand événement que plus de 400 millions du peuple chinois marchent la voie vers le camp démocratique et libre conduit par l'Union Soviétique, et terminent les politiques asservissantes des impérialistes américains et anglais. »² Ils regrettèrent que le gouvernement français n'ait pas reconnu le gouvernement de la République populaire de Chine, et lui demandèrent d'établir au plus tôt des relations diplomatiques³. Une cellule locale du P.C.F. envoya une lettre à saluer Mao Zedong : « Nous regrettons que le gouvernement français ne reconnaisse pas le gouvernement chinois. Maintenant, il faut prendre les mesures nécessaires à pousser la reconnaissance de la Chine par la France. C'est la garantie de l'amitié sino-française. »⁴

Dans les débats de l'Assemblée Nationale, les députés communistes firent l'éloge de la victoire de la Révolution chinoise. « L'exemple le plus exaltant est celui de la Chine populaire qui a su briser cette monstrueuse alliance des grands féodaux et propriétaires terriens chinois avec les forces impérialistes anglo-américaines. Aujourd'hui, grâce aux efforts du parti communiste chinois et de ses dirigeants, le peuple chinois va enfin réaliser et continuer l'oeuvre de Sun Yat Sen et développer cette oeuvre jusqu'à sa dernière conséquence historique.... C'est alors que

¹ APCF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Réunion de la Commission de politique extérieure, 23 novembre 1949.

² « Les deux organisations ouvrières françaises célèbrent la naissance de la Chine nouvelle », *Le Quotidien du Peuple*, 13 octobre 1949, p.1.

³ « Les groupes du peuple français demandent au gouvernement français de rétablir la relation avec la Chine nouvelle », *Le Quotidien du Peuple*, 5 octobre 1949, p.1.

⁴ « Une lettre d'une cellule du P.C.F. au Président Mao », *Le Quotidien du Peuple*, 23 décembre 1949, p.1.

l'impérialisme essaie de regrouper ses forces et revient sur tous ses engagements dont les plus importants étaient ceux de la charte de l'Atlantique, de Potsdam et de Yalta. », déclara Alice Sportisse¹. «Le monde capitaliste s'est rattrapé considérablement et il vient de se rattrapé encore après les victoires de la Chine démocratique que nous saluons parce qu'elles sont un facteur de paix. » affirma Jacques Duclos². En outre, les députés communistes proposèrent à la reconnaissance de la Chine nouvelle. Mme Madeleine Braun présenta une motion à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale : «La commission des Affaires étrangères, tenant compte de l'évolution de la situation en Extrême-Orient, considérant que le Gouvernement de la République populaire de Chine exerce son autorité sur la plus grande partie de la Chine, alors que le Gouvernement de Tchang-KaïTchek n'en exerce plus aucune, demande au Gouvernement français de reconnaître le Gouvernement de Mao-TséTung. » Mais la priorité ne fut pas donnée à sa motion. La Commission des Affaires Etrangères donna la plupart de ses voix à la motion de Pierre-Olivier Lapie, un député socialiste : «La Commission des Affaires étrangères fait confiance au Gouvernement pour prendre, en temps utile, les contacts tendant à une éventuelle reconnaissance de la République populaire chinoise »³.

Par ailleurs, la presse du P.C.F. présentait la nouvelle situation de la Chine au peuple français. Jeannette Vermeersch, déléguée de l'Union des femmes françaises qui participaient à la Conférence des Femmes d'Asie le 10 décembre à Pékin, et ses camarades comme Marie-Claude Vaillant-Couturier, la secrétaire générale de la Fédération démocratique internationale des femmes, furent les premiers européens occidentaux qui visitèrent la Chine nouvelle. Elle écrivit un grand reportage publié dans *L'Humanité* du 29 janvier au 6 février. Il vantait le bon état d'esprit et l'ardeur au travail du peuple chinois et sa confiance dans le nouveau pouvoir. Il indiquait aussi la situation de la construction sociale et économique de la Chine nouvelle.⁴

De plus, le P.C.F., le C.G.T. et les organisations dirigées par le P.C.F. organisèrent quelques activités sur l'amitié populaire sino-française. La C.G.T. organisa par

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Mardi 26 juillet 1949, pp.5283-5284.

² *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 3^e Séance du Mardi 26 juillet 1949, p.5337.

³ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15333, Commission des Affaires Etrangères, séance du mercredi 21 décembre 1949, pp.2, 9.

⁴ « A la découverte de la Chine nouvelle, un grand reportage de Jeannette Vermeersch », *L'Humanité*, 29 janvier - 6 février 1950, p.1-2.

exemple une soirée amicale sino-française le 12 janvier 1950, qui attira plus de 2500 personnes, y compris 300 Chinois résidant en France. Outre quelques discours, le film « Le Nord-est de Chine démocratique » fut projeté¹. De même, l'Union des femmes françaises réunit une assemblée à Paris le 25 janvier. Jeannette Vermeersch et Marie-Claude Vaillant-Couturier présentèrent la signification internationale de la victoire de la Révolution chinoise et rapportèrent ce qu'elles avaient vu pendant leur visite en Chine.²

De plus, la presse du P.C.F. consacra beaucoup de reportages à la visite de Mao Zedong à Moscou, et souligna la coopération et l'amitié entre les deux grands pays socialistes pour rétorquer l'argument des presses occidentales qui affirmait que « la Chine est la Yougoslavie d'Asie. « Les manifestations de l'amitié sino-soviétique qui se déroulent actuellement, les positions de principe fermes et claires prises par Mao Tsé Toung et les dirigeants chinois sur des questions comme celle de la dictature de la démocratie populaire et l'internationalisme prolétarien couvrent de ridicule ceux qui espèrent en un « titisme » chinois. »³ Après le Traité d'amitié, d'alliance et d'aide mutuelle sino-soviétique, le parti communiste français donna une appréciation positive, affirmant que ce traité offrait une contribution décisive au renforcement de la paix mondiale.⁴

Sur la relation sino-vietnamienne, le P.C.F. prôta attention à la victoire de la Révolution chinoise sur l'Indochine. Le P.C.F. définit le rôle international de la Chine nouvelle, et trouva que la Révolution chinoise offrait un modèle pour les pays coloniaux et semi-coloniaux. « Sa victoire avec une nouvelle page de l'histoire des peuples de toute l'Asie. » « Avec la victoire de la Chine et le stimulant qu'elle constitue pour tous les peuples opprimés de pays coloniaux et semi-coloniaux, on peut poursuivre l'effondrement total, mondial. »⁵ La presse du P.C.F. souligna que, d'un côté la Chine de Mao Zedong et le Vietnam de Ho Chi Minh combattaient ensemble sur le front de la lutte antiimpérialiste ;⁶ de l'autre, l'autorité française en Indochine et l'armée expéditionnaire française étaient en collusion avec les restes des troupes du

¹ « Une soirée amicale sino-française a lieu à Paris », *Le Quotidien du Peuple*, 25 février 1950, p.1.

² « Les déléguées françaises présentent la signification internationale de la victoire de la Révolution chinoise », *Le Quotidien du Peuple*, 7 février 1950, p.4.

³ Pierre Courtade, « L'Amitié sino-soviétique », *L'Humanité*, 20 décembre 1949, p.3.

⁴ « Le traité d'amitié, d'alliance et d'aide mutuelle entre l'U.R.S.S. et la Chine populaire, contribution décisive au renforcement de la paix », *L'Humanité*, 16 février 1950, pp.1, 3.

⁵ ACPF, Fonds Marius Magnien, 273 J 10, Conférence manuscrite de Marius Magnien sur l'année 1949, 28 janvier 1950.

⁶ « La Chine et le Viet-Nam combattent ensemble sur le front de la lutte antiimpérialiste », *L'Humanité*, 26 novembre 1949, p.3.

Kuomintang en déroute.¹ Un article affirma donc que «la «sale guerre» n'était pas seulement une affaire franco-vietnamienne. «Les événements de ces derniers jours confirment qu'elle n'est qu'un aspect de la lutte qui oppose les peuples coloniaux de l'Asie tout entière aux impérialistes et à leurs serviteurs locaux.» D'ailleurs, le gouvernement de la Chine nouvelle «avait solennellement averti le gouvernement français qu'il ne tolérerait pas que le Viet-Nam devienne la base d'une attaque contre la Chine.» Le gouvernement français devait par conséquent évacuer son corps expéditionnaire du Viet-Nam et rétablir des relations normales avec Pékin². Après l'établissement de la liaison entre la Chine nouvelle et le Vietminh de Ho Chi Minh, la guerre d'Indochine n'était plus seulement un problème colonial, mais une lutte entre le camp socialiste et le camp impérialiste. Afin de coordonner la reconnaissance du gouvernement de Ho Chi Minh par la Chine nouvelle et l'Union Soviétique, les députés communistes luttèrent contre la guerre d'Indochine à l'Assemblée Nationale. Pour Maurice Thorez, «la reconnaissance de la République du Viet Nam par le gouvernement de la Chine populaire renforce encore la position et le prestige de Ho Chi Minh et de son gouvernement.»³ Jeannette Vermeersch interpréta la défaite des impérialistes américains dans la guerre civile chinoise comme l'annonce du futur échec de Bao Daï⁴. Dans une déclaration, le Bureau Politique du P.C.F. salua «la reconnaissance de la République démocratique du Viet-Nam par la République populaire chinoise, par le gouvernement de l'U.R.S.S. et par les démocraties populaires comme un grand acte politique de compréhension et de respect des aspirations légitimes des peuples à la liberté et à l'indépendance nationale.» Et il souligna que le parti communiste français qui «fidèle à la tradition ouvrière et républicaine de lutte contre le colonialisme illustrée notamment par Guesde et Jaurès, fidèle à la pensée des maîtres du socialisme scientifique» contribua son soutien et service à la lutte contre le colonialisme et la paix et défendit les véritables intérêts de la France.⁵

Si parti communiste français vantait les mérites de la Chine nouvelle, la presse

¹ Pierre Courtade, «Des mercenaires de Tchang Kai Chek en déroute sont entrés hier en Indochine avec la complicité des autorités françaises», *L'Humanité*, 15 décembre 1949, pp.1, 3.

² Pierre Courtade, «Il faut évacuer!», *L'Humanité*, 15 décembre 1949, p.3.

³ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 1^e Séance du Samedi 28 janvier 1950, p.646.

⁴ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Vendredi 27 janvier 1950, p.618.

⁵ «Déclaration du Bureau Politique du Parti Communiste Français», *L'Humanité*, 4 février 1950, p.1.

chinoise n'était pas en reste à l'égard du P.C.F. Elle condamnait l'attitude du gouvernement français mais affirmait que le parti communiste français représentait une image juste et pacifique de la France. La presse du parti communiste chinois s'intéressa à la lutte des classes en France et souligna le rôle et la position du P.C.F. dans le mouvement politique intérieur français. *Le Quotidien du Peuple* publia beaucoup d'articles sur les grandes grèves qui frappaient la France pour montrer l'unité des masses laborieuses sous la direction du P.C.F. face à un gouvernement injuste et non-démocratique.¹ Et il fit aussi beaucoup de reportages pour souligner la volonté de paix que manifestait le gros du peuple français et le rôle positif et juste joué par le P.C.F.²

La relation entre le P.C.F. et le P.C.C. compensa un peu les manques de l'échange sino-française. Les députés communistes français participèrent aux conférences à Pékin. Et quelques organisations du P.C.C. invitèrent les députés communistes français à visiter en Chine. Membre du Comité central et secrétaire général du Mouvement Jeunes Communistes de France, Léo Figuières arriva par exemple à Pékin le 5 mars 1950 dans le cadre d'un échange culturel entre jeunes. Il reçut un accueil chaleureux. Et il visita les universités et les campagnes comme un dirigeant - le *Quotidien du Peuple* accorda dans ses reportages une grande importance à sa visite.³ En revanche, le *Quotidien du Peuple* utilisait des termes d'appréciatifs pour qualifier les dirigeants français qualifiés d'« abatteurs », d'« agresseurs », de « auteurs de guerre », d'« autorités réactionnaires françaises », etc.⁴

Au total, fidèle aux principes diplomatiques et à l'internationalisme prolétarien, sous l'influence de la guerre d'Indochine, Pékin refusa de rétablir la relation diplomatique avec la France mais développa prioritairement la relation avec un parti frère, le PCF. A l'inverse, le gouvernement français suspendit sa reconnaissance en raison de l'aide chinoise au Vietnam. Au fur et à mesure du développement de la guerre froide en Asie, l'Indochine devint un champ de bataille où les deux camps s'affrontèrent- la Chine et la France adoptant des positions antagoniques.

¹ Il y a beaucoup de reportages, cf. par exemple *Le Quotidien du Peuple*, 18 octobre 1949, p.3, et 27 novembre 1949, p.4.

² *Le Quotidien du Peuple*, 31 janvier 1950, p.4.

³ *Le Quotidien du Peuple*, 5 mars 1950, p.1 ; 8 mars 1950, p.4 ; 10 mars 1950, p.4 ; 12 mars 1950, p.1 ; 13 mars 1950, p.3.

⁴ *Le Quotidien du Peuple*, 14 octobre 1949, p.3 ; 9 décembre 1949, p.5 ; 10 mars 1950, p.4 ; 10 mai 1950, p.4, etc.

Chapitre 2 : L'antagonisme sino-français en Extrême-Orient

Section 1 L'aide chinoise au Vietnam contre la France

Après que Mao Zedong soit rentré de Moscou à Pékin en mars 1950, il discuta avec les dirigeants du P.C.C. les problèmes de l'aide au Vietnam pour en définir la politique. Le centre du P.C.C. décida d'offrir une assistance économique et militaire et d'envoyer des conseillers militaires à l'armée du Vietminh. Et les dirigeants chinois proposèrent à Ho Chi Minh de lancer des offensives aux frontières pour ouvrir des voies de circulation entre la Chine et le Nord du Vietnam.¹

Dans ce cadre, le Comité central du P.C.C. demanda aux autorités des provinces chinoises limitrophes du Vietnam d'offrir des avantages et des protections au gouvernement de Ho Chi Minh tout en appelant les troupes chinoises à éviter les frictions avec les Français. Liu Shaoqi donna des instructions : « Si les personnels ou les troupes vietnamiens demandent l'abri provisoire dans les régions chinoises, nous devons leur permettre de traverser les frontières et en prendre soin. Mais il faut informer le côté vietnamien : les troupes armées ne doivent pas franchir les frontières sans nécessité; même si les troupes se trouvent dans une situation d'urgence, elles doivent se déplacer clandestinement pour franchir les frontières dans la nuit. De plus, nos troupes ne doivent pas franchir les frontières sans ordres du centre du parti. Si les troupes françaises ou l'armée de Bao Dai franchissent les limites d'un territoire chinois, nos troupes doivent les désarmer ou les frapper. »² Les Chinois ne voulaient clairement pas intervenir directement dans le conflit entre le Vietminh et la France. La direction du parti chinois demanda aux troupes chinoises d'éviter les affrontements avec les armées françaises,³ parce qu'il ne désirait pas étendre la guerre au territoire chinois. C'est pourquoi Pékin mena les opérations d'assistance au Vietnam dans la plus grande discrétion.

Les dirigeants chinois accordèrent de l'importance à cette aide et fournirent un beaucoup de matériels civils et militaires. Bien que la Chine nouvelle ait dû faire face

¹ *Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shilu* (Le fait historique de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin: Zhonggong dangshi chubanshe (Éditions de l'histoire du parti communiste chinois), 2002, p.28.

² Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.270.

³ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.416.

à une crise alimentaire aux pénuries de toutes sortes, son gouvernement décida d'attribuer les ressources dont il avait besoin pour approvisionner le Vietminh. Manquant de vivres, le Comité provincial du Yunnan sollicita du Comité central du P.C.C. le droit d'éviter d'envoyer des céréales et du riz au Vietnam. Mais la direction du parti trouva inopportun de refuser la demande du Vietnam. Il précisa aux autorités du Yunnan : «il faut surmonter toutes les difficultés et distribuer une part de vos vivres au Vietnam. »¹ De même, la Chine aussi satisfait de toutes ses forces les exigences en matériel militaire du Vietminh. Les dirigeants du PCC déclarèrent à Ho Chi Minh : «nous pouvons fournir la dynamite dont vous avez besoin d'urgence ainsi que les produits sidérurgiques et les machines, à condition que les transports soient praticables. »²

De plus, le Comité central du parti chinois approuva les projets de formation des cadres militaires et politiques pour le Vietminh dans les régions chinoises et créa un cours spécial pour instruire les étudiants vietnamiens des théories et des politiques à l'institut marxiste-léniniste de l'école centrale du P.C.C. ;³ les cadres chinois aidèrent les communistes vietnamiens à établir une école du parti communiste dans une zone frontalière du Guangxi, dont les Chinois construisirent les bâtiments, payèrent les frais et assurèrent la sécurité⁴ Pékin autorisa également les troupes vietnamiennes à suivre une formation militaire dans les provinces du Guangxi et du Yunnan ;⁵ dans les zones limitrophes chinoises, la Chine installa également une école militaire pour la formation des officiers du Vietminh et fournit tous les approvisionnements.⁶

En outre, le parti chinois, selon ses propres expériences de l'administration des bases, fut responsable de l'aide de la construction économique et financière du Vietnam. Le Comité central du P.C.C. demanda aux cadres chinois qui étaient au Vietnam d'instruire les Vietnamiens dans l'organisation du mouvement de la grande production, de la perception des vivres, et du travail commercial en suivant l'expérience économique de la Chine.⁷ En outre, Liu Shaoqi ordonna aux autorités

¹ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.249.

² Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.43.

³ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.294.

⁴ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.269.

⁵ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.82.

⁶ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.73-74.

⁷ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome

des provinces limitrophes d'aider les Vietnamiens à développer le commerce sino-vietnamien, acceptant que la Chine subisse quelques désavantages pour développer l'économie du Vietnam : «Les produits indispensables qui proviennent de la Chine seront envoyés au Vietnam en échange de marchandises vietnamiennes afin d'ouvrir le commerce aux frontières. Bien qu'on ne doive pas subir un dommage, nous devons éviter des profits élevés. Pour résoudre les difficultés économiques du Vietminh, nous pouvons délibérément perdre un peu d'argent dans le commerce. Nous devons acheter tous les produits que le Vietminh veut vendre, à condition qu'ils soient utiles. »¹

Les dirigeants chinois prêtèrent aussi attention aux méthodes de travail et à l'attitude des cadres chinois qui s'occupaient de l'assistance au Vietnam. Le Comité central du P.C.C. recommanda à Luo Guibo, le résident chinois au Vietminh qui dirigeait cette assistance et assurait les contacts entre le parti chinois et le parti vietnamien : «Vous ne devez pas critiquer les fautes du Vietminh » pour éviter de les blesser et de semer des malentendus. «Il faut seulement présenter nos opinions et nos expériences aux camarades vietnamiens et attendre qu'ils les acceptent » «Ce n'est qu'après avoir approfondi la compréhension et la confiance mutuelle entre nous, et après avoir prouvé la justesse de nos propositions en pratique » que les erreurs du Vietminh «seront rectifiés finalement »² Mao Zedong demanda à Luo Guibo d'adopter une attitude affable et respectueuse envers les camarades vietnamiens : «il ne doit pas se montrer impatient et présomptueux. »³

Hormis l'assistance matérielle, et pour satisfaire la demande de Ho Chi Minh, le Comité central du P.C.C. décida d'envoyer un groupe de conseillers militaires. Il ordonna au Général Chen Geng⁴ d'aider les troupes du Vietminh dans la prochaine campagne des frontières.

Sur ce point, la direction du Parti donna ces instructions : «La tâche principale est la suivante: en fonction de la situation sous tous aspects du Vietnam, y compris du point de vue militaire, politique, économique, géographique et des communications, et en fonction de notre capacité d'assistance (il faut faire attention aux conditions de

2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.276.

¹ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome

2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.630.

² Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome

2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.146-147.

³ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome

2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.210.

⁴ Le général Chen Geng dirigea les campagnes contre les troupes de Pai Congxi près des frontières en 1949, et s'occupa des affaires militaires de la province du Yunnan à partir de février 1950.

transport du matériel), vous devez élaborer un plan militaire faisable. En fonction de ce plan, nous allons nous préparer à transporter le matériel requis ; vous devez aider les Vietnamiens à entraîner les officiers, réorganiser les troupes, recruter plus de soldats, organiser les travaux logistiques, et se déployer au combat. Ce plan doit bien correspondre à la situation actuelle et être approuvé par le centre du parti vietnamien. »¹

En même temps, un groupe de conseillers militaires fut organisé – point auquel les dirigeants chinois attachèrent la plus grande importance. Le 27 juin, Mao Zedong, Liu Shaoqi et Zhu De reçurent les membres de la mission à Pékin et leur donnèrent des instructions importantes. Il fallait aider les Vietnamiens à obtenir la victoire et à chasser les ennemis français et favoriser la constitution de troupes régulières. Mao Zedong demanda aux conseillers militaires chinois de faire rayonner l'esprit de l'internationalisme prolétarien. Il expliqua que l'aide au Vietnam était une responsabilité internationaliste du parti communiste chinois qui avait déjà remporté la victoire de la révolution, « nous devons regarder la cause libératrice comme notre propre cause. » Zhu De ajouta : « Nous sommes internationalistes. Il faut regarder l'aide au Vietnam comme une mission importante internationaliste. Nous devons aider les Vietnamiens à obtenir la victoire coûte que coûte. » Les dirigeants ordonnèrent au groupe de s'unir avec les camarades vietnamiens, d'adopter une attitude consultative et circonspecte et de développer l'esprit de travail et de lutte².

En somme, bien que la Chine nouvelle ait dû affronter de graves difficultés, - pénurie de matériaux et reconstruction d'une économie nationale endommagée-, le parti communiste chinois voulait assumer les responsabilités internationalistes pour soutenir les révolutions asiatiques. Il ne ménagea pas ses efforts pour fournir toutes sortes d'assistances économiques et militaires au Vietnam. Les dirigeants chinois espéraient ainsi accomplir leur idéal et assumer leur mission internationaliste prolétarienne en aidant le Vietnam, tout en offrant l'image flatteuse d'une Chine nouvelle qui aidait les nations pauvres et petites contre les impérialistes dans le monde. Dans le même temps, l'aide au Vietnam ne démentait pas les valeurs de l'école confucéenne traditionnelle : adopter les attitudes modestes, prudentes, cordiales et désintéressées dans l'aide apportée.

¹ Liu Shaoqi : *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005, p.256.

² *Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shishi* (Le fait historique de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin : Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990, p.5-7.

Mais les dirigeants chinois tinrent aussi compte du problème de la sécurité aux frontières. Le soutien à la révolution du Vietnam pouvait affaiblir ou expulser l'armée française, empêcher toute collusion entre la France et le Kuomintang, et éviter que le Vietnam ne devienne la base des forces du Kuomintang. A l'égard du gouvernement français, Pékin multiplia les condamnations à partir de la fin de 1949. Zhou Enlai accusa par exemple les avions français d'avoir violé l'espace aérien chinois le 20 décembre 1949 : « L'invasion flagrante des forces aériennes français dans l'espace aérien sacré de la République populaire de Chine non seulement viole les principes internationaux, mais aussi marque une ingérence dans la guerre de Libération car les autorités françaises veulent sauver et protéger les restes des troupes du Kuomintang battus par notre armée. Moi, représentant le gouvernement central de la République populaire de Chine, formule une protestation solennelle contre l'action hostile des avions français. Et je déclare que le gouvernement français doit en assumer toutes les conséquences. »¹ Peu après, le Ministre des Affaires étrangères protesta encore une fois contre les persécutions par l'armée française envers des émigrants chinois dans les zones occupées au Vietnam. A cet effet, Zhou Enlai adressa un avertissement sévère à Robert Schuman, le Ministre des Affaires étrangères : « La sauvegarde des droits et intérêts légitimes des émigrants chinois est une politique inébranlable de notre gouvernement. Les peuples chinois ne peuvent pas subir les actes de violence de l'armée française envers nos compatriotes. Le gouvernement français doit assumer toute ses responsabilités. »²

A la suite de l'éclatement de la guerre de Corée le 25 juin 1950 et la menace américaine envers la Chine que représentait l'entrée de la Septième flotte des Etats-Unis dans le détroit de Taïwan deux jours après, les relations entre la Chine et les pays occidentaux se détériorent. Bien que le gouvernement chinois ait surtout critiqué les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la France devint aussi l'un des pays occidentaux les plus condamnés à cause de la guerre d'Indochine et de sa coordination avec les Etats-Unis dans la guerre de Corée.

Les autorités chinoises commencèrent à adopter des mesures contre les représentants français en Chine et à saisir des immeubles français. Des notes de la

¹ *Zhonghua renmin gongheguo duizai guanxi wenjianji (1949-1950)* (Recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957, pp.88-89.

² *Zhonghua renmin gongheguo duizai guanxi wenjianji (1949-1950)* (Recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957, pp.90-91.

Direction d'Asie-Océanie les dénombrement : le 14 janvier 1950, « saisie des anciennes casernes françaises de Pékin, de l'institut sinologique et logement de personnel et saisie de cercle français de Tientsin en janvier » ; après la guerre de Corée, en août, « action entreprise contre M. Meffreys, Consul de France à Tientsin. » ; le 17 juillet, « séquestration de M. Ravelli, Consul de France à Tchongking » (il fut expulsé de Chine en novembre) ; « expulsion de M. Sielles, gérant du Consulat de France à Moukden en septembre » ; le 15 novembre, « saisie d'immeubles de l'Etat à Canton : Immeubles de la marine, maison du Vice-Consul, maison du Docteur » ; « Perquisition dans les locaux du Consulat de France à Canton le 24 novembre » ; « Arrestation de M. Establie, Consul de France à Kunming et d'un de ses collaborateurs Mr. Barré le 25 novembre » ; « Arrestation de M. Hussenet, attaché au Consulat de France à Kunming et de Madame Hussenet le 8 décembre » ; « Saisie de l'Institut Pasteur à Shanghai et des observatoires astronomiques de Zikawei et Zocé à Shanghai, réquisition du matériel le 12 décembre ».¹ Cette succession d'événements montre la détérioration rapide de la relation sino-française.

Après la bataille d'Incheon, les forces de l'Organisation des Nations unies dirigées par les Etats-Unis contre-attaquèrent et reprirent Séoul. Face au recul de l'Armée populaire de Corée, les dirigeants chinois décidèrent d'envoyer l'Armée volontaire du Peuple de Chine en appui pour sauvegarder le régime communiste coréen et garantir la sécurité du Nord-Est de la Chine.² En même temps, le gouvernement chinois se souciait de la situation de l'Indochine. Il ne voulait pas voir que le Vietnam deviendrait la deuxième région où les Etats-Unis interviendraient. Le Comité central du P.C.C. poussa le groupe des conseillers militaires chinois à aider les troupes du Vietminh à lancer au plus vite des campagnes aux frontières.

A l'automne de 1950, les troupes du Vietminh dirigés par le général Vo Nguyen Giap, sous la coordination du général Chen Geng et des conseillers militaires chinois, lancèrent donc des offensives dans les régions frontalières, surtout à Cao Bang. Le 18 septembre, les troupes du Vietminh occupèrent Dong Khe, un endroit stratégique sur l'axe d'opérations de Cao Bang/ Lang Son, et désagrégèrent les rangs de l'ennemi. Le 3 octobre, les forces françaises projetèrent d'évacuer Cao Bang mais les renforts tombèrent dans l'attaque menée par le Vietminh. A la fin de cette campagne, plus de cinq mille soldats français moururent et les colonnes Charton et Le Page furent

¹ AMAE, 119QO/210, Note pour le Ministre : Mesures prises par les autorités de Pékin contre les représentants français en Chine et les immeubles appartenant à l'Etat, le 15 décembre 1950, p.130.

² Mao Zedong: *Jianguo yilai Maozedong wengao* (Les documents de Mao Zedong après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1987, p.556.

capturés. Ensuite, les troupes du Vietminh libérèrent That Khe et Lang Son et les forces françaises de la frontière nord du Vietnam se trouvèrent dégarnies. La victoire de la Campagne des frontières (en français : La Bataille de la RC4) changea la situation du nord du Vietnam et accrut la confiance du Vietminh dans la révolution.¹

Durant ces opérations militaires, les propositions du général Chen Geng et des conseillers chinois jouèrent un rôle important. Dans la dernière décade du mois d'octobre, l'armée du Vietminh convoqua une réunion pour faire le bilan des expériences acquise dans la Campagne des frontières. Dans son discours, Ho Chi Minh apprécia hautement le rôle positif de l'appui chinois, affirmant que la victoire signait « la victoire de l'internationalisme prolétarien ». Truong Chinh, n°2 dans le parti vietnamien et théoricien communiste, souligna que la campagne marquait « la victoire de la coordination des pensées militaires de Mao Zedong avec les pensées de Ho Chi Minh », les officiers et combattants vietnamiens estimant que « les pensées militaires de Mao Zedong n'appliquent non seulement à la Chine, mais s'adaptent aussi à la guerre du Vietnam contre la France. »²

Cette appréciation favorable des dirigeants vietnamiens encouragea les dirigeants chinois à continuer à soutenir le mouvement de libération nationale du Vietnam. Le 23 novembre, le Ministère des Affaires étrangères de la Chine dénonça une fois encore les actions hostiles des forces françaises et rappela la détermination du gouvernement chinois contre les provocateurs français aux frontières sino-vietnamiennes. Zhou En lai déclara : « Depuis 1949, les forces terrestres et aériennes françaises au Vietnam se sont constamment introduites dans le territoire et l'espace aérien de la République populaire de Chine dans la région des zones frontières des trois provinces du Guangdong, du Guangxi et du Yunnan, limitrophes du Vietnam, et s'y sont livrées à des actes de provocation armée, mitraillant et bombardant nos soldats et nos citoyens. ... Depuis septembre 1950, ces inqualifiables agressions de l'armée et de l'aviation françaises du territoire et de l'espace aérien chinois sont devenues plus graves. ... Ces provocations armées et intrusions scandaleuses des forces terrestres et aériennes françaises sur le territoire chinois au cours de ces onze mois constituent un empiétement du territoire et de la souveraineté du peuple chinois, causant

¹ *Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shishi* (Le fait historique de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin: Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990, pp.19-21.

² *Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shishi* (Le fait historique de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin: Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990, pp.24-25.

d'importantes pertes en vies humaines et en biens chez les troupes et les civils, le long des frontières. Elles révèlent une attitude d'hostilité préméditée de la part des impérialistes français à l'égard du peuple chinois. Dans toute la Chine, les gens sont grandement courroucés par les attentats sanguinaires commis au cours des incursions dans la République populaire de Chine par les impérialistes français. Le gouvernement français doit porter la pleine responsabilité et les conséquences des activités honteuses et sauvages de ses forces en garnison au Vietnam. Outre qu'il a ordonné à ses forces de la défense nationale de continuer à défendre énergiquement la frontière et de répondre vigoureusement aux provocateurs, le gouvernement populaire central de la République populaire de Chine adresse une protestation officielle au gouvernement français et se réserve le droit d'exiger le dédommagement des pertes causées et de faire d'autres réclamations pertinentes. »¹

Cette déclaration résumait la position chinoise à l'égard de la France : la Chine ne voulait pas prendre l'initiative d'une attaque contre les troupes françaises ; mais si les forces terrestres et aériennes françaises au Vietnam harcelaient les troupes et les civils chinois dans les zones frontalières ou envahissaient le territoire chinois, l'armée contre-attaquerait. Le gouvernement chinois entendait ainsi dissuader le corps expéditionnaire et l'autorité française au Vietnam et exprimer la légitimité de l'aide chinoise au Vietnam sur l'occupation des zones frontières du Nord de Vietnam. Bien que les deux pays ne fussent pas directement en guerre, la Chine et la France furent dans un réel antagonisme à cause des problèmes de frontières sino-vietnamiennes et de la guerre d'Indochine.

A partir du début de l'année 1951, la Chine fournit plus d'équipements et de matériels au Vietnam et commença à aider le parti vietnamien à réorganiser un nouveau parti communiste. En 1945, le parti communiste indochinois s'était dissout pour accentuer la nature nationaliste du Vietminh afin d'obtenir les soutiens internationalistes. Désormais, sous la pression du parti communiste chinois, Ho Chi Minh projetait de rétablir un parti communiste et de participer à la famille des pays socialistes. En février 1950, Ho Chi Minh et les dirigeants communiste organisèrent le deuxième Congrès national et rétablirent le Parti des travailleurs du Vietnam. Lors de ce congrès, les expériences de la Révolution chinoise et les pensées maoïstes eurent une grande influence. La nouvelle constitution du Parti des travailleurs du Vietnam

¹ *Zhonghua renmin gongheguo duizai guanxi wenjianji (1949-1950)* (Recueil des documents des relations extérieures de la République populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957, pp.183-184. Le texte traduit est dans l'Annexe 2 du livre de Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris : Éditions You-Feng, 2005, pp.457-458.

stipulait : «Le Parti des travailleurs du Vietnam regarde les thèses des Marx, Engels, Lénine, Staline et les pensées de Mao Zedong avec les pratiques révolutionnaires du Vietnam comme la base idéologique et le guide des actions du parti. »¹

Par la suite, les conseillers militaires et politiques chinois, en fonction de leur expérience, aidèrent les Vietnamiens à réorganiser l'Armée populaire vietnamienne et à lancer la réforme agraire dans les campagnes. Les expériences chinoises jouèrent donc un rôle important dans la Révolution vietnamienne et le P.C.C. renforça son influence et son prestige

Section 2 Les réactions et les contre-mesures du gouvernement français

Le gouvernement français reconnut que le succès des opérations militaires du Vietminh dans les zones frontières de Cao Bang à Lang Son découlait de l'appui de la Chine. «Ainsi, grâce à l'appui des communistes chinois, à la fin de septembre, l'armée vietminh est entraînée, réarmée, renforcée en armes lourdes et ravitaillée, le commandement vietminh dispose des troupes qui vont lui permettre de mener dans de bonnes conditions les opérations d'octobre sur la route coloniale 4. »²

Le soutien des communistes chinois à Ho Chi Minh joua défavorablement pour la France. Mais Paris ne voulait pas de guerre avec Pékin. Il suivit donc deux logiques : éviter d'intensifier les contradictions avec le gouvernement chinois, sinon parfois céder ; obtenir l'appui des alliés, surtout des Etats-Unis, pour vaincre militairement le Vietminh de Ho Chi Minh.

A la suite du déclenchement de la guerre de Corée, la France soutint en bonne alliée les propositions américaines sur les problèmes coréens. Mais à l'égard des problèmes chinois, elle hésitait. Comme la Grande-Bretagne, elle ne voulait pas adopter de mesures graves de rétorsion envers la Chine pour éviter, en excitant sa colère, qu'elle adopte des positions plus radicales. .

Sur la question de l'admission de la Chine populaire à l'O.N.U., quelques ministres du gouvernement français proposèrent d'adopter une attitude modérée, voire partisane pour tenter d'obtenir la neutralité de la Chine dans la guerre de Corée et la guerre d'Indochine. Lors du Conseil des Ministres tenu le 19 juillet 1950, le Ministre des Affaires étrangères, M. Schuman déclara qu'il était partisan de l'admission de la

¹ Hoang Van Hoan, Canghai yishu – Huang Wenhuan geming huiyilu (Une goutte d'eau dans la mer : Le mémoire de Hoang Van Hoan), Pékin : Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990, pp.33-42.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 120QO/216, Note du chef du 2^{ème} bureau sur la collaboration sino-vietminh, le 7 mars 1951, pp.125-134.

Chine communiste, au moins lorsque les troupes nord-coréennes seraient refoulées au-delà du 38^{ème} parallèle ; il espérait que les Etats-Unis auraient une attitude moins intransigeante. Mais beaucoup de ministres n'étaient pas d'accord. M. Letourneau souligna que les Etats associés s'opposaient à une reconnaissance éventuelle du gouvernement de Mao Zedong par la France. Et Guy Mollet pensait que la France devait se montrer prudente vu les attitudes des Etats-Unis au sujet de Formose et de l'admission de la Chine communiste. M. Giacobbi se montrait aussi hostile à l'admission du gouvernement de Mao Zedong à l'O.N.U.

Le Président de la République se montra plus modéré. Il pensa que l'admission de la Chine populaire pourrait être envisagée après la cessation des hostilités et sous deux conditions: la reconnaissance par Mao Tsé Toung de l'Union Française et des Etats Associés; l'engagement de respecter les obligations de la Charte.¹ Néanmoins, dix jours après, l'attitude du Président de la République fut plus claire. Il trouva que «les avantages de l'admission de la Chine communiste l'emportent sur les inconvénients et que la France pourrait voter dans un sens favorable, à la condition que Mao Tsé Toung reconnaisse l'intégrité de la France et de l'Union Française, et s'engage à respecter les obligations du pacte des Nations Unies et notamment à ne pas intervenir directement ou indirectement en Indochine. » Guy Mollet approuva. Sans s'opposer, le Président du Conseil demanda au Ministre des Affaires Etrangères de «vérifier les garanties qui pourraient être obtenues de Mao Tsé Toung pour le rétablissement de la paix en Indochine dans le respect de nos amitiés traditionnelles. »²

Quelques ministres changèrent d'attitude avec les succès de l'Armée populaire de Corée sur le champ de bataille. Ils craignaient que la situation en Corée influence l'Indochine et facilite l'admission de la Chine populaire à l'O.N.U. en échange de la non-ingérence de la Chine dans les affaires indochinoises. Même lorsque les opérations militaires de l'Armée des Nations unies évoluèrent favorablement, le gouvernement français resta inquiet. Le Président de la République, qui redoutait que «la Chine ne cherche à venger sur l'Indochine son échec de Corée », «demande si un contact a pu être pris du côté de Mao Tsé Toung. » Mais M. Schuman répondit qu'«aucun progrès n'a pu être fait dans cette voie en raison de la difficulté à trouver un intermédiaire valable. »³

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 19 juillet 1950, pp.4-5.

² AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 29 juillet 1950, p.2.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 10 octobre 1950, p.3.

Afin de ne pas provoquer la revanche de la Chine, M. Schuman insista à Washington pour que «soit abandonnée par le général Mac Arthur l'idée de bombarder les barrages situés à la frontière de la Mandchourie qui contribuent à son ravitaillement en courant.»¹ Lorsque la délégation américaine demanda le vote immédiat d'une motion déclarant la Chine agresseur à l'O.N.U., la France fut solidaire de la Grande-Bretagne qui s'efforça d'éviter ce débat.²

Mais sous la pression des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France finirent par soutenir la proposition américaine. Le gouvernement français refusa l'extension de la guerre de Corée au territoire chinois et de prendre des sanctions concrètes envers la Chine populaire. Mais il consentit à condamner l'intervention de la Chine dans la guerre de Corée. Lors du Conseil des Ministres du 10 janvier 1951, M. Schuman dit qu'il avait reçu «un message personnel de M. Acheson dans lequel celui-ci lui demande d'appuyer au Conseil de Sécurité la proposition américaine tendant à déclarer la Chine "agresseur" et à faire jouer contre elle la procédure des sanctions.» M. Schuman proposait, avant de s'engager, de mieux connaître les intentions des Etats-Unis. Le Président du Conseil souligna «l'intérêt français à ne prendre aucune position qui puisse nous gêner dans l'avenir au cas où, en Indochine, nous serions victimes d'une agression chinoise.»³ Il rappela sa double préoccupation : «d'une part maintenir une très étroite solidarité entre les Alliés; d'autre part éviter toute extension du conflit» M. Schuman affirma que la France pouvait accepter la première partie de la résolution concernant la constatation de l'agression, mais quant aux sanctions, il trouva que les préoccupations «ne lui permettent pas de se prononcer pour les dispositions relatives aux sanctions parce que l'initiative et le choix en sont laissés à l'appréciation du commandement local.» A son avis, il devait renvoyer à un Comité spécial au sein des Nations Unies le soin d'étudier les mesures à prendre. René Pleven, le Président du Conseil, souligna «la gravité d'une situation dans laquelle le manque de sang froid des Américains risque d'avoir les conséquences les plus extrêmes mais dont l'orientation peut affecter les décisions qu'ils prendront pour la défense de l'Europe. C'est pourquoi il pense que, si les efforts préconisés par M. Schuman pour amender la résolution - efforts qu'il approuve - ne réussissent pas, la France devrait se ranger aux côtés des Etats-Unis.» Les autres ministres aussi pointèrent la nécessité de ne pas se couper des Etats-Unis.⁴ Finalement, le Conseil

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 8 novembre 1950, p.5.

² AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 29 novembre 1950, p.3.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 10 janvier 1951, p.3.

⁴ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 24 janvier 1951, pp.2-3.

des Ministres fut d'accord pour reconnaître l'agression chinoise et admettre le principe des sanctions. Mais le gouvernement français demanda à un comité spécial de se charger de définir des sanctions.

Sur proposition de la France et la Grande-Bretagne, la commission des mesures additionnelles fut créée le 1^{er} février 1951 pour « étudier les mesures susceptibles d'être prises contre la Chine communiste et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée ». Le gouvernement français s'opposait à des représailles militaires sur le territoire chinois mais approuvait l'étude de sanctions modérées. De fait, le gouvernement français se souciait des « répercussions que des mesures trop ostentatoires prises contre le régime de Mao Tsé Toung pourraient avoir en Indochine »¹ mais ne voulait pas s'éloigner de la position de Washington d'autant que pour la guerre d'Indochine, elle avait besoin de lui.

Fin de 1950, la France obtint un renseignement sur les actions sino-vietminh dans la région frontalière : plusieurs conférences auxquelles des personnalités chinoises et vietminh avaient participé étudiaient le problème de l'envoi en Indochine de volontaires et d'unités régulières chinois.² Ce renseignement préoccupait le gouvernement français : si la Chine dépêchait des troupes au Vietnam, quelles contre-mesures la France prendrait-elle ? Paris espérait que Washington attacherait plus d'importance au problème indochinois et fournirait une assistance économique et militaire accrue. Mais si le gouvernement américain lui accorda une priorité venant aussitôt après celle de Corée, il ne prit aucun engagement concret. Sur la question d'une aide aérienne en cas d'intervention chinoise, M. Acheson répondit négativement.³ Le gouvernement des Etats-Unis acceptait d'élargir l'assistance au champ de bataille indochinois sans vouloir s'engager directement dans le conflit.

Face à cette attitude, le gouvernement français étudia les rôles que pourraient éventuellement jouer l'Organisation des Nations Unies en cas d'intervention chinoise en Indochine. M. Schuman distingua deux hypothèses : « a) Si cette intervention ne revêt pas la forme d'une attaque ouverte, la situation est celle visée par l'article 33 de la Charte. Une enquête peut être demandée, mais elle exige l'accord d'Ho Chi Minh. Cette procédure a donc le grave inconvénient de faire apparaître la force des rebelles et de consacrer une sorte de souveraineté de fait du Viet Minh. b) Si l'intervention

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 7QO/87, Note pour le Ministre : Commission des mesures additionnelles. Sanctions contre la Chine, le 8 mai 1951, pp.285-286.

² AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/216, Note du chef du 2^{ème} bureau sur la collaboration sino-vietminh, le 7 mars 1951, pp.125-134.

³ AN, 4 AG 3-11, Additif à l'Ordre du Jour du Conseil des Ministres du 6 octobre 1950, pp.2-3.

chinoise prend une forme ouverte, il y a agression. Dans cette hypothèse, nous devrions demander à l'O.N.U. de constater l'agression pour pouvoir prétendre à une aide internationale. Il n'est d'ailleurs pas sûr que celle-ci nous soit accordée. » En conséquence, il trouva « qu'il y a peu à attendre de l'Organisation des Nations Unies. Le caractère international du conflit doit être affirmé beaucoup plus sur le plan interallié que dans le sens des Nations Unies et c'est avant tout du côté des Etats-Unis et de l'Angleterre que nous devons nous retourner. »¹

Le gouvernement français se décida à appeler à l'aide les Etats-Unis. Pour persuader le gouvernement américain d'augmenter son aide économique et militaire, les Français martelaient un argument classique. Lors d'une conversation Truman-Pleven à Washington le 29 janvier 1951, par exemple, la guerre d'Indochine, comme la guerre de Corée, était vue comme une guerre contre les communistes, qui risquait de déboucher sur une attaque des communistes chinois ; la sécurité des pays indochinois avait besoin des efforts communs des alliés, surtout des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.² Les deux parties signèrent un communiqué conjoint le 30 janvier : Pleven déclara que la France continuerait à déployer tous ses efforts pour résister à l'assaut communiste afin de défendre la sécurité et l'indépendance des Etats associés -Vietnam, Cambodge et Laos ; et le Président Truman assura que les Etats-Unis continueraient à fournir de l'aide aux forces de l'Union française et aux armées nationales des Etats associés, et l'accroîtraient. Il proposa que le gouvernement américain prenne des mesures additionnelles pour l'aide à l'Indochine : 1) les forces françaises pourraient utiliser les porte-avions américains en Méditerranée ; 2) étudier la possibilité d'offrir les équipements de quatre divisions vietnamiennes. Cependant, Truman refusa la proposition de Pleven – établir une organisation consultative tripartite (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne) pour la coordination en l'Indochine. Il accepta seulement des consultations militaires avec la France et la Grande-Bretagne sur les affaires indochinoises. De plus, si les communistes chinois attaquaient l'Indochine, les Etats-Unis aideraient les forces françaises à évacuer.³ Bref, le gouvernement américain acceptait d'augmenter les fonds et le matériel pour la France et les Etats associés, mais refusait de participer à

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 13 décembre 1950, p.4.

² *Foreign Relations of the United States, 1951, Europe: political and economic developments (in two parts)*, Vol IV, Part 1, pp.305-310; Kathryn C. Statler, *Replacing France: The Origins of American Intervention in Vietnam*, the University Press of Kentucky, 2007, p. 35.

³ Digital National Security Archive, Presidential Directives, National Security Council Report (NSC 105): "A Report to the National Security Council by the Secretary of State on Results of the Conversations between the President and the French Prime Minister", February 23, 1951, PD00054, pp.2-3.

des opérations militaires ou d'assumer directement la défense de l'Indochine.

Grâce à l'aide militaire et économique des Etats-Unis, à l'excellent commandement du général de Lattre de Tassigny, l'armée populaire vietnamienne ne remporta guère de succès militaires de janvier à septembre 1951. Les forces françaises gagnèrent quelques batailles - Vinh Yen, Dong Trieu, Mao Khé, Ninh Binh, et la bataille du Day. Afin d'aider les Vietnamiens à surmonter cette mauvaise passe, le Comité central du P.C.C. accrut les livraisons d'armes et de matériels tandis que les conseillers militaires chinois épaulaient l'armée populaire vietnamienne dans l'élaboration des plans et la préparation opérationnelle des futures opérations militaires de Hoa Binh en automne-hiver. Face à cette situation, le gouvernement français s'inquiétait des renseignements reçus, dont il informa ses alliés britanniques et américains : « 1. le Tonkin a vu ses effectifs s'accroître depuis 6 mois, leur effectif a été porté de 170.000 à 290.000 hommes ; 2. l'ensemble du réseau de communication de Chine du Sud et notamment les pénétrent vers le Tonkin, en constant aménagement et d'ores, est déjà très amélioré, et les itinéraires du Nord du Tonkin en zone Vietminh ont été remis en état ; 3. une grande partie de l'armement que les troupes vietminh utilisent lors des dernières opérations provient du butin de guerre raflé par les troupes chinoises en Corée. »¹

Les sollicitations françaises et les pressions communistes chinoises sur l'Indochine incitèrent les Américains à se montrer de plus en plus actifs dans les affaires indochinoises. Le 28 janvier 1952, le représentant américain déclara à l'O.N.U. que « toute agression communiste en Asie du Sud-Est serait considérée par le gouvernement américain comme une affaire grave qui l'intéresserait directement et qui devrait être soumise sans délai par les Nations Unies à un examen approfondi. »² Il s'agissait d'un avertissement spécial destiné au gouvernement chinois. Ensuite, le Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis formula un nouveau document (NSC 124) le 13 février. Le gouvernement américain « devait continuer à fournir l'aide à l'Union française sans altérer la responsabilité militaire fondamentale des autorités françaises pour la défense des Etats associés » ; « fournir les équipements et approvisionnements militaires en priorité » pour assister les forces de l'Union française contre le Vietminh et l'agression communiste chinoise ; si la France se préparait à abandonner le fardeau indochinois, « il faut s'opposer au retrait français, consulter les Français et les Anglais

¹ AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/217, Télégramme de Paris à Washington et à Londres, le 23 décembre 1951, pp.100-101.

² AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/217, Note de la direction d'Asie-Océanie pour Ministre, le 19 février 1952, p.175.

sur les mesures à prendre pour sauvegarder cette région de la domination communiste »; si les forces communistes chinoises intervenaient ouvertement en Indochine (y compris les volontaires), ou participait secrètement aux destructions dans le delta du Tonkin, le gouvernement américain soutiendrait la demande d'une action immédiate par la France ou des Etats associés à l'O.N.U., incluant une résolution considérant la Chine communiste comme agresseur; les Etats-Unis pourraient prendre des mesures militaires comme part de l'action collective de l'O.N.U. ou avec le gouvernement du Royaume-Uni et de la France et des autres gouvernements alliés contre la Chine communiste.¹ A ce moment-là le gouvernement américain modifia son attitude sur l'intervention militaire, acceptant de s'engager dans des actions militaires avec les autres pays.

Bien que le gouvernement français ait obtenu l'appui et la garantie des Etats-Unis, il se trouvait dans une impasse. Après que de Lattre de Tassigny soit rentré en France, ses forces ne résistèrent pas à la grande offensive de l'Armée populaire vietnamienne et furent obligés de se retirer de la région Hoa Binh. Et la nouvelle de la mort du général de Lattre frappa le moral des forces françaises. De plus, les sentiments pacifistes commencèrent se répandre en France. Le gouvernement français exprima son désir de négocier la paix. Le 16 novembre 1951, le président du Conseil, René Pleven déclara devant l'Assemblée Nationale : «Je l'ai déjà dit et je le répète, nous ne souhaitons et ne recherchons, en Asie, comme ailleurs, que la paix. ... La conclusion satisfaisante des négociations d'armistice en Corée nous paraît indispensable pour donner pleine signification aux déclarations faites récemment en Chine quant au respect des droits des peuples voisins. Il est clair que l'armistice en Corée créerait un climat favorable à des contacts avec la Chine. »² Le gouvernement américain mesurait également la progression du sentiment pacifiste. L'ambassadeur américain à Paris nota: «Pleven et Monnet doutent de la capacité française à continuer la guerre en Indochine », et il jugea probable que la France se préparait à évacuer l'Indochine.³

Le 26 décembre, l'ambassadeur américain à Paris informa le Secrétaire d'Etat de la situation en France : «Les opinions officielles et publiques trouvent que les

¹ Digital National Security Archive, Presidential Directives, National Security Council Report (NSC 124): "United States Objectives and Courses of Action With Respect to Communist Aggression in Southeast Asia", February 13, 1952, PD00282, pp. 5-9.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Extrait du *Journal Officiel* du 17 novembre 1951 : Discours prononcé par M. Pleven, le 16 novembre 1951 devant l'Assemblée Nationale, p.150.

³ *Foreign Relations of the United States, 1951. Asia and the Pacific (in two parts)*, Vol VI, Part 1, p. 563.

politiques françaises dans la guerre d'Indochine marchent vers une crise... La plupart des Français sont probablement d'accord que la France ne pourra plus continuer à assumer ce fardeau dans quelques mois. »¹ Dans cette sombre ambiance, quelques hommes politiques français envisageaient de négocier avec le gouvernement de Ho Chi Minh, par exemple, Pierre Mendès France.

Néanmoins, le gouvernement américain et le gouvernement anglais refusèrent que la France et le Vietminh négocient. Afin que la France continue à assumer ses responsabilités, les Etats-Unis voulaient accroître leur rôle dans les affaires indochinoises. Lors de la réunion tripartite du 28 mai à Londres, Acheson annonça que le gouvernement des Etats-Unis augmenterait l'aide aux troupes des Etats associés. Si l'armée chinoise participait à la guerre d'Indochine, il devait envisager l'envoi à la Chine d'un avertissement commun des trois Alliés, et s'engager dans des opérations militaires communes, par exemple, l'attaque des lignes de transports terrestres et maritimes. Bien que le gouvernement américain ne puisse pas envoyer de forces terrestres en Indochine, il pourrait apporter son concours naval et aérien. Le Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, Anthony Eden, pensa qu'il devait considérer la guerre d'Indochine comme la guerre de Corée, et demander à l'O.N.U. d'adopter des mesures.²

M. Schuman fut satisfait des résultats de la réunion, mais la France avait besoin d'une organisation permanente pour étudier et coordonner les études et les stratégies des opérations alliées dans le Sud-Est asiatique. A l'occasion de la réunion tripartite du 27 juin à Londres, Schuman soumit un plan d'action à M. Acheson et M. Eden : «1. Substitution au projet américain d'un avertissement commun, d'une déclaration solennelle militaire, politique et économique, au bénéfice des Etats du Sud-Est asiatique dont l'intégrité territoriale ou les libertés politiques viendraient à être violées. » «2. Création d'un organisme de liaison politique veillant à l'observation de l'engagement précité et donnant tous renseignements utiles sur la situation des Etats du Sud-Est asiatique à l'organisme militaire existant déjà, à l'effet de faciliter les études et les décisions de ce dernier. » «3. Transformation en organisme permanent du Comité militaire ad hoc de Washington et subordination de celui-ci au groupe permanent. La permanence du comité militaire paraît en effet ne présenter que des avantages, en obligeant les gouvernements à étudier les solutions qui leur seraient proposées et à se prononcer sur leur opportunité, alors qu'il apparaît que les

¹ *Foreign Relations of the United States, 1951. Asia and the Pacific (in two parts)*, Vol VI, Part 1, pp. 573-574.

² *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol XIII, part 1, pp. 159-162.

problèmes passés en revue dans des réunions intermittentes sont perdus de vue, et doivent être repris à des séances ultérieures. Enfin la doctrine française s'est nettement affirmée, au sujet de la nécessité de faire du groupe permanent un organisme de stratégie mondiale, étudiant et coordonnant les besoins propres de chaque théâtre d'opérations. » En outre, la France proposa les principes suivants pour former un comité d'experts chargé d'établir des directives destinées aux Chefs d'Etat-Major des cinq pays principalement intéressés à la défense de l'Asie du Sud-Est (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle Zélande) : « 1. Reconnaissance de l'importance stratégique capitale du Tonkin pour l'ensemble du monde libre ; 2. Mise en oeuvre d'une action collective des alliés en cas d'une agression chinoise ; 3. Création éventuelle d'un organisme militaire permanent pour le Sud-Est asiatique. »¹

Bien que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne hésitassent sur l'établissement d'un organisme permanent, politique ou militaire, ils étaient d'accord pour mener une opération commune contre l'agression des communistes chinois dans le Sud-Est asiatique éventuellement, surtout en Indochine. M. Schuman trouva que : « Sur le plan de la défense de l'Asie du Sud-Est, un progrès indéniable a été fait dans la voie d'une action collective des Alliés en cas d'agression chinoise. » Et le Cabinet des Ministres autorisa Schuman à accepter les conclusions des experts chargés par la Conférence de donner un avis aux gouvernements sur l'étendue et les formes de cette action collective.² Après l'obtention de la garantie des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne sur leurs aides à la France dans les affaires indochinoises, le gouvernement français changea d'attitude et continua à s'engager dans de nouvelles opérations militaires en Indochine. Ainsi, la guerre ne serait plus la seule affaire de la France. Les affaires indochinoises devenaient déjà un élément important de la cause anti-communiste du camp occidental dans le monde. Et le gouvernement américain, sous la demande française, commença à intervenir en Indochine de plus en plus massivement.

Section 3 Les contacts limités sino-français pendant le conflit

Faute de relations diplomatiques, le gouvernement français ne put avoir de contacts directs avec les dirigeants chinois.

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 7QO/87, Note pour le Président : d'un Pacte de l'Asie du Sud-Est, le 27 octobre 1952, pp.94-96.

² AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 2 juillet 1952, p.3.

Le Quai d'Orsay tenta de trouver des voies pour contacter le gouvernement chinois et connaître son attitude réelle sur le problème du Vietnam. Lin Shi Han, l'ancien Ministre-conseiller de l'Ambassade de Chine (le gouvernement de Chiang Kaïchek), soutenait le gouvernement de la République populaire de Chine. Avant qu'il ne rentre à Pékin, le Directeur d'Asie-Océanie s'entretint avec lui sur la question d'une éventuelle prise de contact entre le gouvernement français et les autorités chinoises. Le directeur espérait que M. Lin pourrait transmettre cette bonne intention au gouvernement communiste chinois pour éviter la détérioration de la situation. M. Lin approuva cette idée : «il conviendrait peut-être, pour le moment, de substituer à l'idée de reconnaissance, celle d'acceptation mutuelle de certains états de choses actuels ou éventuels : acceptation par nous d'une représentation de la Chine communiste à l'O.N.U. et par les Chinois de nos Consuls en Chine communiste et même de notre bureau diplomatique de Taïpeh et des Consuls nationalistes d'Indochine. »¹ Néanmoins, après que Lin Shi Han soit rentré à Pékin, il écrivit un article calomnieux contre la France. M. Bréal se demanda s'il pouvait dépendre d'un tel personnage pour servir l'amélioration des relations sino-françaises.² Au vu des sentiments anti-impérialistes et des principes diplomatiques de la Chine nouvelle, il était difficile de développer les relations politiques avec les pays occidentaux. En outre, les dirigeants chinois refusèrent que des Consuls français s'installent simultanément à Taïpeh et en Chine continentale.

A cause de la guerre de Corée et du conflit France-Vietminh, la relation sino-française se détériora immédiatement. Bien que quelques représentants inférieurs français soient restés à Pékin et à Shanghai, les contacts officiels étaient rompus.

De plus, les relations économiques étaient dans une situation difficile. Certes, le gouvernement chinois ne s'opposait pas à conclure des affaires avec la France. En février 1950, M. Laurent, le directeur de la Banque de l'Indochine, négocia avec le Directeur du Commerce Extérieur de la Chine sur la possibilité d'une fourniture rapide de riz d'Indochine à la Chine. M. Laurent demeurait naturellement sur la réserve et précisa que les exportations d'Indochine étaient contrôlées par le gouvernement indépendant de Bao-Daï. Néanmoins, il fut prié de se rendre à Saïgon pour étudier la possibilité de fournir un minimum de 100.000 tonnes de riz payables comptant, et en dehors de tout accord de compensation. Il trouva que le riz d'Indochine pourrait donc être dans la main française un atout politique sérieux. Mais

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, conversation avec M. Lin Chi Han, le 3 mai 1950, pp.124-125.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Télégramme de Pékin à Paris, le 14 août 1950, p.128.

sa valeur était limitée dans le temps aux trois mois où des premières récoltes arriveraient en Chine. M. Laurent suggéra au gouvernement français qu'il attire l'attention des autorités indochinoises sur l'opportunité de soumettre les exportations de riz à un système rigoureux de licences.¹ En réalité, plusieurs maisons de commerce françaises avaient été approchées pour livrer du blé et du riz à la Chine. Le gouvernement français estima que le gouvernement de Mao Zedong était réaliste : il séparait le problème de la reconnaissance et les relations commerciales.²

En fait, le gouvernement français ne contraria pas le développement des relations commerciales avec la Chine nouvelle. M. Nachbaur, le directeur de la Société Financière d'Entreprises en Chine, conclut un contrat commercial avec la « Chine Import Corporation », qui prévoyait la livraison de 38.714,368 kilogrammes de rails en acier et de matériel accessoire, pour un prix global de 3.604.687 dollars.³ De fait, la « Chine Import Corporation » acheta ces rails et du matériel complémentaire pour rétablir la liaison ferrée entre le Sud de la Chine et le Nord du Vietnam, afin de transporter du matériel au Vietminh. Néanmoins, le gouvernement français approuva ce contrat commercial et le conseiller français d'Extrême-Orient à Pékin trouva que M. Nachbaur « sait tirer le parti le plus favorable aux intérêts de notre industrie nationale des circonstances qui tiennent présentement à l'écart du marché chinois nos concurrents américains et même britanniques ».⁴ Paris voulait clairement développer les relations commerciales sino-françaises.

Cependant, après que l'armée des volontaires chinois soit entrée en guerre du côté de la Corée du Nord, le gouvernement américain voulut prendre des sanctions contre la Chine populaire. Il était très sensibilisé au commerce entre la France et la Chine. Le Département d'Etat des Etats-Unis s'opposa au contrat des rails et attira l'attention de Paris sur les conséquences d'un tel contrat sur l'Indochine.⁵ Sous la pression du gouvernement américain, les autorités françaises l'annulèrent. Ensuite, les Etats-Unis étudièrent les sanctions à appliquer contre la Chine. Jusqu'à la fin de 1950, la Chine se trouvait dans la même position que l'Union soviétique et les pays de l'Est aux yeux du COCOM (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Télégramme de Changhai à Paris, le 6 février 1950, pp.100-101.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note pour le Secrétaire Général : Reconnaissance du gouvernement communiste chinois à Pékin, le 22 avril 1950, p.103.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, M. Jankelevitch, conseiller d'Extrême-Orient à Pékin : Conclusion d'un marché de livraison de rails en acier par l'industrie française aux chemins de fer chinois, 26 octobre 1950, p.151.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, M. Jankelevitch, conseiller d'Extrême-Orient à Pékin : Conclusion d'un marché de livraison de rails en acier par l'industrie française aux chemins de fer chinois, 26 octobre 1950, p.151.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/281, Télégramme de Washington à Paris, le 6 janvier 1951, p.130.

exportations). Mais les Etats-Unis comptèrent appliquer un embargo économique plus rigoureux vers la Chine dans un cadre élargi. Lors de la séance de la commission des mesures additionnelles du 3 mai, le délégué américain pressa la commission de recommander à l'Assemblée Générale que tous les Etats membres des Nations Unies mettent un embargo sur l'exportation vers la Chine de certaines catégories de marchandises propres à être utilisées pour la production de guerre. Le délégué français, M. Lacoste énuméra les mesures que le gouvernement français avait déjà prises à l'encontre de la Chine, à savoir: «interdiction d'exporter à destination de ce pays le matériel de guerre et certains produits qui, de par leur caractère stratégique, sont de nature à faciliter la conduite de la guerre; contrôle spécial de certains produits comme ceux qui, en particulier, sont employés dans les services de transports. » Le gouvernement français avait adopté ces mesures en raison des obligations qu'il assumait dans le cadre du Pacte atlantique. Il pensait que ces engagements étaient secrets et qu'il fallait seulement éviter d'en révéler l'origine. Mais les Etats-Unis estimèrent qu'il n'y avait pas d'inconvénient à en révéler l'existence. En fait, Paris comme Londres voulaient éviter que l'Amérique soit entraînée dans une aventure en Extrême-Orient qui risquait d'étendre le conflit et pouvait compromettre la défense de l'Europe occidentale. Néanmoins, afin de préserver la solidarité occidentale, les représentants français et anglais autorisèrent la commission des mesures additionnelles à se rallier au projet de résolution américain.¹ L'Assemblée générale des Nations-Unies discuta ensuite la résolution américaine recommandant des sanctions économiques contre la Chine. Le projet américain laissait chaque Etat libre de prendre les dispositions nécessaires et d'organiser le contrôle de l'application effective des mesures prises : «mettre l'embargo sur les expéditions à destination des régions contrôlées par le gouvernement central populaire de la République Populaire de Chine et par les autorités nord-coréennes et portant sur les armements, munitions et matériel de guerre, sur les matériaux nécessaires à la production de l'énergie atomique, sur le pétrole, ainsi que sur les produits utiles à la production d'armements, de munitions et de matériel de guerre.»² Bien que les représentants du groupe soviétique se soient opposés à cette résolution, huit puissances s'abstenant, l'Assemblée Générale adopta le projet de résolution américaine.

Sur la demande des Etats-Unis, un comité spécial pour la Chine, le CHICOM fut

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 7QO/87, Note pour le Ministre : Commission des mesures additionnelles. Sanctions contre la Chine, le 8 mai 1951, p.287.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 7QO/87, Note pour le Ministre : Commission des mesures additionnelles. Sanctions contre la Chine, le 15 mai 1951, pp. 291.

créé au sein du COCOM en septembre 1952, afin de contrôler les exportations vers la Chine, et plus de 400 catégories d'articles. Le commerce franco-chinois fut également influencé par l'embargo économique – les exportations vers la Chine en 1952 furent réduites de 82% par rapport à l'année précédente.¹

Si les relations politiques et économiques sino-françaises se dégradèrent, les échanges culturels des organisations dépendant du parti communiste français maintinrent des contacts limités, soutenant en métropole la République populaire. Sur le plan politique, le P.C.F. soutint par ses discours publics les opérations militaires des volontaires chinois et de l'Armée populaire de Corée contre les Etats-Unis. Ses dirigeants condamnèrent l'agression des Etats-Unis contre la Corée du Nord, et couplèrent les affaires vietnamiennes et le problème de Taiwan avec la guerre de Corée afin de souligner les ambitions de Washington sur l'Extrême-Orient ainsi que son hostilité envers la Révolution chinoise.² Le Secrétariat général pointa l'illégalité des décisions de l'O.N.U. dans l'intervention militaire en Corée.³ En ce qui concerne les problèmes de la Chine, le P.C.F. affirma que Taiwan appartenait également à la Chine et réclama, outre l'admission de la Chine à l'ONU, que Paris reconnaisse le Gouvernement de Pékin⁴. Les députés communistes exprimèrent également leur soutien dans les débats parlementaires. « Les accusations portées contre la Chine ne tiennent pas. » « N'oublions pas non plus, mesdames, messieurs, que les agresseurs américains réarment le Japon, ce qui constitue, après l'agression contre Formose, une nouvelle menace d'agression contre la Chine. » « Un homme comme M. Churchill demande que soit évité un conflit avec la Chine » affirma par exemple Jacques Duclos⁵. « La France a pris ainsi position également contre la solution du problème de Formose, territoire chinois occupé par les Américains, et contre l'admission de la Chine populaire à l'O.N.U., admission qui aurait permis la discussion, les négociations, et la décision du cessez le feu, ainsi que le règlement pacifique des questions coréennes. En votant à l'O.N.U. la résolution sur le problème coréen, résolution votée contre la volonté du milliard d'hommes que représentent à eux seuls trois pays, l'Union soviétique, l'Inde et la Chine populaire, la France décide en fait, avec les Etats-Unis, de prolonger la guerre de Corée, de l'étendre à d'autres pays de

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/280, Note de la direction d'Asie-Océanie : Problème du commerce avec la Chine, mars 1953, p.189.

² APCF, Fond du Secrétariat Général, 2 Num_4/9, Réunion du Secrétariat du 28 juin, 10 juillet et 24 juillet 1950.

³ APCF, Fond du Secrétariat Général, 2 Num_4/9, Réunion du Secrétariat du 3 juillet 1950.

⁴ APCF, Fond du Secrétariat Général, 2 Num_4/9, Réunion du Secrétariat du 7 août 1950.

⁵ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Mercredi 1^{er} décembre 1950, p.8436.

l'Extrême-Orient, de transformer le Viet-Nam en une base d'opérations militaires contre la République populaire de Chine »,¹ déclara Madeline Braun. Déniant toute menace chinoise envers la France, les parlementaires communistes demandaient au gouvernement d'appliquer une politique pacifique en Extrême-Orient, à l'instar de François Billoux : « Mais où, quand et comment Mao Tsé Toung a-t-il menacé l'intégrité du territoire de la France? Il ne s'agit pas de défense nationale... Il s'agit de la défense du colonialisme. Jamais Mao Tsé Toung n'a déclaré que le parti communiste chinois était chargé de libérer tout l'Asie. Les peuples d'Asie sont en train de s'en charger les uns après les autres. Et nous saluons tout mouvement de libération nationale. » Le gouvernement français devait suivre une politique de paix et devait militer dans le pays comme à l'Organisation des Nations Unies « pour le retrait des troupes étrangères du territoire de Corée, en donnant lui-même l'exemple, par le rappel immédiat du corps expéditionnaire en Corée »; « pour le rapatriement du corps expéditionnaire au Viet-Nam et la conclusion de la paix avec le gouvernement Ho Chi Minh »; « pour l'admission de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies. »² Raymond Guyot partageait cet avis : le gouvernement français devait encourager « la reconnaissance de la Chine démocratique et l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec elle, des pourparlers avec le président Ho Chi Minh pour rétablir la paix du Viet-Nam ... »³ Vers la fin de 1951, quelques députés communistes français soutinrent « une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à faire demander par ses représentants à l'Organisation des Nations Unies l'admission de la République populaire de Chine. » Dans la même veine, Billoux et plusieurs de ses collègues déposèrent « une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement français à reconnaître, en fait et en droit, le gouvernement de la République populaire de Chine. » Ces deux propositions furent renvoyées à la commission des affaires étrangères.

En outre, quelques députés pro-communistes ou centristes réclamèrent de reconnaître le gouvernement de Mao Zedong et de développer les relations sino-françaises, Pierre Cot et Gilbert de Chambrun par exemple.

Dans ce contexte, le Président du Conseil, René Pleven affirma que son

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Mardi 6 février 1951, p.801.

² *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 1^e Séance du Dimanche 31 décembre 1950, pp.9939, 9941.

³ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, Séance du Mardi 6 mars 1951, p.1772.

gouvernement entendait négocier avec la Chine populaire sur la question indochinoise : « La conclusion satisfaisante des négociations d'armistice en Corée nous paraît indispensable pour donner pleine signification aux déclarations faites récemment en Chine quant au respect des droits des peuples voisins. Il est clair que l'armistice en Corée créerait un climat favorable à des contacts avec la Chine. »¹

Bien que les relations sino-françaises soient alors peu intenses, quelques contacts passaient via le parti communiste français. Quelques délégués syndicaux, de jeunes communistes et des journalistes firent des voyages d'étude ou de travail en Chine.² Le gouvernement chinois refusa en revanche les contacts avec les représentants français officiels et resta vigilant sur les "impérialistes" français restant en Chine. Mais il accueillit favorablement des "camarades" français à visiter la Chine. Le Premier Ministre Zhou Enlai accorda même une interview à un journaliste de *L'Humanité* sur les relations entre la Chine et les pays occidentaux.³

En mai 1952, l'Association des Amitiés franco-chinoises fut créée sur l'initiative du parti communiste français. Mais les membres de cette association n'étaient pas tous des communistes français ; quelques non-communistes souhaitant l'amitié sino-française s'y joignirent aussi. Une délégation de l'Association des Amitiés franco-chinoises rendit visite à Pékin pour la première fois sur invitation de l'Institut des Affaires étrangères du peuple chinois.⁴ Ses membres provenaient de tous les métiers : professeurs, ouvriers, médecins, architectes... Ils furent invités à assister à la cérémonie de la Fête Nationale de la République populaire chinoise.⁵

D'autre part, quelques affaires commerciales furent conclues sous l'impulsion du parti communiste français.

A partir de 1951, le volume des échanges entre la Chine et les pays capitalistes baissèrent en raison de l'embargo. Selon les chiffres du Comité pour les Relations Economiques franco-chinoises, "les importations en provenance de l'U.R.S.S. qui représentaient en 1950, 19.84% des importations totales, atteignaient en septembre 1951, 44.7%. Celles en provenance des démocraties populaires qui n'étaient que de 1.37% en 1950 sont passées à 25.3%. D'autre part, les importations en provenance des

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 3^e Séance du Vendredi 16 novembre 1951, p.8196.

² ACPF, Fond du Secrétariat Général, 2 Num_4/9, Réunion du Secrétariat du 7 août 1950.

³ AMCAE (Archives du Ministère chinois des Affaires étrangères), 116-00040-01, « Premier Ministre Zhou Enlai donne audience à un journaliste de l'Humanité », 3 décembre 1952.

⁴ L'Institut des Affaires étrangères du peuple chinois est créé à Pékin en décembre 1949 pour traiter la diplomatie publique avec les autres pays.

⁵ « La délégation de l'Association des Amitiés franco-chinoises arrive à Pékin », *Le Quotidien du Peuple*, le 17 septembre 1953, p.1.

pays capitalistes sont tombés de 78.79% en 1950 à 29.9%. On constate une évolution semblable dans les exportations. En 1950, la part des exportations vers l'U.R.S.S. représentaient 26.58% du total, vers les démocraties populaires 3.87% et vers les pays capitalistes 69.55%. A partir du début de 1951, ces pourcentages atteignent 51.5% pour les exportations vers l'U.R.S.S., 26.43% pour les démocraties populaires et tombent à 22% pour les pays capitalistes."¹

Afin de résister aux mesures d'embargo économique imposées par les Etats-Unis et développer le commerce entre les pays socialistes et les autres pays, une conférence économique internationale se tint à Moscou en avril 1952. Cette conférence regroupait 471 invités venus de 49 pays. La plupart des délégations des pays occidentaux se composaient d'hommes d'affaires, d'économistes, de délégués syndicaux, etc. tenant des positions procommunistes ou neutralistes. Si le gouvernement français était hostile à participer à cette conférence économique, une délégation française dirigée par Bernard de Plas et composée de sociétés communistes ou de délégués socialistes, y participa. Elle y négocia des contrats avec la délégation chinoise dirigée par Nan Hanchen, président de la compagnie nationale d'importation et d'exportation de Chine (CNIIEC). Nan Hanchen accepta une interview de *l'Humanité* et déclara : « Le commerce entre la Chine et la France, ainsi que les autres pays d'Europe occidentale, ont un avenir prometteur. Pour la construction économique, la Chine a besoin des machines, des matières premières, de l'industrie et des produits de France et des autres pays d'Europe occidentale. En même temps, nous pouvons vendre nos produits à la France et aux autres pays d'Europe occidentale. Nous voulons développer le commerce sino-français avec les économistes, industriels, marchands et syndicalistes français, etc. qui sont présents à la conférence. »² Il montrait que le gouvernement chinois voulait commercer avec les Français, les sociétés communistes en priorité

Les négociations entre les deux délégations aboutirent à la signature d'un accord qui portait la valeur des échanges sino-français à 4 milliards de francs dans chaque sens pour l'année 1952. La Chine importerait des métaux, des machines, des produits pharmaceutiques, etc. et exporterait des soies, du thé des produits de l'élevage, des huiles, etc. en France.³ Une société Interagra, dont le directeur M. Doumeng était

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Bulletin d'information du Comité pour les Relations Economiques Franco-Chinoises, le 28 décembre 1951, p.158.

² Le Comité chinois pour le développement du commerce international : *Mosike guoji jingji huiyi yu zhongguo* (La conférence économique internationale de Moscou et la Chine), Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), novembre 1952, p.101.

³ Le Comité chinois pour le développement du commerce international : *Mosike guoji jingji huiyi yu zhongguo* (La conférence économique internationale de Moscou et la Chine), Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des

communiste, signa des accords avec Lu Suchang, représentant de la CNIEC.

Pour faciliter les contacts avec les délégués d'Europe occidentale, le comité chinois pour le développement du commerce international, qui fut fondé en Chine pour la mise en oeuvre des résultats obtenus dans la conférence de Moscou, installa un bureau à Berlin-Est. M. Doumeng signa avec Lu Suchang les premiers contrats selon les accords de Moscou, qui portaient sur environ 6 milliards de francs de marchandises : thé vert, soie, oléagineux dans le sens Chine-France; produits sidérurgiques et pharmaceutiques dans le sens France-Chine.¹ Mais les sociétés conventionnées qui avaient des relations commerciales traditionnelles avec la Chine n'étaient pas contentes de la prédominance des sociétés communistes dans le commerce avec la Chine. Quelques sociétés conventionnées voulaient signer leurs propres contrats. Ainsi, les représentants de la société Rondon se rendirent à Berlin pour négocier un contrat avec les représentants chinois. Mais la CNIEC refusa.² De toute évidence, les Chinois préféraient avoir des rapports avec les sociétés communistes françaises pour soutenir le parti communiste français et déver son rôle dans la relation commerciale sino-française.

Mais la CNIEC ne s'opposa pas au partage des contrats signés avec les sociétés communistes par les sociétés conventionnées. Après tout, les sociétés communistes n'étaient pas de grandes sociétés et n'étaient pas capables d'acheter ou de vendre tous les produits. Lors que Bernard de Plas rendit à Berlin, il obtint des Chinois et de M. Doumeng l'abandon du principe selon lequel tous les contrats entre la Chine et la France devaient passer par Interagra. Mais M. de Plas suggéra aux représentants chinois «qu'un contact avec les autorités françaises serait peut-être opportun, n'ont pas réagi défavorablement. Ils vont demander l'avis de Pékin. M. de Plas, dans ces conditions, ne s'est pas avancé » D'autre part, le représentant chinois transmit à M. de Plas, de la part de M. Nan Hanchen, Président de la Banque d'Etat et Président du Comité chinois pour le développement du Commerce International, «une invitation pour se rendre à Pékin à la fin du mois de novembre avec une délégation de 12 personnes. » De plus, les Chinois estimèrent nécessaire de centraliser les traites et les accreditifs de la Banque des Pays de l'Europe du Nord, une banque communiste

connaissances du monde), novembre 1952, p.141.

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/281, Note de la direction d'Asie-Océanie: "problèmes du commerce avec la Chine", mars 1953, p.180.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Syndicat d'Etudes pour l'Extrême-Orient : Note concernant les négociations économiques avec les Chinois à la Conférence de Moscou et à Berlin-Est et leur dénouement le 11 octobre 1952, le 14 octobre 1952, pp.203-204.

française qui avait des relations d'affaires avec la Banque populaire de Chine, «cette banque répartissant les traites entre elle-même, la Banque de l'Indochine et la Banque du Commerce Extérieur. »¹

La Chine voulait donc développer les relations commerciales avec les sociétés françaises, mais soulignait le rôle dominant des sociétés communistes dans ce processus tout en hésitant à avoir des contacts politiques avec les autorités françaises. Le Quai d'Orsay nota : «Les Chinois veulent éviter un monopole des Sociétés conventionnées et celles-ci devront tenir compte de ce fait si elles veulent maintenir leurs positions. »²

Bien que le parti communiste français ait joué un rôle cardinal dans les relations sino-françaises vu l'absence des relations officielles entre les deux gouvernements, les fonctions du parti communiste français étaient limitées à cause de son faible poids dans l'appareil d'Etat français. Les contrats commerciaux devaient obtenir les licences du gouvernement. De plus, les sociétés conventionnées et le gouvernement français étaient hostiles au monopole du commerce sino-français par les communistes. A la suite de la Conférence économique internationale de Moscou, la Direction des Affaires Economiques et Financières du Ministère des Affaires Etrangères invita quelques représentants des sociétés conventionnées à discuter des relations franco-chinoises le 29 avril. Les représentants commerciaux se plaignirent de la situation difficile des agences en Chine et montrèrent que l'embargo accroissait les difficultés pour les sociétés françaises exportant vers la Chine. Ils trouvaient que "cet embargo n'est pas une arme que l'on puisse utiliser à longue échéance, il crée un état de fait illogique, car, de deux choses l'une : ou bien l'on fait la guerre, ou bien l'on continue à commercer." M. Charpentier, le directeur général adjoint des Affaires politiques et économiques, indiqua que le gouvernement n'était pas hostile à la reprise des relations commerciales avec la Chine. Et il souligna que certains Français qui assistaient à la conférence de Moscou avaient été approchés par des représentants chinois. Mais les représentants des sociétés conventionnées exprimèrent leur désir d'établir des rapports commerciaux directs avec la Chine sans passer par Moscou. M. Charpentier affirma que le gouvernement français se chargerait de défendre les commerçants français qui pourraient avoir des difficultés avec les autorités américaines à la suite de marchés passés par eux en Chine, à condition toutefois qu'il

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note de la Direction des Affaires Economiques et Financières : Chine, le 10 septembre 1952, pp.191-193.

² AMAE, 7QO/87, Note : Relations avec la Chine communiste, le 22 juillet 1952, p.302.

s'agisse de produits non stratégiques.¹ Paris voulait donc maintenir les relations économiques avec la Chine et encourageait les sociétés conventionnées à conclure des affaires directement avec la Chine.

Le Quai d'Orsay s'inquiéta de la domination du P.C.F. dans les relations sino-françaises. Après quelques réunions avec les représentants des sociétés conventionnées, M. Charpentier écrivit une note pour son Ministre, montrant que le parti communiste français cherchait à se réserver un rôle dans les relations franco-chinoises et à exercer sur elles un contrôle sur trois plans. Sur le plan commercial, le directeur de la Société Interagra, M. Doumeng s'était rendu plusieurs fois à Berlin où se trouvait le bureau du Comité chinois pour le développement du Commerce International. Il avait rapporté «des accords qui prévoient pour 1952 des échanges se montant à 4 milliards de francs dans chaque sens.» Et il cherchait à s'entendre avec certaines des sociétés commerçant traditionnellement avec la Chine sur le partage des contrats. Sur le plan financier, la Banque des Pays de l'Europe du Nord qui était en réalité sous le contrôle des communistes cherchait à prendre la direction du financement des échanges sino-français. Pour se couvrir et du fait de l'insuffisance de son plafond, son directeur M. Hilsum demanda à la Banque de l'Indochine de consentir à fournir la troisième signature des traites chinoises, acceptant même d'affecter en couverture des francs suisses avec dépôt effectif au compte de la Banque d'Indochine. Sur le plan politique enfin, M. Janiaud, Secrétaire Général du «Comité pour les relations franco-chinoises» qui était dirigé par le parti communiste français, prit à Berlin contact avec Lu Suchang. Ce dernier déclara que «le Gouvernement de Pékin avait le désir de reprendre des relations avec la France non seulement sur le plan économique, mais sur le plan politique». M. Janiaud attachait une grande importance à cette déclaration. Et Lu Suchang proposa de l'inviter avec deux autres Français, «que M. Janiaud est prêt à choisir en accord avec le Département, à se rendre à Pékin».² Bien que le parti communiste français ait cherché la coopération avec les sociétés conventionnées et le gouvernement français sur le développement des relations franco-chinoises, le directeur général déclara cependant que certaines des Sociétés commerçant traditionnellement avec la Chine «qui avaient hésité un moment devant les offres de M. Doumeng, s'efforcent de maintenir le contact direct avec Pékin.» Et pour le gouvernement français, «nous ne

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Direction des Affaires Economiques et Financières : Compte-rendu de la réunion du 29 avril tenue dans le bureau de M. Charpentier, au sujet des relations franco-chinoises, le 30 avril 1952, pp.168-173.

² AMAE, 7QO/87, Note : Relations avec la Chine communiste, le 22 juillet 1952, pp.296-299.

pouvons, pour notre part, accepter non plus un monopole des organisations communistes, qui cherchent à exercer un rôle prépondérant dans le commerce avec la Chine. »¹

Paris ne refusait pas tous les contrats signés entre Pékin et les sociétés communistes car ces contrats avantageaient le commerce extérieur de la France. Mais il voulait que les sociétés non-communistes établissent des contacts économiques directement avec la Chine. Quelques fonctionnaires français déployaient des efforts dans ce but. Lors de la réunion du 29 avril, M. Laurent, le directeur de la Banque de l'Indochine, indiqua « qu'à son avis nous devrions envisager une action auprès des autorités américaines pour tenter d'obtenir le déblocage des avoirs dollars appartenant à des commerçants chinois et déposés dans des banques françaises. Ces avoirs pourraient servir à renouer des relations commerciales plus étroites avec la Chine. »² Afin d'avoir un moyen de négociation avec la Chine communiste, « le Département est intervenu officieusement auprès de M. Linder, Sous-Secrétaire d'Etat à la Direction des Affaires Economiques du State Department, qui était de passage à Paris, pour obtenir le déblocage des fonds chinois qui se trouvaient dans les banques américaines au compte de la Banque de l'Indochine. » Mais la réaction du gouvernement américain fut défavorable.³

D'autre part, le gouvernement français décida d'intervenir dans le partage des contrats de la Société Interagra pour manifester le privilège du gouvernement. Par la médiation de M. Charpentier, Directeur des Affaires Economiques et Financières au Quai d'Orsay, un compromis fut conclu le 11 octobre : « un partage moitié-moitié du thé sera fait entre les sociétés faisant traditionnellement du commerce avec la Chine (sociétés dites conventionnées) et les sociétés présentes à la Conférence de Moscou nouvellement venues au commerce franco-chinois. » « Interagra s'engage à ce que les pourcentage de thé en tonnage soient également accompagnés d'un partage dans la même proportion des qualités de thé aux prix équivalents. »⁴

De plus, le gouvernement français adopta une attitude de neutralité à l'égard de l'invitation adressée à M. De Plas de se rendre à Pékin avec une délégation de 12

¹ AMAE, 7QO/87, Note : Relations avec la Chine communiste, le 22 juillet 1952, pp.299, 302.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Direction des Affaires Economiques et Financières : Compte-rendu de la réunion du 29 avril tenue dans le bureau de M. Charpentier, au sujet des relations franco-chinoises, le 30 avril 1952, p.173.

³ AMAE, 7QO/87, Note : Relations avec la Chine communiste, le 22 juillet 1952, p.300.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Syndicat d'Etudes pour l'Extrême-Orient : Note concernant les négociations économiques avec les Chinois à la Conférence de Moscou et à Berlin-Est et leur dénouement le 11 octobre 1952, p.206.

personnes. Suivant l'avis du Conseil des Ministres, il ne s'opposa pas à ce voyage et précisa aux intéressés qu'il serait fait à leurs risques et périls. Mais il trouvait qu'il ne pourrait pas avoir lieu avant le mois de décembre et que les échanges devraient porter sur des produits dont l'exportation est permise.¹ Et le Quai d'Orsay d'expliquer à M. De Plas : «En effet, la mission sera constituée dans le cadre de la conférence économique de Moscou et par le Président de la délégation française à cette Conférence, et le gouvernement qui s'était montré très hostile à l'égard de la participation française à la Conférence ne peut se déjuger. D'autre part, il est évident que les Américains, dont l'opinion est très sensible chaque fois qu'il est question de la Chine, réagiraient vivement. » «En revanche, il n'est pas sans intérêt de prendre un contact direct avec les Chinois. » Ensuite, le gouvernement français décida d'adopter la position suivante : «Les personnes intéressés pourraient faire partie de la délégation sous leur propre responsabilité, c'est-à-dire que le Gouvernement français ne les garantirait pas contre les risques personnels qu'ils encourraient. En revanche, le Gouvernement français devrait pouvoir les protéger contre l'ostracisme des Américains, qui se manifesterait éventuellement par des refus de visa. »²

En un mot, le gouvernement français voulait développer les relations économiques avec la Chine. Le Ministre des Affaires Etrangères précisa qu'il devait tenter de contacter Mao Zedong, notamment sous le couvert d'opérations commerciales.³ Mais Paris ne pouvait pas prendre des mesures favorables au risque d'encourir les foudres de Washington. Pour les contacts entre le parti communiste français et la Chine, le gouvernement français se trouvait dans une situation embarrassante : il voulait empêcher la domination du P.C.F. dans les relations sino-françaises mais acceptait ses contacts avec la Chine.

La délégation de Bernard de Plas se rendit à Pékin en mai 1953, mais les socialistes communistes dominaient la délégation : quatre socialistes conventionnés seulement y participèrent, les autres craignant les mesures de rétorsion économiques des Etats-Unis ou l'opprobre du public sur les contacts avec l'allié du Vietminh.⁴ Le 5 juin 1953, M. Bernard de Plas signa de nouveaux contrats avec Nan Han Chen : la Chine exporterait des produits agricoles, la France des produits sidérurgiques, des métaux, des produits chimiques et des produits pharmaceutiques, etc.

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 17 septembre 1952, p.3.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/210, Note pour le Président : Relations avec la Chine communiste, le 15 septembre 1952, pp.186-187.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 19 novembre 1952, pp.3-4.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/281, Problème du commerce avec la Chine, mars 1953, p.182.

Au début, le gouvernement français soutint ces nouveaux contrats. Du coup, le volume des échanges sino-français fut multiplié par 7.8 fois en 1953 par rapport à 1952, et quelques produits sous embargo furent même exportés avec l'approbation tacite de Paris¹. Mais bientôt le gouvernement américain eut vent de ces contrats et demanda au gouvernement de refuser les licences aux exportations.

Ensuite, les Etats-Unis demandèrent à placer certains produits sous embargo. Il « a pris notamment une position très ferme sur le problème de l'exportation vers la Chine des antibiotiques et de la pénicilline, allant jusqu'à limiter ses propres exportations de produits pharmaceutiques vers la France » pour contraindre la France à interrompre, ou tant au moins à limiter, les exportations françaises d'antibiotiques vers la Chine.² Parce que des produits sidérurgiques et pharmaceutiques occupaient une place importante dans les exportations françaises vers la Chine, le milieu industriel et commercial s'opposa à ces mesures. Mais cédant à la pression américaine, Paris inclut les produits sidérurgiques dans la liste des produits interdits lors de la conférence de Washington de juillet 1953. Quand les Ministres des Finances et des Affaires Economiques demandèrent s'ils pouvaient accorder des licences pour l'exportation de produits sidérurgiques, « M. Bidault répond qu'à la conférence de Washington il a accepté avec l'accord du Président du Conseil, d'ajouter sur la liste des produits interdits le fer et l'acier. Après un échange de vues sur la portée de l'engagement, il est précisé que l'embargo concerne tous les produits de fer et d'acier (matières premières et produits finis). »³

Du coup, la plupart des nouveaux contrats furent annulés (5% des contrats seulement entrèrent en vigueur) et le commerce sino-français chuta.⁴

Durant cette période de confrontation, les contacts sino-français furent limités et le P.C.F. joua un rôle important dans les relations sino-française. Le gouvernement français n'acceptait pas la domination des communistes français et chercha des contacts directs avec le gouvernement chinois. Mais sa marge de manœuvre fut réduite par les mesures américaines vers la Chine car il dépendait de l'aide de Washington pour l'Indochine. Néanmoins, au fur et à mesure des échecs militaires sur les champs de bataille et au vu d'un fardeau de plus en plus lourd, le gouvernement

¹ Archives du Ministère des Affaires Etrangères de la Chine, 102-00020-20, Les situations essentielles de la France, le 12 mars 1956, p.92.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/281, Note de la direction d'Asie-Océanie, sous le titre de « problème du commerce avec la Chine », 12 mars 1953, p.178.

³ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 5 août 1953, p.3.

⁴ AMCAE, 102-00020-20, « Les situations essentielles de la France », le 12 mars 1956, p.91.

français envisagea une négociation pacifique avec les communistes, malgré l'objection des Etat-Unis.

Section 4 Vers la Conférence de Genève

Les opérations militaires du Vietminh de l'hiver 1952-1953 provoquèrent de lourdes pertes pour le corps expéditionnaire français. Les zones occupées par les troupes françaises au Nord-Ouest du Vietnam se réduisirent à deux zones solitaires près des frontières laotiennes.

Outre cette situation défavorable sur le champ de bataille, une menace ébranla les nerfs du gouvernement français. Le 27 janvier 1953, les médias, comme *Combat*, publièrent une nouvelle renversante : «selon des renseignements parvenus à la connaissance des milieux officiels français en Indochine, des accords secrets ont été signés entre le gouvernement de Ho Chi Minh, la Chine communiste et l'Union soviétique, prévoyant l'intervention des troupes chinoises en Indochine au cas où l'armée du Vietminh subirait des défaites décisives. » Pham Le Bong, haut fonctionnaire vietminh récemment rallié à Bao Daï «rapporte avoir participé le 20 mars 1951 à une réunion de la «commission permanente du front Lien Viet ».. Au cours de cette réunion, les textes des accords signés furent publiés. Ils prévoient une aide en deux temps. Dans le premier temps, l'objectif est « d'instruire, équiper et encadrer l'armée vietminh », ce qui comprend l'envoi de conseillers politiques et militaires, la fourniture de moyens de transport et d'armement puis la livraison de matériel industriel pour la mise en route d'industries de guerre. Dans le second temps, les textes des accords prévoient «une intervention directe des troupes alliées au cas où l'armée vietminh viendrait à être battue ». »¹

Cette nouvelle attira l'attention du gouvernement français. Il devait réfléchir aux mesures à adopter pour affronter une intervention directe au Vietnam de forces armées sino-soviétiques, sachant que trois choix se présentaient. Le premier était de continuer de dépendre de l'aide américaine. Mais le nouveau Président, Eisenhower, comme son prédécesseur, ne pouvait pas garantir l'envoi de forces militaires en Indochine en cas d'intervention sino-soviétique. De plus, le gouvernement américain avait posé des conditions pour accroître l'assistance économique et militaire. Washington exigeait que Paris accorde aux peuples indochinois une indépendance complète. Lors de la

¹ AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/174, Une intervention militaire chinoise en Indochine, *Combat*, le 27 janvier 1953, p.270.

réunion du Conseil de sécurité nationale du 6 mai, Eisenhower déclara que la France devait formuler une déclaration officielle sur la garantie de l'indépendance future des Etats associés à la fin du conflit même si la France perdait le contrôle politique de l'Indochine.¹ Le gouvernement américain demanda également à la France de ratifier au plus vite le traité instituant la Communauté européenne de défense (CED) si la France désirait obtenir plus d'aide des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat assistant pour les affaires de l'Extrême-Orient, M. Allison dit au Président du Conseil français M. Mayer : « Toutes les aides à la France pour alléger une part du fardeau actuel de la France seront offertes dans le contexte d'un ensemble d'accords afin d'assurer la ratification du traité de la CED par la France. » « Par conséquent, dans le cas où le gouvernement français ne voudrait ou ne pourrait pas assurer immédiatement cette ratification, nous adopterions peut-être la position d'offrir des « sommes modérées » d'assistance additionnelle à la France en connexion avec les situations présentes en Indochine... » « Nous devons indiquer à la France que notre assistance à la France est liée à la contribution de la France à la défense de l'Europe occidentale, et les assistances peuvent être seulement décidées après ratification de la CED... »² Mais l'opinion publique et les parlementaires français se divisèrent sur la question. Le processus de ratification fut suspendu à cause d'un conflit au Parlement dont les opposants les plus radicaux étaient les communistes et les gaullistes. Face aux pressions du gouvernement américain, de plus en plus d'hommes politiques français demandèrent au gouvernement de suivre une politique étrangère indépendante. Le gouvernement français explora donc d'autres voies pour régler la question de la guerre d'Indochine.

Le deuxième choix était de solliciter l'intervention de l'O.N.U. A partir de la fin de 1952, les troupes du Vietminh entrèrent au Laos pour lancer des opérations militaires contre les troupes françaises stationnées au nord du pays. Le Royaume du Laos comptait recourir à l'O.N.U. avec l'appui de la France. Mais le gouvernement français se montra réticent à internationaliser les affaires indochinoises. Lors du Conseil des Ministres, le Ministre des Relations avec les États associés, M. Letourneau posa la question d'un éventuel recours à l'O.N.U. et examina les inconvénients et les avantages de cette procédure. Sous l'angle diplomatique, les inconvénients étaient les suivants : « - une discussion difficile s'ouvrira sur le degré réel d'indépendance des Etats Associés et ce débat risque d'être rendu encore plus

¹ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1, pp.547-548.*

² *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1, pp.400-402.*

désagréable par les récentes déclarations du roi du Cambodge; - l'intervention des Nations Unies ne nous apportera aucun supplément d'aide et aboutira, dans la meilleure des hypothèses, à une condamnation morale de l'agression; - le dépôt d'une plainte risque de consacrer la reconnaissance de facto du gouvernement d'Ho Chi Minh; - enfin l'appel à l'O.N.U. aura pour effet de faire passer le problème indochinois du plan de l'Union Française sur le plan international. » Mais, à l'opposé un recours à l'O.N.U. n'était pas sans avantage. « - il peut faciliter la recherche d'une solution du problème indochinois en liaison avec celle qui sera dégagée pour la Corée; - le fait de s'adresser aux Nations Unies augmentera la position morale de la France et est la conséquence logique de la demande d'admission des Etats Associés à l'Organisation; - l'appel formé par nous nous évitera de nous trouver en face d'une plainte émanant d'une autre puissance. » Letourneau conclut par conséquent que « les avantages lui paraissent l'emporter sur les inconvénients. » Néanmoins, le Ministre des Affaires étrangères, M. Bidault émit une opinion différente. Il trouva que « l'internationalisation ne nous vaudra aucun concours supplémentaire. Il aboutira seulement à faire le procès de la France et de l'ensemble des territoires qui vivent sous son drapeau. » Dans ces conditions, M. Bidault fut d'avis de « maintenir la position qu'il n'y a pas lieu présentement de recourir à l'intervention des Nations Unies. » M. Pleven, Ministre de la Défense nationale, déclara qu'il n'était pas arrivé encore à une conclusion définitive. « Il verse au débat les considérations suivantes qui ne lui paraissent pas avoir été développées et dont on peut se demander s'il y a lieu de les faire entrer en ligne de compte. Au regard de l'opinion française, le recours à l'O.N.U. pourrait être une occasion d'entrer en rapport avec nos adversaires dans des conditions qui ne seraient pas contraires à la dignité de la France. Au regard de l'opinion internationale, le recours devant les Nations Unies se produirait à un moment où les initiatives soviétiques pour la paix rendraient difficile à la Russie et à la Chine de prendre, dans l'agression du Laos, une attitude intransigeante. » Et le Ministre de la Justice, Martinaud-Deplat se préoccupait de « savoir contre qui le recours sera formé. Sera-ce contre la Chine communiste, contre la Russie ou contre Ho Chi Minh? Les difficultés ou les inconvénients que le Ministre voit dans chacune de ces trois hypothèses le font pencher pour une réponse négative. »¹ Dans ses discussions, le gouvernement français trouvait que les conditions d'un recours à l'O.N.U. n'étaient pas réunies.

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 29 avril 1953, pp.3-5.

Le troisième choix était de négocier pacifiquement avec les communistes. A ce moment-là, les politiques étrangères de l'Union soviétique et de la Chine offrirent un cadre favorable pour la négociation pacifique.

Après la mort de Staline, les nouveaux dirigeants soviétiques décidèrent de confirmer la «coexistence pacifique» sur le plan international pour atténuer les tensions extérieures. La première tâche urgente fut de régler la guerre de Corée. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 19 mars, les ministres soviétiques décidèrent d'envoyer une lettre à Mao Zedong pour l'informer de la modification de leur politique sur le problème coréen et de la reprise de la négociation d'armistice. Ils demandèrent à la délégation soviétique à l'O.N.U. de formuler des propositions pour négocier et de faire les concessions nécessaires.¹ Ensuite, l'Union soviétique adopta une attitude conciliante envers les pays occidentaux et décida de libérer les personnels occidentaux non-militaires capturés.²

Suivant la nouvelle ligne diplomatique de Moscou, Pékin commença à modifier sa politique étrangère. Le 30 mars, le gouvernement de Mao Zedong répondit à l'appel du Conseil mondial de la paix sur un accord d'armistice en Corée. Zhou Enlai, le Ministre des Affaires Etrangères, déclara alors : «Le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée s'en tiennent à la politique pacifique, s'efforcent de réaliser l'armistice de la Guerre de Corée, tentent de régler le problème coréen par la solution pacifique, et préparent à adopter les procédés à éliminer les divergences sur le problème des prisonniers de guerre pour maintenir et renforcer la paix mondiale.»³

Du coup, les deux adversaires coréens reprirent les négociations à Panmunjeom.

Dans le même temps, l'Union soviétique et la Chine se préparait à étendre la paix internationale et à régler pacifiquement les autres différends internationaux, surtout pour l'Indochine.

La rumeur portant sur les accords secrets signés entre le gouvernement de Ho Chi Minh, la Chine communiste et l'Union soviétique qui prévoyaient l'intervention des troupes chinoises en Indochine circulant, l'Agence Tass démentit l'existence d'un accord militaire entre l'U.R.S.S. et le Vietminh et confirma la neutralité de Moscou

¹ « Les décisions de la réunion du Conseil des ministres de l'URSS », 19 mars 1953, АПРФ, ф.3, оп.65, д.830, л.60-71.

² Shen Zhihua, *Mao Zedong, Staline et la Guerre de Corée*, Guangzhou : Guangdong renmin chubanshe (Éditions du peuple du Guangdong), 2007, pp.402, 405.

³ « La déclaration sur les problèmes de la négociation d'armistice de la Guerre de Corée », *Le Quotidien du Peuple*, 31 mars 1953, p.1.

dans le conflit indochinois le 9 mai. De même, la Chine et le Vietminh démentirent cette rumeur. Et l'ambassadeur français à Moscou trouva que «le démenti de l'Agence Tass constitue de toute manière une étape importante dans la réorientation amorcée depuis deux mois de la politique extérieure des Soviets. »¹

Pour le gouvernement de la Chine populaire, la négociation de l'armistice pour la guerre de Corée offrait une bonne occasion pour adopter une ligne diplomatique modérée. La construction de l'économie nationale pâtissait du conflit car l'énergie et le travail s'investissaient dans les conflits des pays limitrophes. Il fallait donc changer ces situations géopolitiques défavorables et dangereuses et lancer le premier plan quinquennal pour le développement économique donc apaiser au plus vite les tensions limitrophes.

Au lendemain de la signature de l'armistice de Panmunjeon, *le Quotidien du Peuple* publia un éditorial : «A condition que l'on insiste pour négocier, après des entretiens pour conclure un armistice dans la guerre de Corée qui étaient dans l'impasse, les deux parties opposées sont finalement arrivées à un compromis acceptable. Ainsi, il est possible de régler tous les autres différends internationaux. »² Cet article suggérait que la guerre d'Indochine aussi pouvait être réglée par la voie pacifique.

En même temps, le parti communiste français, suivant la politique de détente soviétique, répandit la thèse que l'accord de Panmunjeon permettrait de régler tous les problèmes internationaux par la négociation tout en développant sa campagne contre la poursuite de la guerre d'Indochine en France, les deux problèmes étant de plus en plus liés.³ Dans les débats des Assemblées Nationales, les députés communistes demandèrent au gouvernement français d'entamer une négociation avec la Chine et le Vietminh. Georges Cogniot cita les paroles d'Edgar Faure qui réclamait la fin de la guerre d'Indochine et une négociation à cinq en Asie en incluant la Chine populaire. Il souligna : «Si la guerre continue au mépris de l'intérêt français le plus élémentaire sur le théâtre d'opérations indochinois, c'est parce que cette guerre, dans l'esprit des expansionnistes américains, doit devenir, en cas d'armistice en Corée, la grande guerre asiatique de remplacement ; c'est parce que l'Indochine doit fournir à

¹ AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/174, Télégramme de Moscou à Paris, le 9 mai 1953, p.300 ; et Télégramme de Pékin à Paris, le 11 mai 1953, p.302.

² Éditorial : « Le premier pas du règlement pacifique des problèmes coréens », *Le Quotidien du Peuple*, 28 juillet 1953, p.1.

³ APCF, Fonds du Secrétariat général, 2 Num_4/10, Réunion du Secrétariat du 9 juin 1953 et Réunion du Secrétariat du 21 juillet 1953.

l'Amérique la tête de pont et la base de départ nécessaires à l'agression contre la République populaire de Chine. »¹

En France, de plus en plus de gens soutenaient l'idée de négocier en Indochine. Un sondage du printemps 1953 précisait que 15% des Français soutenaient une solution militaire, 35% une négociation avec le Vietminh, 15% voulant abandonner l'Indochine.²

Le gouvernement français se rendit compte de cet appel de l'opinion publique et se montra attentif aux attitudes conciliantes de l'Union soviétique et de la Chine. Le représentant à Saigon déclara : « Pendant toute la semaine en effet Radio-Moscou, en vietnamien, a donné une large publicité aux messages émanant d'associations diverses en faveur de l'extension des négociations pacifiques. » « La radio soviétique accorda également une large publicité aux paroles de Malenkov : « la mission des grandes puissances consiste à régler pacifiquement les problèmes épineux. » Néanmoins, il souligna que « le gouvernement d'Ho Chi Minh adopte une attitude nettement plus rigide. Il met l'accent sur la défaite des Etats-Unis en Corée et sur les raisons qui les ont obligés à négocier mais s'efforce de montrer qu'une victoire du Vietminh est susceptible de terminer la lutte au Vietnam. »³ Si le Vietminh espérait vaincre les troupes françaises définitivement, il devait cependant suivre la nouvelle ligne diplomatique de Moscou et régler le problème indochinois par la voie pacifique.

Les Etats-Unis ne soutenaient pas une négociation avec la Chine populaire et le Vietnam d'Ho Chi Minh, bien qu'il souffrit en apparence la paix. Face à l'appel pour la paix en Indochine, le Secrétaire d'Etat Dulles s'exprima ainsi devant l'American Legion le 2 septembre à St. Louis, « Nous voulons la paix en Indochine, comme en Corée. La conférence politique qui va avoir lieu est associée avec la première instance de Corée. Si la Chine rouge voulait cette conférence, de plus en plus de conférences pourraient se tenir pour la fin de l'agression et la restauration de la paix en Indochine. Les Etats-Unis encouragent un tel développement. »⁴ En fait, le gouvernement américain doutait des intentions véritables des communistes qui se dissimulaient sous des abords pacifiques et ils contrarièrent la fin de la guerre d'Indochine. Lorsque le second secrétaire de l'ambassade de France indiqua que « M. Bidault remercie le

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaire*, Assemblée Nationale, Séance du lundi 18 mai 1953, pp.2718-2719.

² Edward Rice-Mamimin, *Accommodation and Resistance, The French Left, Indochina and the Cold War, 1945-54*, Greenwood Press, 1986, p. 135.

³ AMAE, Asie-Océanie, Indochine, 120QO/175, Télégramme de Saigon à Paris, le 29 août 1953, pp.63-64.

⁴ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol XIII, part 1, p.747.

discours de Dulles en mentionnant la possibilité des négociations sur l'Indochine » - une référence utile pour le gouvernement au vu de son opinion publique précisait-il - , le directeur américain en charge des affaires du Sud-Est asiatique réaffirma que le succès obtenu dans les négociations éventuelles en Indochine dépendrait strictement de la poursuite énergique de la guerre et de la réalisation de grands progrès militaires.¹

Le gouvernement américain demanda à la France d'exécuter le nouveau plan militaire du général Navarre pour changer la situation des forces françaises en Indochine. Ensuite, afin d'obliger la France à continuer la guerre, les Etats-Unis consentirent à verser des fonds importants à la France. Le 9 septembre, le Conseil de sécurité nationale fut d'accord pour recommander au Président : « l'octroi d'une aide supplémentaire, ne dépassant pas 385 millions dollars ou son équivalent en monnaie locale, comme la demande par les Français, sur la base suivante : le gouvernement des Etats-Unis doit obtenir des assurances quant à l'effet que le gouvernement français est déterminé : i. à mettre rapidement en vigueur le programme d'action énoncé dans son mémorandum du 1^{er} septembre ; ii. A pousser ce programme vigoureusement dans le but d'éliminer les forces régulières ennemies en Indochine ; iii. A poursuivre la politique de favoriser l'indépendance des Etats associés, en conformité avec l'annonce du 3 juillet ; iv. A faciliter l'échange d'informations avec les autorités militaires américaines et tenir compte de leur opinion dans l'élaboration et l'exécution des plans militaires français en Indochine ; ... »² Le lendemain, le Président américain approuva cette énorme aide supplémentaire.

Bien que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas appuyé une négociation pacifique avec les communistes, le gouvernement français prit en considération les possibilités de négociations sur les affaires indochinoises en raison d'une opinion publique qui se montrait de plus en plus favorable à la paix en Indochine.

Le 28 septembre, le gouvernement soviétique, suggérant d'organiser une conférence des quatre grandes puissances sur les problèmes allemands, proposa également de convoquer une conférence des cinq grandes puissances, y compris la République populaire de Chine, pour réaliser la paix en Asie. Il était évident qu'une conférence à cinq pourrait élever la position internationale de la République populaire de Chine. Le lendemain, le Conseil des Ministres discuta ces propositions. Paul Reynaud, le Vice-président du Conseil, craignait que les Etats-Unis refusent de rencontrer la Chine communiste. « C'est regrettable, car il y aurait là pour nous une

¹ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1, p. 761.*

² *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1, p. 788.*

chance de traiter sérieusement le problème indochinois. »¹ dit-il. Lors de la seconde discussion, M. Bidault remarqua que «la proposition soviétique consiste non pas à tenir une conférence à cinq sur l'Extrême-Orient mais à introduire la Chine communiste dans les affaires mondiales. Il lui paraît impossible que les Etats-Unis y consentent et que nous obtenions de faire précéder la conférence à quatre d'une rencontre à cinq. » Et le Président de la République invita le Ministre des Affaires Etrangères à voir «s'il y a la possibilité d'arriver à une proposition de conférence à Cinq pour l'Extrême-Orient. »²

Les dirigeants français, inquiets de l'attitude américaine quant à une conférence des cinq grandes puissances, espérait que Washington accepterait une négociation avec la Chine populaire qui offrirait une occasion favorable pour le règlement des problèmes indochinois. Néanmoins, l'attitude des Etats-Unis fut négative. M. Dulles précisa à Maurice Schumann que les mesures adoptées courageusement par le gouvernement français et l'aide supplémentaire accordée pour poursuivre plus vigoureusement la guerre en Indochine lui semblaient les meilleurs moyens de gagner la paix et d'obtenir un bon résultat. Il réaffirma que les négociations réussies reposaient uniquement sur une position de force.³

Les attitudes des pays communistes étaient pourtant très positives. Le 8 octobre, Zhou Enlai affirma que son gouvernement acceptait la proposition du gouvernement soviétique d'une conférence des cinq grands pays. Et de déclarer : «Le gouvernement central de la République populaire de Chine estime que la réalisation de l'Armistice de Corée a apporté des conditions favorables pour apaiser les tensions internationales, et a fait la preuve que tous les différends internationaux devraient être réglés par la voie de négociations pacifiques. »⁴

Sous la pression de l'U.R.S.S. et de la Chine, le gouvernement d'Ho Chi Minh modifia son attitude rigide et se montra désireux de négocier pacifiquement avec la France. Le 23 novembre, le premier délégué de la République démocratique du Vietnam à la conférence du Conseil mondial de la paix à Vienne déclara : «La guerre de Corée s'est achevée sur la base de la négociation pacifique. Il est nécessaire et possible d'arrêter la guerre du Vietnam par la voie de négociations pacifiques. Le

¹ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 29 septembre 1953, p.7.

² AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 7 octobre 1953, p.5.

³ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol XIII, part 1, pp. 851-852.

⁴ AMACE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatique de la République populaire de Chine), vol. 1 : 1954 nian rineiwa huiyi (La Conférence de Genève 1954), Pékin : Éditions de la connaissance du monde, 2006, p.3.

peuple vietnamien a attendu la paix depuis longtemps, nous sommes en faveur de la fin de la guerre du Vietnam et du règlement des problèmes vietnamiens par des négociations pacifiques... C'est l'aspiration commune de tous les peuples du monde. C'est aussi conforme à l'intérêt des peuples vietnamien et français. »¹ De plus, Ho Chi Minh déclara dans une interview de *L'Express* de Suède le 26 novembre : « Si les colonialistes français veulent poursuivre la guerre d'agression, alors, le peuple vietnamien est déterminé à continuer la guerre patriotique, jusqu'à la victoire finale. Mais, si le gouvernement français a tiré une leçon de la guerre depuis quelques années et veut obtenir un cessez-le-feu au Vietnam par la négociation, donc régler les problèmes vietnamiens par la méthode pacifique ; le peuple et le gouvernement de la République démocratique du Vietnam sont prêts à accepter cette intention. »²

Cette position claire et nette suscita une vive discussion en France. Le Président du Conseil, Joseph Laniel affirma aux Etats-Unis qu'elle causait de grandes difficultés aux Faucons. Il trouvait que c'était une propagande évidente. Mais cette déclaration créait un problème sérieux non seulement pour le Parlement français mais aussi pour le gouvernement français. Le Président Auriol se montrait très réceptif et il voulut immédiatement envoyer un message à Ho Chi Minh disant que la France était disposée à négocier. Quelques membres du Cabinet français partagèrent son opinion.³ Paul Reynaud était non seulement pour la conférence à cinq, mais observait aussi qu'il était vain de subordonner la conférence à une condition préalable : « l'exigence de la cessation du ravitaillement du Viet Minh par la Chine devrait être l'objet de la négociation et non sa condition. » Mais l'attitude du gouvernement américain envers la conférence à cinq était encore importante pour les Français. M. Bidault confirma qu'il ne voulait pas que l'entrée de la Chine signifie la sortie des Etats-Unis.⁴

Lors de la conférence des Bermudes du 7 décembre, M. Bidault mentionna vaguement la possibilité de la conférence à cinq et de négociations avec la Chine. Eisenhower soutint qu'une conférence des cinq puissances était « un mauvais mot pour les Etats-Unis ». Bidault répondit qu'il était toujours contre la conférence à cinq sur les affaires mondiales comme l'exigeaient les Soviétiques, mais déclara accepter une conférence des cinq puissances, voire une plus grande conférence sur des

¹ « Le délégué vietnamien est pour cesser la guerre du Vietnam par des négociations pacifiques », *Le Quotidien du Peuple*, 27 novembre 1953, p.4.

² Ho Chi Minh, *Hu Zhiming xuanji* (Les oeuvres choisies d'Ho Chi Minh), vol.2, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1964, pp.298-299.

³ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol XIII, part 1, p.897.

⁴ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 2 décembre 1953, p.4.

problèmes spécifiques du Sud-est asiatique où les Etats associés seraient convenablement représentés¹. Il était évident que Bidault, espérant une négociation sur les problèmes indochinois avec la Chine populaire, essayait de persuader les dirigeants américains d'accepter une conférence à cinq sur les affaires du Sud-Est asiatique.

Lors de la réunion de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale du 30 décembre, interrogé sur la position du gouvernement français sur la participation de la Chine populaire à une conférence à cinq, Georges Bidault répondit : « Jusqu'à nouvel ordre, j'ai indiqué qu'il apparaissait clairement qu'une Conférence à 5 ou davantage, sur les problèmes de l'Asie ou très particulièrement, sur les problèmes du Sud-Est asiatique, était parfaitement compréhensible. Autant on pourrait consentir à la Conférence à 5 sur l'ensemble des affaires du monde, autant on ne pourrait la consentir qu'après que le problème indochinois lui-même aurait été valablement réglé. Il paraît difficile de normaliser définitivement la situation de la Chine communiste, alors qu'elle pourra continuer à faire ce qu'elle fait sur le territoire d'Indochine. »²

A la Conférence à quatre de Berlin, le Ministre des Affaires étrangères d'URSS Molotov proposa encore une fois de tenir une conférence à cinq pour discuter des méthodes pour détendre les tensions internationales.³ Bien que les Etats-Unis se soient opposés à utiliser le mot « cinq puissances » pour refuser la reconnaissance de fait de la République populaire de Chine, la France et la Grande-Bretagne consentirent à tenir une conférence de plusieurs pays sur les problèmes coréens et vietnamiens et à inviter la République populaire de Chine à y participer. Pour maintenir la coordination avec ses alliés, le gouvernement américain fit des concessions et accepta cette conférence. Et Molotov ne s'opposa plus à la participation des autres pays concernés. Finalement, les quatre ministres des affaires étrangères décidèrent à Berlin le 18 février de convoquer une conférence sur le règlement des affaires politiques de Corée et de l'Indochine. Elle aurait lieu à Genève le 26 avril, et la République populaire de Chine fut invitée à y participer.⁴

¹ *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1, The Secretary of State to the Acting Secretary of State, December 7, 1953, p. 902.*

² AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15592, Commission des Affaires Etrangères, Séance du mercredi 30 décembre 1953, p.19, 22-23.

³ AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol. 1 : 1954 nian rineiwa huiyi (La Conférence de Genève 1954), Pékin : Éditions de la connaissance du monde, 2006, pp.21-22.

⁴ AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol. 1 : 1954 nian rineiwa huiyi (La Conférence de Genève 1954), Pékin : Éditions

Les pays intéressés se mirent alors à la préparer. La restauration de la paix en Asie semblait relever d'une vue optimiste : la guerre continuait en Indochine et les Etats-Unis voulaient provoquer l'échec de la Conférence de Genève.

Bilan de partie :

La fondation de la République populaire de Chine est au cours d'une phase de tension croissantes de la Guerre froide où les idéologies et les forces politiques et militaires des deux camps s'opposaient sérieusement. La Chine nouvelle regarda la France comme un pays impérialiste selon ses sentiments nationalistes autant des doctrines léninistes, et elle décida de dégager les forces économiques, culturelles, religieuses et idéologiques de la France et des autres pays occidentaux dans tout le territoire de la Chine. De plus, la Chine déclencha les aides au mouvement de Libération du Vietnam contre les troupes français. Mais la Chine adopta une attitude réaliste envers les commerces avec la France. De l'autre côté, la France s'inquiéta pour l'influence de la révolution communiste chinoise sur l'Indochine. Elle mit de côté la reconnaissance de la Chine nouvelle à la suite de l'établissement des relations entre Pékin et Hanoi. Afin d'obtenir les assistances économiques et militaires des Etats-Unis, le gouvernement français souligna l'importance de la défense d'Indochine pour le monde libre. Il voulait profiter les problèmes idéologiques pour défendre ses intérêts coloniaux en Indochine. Mais la France, comme le Royaume-Uni, espérait du cœur adopter une politique réaliste de traiter la Chine nouvelle pour le maintien et le développement des échanges économiques et culturels. Même le gouvernement français approuve le contrat qui prévoyait la livraison de rails en acier et de matériel accessoire pour rétablir la liaison ferrée entre le Sud de la Chine et le Nord du Vietnam.

A partir de cette partie, on peut également avoir un aperçu des situations des relations intérieures de deux camps de la Guerre froide. Afin de lutter contre l'ennemi, il y avait la division du travail entre les alliés, tant le camp soviétique que le camp américain. Et l'Union soviétique et les Etats-Unis avaient le droit des décisions et la position supériorité dans leurs camps respectifs. Lors de l'ajustement des politiques étrangères de l'Union soviétique, la Chine et le Vietnam suivirent la même ligne. Et

quand les Etats-Unis demandèrent d'adopter l'embargo contre la Chine ou de continuer la guerre en Indochine, la France suivit les politiques américains. Néanmoins, on peut aussi trouver que les politiques des Etats-Unis et de l'Union soviétique étaient influencés parfois par leurs alliés. Par exemple, les Etats-Unis tombèrent dans les affaires de l'Indochine à cause de la persuasion de la France au début. Et quand la France demanda de négocier avec la Chine dans la Conférence de Genève, les Etats-Unis étaient obligés d'accorder.

D'ailleurs, à ce stade des relations sino-françaises, il y eut un caractère important à savoir : le Parti communiste français joua un rôle dominant dans le maintien des relations commerciales et culturelles entre la Chine et la France. Parce que la Chine populaire ne fut pas acceptée dans les organisations internationales des Nations Unies, elle comptait sur le soutien et l'assistance du bloc soviétique et ne participait qu'aux organisations internationales non gouvernementales du mouvement communiste international que dirige Moscou comme la Fédération syndicale mondiale, la Fédération mondiale des femmes démocrates, le Conseil mondial de la paix etc. Ne pouvant établir des relations diplomatiques avec la France, la Chine profita donc du mouvement communiste international et des contacts avec le PCF pour développer des relations, promouvoir les échanges non-gouvernementaux et comprendre la situation en France. Et le Parti communiste français assumait la responsabilité de maintenir les liens avec la Chine activement par un esprit d'internationalisme.

Deuxième partie : La détente dans les relations sino-françaises (1954-1958)

Chapitre 3 : L'amélioration des relations sino-françaises

Section 1 La coopération sino-française pour l'armistice de la guerre d'Indochine

Après avoir obtenu l'invitation de participer à la conférence de Genève, le gouvernement chinois commença réfléchir et à définir des politiques sur des négociations internationales. Le 27 février, Zhou Enlai convoqua une réunion préparatoire et déclara : « La conférence de Genève est importante pour la détente de la situation internationale, et la Chine doit y participer activement. » « A cause des obstacles fait par le gouvernement des Etats-Unis, on estime qu'il sera difficile de résoudre pacifiquement le problème coréen. Mais nous devons encore nous efforcer de régler quelques problèmes. »¹ Il donna ensuite ses instructions : « Nous devons adopter cette politique générale : participer à la Conférence de Genève activement et renforcer la diplomatie chinoise et nos activités internationales. » « Il faut briser le blocus, l'embargo et la préparation à la guerre qui sont organisés par le gouvernement américain et contribuer à relâcher la tension internationale. » Sur le problème indochinois, « grâce à nos efforts, nous remportons un résultat satisfaisant dans la Conférence de Genève. »²

Cette politique s'opposait aux Etats-Unis. Pourquoi ? Parce que le gouvernement américain tenta d'établir « un front commun » contre la Chine en Asie avec ses alliés comme la Grande-Bretagne et la France. Il projeta d'établir une organisation militaire pour la défense de la sécurité du Sud-est asiatique contre l'expansion communiste éventuelle de la Chine ce qui, pour Pékin, représentait une sérieuse menace.

Le gouvernement chinois voulait obtenir l'appui et la sympathie des autres pays asiatiques, surtout l'Inde. Zhou Enlai dit à son ambassadeur en Chine le 27 février :

¹ Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.355.

² Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.356.

«Le peuple chinois soutient la Conférence de Genève. Elle pourra faire avancer la paix internationale, d'abord la paix en Corée et au Vietnam. »«Le clé du problème du cessez-le-feu en Indochine est le gouvernement américain. Il renforce toujours ses ingérences militaires au Vietnam. Ce n'est pas favorable à la paix. » «Les Etats-Unis veulent continuer la guerre. » Le premier ministre chinois poursuivit : «L'effort de l'Inde est bénéfique à la paix en Asie, sans parler de la paix dans le Sud-est asiatique. Il peut influencer les opinions publiques. »¹ Le Ministère chinois des Affaires étrangères donna des instructions au Chargé d'affaires chinois en Inde : il devait informer Krishna Menon que: «L'ingérence directe des Etats-Unis en Indochine et leur intention de fomenter l'expansion de la guerre indochinoise ajoutent de nouvelles difficultés aux efforts de l'Inde pour la paix. Mais si les peuples asiatiques et des divers pays du monde, y compris le peuple indien, conjuguent leurs efforts pour la paix, le complot des Etats-Unis essuiera un échec dégradant. »²

Pour un former front commun à la Conférence de Genève, les dirigeants chinois discutèrent des problèmes indochinois avec les Soviétiques et les Vietnamiens. Zhou Enlai envoya un télégramme à Ho Chi Minh : «Nous devons participer à la Conférence de Genève activement, que les résultats soient bons ou mauvais. » «Nous espérons que vous procédez aux travaux préparatoires : organiser une délégation présente de la Conférence ; recueillir des informations ; et rédiger des projets pour la négociation... » «Il faut considérer à tracer une ligne fixe pour la cessation de la guerre. Nous devons assurer le maintien d'une zone complète. En fait, une ligne actuelle du cessez-le-feu deviendra peut-être une frontière des deux partis à l'avenir. C'est donc une question importante qui concerne les développements de la situation future. »«Nous pouvons considérer deux aspects pour tracer une ligne : d'une part, la ligne doit être favorable au Vietnam ; d'autre part, la partie adverse doit pouvoir l'accepter. » «Cette ligne doit être tracée le plus sud possible. Le seizième degré de latitude nord peut être considéré comme l'une des possibilités»³

En même temps, la direction du parti communiste chinois reconnut qu'une meilleure position militaire favoriserait une négociation diplomatique. Zhou Enlai demanda au groupe des conseillers militaires chinois : «Pour prendre l'initiative dans une négociation diplomatique, pouvez-vous vous organiser pour gagner quelques

¹ AMCAE, 206-00118-01, « Résumé de l'entretien entre le premier ministre et Raghavan », 10 mars 1954, pp.3-4.

² AMCAE, 206-00118-01, « Principes de l'entretien avec Menon », 30 mars 1954, p.6.

³ *Zhou Enlai Nianpu 1949-1976* (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.357.

batailles au Vietnam, comme à la veille de la cessation de la Guerre de Corée ? »¹

A ce moment-là les troupes du Vietminh affrontèrent les forces françaises à Dien Bien Phu. Ses défenseurs ne résistèrent pas à la puissance de feu de l'artillerie vietminh. Le gouvernement français se tourna vers les Etats-Unis pour obtenir de l'aide. Bien que le gouvernement américain ait offert support logistique et couverture aérienne, il ne comptait envoyer des troupes à Dien Bien Phu. Mais il décida d'établir une organisation régionale qui comprendrait les Etats-Unis, le Grande-Bretagne, la France, les Etats associés d'Indochine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande et les Philippines, contre la force communiste dans le Sud-est asiatique,² et il exerça une pression pour que la France accepte ce projet.

Le gouvernement français refusa d'adopter une défense unie avant la Conférence de Genève. Il ne voulait pas que plus de pays étrangers soient impliqués dans les affaires indochinoises et se souciait de la stérilité éventuelle de la Conférence si la Chine adoptait une attitude ferme au regard d'une sérieuse menace. M. Bidault mentionna avec une ironie et une amertume considérables le montant de l'aide qui peut-être proviendrait des pays comme la Thaïlande, la Birmanie et les Philippines. Et il ajouta que le gouvernement français « ne peut pas faire quelque chose à Genève qui donne l'impression que la Conférence n'est pas susceptible, dès le début, d'atteindre des résultats. La Guerre d'Indochine est une guerre française depuis le début, sans négliger l'aide des Etats-Unis. Maintenant la question se pose – doit-elle devenir une guerre collective ? Si la Conférence de Genève subit un échec, la sécurité collective est une possibilité. Mais rien ne peut être fait avant Genève qui suggère qu'un projet préalable a été préparé si la Conférence de Genève n'atteint pas son but. » En résumé : « Nous devons avoir préparé toutes nos positions avant d'aller à Genève, mais il ne faut pas donner l'impression que nous nous sommes liés les mains à l'avance. »³ Le président du Conseil, Joseph Laniel, précisa à l'Assemblée : « Dans les circonstances actuelles, notre ligne de conduite peut se résumer ainsi : premièrement, mettre tout en œuvre pour résister victorieusement à Dien-Bien-Phu et maintenir avec l'aide matérielle américaine notre effort militaire ; deuxièmement, aborder en toute liberté les pourparlers de Genève avec la volonté de ne négliger aucune chance pour qu'ils aboutissent au résultat recherché, c'est-à-dire la paix dans le respect des droits

¹*Zhou Enlai Nianpu 1949-1976* (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.358.

²*Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol. XIII, part 1, pp. 1264-1265.

³*Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts)*, Vol. XIII, part 1, pp. 1333-1334.

fondamentaux des peuples intéressés. »¹

Le gouvernement chinois se renseigna sur les divergences entre les Etats-Unis et la France quant au projet d'« une défense unie »² et décida de s'efforcer d'arriver à un accord à la Conférence de Genève. Il pensait que le gouvernement américain n'aurait pas de prétexte pour organiser une défense unie au Sud-est asiatique si la paix était rétablie en Indochine. Les dirigeants chinois élaborèrent donc une politique générale de négociation : « concentrer toutes les forces contre les Etats-Unis, et les isoler ; utiliser les contradictions et les différents au sein de la partie adverse pour obtenir les soutiens de la Grande-Bretagne et de la France ; faire tous les efforts pour atteindre un accord afin d'apaiser les tensions internationales. »³

Bien que les armées françaises aient subi des attaques furieuses à Dien Bien Phu, Paris n'abandonna pas ses efforts pour arriver à la paix en Indochine par la Conférence de Genève. Plusieurs membres du Conseil des ministres « insistent sur l'importance du facteur temps dans la négociation. A cet égard, il est fait observer que la délégation française aurait dû faire proposer immédiatement au Vietminh, par le truchement d'une tierce Puissance, un cessez-le-feu général. » « La question est de savoir si la partie adverse est prête à faire le même effort. Le raidissement des délégués soviétiques, le recours à des manœuvres dilatoires en font douter. Il est bien certain que le seul correctif sera la crainte que peut inspirer au bloc communiste la solidarité occidentale, laquelle ne peut être efficace que si elle s'appuie sur la solidarité intérieure française. »⁴ Evidemment, les dirigeants français espéraient obtenir un cessez-le-feu le plus tôt possible et comptaient exercer une pression sur la partie adverse en forgeant une attitude commune occidentale.

En bref, la Chine mais aussi la France voulaient arriver à un accord. Pendant la Conférence, la délégation française noua des contacts avec la délégation chinoise. Par ailleurs, la Conférence de Genève offrait une occasion officielle et convenable de contacts pour les deux pays qui n'entretenaient pas de relations diplomatiques.

La bataille de Dien Bien Phu se termina le 7 mai par la victoire du Viet Minh ce qui accéléra les négociations. Le 8 mai, les deux parties commencèrent à discuter les

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée nationale, 2e Séance du vendredi 9 avril 1954, p.1973.

² AMCAE, 102-00159-03, « Les situations difficiles de la France et des Etats-Unis avant la Conférence de Genève », 9 avril 1954, p.12 ; 102-00159-04, « Les réactions de la France et de la Grande-Bretagne sur 'l'action unie' des Etats-Unis », 16 avril 1954, pp.15-16.

³ AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo wajiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.466.

⁴ AN, 4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres tenu le 30 avril 1954, p.2.

affaires indochinoises à la Conférence. Un premier différent portait sur le fait que la délégation française proposait de séparer les problèmes du Vietnam et les problèmes laotiens et cambodgiens sur le cessez-le-feu ; de plus, elle ne mentionnait pas les problèmes politiques d'Indochine¹ ; la délégation du Vietnam proposa que toutes les troupes étrangères se retirent du Vietnam, du Laos et du Cambodge simultanément, que des élections générales libres soient organisées dans les trois pays indochinois pour constituer un gouvernement unique dans chaque pays.² A cause de ces divergences, la négociation fut dans l'impasse.

Afin de pousser la négociation, Anthony Eden, le Ministre britannique des Affaires étrangères, rendit visite à Zhou Enlai le 14 mai. Il souligna que la France était d'accord pour discuter du règlement politique, mais qu'il fallait « réaliser le cessez-le-feu d'abord ». Zhou Enlai répondit : « Les règlements politiques et les problèmes du cessez-le-feu doivent être discutés ensemble. »³ Mais dans la rencontre tripartite Chine-URSS-Vietnam du lendemain, la délégation chinoise considéra qu'il ne fallait pas entraver la négociation en raison des problèmes politiques. Wang Jiaxiang, vice-ministre des Affaires étrangères de la Chine, mentionna : « La France ne veut pas proposer ses opinions sur les affaires politiques de l'Indochine. Je pense que l'on peut discuter les problèmes du cessez-le-feu d'abord, mais nous réservons nos avis sur les règlements politiques. »⁴ Gromyko et Pham Van Dong acquiescèrent. Dans la première séance restreinte du 17 mai, Molotov proposa que les règlements militaires puissent être discutés d'abord ce que Zhou Enlai accepta⁵

Ce problème de procédure résolu, les Français constatèrent que la délégation chinoise voulait pousser la négociation. Afin d'échanger directement avec elle, les députés français commencèrent à rencontrer leurs homologues chinois. Le 18 mai, M. Guillermaz, le conseiller militaire de la délégation française et Paul-Boncour, le secrétaire général de la délégation française, invitèrent Wang Bingnan, le secrétaire

¹AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dangan xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.213.

²AMAE, Cabinet du Ministre, 9QO/4, Propositions faites par la Délégation de la République Démocratique du Viêt-Nam, 10 mai 1954, p.28.

³AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dangan xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.237.

⁴AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dangan xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.228.

⁵AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dangan xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.131.

général de la délégation chinoise, à dîner. Les Français confièrent que la France espérait que la Chine jouerait un rôle de médiation lors de la Conférence mais soulignèrent que les affaires laotiennes et cambodgiennes devaient être traitées séparément. Afin de persuader la Chine de promouvoir un armistice, ils affirmèrent que le gouvernement français pourrait envisager de reconnaître la République populaire de Chine après la restauration de la paix en Indochine.¹

Mais la Chine tenait compte des intérêts du Vietnam et refusa de séparer les problèmes du cessez-le-feu des trois pays indochinois. Cette divergence dura le temps de la négociation. Pour surmonter cet obstacle, les deux parties firent les concessions nécessaires. Dans la quatrième séance restreinte du 21 mai, la délégation française accepta le principe général du cessez-le-feu complet, simultané et dans le plus bref délai possible sur tout le territoire de l'Indochine. Et la délégation de la République démocratique du Vietnam accepta que dans l'application de ce principe général du cessez-le-feu, les problèmes respectifs des trois pays d'Indochine soient distingués.² La Conférence put ainsi entrer concrètement dans les négociations.

Zhou Enlai proposa six points relatifs à la cessation des hostilités complète et simultanée sur tout le territoire de l'Indochine, qui montraient les concessions chinoises sur la question. Admettant que les situations des trois pays d'Indochine étaient différentes, il affirmait : « Quand les principes sur des réajustements appropriés des zones de regroupement seront définis, nous pourrons appliquer les principes en fonction de la situation concrète des trois pays, et les solutions pratiques seront différentes. » Il acceptait que l'exécution de l'accord bénéficie d'une garantie internationale, un point proposé par la délégation française.³

La proposition de la délégation chinoise et ses bonnes dispositions envers les suggestions françaises attirèrent l'attention de la France. Mais ses délégués utilisèrent la menace américaine pour exercer des pressions sur la partie chinoise. Jean Chauvel, l'Ambassadeur de France en Suisse, trouva que la proposition chinoise méritait discussions et il approuva l'explication chinoise sur la tâche du contrôle international par une Commission d'états neutres. Mais il déclara à Wang Bingnan que la France

¹AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.259-260.

²AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.134-135.

³AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.137-138.

devait tenir compte des opinions des alliés, surtout les Etats-Unis. «Si les Etats-Unis doutent d'un accord, ils ne garantiront pas son application et la situation sera dangereuse. » Et Paul-Boncour affirma plus explicitement : «Si la France est forcée d'accepter des conditions qu'elle refuse et qu'elle n'a pas d'autres solutions, elle acceptera l'aide étrangère. ... Afin de sauver des soldats français, elle n'hésitera pas à étendre la guerre à d'autres pays. » Wang Bingnan répondit : «La solution pacifique des problèmes est favorable à tous. Le transfert de la guerre ne correspond pas aux intérêts de la nation française. Nous pensons que les efforts de tous pour la paix sont justes... A condition que les deux parties soient sincères, nous pourrions surmonter les difficultés. »¹

La délégation française perçut l'intention et les efforts de la délégation chinoise pour la restaurer la paix en Indochine. M. Bidault, alors Ministre des Affaires étrangères, rencontra Zhou Enlai le 1^{er} juin mais ne parla pas des problèmes concrets de la cessation des hostilités. «Nous sommes venus ici pour faire la paix »: «Il est donc de l'intérêt commun de faire en sorte qu'il n'y ait pas de nouvelles difficultés dans la guerre d'Indochine, et d'éviter la possibilité d'une aggravation foudroyante.» dit-il. Néanmoins, il n'oublia pas de mentionner les menaces : «Nous désirons obtenir un règlement satisfaisant. Si nous n'y parvenons pas, je ne serais certes pas en mesure de recommander à mon pays, ni vous du reste au vôtre, une solution d'abandon. » Zhou Enlai répondit : «Nous aussi, nous voulons une paix honorable. La paix sera à l'honneur des deux parties. Il n'est pas nécessaire que l'une et que l'autre partie s'arrêtent à une solution d'abandon. » «Il ne faut pas dire qu'un échec de la conférence signifierait une extension et une aggravation du conflit. » «Vous avez dit également que vous étiez prêt à faire des efforts en ce sens. Vous pouvez compter sur notre coopération. » Le premier ministre chinois aussi présenta ses sentiments à la France : «Puisque nous voilà réunis à Genève, nous devons nous efforcer de rester en contact et de poursuivre les efforts dans un esprit de coopération conforme à l'intérêt de la paix. J'ai été en France et crois comprendre le peuple français il a le sens de la dignité et de nombreuses qualités. J'espère que la situation de Grande Puissance de la France s'élèvera sans cesse, et c'est aussi dans ce but que nous lutterons pour la paix. » Bidault apprécia la sincérité et les bonnes intentions pacifiques de Zhou Enlai : «Je remercie M. Chou En Lai d'avoir évoqué ses souvenirs et de s'être exprimé en

¹AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.265-267.

termes si obligeants pour mon pays. Arrangeons ici les choses : il ne sera plus question de menace. » Il souhaita « qu'un règlement intervienne dans le Sud-Est asiatique dans des conditions qui soient acceptables pour le peuple français. »¹ Par cette rencontre, les délégations sino-françaises présentèrent leurs intentions pour coopérer à la paix en Indochine. Malgré leurs divergences, les deux délégations gardèrent des contacts réguliers.

Mais la conférence s'enlisa à cause des désaccords persistant sur deux points : les zones de regroupement et le contrôle international. Cette lenteur ne satisfaisait pas le peuple français, et l'Assemblée Nationale renversa le gouvernement Laniel le 12 mai. Quand cette nouvelle se répandit à Genève, la délégation française exprima son découragement et son pessimisme sur l'issue de la Conférence ; la résolution de la partie anglaise fut également ébranlée. Les Etats-Unis profitèrent de cette occasion pour demander à la France et la Grande-Bretagne de terminer la Conférence et de se préparer à organiser une défense commune dans le Sud-est asiatique.²

Face à ces changements, les délégations sino-soviétique-vietnamienne se réunirent au soir du 13 juin et décidèrent : « A condition qu'un délégué français soit présent à la séance suivante, notre partie doit soutenir la poursuite de la Conférence. Bien que la partie adverse, y compris Eden, prononce l'échec de la Conférence, notre partie doit adopter une attitude active... qui montre au monde que nous espérons arriver à un accord rapidement et que nous préconisons de poursuivre un accord par les négociations suivants selon les principes communs qui sont déjà définis. Nous devons nous efforcer de troubler le complot des Etats-Unis. Si la Conférence est détruite, ce sera une responsabilité des Etats-Unis. »³

Dans la treizième séance restreinte du 14 juin, l'attitude d'Eden fut passive. Il proposa l'arrêt de la Conférence et l'attente des résultats des négociations entre les délégués militaires franco-vietnamiens. De plus, il demanda de discuter une question plus compliquée : le retrait des troupes étrangères du Laos et du Cambodge.⁴ Originellement la partie vietnamienne n'admettait pas qu'il y eut des troupes du Vietminh au Laos et au Cambodge. L'assistant d'Eden, Harold Caccia,

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 9Q/3, Entretien entre le Président Bidault et M. Chou En Lai du 1^{er} juin 1954, pp.12-19.

² *Foreign Relations of the United States, 1952-1954. The Geneva Conference*, Vol XVI, The Secretary of State to the United States Delegation, June 12, 1954, p. 1125.

³ *Zhou Enlai Nianpu 1949-1976* (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.381.

⁴ AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo wajiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.169.

déclara alors à Zhang Wentian, le vice-Ministre chinois des Affaires étrangères : « Notre position principale est de réclamer le retrait des troupes du Vietminh du Laos et du Cambodge... Il est sûr que les troupes du Vietminh sont présentes dans les deux pays. Pour nous, la retraite des troupes du Vietminh est une question centrale. »¹ En vue de pousser le processus de la Conférence, la délégation chinoise décida de persuader les Vietnamiens de céder sur ce point. Dans la réunion tripartite au soir du 15 juin, Zhou Enlai indiqua : « Maintenant, la clé de la question est de savoir si nous admettons que des troupes du Vietminh existent au Laos et au Cambodge. Nous pouvons faire une concession et admettre qu'il y a des volontaires vietnamiens dans les deux pays pour obtenir des compensations sur la question des zones de regroupement. » Les délégués soviétiques et vietnamiens acceptèrent.²

Lors de la quatorzième séance restreinte du 16 juin, Zhou Enlai souligna que les forces de résistance des gouvernements locaux existaient au Laos et au Cambodge, mais il mentionna que toutes les troupes étrangères devaient faire retraite, y compris les troupes du Vietminh. De plus, il approuva que le Laos et le Cambodge puissent obtenir des armes défensives venues de l'extérieur.³ Les positions de la délégation chinoise fortifièrent la confiance des Français sur l'avenir de la Conférence. Bidault déclara à Zhou Enlai qu'il rentrait à Genève pour demander à tout le monde de rester. Il notait les progrès de la Conférence, grâce aux propositions soviétiques et chinoises. Les deux parties opposées devaient donc rechercher à obtenir des résultats concrets et ne pas terminer la Conférence à ce moment-là.⁴

Après deux jours d'entretiens entre les délégations chinoises et françaises, les deux parties arrivèrent à quelques visions communes sur les problèmes laotiens et cambodgiens. A leur suite, toutes les parties acceptèrent trois points sur l'arrêt des hostilités au Laos et au Cambodge lors de la seizième séance restreinte.⁵ Et un communiqué fut publié à l'issue de la séance: « Il a été décidé d'un commun accord

¹AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.240.

²*Zhou Enlai Nianpu 1949-1976* (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1997, p.383.

AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.171.

AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.281.

⁵AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.176.

que la conférence continuerait ses travaux. Les représentants des commandements en chef traitant respectivement des problèmes du Vietnam, du Laos et du Cambodge ont été priés de soumettre à la Conférence dans un délai de 21 jours des rapports définitifs ou partiels. »¹ Ainsi, la volonté des Etats-Unis à interrompre la Conférence de Genève fut ne fut pas suivie.

Avant que Zhou Enlai ne parte de Genève, le nouveau Président du Conseil, Pierre Mendès France, l'invita à le rencontrer. Dans l'entretien du 23 juin, les deux parties manifestèrent leur volonté de coopérer pour la paix. Zhou Enlai dit : « Le seul but que poursuit la délégation chinoise est le rétablissement de la paix en Indochine. Elle n'a pas d'autre ambition. Elle n'y pose pas de conditions. Aussi, s'oppose-t-elle à l'extension et à l'internationalisation du conflit. Elle refuse, d'autre part, d'être l'objet de menaces ou de provocations. » Il poursuivit : « Les trois pays d'Indochine se trouvent de même en état de guerre : aussi ont-ils également besoin d'un armistice. Ils veulent aussi l'indépendance et l'unité... Quant à la Chine, elle est prête à voir ces trois pays demeurer dans l'Union Française, pour peu qu'ils le désirent. Tout ceci contribuerait à l'établissement entre la France et la Chine de relations amicales et pacifiques. » « La situation, toutefois, n'est pas exactement la même dans chacun des trois Etats d'Indochine. ... nous souhaitons que le Laos et le Cambodge fassent figure de pays nouveaux du Sud-Est Asiatique, comme par exemple l'Inde ou l'Indonésie. Mais il va de soi que nous ne voulons pas les voir devenir des bases d'agression américaines. » « Au Vietnam, deux Gouvernements se trouvent en présence, il n'est pas facile de tracer une frontière entre les zones qui relèvent de chacun d'eux. Mais les élections auront lieu après l'armistice, et bien que nous n'ayons pas à y intervenir, nous pouvons fort bien les aider à se mettre d'accord. » Mendès France nota que « sur des points essentiels, nous raisonnons dans des conditions voisines. Les discussions sur le Laos et le Cambodge ont fait quelques progrès ces jours derniers et ceci, nous le savons, dans une large mesure, grâce à la délégation que préside M. Chou En Lai. Je ne crois pas que sur ces questions des difficultés insurmontables nous séparent. » Sur le problème du Vietnam, il pensa : « Une idée de M. Chou En Lai, que je crois très heureuse, est que de nombreux problèmes pourront être résolus par une confrontation des deux Gouvernements. Je crois aussi que ce serait très souhaitable, sans me dissimuler, toutefois, les difficultés qu'il y aurait à cela en pratique. Néanmoins, c'est une orientation que j'approuve, car

¹AMAE, Cabinet du Ministre, 9QO/4, Télégramme de Genève à Paris, 19 juin 1954, p.58.

je crois comme vous que le but premier est de réaliser l'unité de ce territoire. Je ne vois à cet égard aucune opposition de principe, mais il peut y avoir des considérations de délai... Mais sur le but et le principe, je ne vois pas de désaccord. » Evidemment, les opinions sino-français étaient très proches. Zhou Enlai espérait que le gouvernement français pourrait employer son influence à rapprocher les deux parties du Vietnam. Et Mendès France aussi souhaita que la Chine puisse utiliser son influence sur le Vietminh pour arriver à un accord. A la fin, les deux parties pensèrent qu'un accord devrait intervenir avant trois semaines, « qui apporte une paix honorable pour les deux parties. »¹

Contrairement à ce que la France pouvait craindre, Zhou Enlai avait reconnu lors de l'entretien que les deux Gouvernements vietnamiens devaient, après l'armistice, coexister d'une certaine façon. De plus, il n'avait pas mentionné la question de la reconnaissance de Formose, ni celle de l'admission de la Chine à l'O.N.U. Et il se garda d'instrumentaliser les difficultés du gouvernement français pour exercer une pression sur Mendès France et l'obliger à faire des concessions nouvelles.² Cette attitude apaisa les craintes de Mendès et accru sa confiance dans les perspectives de la Conférence de Genève.

Pendant la suspension de la Conférence, la divergence la plus grande dans les négociations sur le règlement militaire entre les deux parties concerna le tracé des lignes de démarcation entre les zones de regroupement.

Afin d'arriver à un accord au plus vite, Zhou Enlai invita les dirigeants du Vietminh, comme Ho Chi Minh et Vo Nguyen Giap, à Liuzhou pour discuter du règlement militaire et politique de la question. La partie chinoise espérait expliquer sa politique et persuader la partie vietnamienne de faire des concessions sur ce problème. Lors des entretiens sino-vietnamiens de Liuzhou du 3 au 5 juillet, les deux parties analysèrent ensemble la situation de l'Indochine après Dien Bien Phu. Wei Guoqing, le chef du groupe des conseillers militaires chinois, estima que cette victoire ne marquait pas un changement fondamental de la situation. Les Chinois pensaient que si les Etats-Unis n'intervenaient pas, il faudrait de trois à cinq ans pour prendre toute l'Indochine ; étant donné qu'une intervention américaine était inévitable, la guerre continuerait ; le rétablissement de la paix sur la base de la démarcation Nord-Sud était donc préférable.³ Afin d'éviter une intervention américaine et isoler les Etats-Unis

¹AMAE, Cabinet du Ministre, 9QO/3, Télégramme de Genève à Paris, 24 juin 1954, pp.50-55.

²AMAE, Cabinet du Ministre, 9QO/3, Télégramme de Paris à Londres et Washington, le 25 juin 1954, p.57.

³Qu Xing, *Le temps du soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris : Éditions You-Feng, 2005, p.297.

dans les problèmes du Sud-est asiatique, il fallait donc pousser pour arriver au plus vite à un accord sur les lignes de démarcation entre les zones de regroupement. « Au Vietnam, il faut s'efforcer de tracer une ligne sur 16^{ème} parallèle, si on ne peut pas l'obtenir, la ligne doit couper sur la route R.C.9. » conclut donc la conférence de Luzhou¹.

Néanmoins, Pham Van Dong ne voulait pas céder. Afin d'accélérer les négociations, dès que Zhou Enlai rentra à Genève, il le rencontra et le persuada d'adopter le principe du 16^{ème} parallèle.²

Le 13 juillet, Zhou Enlai eut un nouvel entretien avec Mendès France qui présenta la divergence entre les projets franco-vietnamiens sur la ligne de démarcation. Il proposa : « Notre négociation est assez large, elle porte sur un nombre suffisant de points, pour qu'à des concessions d'un côté sur la ligne de démarcation, l'autre réponde par des concessions sur d'autres points, par exemple, sur les principes politiques qui seront énoncés dans la résolution finale. » Et il ajouta : « la limite historique, géographique et logique du Nord-Vietnam – que l'on appelait autre fois le Tonkin – se trouve à la Porte d'Annam, c'est-à-dire, très sensiblement sur le 18^{ème} parallèle. » Zhou Enlai expliqua la position du Vietminh : « Dans les zones dont il a le contrôle au Sud du pays, le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam a établi avec le peuple des liens étroits ; aussi ressentirait-il lourdement la perte, même provisoire, de ces territoires. » Il souligna : « Il est regrettable que la question de la ligne de démarcation soit dans l'impasse. Il faut que les deux parties soient disposées à faire des concessions, encore que l'une puisse en faire de plus importantes que l'autre. » Zhou Enlai espérait que la France comprendrait les difficultés du Vietminh sur l'évacuation du Sud du Vietnam.³

Suite à cet entretien, Mendès France rencontra Pham Van Dong. Sur le problème de la ligne de démarcation, il proposa le 16^{ème} parallèle mais Mendès maintint le principe du 18^{ème} parallèle.⁴

Afin d'obtenir une concession de la France sur le règlement politique, la réunion tripartite soviétique-chinois-vietnamien du 16 juillet décida de donner à la France

¹Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, pp.394-395.

²Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, p.397.

³AMAE, Cabinet du Ministre, 9QO/5, Entrevue de M. Mendès-France avec M. Tchou En Lai, 13 juillet 1954, pp.47-53.

⁴AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo wajiao dangan xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, p.233.

quelques intérêts sur la route R.C.9, Tourane et Hué¹ En même temps, la partie française envisagea d'accepter la ligne près du 17^{ème} parallèle.²

A ce moment-là la délégation chinoise entendit un bruit : la réunion tripartite américain-anglais-français à Paris avait décidé d'organiser une union du Sud-est asiatique incluant les trois pays d'Indochine. La partie chinoise s'en inquiéta. D'un côté Zhou Enlai chercha à savoir les attitudes des parties anglaise et française en espérant qu'elles n'organiseraient pas cette union. Zhou Enlai parla à Mendès France le 17 juillet : « On dit que les Etats-Unis veulent organiser une union du Sud-est asiatique qui comprend les trois pays d'Indochine... Nous espérons que la paix sera rétablie en Indochine, et que le Laos et le Cambodge deviendront des pays neutres pacifiques, indépendants et amicaux. S'ils se joignent à une alliance des Etats-Unis et établissent des bases américaines, la restauration de la paix sera vaine... La situation sera défavorable aux peuples indochinois et français. » Mendès France expliqua que la réunion de Paris ne mentionnait pas une organisation du Sud-est asiatique incluant les trois pays d'Indochine.³ De l'autre côté pour arriver à un accord avant la date promise et éviter une intervention américaine, Zhou Enlai discuta du règlement politique et de la ligne de démarcation avec Molotov et Pham Van Dong. La partie vietnamienne accepta alors de tracer une ligne au nord de la Route R.C.9, près du 17^{ème} parallèle.⁴

Lors de la dernière séance générale du 21 juillet, les Accords de Genève sur la cessation des hostilités dans les trois pays d'Indochine furent enfin signés par l'ensemble des parties sauf les Etats-Unis. Ainsi s'achevait la Guerre d'Indochine.

Section 2 Les contacts entre les deux gouvernements après Genève

La Conférence de Genève offrit à la Chine nouvelle une scène internationale pour montrer l'image d'un grand pays désireux d'agir pour la paix. Les efforts déployés dans les négociations reflétèrent le rôle important qu'elle jouait en Asie tout

¹Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, p.399.

²AMAE, Cabinet du Ministre, 9QQ/5, Fiche sur la ligne de démarcation entre les deux grandes zones de regroupement au Vietnam, 14 juillet 1954, p.20.

³AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.307-308.

⁴Zhou Enlai Nianpu 1949-1976 (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, p.401.

en lui permettant d'entrer en contact avec les autres pays : la partie chinoise discuta du retour des émigrants et étudiants chinois aux Etats-Unis avec les délégués américains ; des relations politiques et économiques avec la Grande-Bretagne ; et elle eut aussi des contacts avec les délégués commerciaux des autres pays occidentaux, comme l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, etc. Ces contacts montrèrent que Pékin souhaitait améliorer les relations avec les pays occidentaux pour développer le commerce extérieur. Le centre de la diplomatie chinoise bascula de l'antagonisme vers la coexistence pacifique et le développement des échanges commerciaux avec l'Occident.

Cependant, un des buts de la Chine dans la Conférence de Genève tomba dans l'eau. Les Etats-Unis continuèrent à organiser le pacte de défense collective de l'Asie du Sud-Est, même ils voulaient signer un pacte avec le gouvernement de Taiwan. Face à la politique de «containment» des Etats-Unis en Asie, surtout leur coopération avec les autorités de Kuomintang de Taiwan, Pékin décida de les isoler et d'adopter une stratégie offensive.

Elle s'attaqua aux îles occupées par les troupes de Kuomintang dans la Mer orientale de Chine et dans le détroit de Taïwan. Depuis son établissement, le régime communiste projetait de recouvrer Taïwan. Mais la Guerre de Corée avait contrarié ce plan car les Etats-Unis avaient envoyé la septième flotte dans le détroit de Taïwan. Les guerres de Corée et d'Indochine étant achevées, le problème de Taïwan fut à nouveau placé à l'ordre du jour, d'autant que Washington se préparait à signer un traité de défense mutuelle avec Taïpeh. Le 27 juillet, le bureau politique du parti communiste chinois envoya un télégramme à Zhou Enlai et lui demanda de discuter cette question à Moscou : «Nous ne proposons pas cette tâche (résoudre le problème de Taïwan) au peuple de tout le pays en temps opportun après la Guerre de Corée finit, ou ne prenons pas des mesures nécessaires et des travaux effectifs dans les aspects militaires, diplomatiques et propagandistes. C'est impropre. Si nous n'accomplissons pas encore cette tâche à présent, nous commettons une grosse faute politique. »¹ Les attaques des forces navales de la Chine continentale contre Taïwan ne visaient pas seulement à recouvrer ses territoires et à frapper les troupes du Kuomintang ; elles cherchaient aussi à donner un avertissement au gouvernement américain et à montrer la résolution de la Chine à résoudre le problème de Taïwan et à défendre ses territoires.

¹ Pang Xianzhi, Jin Chongji, ed., *Mao Zedong Zhuan, 1949-1976* (La biographie de Mao Zedong), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1996, p.585.

Pékin usa aussi de l'arme diplomatique pour essayer d'isoler les Etats-Unis. Il projetait d'unir la grande majorité des pays et de concentrer tous les efforts à contrer les Etats-Unis. La Chine décida d'améliorer ses relations avec les pays occidentaux comme la Grande-Bretagne ou la France et de les persuader de ne pas suivre les politiques américaines. Le 24 août 1954, dans un entretien avec la délégation du Parti travailliste britannique, Mao Zedong déclara qu'il y avait peu de conflits majeurs entre la Chine et le Royaume-Uni ou la France. Il souligna que la Chine pouvait coexister et coopérer avec les pays occidentaux, quels que fussent leurs régimes, pour créer une situation pacifique dans le monde. Le seul problème était que les Etats-Unis voulaient occuper la zone intermédiaire entre les deux blocs par leur stratégie anti-communiste. Mao Zedong suggérait : «La Chine, l'Union Soviétique, le Royaume-Uni et la France proposent ensemble aux Etats-Unis de ne pas intervenir dans les affaires de Taïwan, de ne pas organiser un traité de l'Asie du Sud-Est, de ne pas armer pas le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, de désarmer ensemble. »¹ Zhou Enlai aussi souligna qu'il fallait améliorer les relations avec les pays occidentaux comme le Royaume-Uni et la France selon deux lignes : «la coexistence pacifique sur les relations politiques, le développement du commerce sur les relations économiques ». Ainsi, «nous pouvons former un front uni avec quelques pays occidentaux. »²

Bien que la France se soit jointe à l'OTASE, le gouvernement chinois manifesta ses bonnes dispositions au gouvernement français. Avant la Fête Nationale du 1^{er} octobre, quelques ambassades françaises à l'étranger furent conviées aux réceptions organisées par des ambassades chinoises. Mais le Quai d'Orsay se montrait vigilant, comme le précisa la Direction d'Asie-Océanie : «L'invitation, ainsi adressée pour la première fois à nos chefs de missions ne doit pas être nécessairement interprétée comme une marque de sympathie de la part du Gouvernement de Pékin vis-à-vis de notre pays, ni comme une preuve d'une volonté réelle de détente ; elle est plus vraisemblablement la manifestation d'une tactique, qui vise à dissocier le front occidental en flattant la France, considérée comme le point de moindre résistance, et en cherchant à agir sur son opinion publique. » «L'autorisation donnée à nos représentants de se rendre aux invitations dont il s'agit serait considérée comme une avanée gratuite par le gouvernement de Taipei, que nous reconnaissons comme seul

¹*Mao Zedong waijiao wenxuan* (Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1994, pp.158-162.

²*Zhou Enlai waijiao wenxuan* (Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1990, p.81.

gouvernement de la Chine, et nous mettrait dans une situation embarrassante vis-à-vis des Américains. Nous ferions d'ailleurs un peu trop le jeu des communistes, en affichant involontairement une rupture de notre solidarité avec les représentants des gouvernements alliés, qui n'ont pas de relation avec Pékin, et ceci sans profit pour une détente et une éventuelle ouverture de relations diplomatiques entre la France et la Chine populaire. » Néanmoins, la Direction d'Asie-Océanie indiqua : « C'est dans le même esprit, et compte tenu de l'esprit de conciliation qui a prévalu à Genève, afin également de nous réserver une possibilité de contact officieux – notamment pour des interventions en faveur de nos ressortissants – que la Direction d'Asie a cru pouvoir conseiller à M. Luc, qui a d'ailleurs reçu une invitation personnelle des Chinois, de se rendre à titre individuel à la réception du 1^{er} octobre. »¹

De même, l'attitude du gouvernement chinois envers les agents diplomatiques français restés en Chine changea. Jusqu'à la fin de 1953, le gouvernement français maintint dans la capitale chinoise un Conseiller du département, M. Jankelevitch. Durant son séjour, il n'était investi d'aucune fonction diplomatique et il était officiellement ignoré par le Ministre des Affaires Etrangères de la Chine. A la fin de 1953, il quitta la Chine à la demande des autorités de Pékin. Ensuite, un ancien sous-officier de l'armée française, M. Quilichini, remplit auprès de M. Jankelevitch les fonctions de comptable et d'auxiliaire. Il était investi par le Quai d'Orsay des attributions d'agent consulaire, mais n'était considéré par les autorités chinoises que comme un simple particulier.² Après la Conférence de Genève se produisit cependant un changement de situation que M. Quilichini mentionna dans une dépêche au Quai d'Orsay : « Dès le retour de M. Chou Enlai de Genève et chaque fois qu'il en eut l'occasion, il ne manque jamais de porter un toast à la santé de Son Excellence monsieur Mendès-France. » « Les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères chinois que j'ai l'honneur de rencontrer pendant les réceptions offertes par les ambassades étrangères, se montrent beaucoup plus courtois et souriant qu'auparavant. J'ai eu l'occasion de boire avec eux à la santé des peuples de nos deux pays respectifs. Un agent du service du protocole a même bu à la santé de la France et de ses nobles traditions. » Il donna aussi au Quai d'Orsay une information : un fonctionnaire du ministère du commerce extérieur de la Chine sondait la possibilité de développer le commerce avec la France et il demandait que le gouvernement français

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Secrétaire Général : Invitations à assister à la fête Nationale de la République populaire chinoise, 28 septembre 1954, pp.40-41.

²AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Président du Conseil : Moyens de communiquer avec la Chine communiste, 9 août 1954, pp.34-37.

envoi des délégations commerciales en Chine suivant l'exemple anglais.¹

Pour le gouvernement français, les dirigeants comme Mendès France, apprécièrent les efforts de la délégation chinoise en faveur de la paix dans la Conférence de Genève, mais les deux parties ne discutèrent pas profondément et concrètement des relations sino-françaises. Bien que quelques députés français aient souhaité développer ces relations après la restauration de la paix en Indochine, Paris ne considéra pas sérieusement le problème de la reconnaissance de la Chine Nouvelle à cause du conflit entre la Chine et l'autorité de Taiwan éclaté tout de suite. Le gouvernement français accepta même le système de défense de l'Asie du Sud-Est proposé par les Etats-Unis. Le 6 septembre 1954, le pacte de défense collective de l'Asie du Sud-Est fut signé à Manille et la France appartint à cette organisation jusqu'au 28 mai 1965. L'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) visait à contrer l'expansion communiste de la Chine et du Nord-Vietnam, mais cette organisation altéra l'ambiance pacifique en Asie du Sud-Est qui s'imposait après la Conférence de Genève et contraria les efforts fait par la Chine à Genève.

Néanmoins, Paris ne se montra pas totalement indifférent à ces ouvertures, estimant qu'il fallait saisir les occasions pour établir des contacts directs avec le gouvernement chinois afin de se renseigner sur le pays et ses intentions véritables. La direction d'Asie-Océanie envisagea d'établir trois canaux diplomatiques : « Afin d'éviter les malentendus qui pourraient en résulter, je crois nécessaire d'établir une distinction entre le genre d'affaires qui pourraient être évoquées dans ces trois postes : Moscou ne devrait être utilisé qu'avec prudence et en dernier ressort, pour ne pas donner aux Chinois l'impression que nous les tenons pour inféodés au Gouvernement soviétique ; Berne pourrait servir au règlement des affaires françaises du secteur privé établies en Chine et d'une manière générale aux cas particuliers ; A Londres, où les relations officielles sino-britanniques peuvent utilement renforcer nos contacts privés, notre Ambassadeur serait chargé de l'aspect politique des rapports franco-chinois. »²

Par la suite, la capitale helvète devint le principal canal reliant la France et la Chine. Il y eut quelques contacts privés entre les deux ambassades en Suisse se limitant à un échange de banalités. Par exemple, le Conseiller de l'Ambassade de Chine proposa des déclarations en faveur d'un accroissement des échanges économiques et culturels entre la Chine et d'autres pays. Mais il exprima sa déception

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Augustin Quilichini, agent consulaire de France à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères : Situation à Pékin, 13 novembre 1954, pp.52-53.

²AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Lettre personnelle du Directeur d'Asie Océanie à Monsieur le Conseiller d'Ambassade de France à Berne, 13 novembre 1954, pp.54-55.

sur les déclarations faites par M. Mendès France sur l'impossibilité pour la France de se prononcer en faveur de l'entrée de la Chine à l'O.N.U. Et la partie française mentionna les affaires sur les visas de sortie aux ressortissants français en Chine.¹ Bien que le Quai d'Orsay ait approuvé les contacts avec l'ambassade de Chine, il craignait que ces échanges provoquent le mécontentement des Etats-Unis. Le 27 novembre, le directeur d'Asie-Océanie, Jacques Roux, écrivit une lettre à Etienne Dennerly, l'Ambassadeur à Berne. Roux indiqua que les contacts avec la partie chinoise devaient agir avec beaucoup de prudence. Il mentionna que les milieux du Département d'Etat des Etats-Unis «sont encore très éloignés d'une politique d'apaisement envers Pékin. »Et il se soucia : «Toute action de notre part vers un resserrement des relations franco-chinoises, si discrète fût-elle, produirait dans ces conditions le plus mauvais effet à Washington, si elle venait à y être connue. » Il donna ensuite ses instructions : «Sur le plan des relations franco-chinoises, nous ne pouvons donc rien dire aux Chinois, pour la raison que nous n'avons actuellement rien à leur dire. » Quand le conseiller français à Berne ne pouvait pas éviter d'aborder certains sujets politiques avec le conseiller chinois, «les questions proprement franco-chinoises doivent être exclues », mais en revanche, «les problèmes relatifs à l'Indochine peuvent, ... servir utilement à votre Conseiller pour alimenter la conversation. » «D'autre part, je vous précise que le Département n'envisage pas, dans le moment présent, et pour les raisons exposées plus haut, de faire approcher le Chargé d'Affaires de Chine à Londres sur un sujet quelconque, politique ou économique, le rôle actuel de nos Ambassades en Grande-Bretagne et en Suisse étant essentiellement, pour ce qui touche aux relations franco-chinoises, de maintenir ouvert un contact pour le cas où il pourrait nous servir dans un avenir plus ou moins rapproché »²

Au total, le gouvernement français espérait maintenir un contact avec la Chine sans désirer agir activement, dans la mesure où il s'inquiétait des critiques de Washington et suivait encore la politique américaine à l'égard de la Chine. De plus, Paris ne voulait pas discuter de la reconnaissance ou de l'admission de la Chine à l'O.N.U. puisqu'il maintenait ses relations diplomatiques avec l Taipei. En revanche, il projetait d'augmenter le commerce avec la Chine populaire.

Au début de 1955, Claude Cheysson, le secrétaire général de la délégation

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Lettre personnelle de l'Ambassade de France à Berne au Directeur d'Asie Océanie, 23 novembre 1954, pp.59-60.

²AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Lettre du Directeur d'Asie Océanie à l'Ambassadeur de France à Berne, 27 novembre 1954, pp.61-62.

française à Genève, soumit une note au directeur d'Asie-Océanie sur les politiques françaises à l'égard de la Chine. Quand le gouvernement français s'engageait dans les nouvelles politiques en Asie, « nous devons seulement prendre garde de ne pas heurter de front les Américains. Sans l'appui matériel et le soutien de la puissance des Etats-Unis, la position des pays occidentaux face au monde communiste asiatique serait affaiblie » soulignait-il. « Un de nos soucis constants sera de ne pas contrarier ouvertement la politique américaine. » Ainsi, sur les politiques vis-à-vis de la Chine. Bien que la reconnaissance officielle de la Chine populaire, l'établissement de relations diplomatiques avec elle, son admission à l'ONU soient souhaitables, « nous ne pouvons, ni nous ne devons agir isolément. » « Nous agirons à la faveur des modifications de la conjoncture générale et des changements à intervenir sur la scène américaine. En toutes circonstances, nous le ferons avec grande prudence. Parallèlement nous pourrons faire quelques gestes aimables en face des autorités de Formose afin d'éviter des critiques ouvertes nationalistes chinoises ou américaines dans ce domaine et de souligner l'indépendance du problème formosan et du problème chinois. » Ensuite, il indiqua qu'il fallait retarder les relations politiques mais développer les relations économiques avec la Chine. « Si dans le domaine politique nous sommes tenus à une grande prudence, en revanche, notre liberté d'action est plus grande dans le domaine commercial et économique. » « Le premier travail à effectuer est un travail de prospection. Il est souhaitable de voir s'organiser des voyages et missions d'information d'hommes privés dans les deux pays, des rencontres entre hommes d'affaires ... » Et après, « au terme de cette phase de prospection, des actes officiels devront intervenir : conclusion d'un accord commercial ou tant au moins d'un accord de troc, ouverture d'un bureau commercial français en Chine et d'un bureau commercial chinois en France. » Il mentionna que le développement des relations commerciales avec la Chine de Pékin était actuellement entravé et même paralysé par l'existence de la longue liste de « matériaux stratégiques » interdits à l'exportation en Chine ; la révision urgente de cette liste s'imposait. « Il est illogique, ... d'interdire l'exportation vers la Chine de nombreux produits dont l'envoi en URSS et vers les satellites européens est libre. » « Notre première tentative sera donc d'obtenir que la liste CHINCOM soit rendue identique à la liste COCOM. » A la fin, il proposa à Jacques Roux : « 1. De réorganiser aussitôt le Consulat Général de Hong-Kong en nommant aux différents postes des agents de valeur. » « 2. D'inviter la Direction d'Asie et la Direction Economique à donner une

plus grande importance à leurs bureau "Chine". » «3. De proposer aux Américains, après avoir pris les contacts préalables nécessaires, la révision immédiate de la liste CHINCOM. » «4. De chercher discrètement l'appui chinois dans les négociations avec le Vietminh sur la zone franche de Haiphong ; » «5. Une note inspirée de celle-ci serait préparée en accord avec les services et présentée à votre signature. Elle orienterait l'action française dans ce domaine pendant les mois prochaines, même après votre départ du Quai d'Orsay et, éventuellement, du Gouvernement. »¹

Suivant ces suggestions, la Direction d'Asie-Océanie soumit une note «Possibilités de développement des rapports de la France avec la Chine Populaire » au Ministre des Affaires Etrangères le 15 janvier 1955. Résumant les rencontres de la Conférence de Genève, elle indiquait que la Chine voulait non seulement régler l'affaire d'Indochine, mais aussi détacher la France de la communauté atlantique en essayant d'améliorer et de développer les relations sino-françaises. La note soulignait que l'influence et la position internationale de la Chine s'étaient élevées après la Conférence. Par exemple, les cinq principes essentiels de la coexistence pacifique avaient contribué à accroître le prestige de la Chine Populaire en Asie du Sud-Est. Et «l'invitation à la prochaine conférence Afro-Asiatique de Bandung, que viennent d'adresser à la Chine Populaire les puissances de Colombo, est également significative des progrès faits par Pékin sur la scène internationale. » Or, «les intérêts français en Indochine ne se limitent d'ailleurs pas au Sud-Vietnam, au Cambodge et au Laos. Ceux que nous possédons au Nord-Vietnam doivent être défendus et, si possible développés... Or on ne peut douter de l'influence qu'exerce le gouvernement de Pékin sur celui de Hanoï Il est donc permis d'espérer qu'une amélioration de nos rapports avec la Chine Populaire aurait une heureuse répercussion sur nos relations avec la R.D.V. »

La note de la Direction d'Asie-Océanie indiqua qu'il fallait examiner les voies et moyens à utiliser en vue de maintenir et de développer les relations de fait avec la Chine. Mais elle souligna : «il est nécessaire d'envisager le problème dans son ensemble et de tenir compte notamment de l'aspect "atlantique" de la politique française... la solidarité atlantique a nécessairement des répercussions en Extrême-Orient. » Du coup, elle rappelait que «la France, en sa qualité de membre du S.E.A.T.O. et compte tenu de la part importante que prennent les Etats-Unis à la défense du Sud-Vietnam, doit observer une grande prudence dans le développement

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note de Claude Cheysson à la direction d'Asie-Océanie : la politique française vis-à-vis de la Chine, 5 janvier 1955, pp.81-88.

de ses rapports avec la Chine Populaire, d'autre part qu'elle ne peut pourtant pas se désintéresser des progrès récemment effectués par la Chine en Extrême-Orient et qu'il est de son intérêt de chercher, comme le font la Grande-Bretagne et d'autres pays européens, à s'intégrer dans les courants d'échanges qui s'amorcent actuellement entre Pékin et les principales puissances asiatiques. » Au total, « une modification des relations politiques de la France dans cette partie du monde apparaissant comme encore prématurée, c'est le domaine des relations culturelles et commerciales qui offre, dans les circonstances présentes, les meilleures possibilités de développement avec la Chine Populaire. » Mais, sur le plan culturel, il fallait faire attention aux échanges de visites en évitant celles à caractère politique ou de propagande. Et sur le plan économique, il fallait modifier les listes du CHINCOM et obtenir « un assouplissement des règles du CHINCOM dont les listes devraient être alignées sur celles du COCOM, sensiblement plus libérales. » Admettant que « la multiplication des échanges culturels et commerciaux avec la Chine Populaire entraînera nécessairement une détérioration de nos rapports avec Taipei », la note remarquait qu'il ne fallait pas abandonner les relations avec Taipei à cause du soutien américain au gouvernement nationaliste et des intérêts français dans ce marché de 7 millions d'habitants.¹

Approuvée par le Quai d'Orsay, cette note structura la politique française envers la Chine dans les mois suivants. Lors de la séance du 17 mars de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, questionné sur les relations sino-françaises par des députés, le Ministre des Affaires Etrangères, Antoine Pinay, déclara : « Quant à nos relations avec la Chine, jusqu'à présent vous savez quelle a été la position de la France : elle a suivi ses alliés ; je dois vous dire que, jusqu'à présent, elle n'a pas changé d'optique sur la question. »²

A ce moment-là, l'un des principes diplomatiques de la Chine s'opposait à la théorie « des deux Chine » défendue par les Etats-Unis. Aux yeux de Pékin, il n'y avait qu'« une seule Chine dans le monde ». Tout en projetant d'améliorer ses relations avec les pays occidentaux comme la France, elle ne voulait pas abandonner ce principe. Mais il était possible de développer les relations économiques et culturelles.

Sur les relations sino-françaises, la partie chinoise affirmait que pour les relations

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note : Possibilités de développement des rapports de la France avec la Chine Populaire, 15 janvier 1955, pp.90-102.

²AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15594, Commission des Affaires Etrangères, Séance du jeudi 17 mars 1955, p.30.

politiques, il fallait présenter une position claire et nette sur le problème de Taïwan à la partie française ; sur les relations économiques et culturelles, elle espérait le développement des échanges et le désengagement de l'embargo envers la Chine. Ainsi, le Chargé d'Affaires de Chine à Londres, Huan Xiang, déclara aux membres de l'Ambassade française que son pays « désirait directement discuter avec les représentants des firmes exportatrices et non plus avec des intermédiaires. » Il était possible que les firmes françaises organisent une délégation en Chine.¹ Mais Huan Xiang rappela aussi que « le problème de Formose est un problème interne chinois. Il doit être réglé entre Chinois... Mais aucune intervention étrangère ne saurait être admise dans le règlement de l'affaire. Taiwan est Chinois et doit être, dès que possible, remis aux autorités de Pékin. »²

Le même scénario se déroula à Berne. Le 5 août, l'Attaché Militaire dîna avec son interlocuteur français. Il montra que « la mission chinoise qui s'est rendue en France a été vivement intéressée par les installations industrielles et les machines-outils françaises et a estimé particulièrement nos réalisations dans le domaine électronique. » « Si l'embargo américain cessait et que la France vende ses machines, la Chine serait amenée à accepter les techniciens français indispensables, comme elle accepte les Russes. » Ensuite, il souligna que « le but de la Chine Populaire, c'est d'obtenir l'évacuation de Taïwan par les Américains ; ensuite, il y aura lieu de négocier avec les autorités de Formose. »³

Suite à la cessation du conflit dans le détroit de Taïwan et l'engagement de conversations sino-américaines au niveau des ambassadeurs à Genève, la France trouva que « les Etats-Unis s'engagent, bien qu'avec prudence, dans la voie de la normalisation de leurs rapports avec la Chine populaire. » La France devait donc profiter de cette occasion pour développer les relations avec la Chine et considérait l'envoi d'un agent officiel à Pékin.⁴ Suivant les instructions de la Direction d'Asie-Océanie, les contacts sino-français à Londres et à Berne s'accrurent. « Il conviendrait donc, avant de déterminer les rôles respectifs de nos deux ambassades, ainsi que le moment où elles devraient agir, d'établir un premier contact avec une

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Ambassade de France à Londres au directeur d'Asie-Océanie, 28 mars 1955, pp.110-111.

²AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour l'Ambassade : Entretien avec le Chargé d'Affaires chinois à Londres, 10 juin 1955, p.127.

³AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Ministre : l'entretien entre l'Attaché Militaire de l'Ambassade de France en Suisse et l'Attaché Militaire de la Chine, 6 août 1955, pp.166-168.

⁴AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Ministre : développement des contacts avec la Chine Populaire, 28 juillet 1955, pp.145-147.

personnalité chinoise responsable afin de discuter avec elle les bases générales de la négociation. A cet effet, la présence à Genève de M. Wang Ping Nan paraît offrir une occasion favorable. »¹ conclut la direction Asie-Océanie.

Pendant les conversations sino-américaines à Genève, Jacques Roux, le directeur d'Asie-Océanie, rencontra quelquefois le délégué chinois, Wang Bingnan. Ils discutèrent des relations économiques et culturelles et d'un projet de mission économique en Chine. Le gouvernement français promit de s'efforcer de provoquer un assouplissement des règles d'embargo et d'envoyer la Comédie française à Pékin. Jacques Roux demanda à la partie chinoise d'accorder des visas de sortie aux Français résidant en Chine. Wang Bingnan souligna que «la France est une grande puissance, qu'elle l'a montré à la récente conférence des quatre et qu'en ce qui la concerne, la Chine populaire souhaite lui voir conserver son rôle mondial. » Il mentionna que plusieurs membres du gouvernement chinois avaient séjourné en France et qu'il désirait établir des relations diplomatiques avec Paris. Néanmoins, Jacques Roux répliqua qu'«il n'était pas venu pour lui parler de relations diplomatiques. L'évolution de la situation internationale et le point de vue d'autres pays, l'état des esprits en France, les problèmes de l'Union française notamment au Vietnam, sont autant de facteurs dont nous avons à tenir compte. Ils peuvent un jour apparaître favorables. Pour le moment les choses ne sont pas mûres et nous devons procéder avec prudence. Il est donc trop tôt pour que l'on puisse envisager, à Paris, l'établissement de relations proprement dites avec Pékin. »²

Bien que Wang Bingnan ait mentionné l'espoir d'établir des relations politiques avec la France, le gouvernement chinois ne considérait pas la question sérieusement, cherchant simplement à sonder les intentions du gouvernement français. Sachant que la France ne projetait pas d'établir les relations politiques, il voulait développer les relations économiques et culturelles d'une manière plus officielle. Jacques Roux proposa donc d'envoyer un agent diplomatique français à Pékin.³ La partie chinoise pensait que Paris voulait créer de facto "deux Chine" comme Londres.⁴ Le gouvernement chinois refusa donc la demande française. «1. La France continue d'entretenir des relations avec "la clique du Kuomintang" à Taïpeh ; 2. Elle suit la

¹AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Ministre : Méthode à suivre pour prendre contact avec les autorités de la Chine Populaire, 1^{er} août 1955, pp.156-158.

²AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note : développement des contacts avec la Chine populaire, 31 août 1955, pp.179-182.

³AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note : développement des contacts avec la Chine populaire, 31 août 1955, pp.182-183.

⁴ AMCAE, 110-00148-35, « La situation sommaire des relations sino-françaises », 21 octobre 1955, p.142.

politique américaine vis-à-vis de la Chine et vient de se prononcer contre son admission aux Nations Unies. » Pour les domaines commercial et culturel, Wang Bingnan suggéra en revanche : « Les ambassades de France et de Chine à Berne seraient chargées des questions culturelles, des affaires de visas ou concernant les particuliers, enfin de ce qui a trait au développement des "relations amicales" entre la France et la Chine; Pour ce qui est des questions commerciales, qui sont les plus importantes, nous souhaitons qu'afin de faciliter au maximum le développement de nos relations en la matière, les villes de Londres, de Berne et de Berlin soient simultanément retenues. » Et Jacques Roux pensa qu'elles seraient acceptables pour le gouvernement français. Il proposa que « l'affaire de la Banque de l'Indochine continue à être traitée à Berne et que, d'autre part, une affaire de têtes galvanisées est actuellement discutée à Berlin, les ambassades à Londres pourraient être chargées de régler ensemble la question de la mission commerciale française en Chine et les problèmes y afférant telle que la négociation éventuelle d'un accord de banque à banque. Ainsi, le souci chinois de maintenir simultanément ouverts les canaux des représentations des deux pays en Angleterre, en Suisse et en Allemagne serait respecté et le maximum d'efficacité assuré aux échanges de vues envisagés. »¹

En, somme, les deux parties se montraient d'accord pour retarder l'établissement des relations politiques, mais développer les relations économiques et culturelles d'abord tout en encourageant les contacts sans caractère officiel.

Section 3 Les attitudes françaises envers la Chine Nouvelle après Genève

La Conférence de Genève rehaussa le prestige de la Chine dans le monde. Au sein du peuple français, la volonté d'améliorer les relations avec la Chine augmentait. Si bien des Français doutaient de la politique de "coexistence pacifique" des pays communistes, beaucoup espéraient dans la détente et l'amélioration des relations Est-Ouest. Après Genève, l'Institut français d'opinion publique sonda les Français sur la reconnaissance de la Chine Nouvelle en août-septembre. 43% des personnes interrogés pensaient que le gouvernement français devait reconnaître la Chine populaire – ils étaient, en février 1950, seulement 28%. Mais les positions restaient largement influencées par la couleur politique. La plupart des électeurs communistes

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note : développement des relations franco-chinoises, 30 septembre 1955, pp.204-207.

approuvait la reconnaissance de la Chine (83%) tout comme les socialistes (plus de 50%).¹

Evidemment, la large proportion des électeurs du P.C.F. approuvant l'établissement des relations sino-françaises était influencé par la propagande du Parti. Pendant la Conférence, le P.C.F. organisa de nombreuses missions à Genève pour rencontrer la délégation chinoise et connaître les politiques pacifiques de la Chine. Du 6 mai au 20 juillet 1954, la délégation chinoise reçut plus de cinq cents délégations populaires françaises qui comprenaient des ouvriers, des étudiants, des enseignants, des anciens combattants, des paysans, des journalistes, etc. Quelques députés provenaient aussi des organisations satellites – CGT, Mouvement de la paix, Union des Femmes françaises, etc. Ces visites permettaient de coordonner le mouvement pacifique mondial, de propager la ligne défendue par Pékin, de développer les contacts entre Français et Chinois. La délégation chinoise attachait de l'importance à ces visites, présentant sa position et distribuant souvenirs et matériels de propagande. Le responsable chinois connut bien que ces députés français étaient organisés par le Parti communiste français. Il rendit compte de son travail au Ministère des Affaires étrangères et souligna que beaucoup de visiteurs français approuvaient les politiques pacifiques de la Chine et promirent d'œuvrer tant au développement de relations amicales entre les deux peuples que d'aider à la reconnaissance diplomatique de la Chine Nouvelle.²

A cette époque, le parti communiste français vantait également la construction socialiste de la Chine. A partir de 1953, pour coordonner les propagandes de l'Union Soviétique et de la Chine, l'école centrale du P.C.F. organisa quelques cours politiques sur la situation politique, économique et culturelle de la Chine Nouvelle afin de présenter ses succès éclatants et souligner son importance dans la défense de la paix mondiale. Pendant la Conférence de Genève, Marius Magnien, le sinologue du parti donna un cours politique de quatre mois sur la République populaire affirmant notamment aux cadres du PCF : « L'existence de la République Populaire Chinoise est un facteur considérable dans la lutte du camp socialiste et de tous les peuples pour le maintien de la paix. » Et la Conférence de Genève le confirmait : « désormais, aucune question d'importance mondiale ne peut plus être résolue sans la Chine. » Le PCF devait donc lutter « pour la reconnaissance des droits légitimes de la R.P.C. (La

¹ Institut français d'opinion publique, *Sondage : Revue française de l'opinion publique*, N°4, 1954, p. 21.

² AMCAE, *Zhonghua renmin gongheguo wajiao dang'an xuanbian* (Sélection des archives diplomatiques de la République populaire de Chine), vol.1 : la Conférence de Genève 1954, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 2006, pp.275-276.

reconnaissance par le gouvernement français, représentation à l'O.N.U. – et dans toutes les autres instances internationales). »¹

Après Genève, la propagande communiste française, suivant les préoccupations de Pékin, se centra sur la question de Taïwan. La direction demanda de lancer un mouvement pour « dénoncer toutes les provocations des Américains qui s'opposent à la détente internationale, notamment les incidents qu'ils provoquent présentement à l'égard de la Chine Populaire. »² Le Secrétariat donna ses instructions : « Suivre attentivement les événements d'Asie et de Formose. Montrer notamment : - Que Formose est une partie de la Chine ; - Que les Américains se livrent à une agression contre la Chine ; - Que le gouvernement de la République Populaire de Chine, par son attitude ferme, sert la cause de la Paix. »³ « L'appui toujours plus grand que les peuples apportent aux propositions de l'U.R.S.S. et de la Chine en faveur de la négociation et de la paix, amène les impérialistes à changer de ton, en vue de masquer leurs préparatifs de guerre. »⁴

En même temps, *l'Humanité* et *les Cahiers du communisme* publièrent des articles sur la politique pacifique de la Chine et ses succès économiques et diplomatiques. Pour le cinquième anniversaire de la fondation de la République Populaire de Chine, Arthur Giovoni, un intellectuel du parti et un membre du Comité central, publia un article présentant quelques résultats du premier plan quinquennal. « Dans le cadre du plan de cinq ans, la Chine nouvelle a créé le combinat sidérurgique géant d'Anchan, complété par une usine de laminage, ... En 1953, le peuple chinois a commencé la construction de cent trente grandes entreprises industrielles. A l'heure actuelle, les plans établis ont été dépassés. L'usine de Maachan, dans l'Est chinois, et les forges de Tientsin se sont enrichies de hauts fourneaux et de laminoirs. On a bâti quatre usines textiles en 1951, sept en 1952 et dix en 1953. Les moyens de transport se développent rapidement. Par ailleurs, des efforts remarquables sont en cours pour liquider l'analphabétisme... Si, aux succès remportés ces dernières années par la République populaire chinoise, on ajoute les progrès réalisés par la démocratie et, par exemple, la naissance et le développement rapide de conceptions et d'attitudes nouvelles à l'égard de la femme... ». Et de conclure : « on comprend, dès lors, que

¹ APCF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Cours politique n°2 (2^e série) de l'école centrale de 4 mois sur La République populaire chinoise, Parti communiste français, section idéologique et des écoles, 4 p., 1^{er} mars – 3 juillet 1954).

² APCF, Fonds du Secrétariat général, 2 Num_4/10, Réunion du Secrétariat du 28 juillet 1954.

³ APCF, Fonds du Secrétariat général, 2 Num_4/10, Réunion du Secrétariat du 3 février 1955.

⁴ APCF, Fonds du Secrétariat général, 2 Num_4/10, Réunion du Secrétariat du 29 avril 1955.

tous les actes du gouvernement de Pékin soient des actes de paix. En toutes circonstances, il a affirmé sa conviction que la coexistence pacifique des nations est possible, sa volonté de coopération et son désir de voir régler les problèmes internationaux par la voie des négociations. Avec toutes les nations, grandes ou petites, quel que soit leur régime, la Chine veut entretenir des rapports d'amitié, de non-ingérence dans les affaires intérieures. La constance et l'inflexibilité de cette ligne de conduite lui valent l'amitié et l'estime de toute l'humanité progressiste, et aussi de larges cercles de l'opinion mondiale. » Les cinq principes de la coexistence pacifique proposés par le Ministre des Affaires étrangères de la Chine avec l'Inde et la Birmanie, prouvaient que «la Chine nouvelle apparaîtra comme une grande puissance pacifique en plein essor, dont les succès, pour se poursuivre au rythme souhaité, exigent le maintien de la paix. » Néanmoins, «les dirigeants impérialistes ... ont décidé le blocus économique du continent chinois, dans le double but d'isoler la Chine dans l'arène internationale et de retarder le relèvement puis l'essor de son économie. » Mais «la Conférence de Genève a porté un coup très rude aux plans de la diplomatie "occidentale" qui visent à empêcher la Chine de jouer son rôle bénéfique de grande puissance pacifique en l'encerclant militairement, en la soumettant à un blocus économique et en s'opposant à son admission à l'O.N.U. » «Le bon sens, le réalisme et la probité étaient en effet du côté de ceux qui, voulant sincèrement la paix en Asie, estimaient qu'elle ne pouvait être rétablie sans la participation de ce pays. » Il mentionna le point 12 de la Thèse sur la situation politique et les tâches du Parti communiste français adopté par le 13^e Congrès : «Les travailleurs et les démocrates de France exprimeront bien haut leur volonté de voir reconnaître en toute matière les droits de la République populaire de Chine, force puissante de paix en Asie et dans le monde, qui, à la Conférence de Genève, occupe sa place légitime aux côtés des autres grandes puissances. »¹

Le P.C.F. apprécia aussi la participation de la Chine à la Conférence de Bandung. Un article souligna que la République populaire chinoise fournit au cours même de la conférence la preuve qu'elle fondait sa politique sur les principes de la coexistence pacifique et de la non-intervention. «Dans son discours supplémentaire, Chou En-lai insista sur la nécessité où se trouvaient les deux groupes de nations représentés à Bandung (celles ayant choisi «un système social socialiste par sa nature », et les autres) de se comprendre et de s'aider réciproquement car elles ont toutes à

¹ Arthur Giovoni, La grande voix de la Chine populaire pour la paix en Asie et dans le Monde, *Les cahiers du communisme*, 30^e Année, N°10 1954, pp.1193-1197.

poursuivre leur lutte pour une complète indépendance. Il montra que le système politique qui a triomphé en Chine n'a pas été apporté du dehors et que les Chinois qui se sont battus cent ans contre l'ingérence étrangère dans leurs affaires ne sauraient intervenir dans les affaires intérieures des autres... La déclaration de Chou En-lai, sa volonté de rechercher l'unité et d'éviter la discorde, son refus d'engager une discussion sur la valeur comparée des idéologies et des systèmes politiques ont beaucoup contribué à assurer l'unanimité des décisions et le succès complet de la conférence. » résumait un article¹

A part le travail de la propagande sur la Chine, le P.C.F. demanda aux députés communistes de déposer des propositions à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée pour promouvoir la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français. Lors de quelques séances de cette Commission, en 1955, plusieurs parlementaires comme François Billoux, Marcel Rosenblatt, Arthur Giovoni, etc, contestèrent la politique française envers la Chine². Ils désapprouvaient l'attitude dilatoire de Paris quant à la reconnaissance de Pékin, soulignaient que Taïwan, comme la Corse pour la France, était une partie du territoire chinois. «il y a le fait que, Tchang Kai-chek n'ayant sous sa direction que Formose, le gouvernement chinois a changé Dans ces conditions, l'actuel gouvernement de la Chine veut reprendre ce qui complète son territoire. »³ Ils rappelaient que l'Angleterre avait déjà reconnu la Chine et que les Etats-Unis commençaient à aborder la question. La France était donc la seule à considérer l'établissement de relations normales avec la Chine.⁴

Le P.C.F. organisa par ailleurs quelques activités et des échanges entre les deux peuples via notamment "l'Association des amitiés franco-chinoises". Depuis sa fondation, cette Association cherchait à présenter la situation de la Chine au peuple français. A la date d'octobre 1954, 2.900 cartes (dont 1.500 sur Paris) et 12 comités provinciaux avaient été créés. Elle avait participé à près de 50 manifestations : «diverses tant à Paris qu'en province – auxquelles s'ajoutaient la participation aux fêtes de plein air de 5 fédérations de province du Parti Communiste Français. Une pétition recueillit 25.000 signatures pour demander au gouvernement français d'établir

¹ Pierre Hentges, Bandoeng et l'accélération de la crise du colonialisme, *Les cahiers du communisme*, 31^e Année, N°6 1955, pp.710-711.

² AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15594, Commission des Affaires Etrangères, Séance du 1^{er} février 1955, p.78; Séance du jeudi 26 mai 1955, p.74; Et Séance du 27 juillet 1955, p.42.

³ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15594, Commission des Affaires Etrangères, Séance du 1^{er} février 1955, p.78-79.

⁴ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15594, Commission des Affaires Etrangères, Séance du 27 juillet 1955, p.62.

les relations diplomatiques avec la Chine. En outre, elle publiait ou distribuait de la littérature éditée en Chine : «un gros effort d'éditions en français a été fait. De nouvelles choses sont éditées – mais la plus importante est l'édition française de la revue *La Chine*. Jusqu'ici dans la région parisienne la vente a un gros succès, mais les comités de Paris et de province n'en ont pas encore organisé la diffusion régulière. » Elle présenta également des films chinois au public français, «la Fille aux Cheveux Blancs » ou «Drapeau Rouge sur la Montagne Verte » par exemple.¹

Lors du cinquième anniversaire de la Fête Nationale de la Chine, l'Association des amitiés franco-chinoises envoya une délégation en Chine, sous la direction de M. Jean Dresch, professeur de géographie à la Sorbonne et membre du P.C.F., du 17 septembre au 22 octobre. En outre, une délégation de cinq femmes françaises arriva aussi à Pékin le 3 octobre à l'invitation de la "Fédération des femmes démocratiques de toute la Chine".² En retour, une délégation de femmes chinoises fut invitée à Paris pour assister au Congrès de l'Union des Femmes Françaises.³

Bien que le gouvernement français ait encouragé les échanges culturels entre les deux pays, il se montrait vigilant. Il refusa par exemple que la délégation féminine chinoise assiste au Congrès de l'Union des Femmes Françaises. Mais considérant que cette délégation invitée par un groupe de femmes françaises dont plusieurs non communistes et cette visite avait le caractère privé et purement culturel, le gouvernement français l'autorisa à effectuer un voyage «dans la première quinzaine de décembre un séjour à Paris, au cours duquel certaines réalisations françaises leur ont été montrées, notamment dans le domaine de l'enseignement et des œuvres sociales. »⁴

De même, les délégués de la Fédération athlétique panchinoise conviés par la Fédération Sportive et Gymnique du Travail à participer à la célébration de son 20ème anniversaire n'obtinrent pas les visas nécessaires, parce que Paris estima qu'«il n'avait pas à favoriser les contacts entre délégations communistes étrangères et organisations françaises de caractère communiste ou para-communiste. Il considère en effet que ces

¹ ACPF, Fonds Marius Magnien, 273 J 3-4, Lettre de Jean Bastard (secrétaire administratif de l'association des Amitiés Franco-chinoises) suivi du rapport d'activité de l'association, 5 p., 9 octobre 1954.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Cabinet du Ministre : Invitation de femmes françaises en Chine communiste, 19 novembre 1954, p.47.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Fiche pour le Secrétaire d'Etat : Ressortissants et organisations de la Chine Populaire ayant sollicité ou obtenu des visas pour la France, 17 décembre 1954, p.75.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Télégramme de Paris à Prague, 20 novembre 1954, p.57. AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Fiche pour le Secrétaire d'Etat : Ressortissants et organisations de la Chine Populaire ayant sollicité ou obtenu des visas pour la France, 17 décembre 1954, p.75.

contacts ne servent en rien le rapprochement réel entre les pays intéressés. »¹. Et si le Quai d'Orsay devra des visas à une délégation chinoise invitée au 9^{ème} Congrès des Etudiants en Médecine de France, il souligna qu'aucune propagande politique ne serait tolérée sur le territoire français.²

Plus généralement, le gouvernement français se montrait sourcilieux quant à la question de la reconnaissance de la Chine populaire. Le Secrétaire Général de la Fédération Nationale du Spectacle, un membre du P.C.F., Charles Chézeau, écrivit une lettre au Conseil d'Administration du Festival de Cannes pour inviter la Chine au Festival international du Film à Cannes : «J'ai été quelque peu surpris des réactions peu favorables qui ont accueilli ma proposition d'invitation de représentants de la cinématographie de la Chine Populaire au prochain Festival International de Cannes... Il me semblait donc que ma proposition méritait beaucoup d'attention, puisqu'il s'agissait d'une cinématographie naissante et d'un éventuel marché de 600 millions d'habitants. » «Il serait pour le moins contradictoire que, d'une part, une subvention du Fonds de Soutien et de Développement à l'Industrie Cinématographique Française soit accordée à une Société dont l'un des principaux objectifs est justement de pénétrer le marché cinématographique de la Chine Populaire et que, d'autre part, le Conseil d'Administration du Festival de Cannes ne manifeste pas unanimement son désir auprès de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères pour que soient invités des représentants qualifiés de la cinématographie de ce grand pays ; invitation qui pourrait permettre la prise de contact direct entre les cinémas de la France et de la Chine Populaire. »³ Mais la Direction des Relations Culturelles trancha : «les invitations à participer au Festival International du Film sont faites de Gouvernement à Gouvernement et transmises par nos représentants diplomatiques. Le principe a été jusqu'ici de les limiter aux Etats avec lesquels la France entretient des relations diplomatiques. »⁴ La Direction d'Asie-Océanie refusait, de même, «quelles que soient les circonstances, d'adresser des invitations officielles à un gouvernement qu'il ne reconnaît pas et avec lequel il n'entretient aucune relation diplomatique. » «Sur le plan international, il s'exposerait non seulement aux protestations légitimes du gouvernement nationaliste de Formose, que nous reconnaissons encore, notamment

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Fiche pour le Secrétaire d'Etat : Ressortissants et organisations de la Chine Populaire ayant sollicité ou obtenu des visas pour la France, 17 décembre 1954, p.76.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Télégramme de Paris à Ambafrance Prague, 4 février 1955, p.104.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Charles Chézeau au président de l'Association du Festival International du Film, 3 décembre 1954, pp.66-67.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Cabinet du Ministre : Festival International du Film – Invitation de la Chine Populaire, p.68.

aux Nations Unies, comme le seul gouvernement légal de la Chine, mais aux critiques de nombreux gouvernements amis auxquels nous aurions du mal à expliquer notre attitude contradictoire. »¹

Pour les échanges économiques, le gouvernement français se montra plus souple. A propos d'une représentation de la Chine à la Foire de Lyon, le Quai d'Orsay ignora les règles nécessaires. En effet, cette invitation n'était pas adressée de gouvernement à gouvernement mais par le Comité de la Foire de Lyon à un Comité chinois. Malgré les inconvénients, les autorités estimaient que « c'est sur le plan commercial que nous devons chercher tout d'abord à développer nos rapports avec la Chine populaire dans les limites autorisées par les accords qui nous lient à nos Alliés. La participation de la Chine à la foire de Lyon paraît donc, à tous égards, souhaitable. » Rejetant le principe d'une représentation officielle, il suggéra de chercher une solution de rechange susceptible de donner une satisfaction partielle au gouvernement de Pékin.² La représentation chinoise obtint finalement des visas et arriva à Lyon le 7 avril 1955.

A la différence des échanges culturels, les échanges économiques étaient il est vrai peu influencés par les éléments communistes. Beaucoup d'entreprises françaises, d'organisations industrielles et commerciales, s'intéressaient à l'énorme marché de la Chine continentale. Le syndicat d'Etudes pour l'Extrême-Orient, qui rassemblait les représentants des principales « sociétés conventionnées » entretenant des relations commerciales traditionnelles avec la Chine, présenta des notes sur l'économie chinoise au gouvernement et à quelques sociétés. Dès la fin de la guerre de Corée, il cherchait la réouverture de ce marché: « En effet les buts à rechercher dans des conversations éventuelles avec les Chinois sont les suivants : - donner des débouchés à l'industrie française ; - détacher la Chine de l'orbite économique de l'URSS ; - négocier avec la Chine la paix en Indochine. » « Les milieux économiques qui connaissant le mieux la Chine, estiment que des prises de contact officieuses sur ce thème avec les Chinois seraient très probablement suivies avec un grand intérêt par Pékin qui n'hésiterait pas à envoyer, là où il faudrait, un négociateur autorisé pour étudier la question. ... La paix en Indochine amènerait sans aucun doute un abandon de l'embargo à destination de la Chine et la possibilité pour ce pays de se procurer les matériels d'équipement que l'URSS lui refuse. Ce serait aussi l'occasion pour Pékin de s'affranchir davantage de la tutelle de Moscou et d'acquérir ainsi aux yeux du

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Cabinet du Ministre : Invitation de la Chine Populaire au Festival International du Film de Cannes, 11 décembre 1954, pp.72-73.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Cabinet du Ministre : Participation de la Chine Communiste à la Foire de Lyon, le 3 janvier 1955, p.217.

monde cette face dont les Extrême-Orientaux rêvent à tout moment. »¹ Ses études et ses propositions attirèrent l'attention du gouvernement français qui par suite soutint des sociétés conventionnées pour tenter de maintenir les échanges traditionnels avec la Chine. Il permit par exemple à certaines entreprises commerçant traditionnellement avec la Chine d'affecter directement à des achats en Chine, à concurrence d'un certain plafond, les devises obtenues par leurs ventes.² A la Foire de Lyon de 1955, l'exposition des produits chinois attira de nombreux visiteurs, y compris des personnalités du milieu industriel et commercial.³

PCF excepté, des députés d'autres partis politiques approuvaient la reconnaissance du gouvernement de Pékin. Le 10 juin 1954, en pleine impasse de la Conférence de Genève, une discussion se déroula à la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale. Le radical Albert Forcinal proposa une résolution sur la reconnaissance de la République populaire de Chine, et M. Jean Bouhey, membre de SFIO, fit le rapport. Quelques députés s'y montraient favorables. « Ne pas avoir reconnu la République chinoise, c'est avoir négligé la présence de la France sur le plan culturel et aussi dans le domaine économique, au moment où les courants vont reprendre et de grands marchés s'ouvrir. » affirma M. de Chambrun. Et M. Naegelen estima, comme son collègue, « qu'il convient, en politique, de se placer sur le plan des réalités. Il déplore que la France n'ait pas essayé de rétablir avec la Chine des rapports diplomatiques, intellectuels et commerciaux. » Jacques Bardoux s'interrogeait : « Que devons-nous faire dès lors ? Prendre des précautions militaires sans doute, mais d'abord établir avec la Chine des liens diplomatiques et économiques. Cette coopération pourra seule amener progressivement une détente. Le Gouvernement devra donc, dès que la guerre aura cessé en Indochine, reconnaître de facto et de jure le gouvernement de Pékin. »⁴

Après Genève, de plus en plus de personnalités politiques s'intéressèrent à développer les relations avec la Chine. Une mission de quatre sénateurs se rendit à Pékin le 19 septembre 1955. Le Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Zhou Enlai, leur donna audience. M. Edmond Michelet, un membre de la mission sénatoriale, apprécia les efforts de la Chine à la Conférence de Genève et exprima son

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Syndicat d'Etudes pour l'Extrême-Orient : la question des relations Franco-Chinoises, 26 novembre 1953, p.216.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/212, Note : Relations commerciales avec la Chine, 14 octobre 1955, p.227.

³ *Le Quotidien du Peuple*, 25 avril 1955, p.1.

⁴ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15592, Commission des Affaires Etrangères, Séance du jeudi 10 juin 1954, p.5-7.

désir de promouvoir la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français. Zhou Enlai admira la bonne intention des sénateurs mais rappela que deux obstacles se dressaient : le « représentant » de Chiang Kaïshek restait à Paris ; et la France suivait les Etats-Unis dans l'O.N.U. sur le problème de l'admission de la Chine à l'O.N.U.¹

La Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale envoya également une délégation parlementaire à Pékin en octobre. M. Daniel Mayer, le président de la Commission, fut aussi reçu par Zhou Enlai, en compagnie de trois de ses collègues. Zhou Enlai montra désireux de reprendre des relations amicales avec la France et suggéra d'envoyer à Pékin un fonctionnaire français pour améliorer les rapports, prudemment à une normalisation de caractère diplomatique.²

Au début, le Quai d'Orsay n'approuva pas ces voyages parlementaires. M. Léo Hamon, un membre de la mission sénatoriale, avait informé le Directeur d'Asie-Océanie que la mission pour l'Indochine pourrait prolonger son voyage jusqu'à Pékin. Mais le Directeur d'Asie-Océanie estima que la coordination entre l'Administration et les personnalités parlementaires faisait défaut ce qui multipliait les risques. « Les impressions fausses qui risquent d'être créées, tant à Pékin que dans les capitales amies qui n'ont pas reconnu le Gouvernement de la Chine Populaire, ne peuvent que compliquer l'application de notre programme d'élimination patiente et graduelle des obstacles à l'établissement de rapports diplomatiques normaux avec la Chine continentale. »³ De fait, plusieurs Ambassades interrogèrent la Direction d'Asie sur ce projet, qui intéressait bien des gouvernements, dans la mesure où il s'intégrait au problème plus général de l'établissement de relations officielles entre la France et la Chine populaire.⁴ Dans les faits, ces missions favorisaient les relations sino-françaises et Paris attachait de l'importance à la question de l'envoi d'un représentant français à Pékin. Le Quai d'Orsay se montrait impatient, voulant utiliser cette occasion pour discuter avec la Chine. Mais il négligea le préalable posé par Zhou Enlai : si le gouvernement français voulait établir les relations diplomatiques avec la Chine, le gouvernement chinois accueillerait favorablement un représentant français.⁵ Malgré tout, les contacts entre le Parlement français et le gouvernement

¹ AMCAE, 110-00039-05, « Zhou Enlai et Chen Yi donnent audience au sénateur français Edmond Michelet et les autres », 23 septembre 1955.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Président : Chine populaire, 19 décembre 1955, pp.253-254.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Cabinet du Ministre : du voyage à Pékin de la mission sénatoriale, 20 septembre 1955, pp.191-192.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Cabinet du Ministre : Voyage à Pékin d'une délégation de parlementaires français, 13 septembre 1955, p.184.

⁵ « Zhou Enlai donne audience à la délégation parlementaire française », 1^{er} novembre 1955, AMCAE,

chinois favorisaient la compréhension mutuelle des deux parties et le développement des relations sino-françaises.

En somme, la cessation des hostilités en Indochine supprima un important obstacle dans les relations sino-françaises. Paris se montrait soucieux de développer les relations avec Pékin, l'opinion publique se montrait moins hostile, les échanges économiques et culturels progressaient. Si le parti communiste français restait le principal animateur des contacts sino-français, d'autres partis politiques ou les milieux industriels et commerciaux intervenaient désormais pour faire avancer les relations sino-françaises.

Chapitre 4 : les relations sino-françaises à la fin de la Quatrième République

Section 1 : les nouveaux développements de la relation politique

Après la fin de la Guerre d'Indochine, les problèmes des colonies françaises en Afrique du Nord s'accroissent. Le gouvernement français dut affronter la revendication d'indépendance des Maghrébins. A la fin d'octobre 1954, une insurrection armée éclata en Algérie - début de la Guerre d'indépendance algérienne. Le gouvernement Pierre Mendès France et son successeur, le gouvernement Edgar Faure, réduits à l'impuissance sur les problèmes algériens, furent renversés à la majorité absolue. Edgar Faure dissout l'Assemblée nationale en application de l'article 51 de la Constitution. En janvier 1956, le Front républicain remporta la victoire aux élections législatives. La domination du bloc des gauches dans l'Assemblée nationale permit au secrétaire général de la SFIO, Guy Mollet, de devenir le président du Conseil.

En comparaison des gouvernements précédents, ce cabinet avait une attitude plus positive à l'égard du développement des relations sino-françaises. A partir du début de l'année 1956, le Quai d'Orsay envisagea d'envoyer un représentant officiel à Pékin, une idée déjà envisagée au début de l'été 1955 qui avait été refusée par le gouvernement chinois. Mais les nouvelles rapportées de Pékin par la délégation de l'Assemblée nationale de Pékin firent réfléchir le Quai d'Orsay. Reçu à Pékin par Zhou Enlai, en compagnie de trois de ses collègues de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale, Daniel Mayer informa le Secrétaire Général d'une suggestion du Chef du gouvernement chinois : «d'après M. Daniel Mayer, M. Chou En Lai se serait montré fort désireux de reprendre, même sous une forme au début officieuse, des relations amicales avec la France. Il ne serait pas opposé à l'idée de l'envoi à Pékin d'un fonctionnaire du Département, même de rang modeste, qui entrerait en relations avec les autorités chinoises afin, sinon de liquider, au moins d'examiner le contentieux franco-chinois actuel. Cette mission discrète aurait également pour objet de mener à une amélioration des rapports dans tous les domaines et, dans une phase ultérieure, à une normalisation de caractère diplomatique. » Selon cette nouvelle, le Quai d'Orsay pensa : «S'il est vrai que les autorités de Pékin ont modifié leur attitude, il semble que nous aurions intérêt à

reprendre notre premier propos. »¹

En fait, Zhou Enlai avait déclaré que « si le gouvernement français envoie une représentation pour négocier avec nous sur l'établissement de la relation, nous l'accueillerons favorablement. »² La condition nécessaire pour envoyer la représentation était de négocier sur l'établissement des relations sino-françaises. Cependant, la France ne comptait pas reconnaître la Chine tout de suite. Elle voulait que le délégué officiel serve à protéger les ressortissants et les propriétés français en Chine.

Pour le règlement de problèmes des contentieux franco-chinois, la note de la direction d'Asie-Océanie proposait deux solutions : a. la négociation générale sur les biens « pourrait être menée, antérieurement au rétablissement des relations diplomatiques, entre le gouvernement chinois et une mission française envoyée à cet effet à Pékin ou dans tout autre endroit, entre deux délégations désignées par les gouvernements. » « b. elle pourrait être conduite par la voie diplomatique, postérieurement à la reprise des relations. » La direction d'Asie-Océanie commentait : « La première a l'avantage de nous mettre en mesure d'exercer une certaine pression sur le gouvernement de Pékin, la reconnaissance dépendant d'une attitude conciliante de ce dernier. Mais elle a l'inconvénient de créer et de prolonger une situation politique équivoque, qui pourrait n'être pas sans dommages pour nos relations avec les Etats-Unis. » Et la deuxième solution - une reconnaissance éventuelle de Pékin par le gouvernement français - aurait des incidences sur les grands problèmes internationaux : « représentation chinoise à l'ONU, statut de l'île de Formose, maintien de la paix en Extrême-Orient. » A cause de ces trois problèmes délicats, le temps n'était pas venu d'établir des relations diplomatiques avec la Chine. La note concluait : « Trois méthodes s'offrent donc à nous pour organiser, au cours des prochains mois, nos rapports avec Pékin. » « 1. Nous pouvons laisser de côté les problèmes politiques, resserrer les contacts culturels et surtout commerciaux, poursuivre nos efforts en vue du relâchement de l'embargo, poursuivre nos efforts en vue du relâchement de l'embargo, faire un pas vers la normalisation des rapports, soit en relevant le niveau de notre représentation à Pékin, soit en laissant dans cette ville une délégation commerciale permanente. » « 2. Nous pouvons, ayant pris la décision d'établir dans un certain délai des relations diplomatiques, préparer une négociation

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/211, Note pour le Président : Chine populaire, 19 décembre 1955, pp.253-254.

² AMCAE, 110-00040-01, « Entretien du Premier Ministre Zhou Enlai avec la mission parlementaire française », 1^{er} novembre 1955.

préalable, qui porterait notamment sur le contentieux. » «3. Nous pouvons enfin, réduire au minimum cette négociation, afin d'arriver assez rapidement à l'envoi de chargés d'affaires. »¹

La direction d'Asie-Océanie projetait ainsi d'envoyer une mission française à Pékin pour protéger les intérêts commerciaux et culturels français, résoudre les contentieux, et établir in fine une certaine relation politique avec la Chine, via l'envoi de «chargés d'affaires». A cette fin, le Quai d'Orsay accorda de l'importance à la mission dirigée par M. Rochereau, Conseiller de la République, pour donner une impulsion sensible aux échanges sino-français. A plusieurs reprises, le Département fit pression pour que la date du départ ne fût pas reculée. Et le gouvernement français offrit deux garanties essentielles à son succès : «d'une part, contrairement à ses devanciers, qui avaient conclu des contrats très importants, mais incompatibles avec les obligations internationales de la France, la Mission Rochereau est certaine, si elle reste dans les limites des dérogations consenties, de tenir ses engagements. D'autre part, les maisons participantes ont reçu indirectement certaines assurances contre d'éventuelles représailles de la part des gouvernements tiers. »². La Mission Rochereau «rapportera certainement des informations sur la possibilité de laisser en Chine continentale une délégation commerciale permanente. » espérait le Quai³. Il s'agissait clairement d'un premier pas pour sonder le développement de relations normales avec la Chine.

Afin d'éviter tout malentendu et toute intervention des Etats-Unis, le Ministre français des Affaires étrangères, Christian Pineau, dans son entretien avec le Secrétaire d'État américain, John Dulles, expliqua la politique française : «Je vous dis tout de suite cependant que nous ne reconnaitrons pas la Chine communiste : dans les circonstances internationales actuelles ce serait déloyal de notre part. Pour la mise en œuvre des résultats obtenus par les missions économiques qui s'y sont rendues, nous aurons à Pékin un agent commercial de rang très modeste. » Dulles répondit : «En ce qui concerne la Chine je suis heureux de la position que vous prenez de ne pas reconnaître le Gouvernement de Pékin. C'est très important. ... En ce qui concerne le commerce nous ne croyons guère à une possibilité de gains importants dans ce

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/520, « problème de la reconnaissance de la Chine populaire », 30 janvier 1956, pp.6-15.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, « de nos rapports avec la Chine populaire durant l'année 1955 », 31 janvier 1956, pp.61-62.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, « de la Chine populaire », note pour le cabinet du ministre, 6 février 1956, p.67.

commerce contrôlé par l'Etat chinois. »¹

Le gouvernement chinois attachait l'importance à la visite de la Mission Rochereau, qui était la deuxième délégation commerciale française après la Mission Plas en 1953. Le Premier Ministre, Zhou Enlai, lui donna audience, exprimant son espoir d'une croissance des échanges commerciaux sino-français et présentant les perspectives du marché chinois : maintenant, les Chinois reconstruisaient pacifiquement l'agriculture, l'industrie et l'artisanat « tant le marché intérieur chinois s'élargit. La demande de six cent millions de personnes stimule le développement de la production. Et nous avons besoin d'amis dans le monde et d'une situation pacifique. Comme amis, il faut faire des échanges en fonction des besoins mutuels, non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan culturel. L'indépendance économique n'est pas l'autarcie. Nous exportons aussi nos produits - agricoles, minéraux et artisanaux. La grande proportion de l'industrie lourde n'empêche pas le commerce. En fait, nous devons accroître le volume des échanges. C'est pourquoi nous vous souhaitons la bienvenue en Chine. » Zhou Enlai parla aussi de la relation sino-française : « Notre pays n'a pas de relations diplomatiques avec vous et les relations sino-françaises sont assurées par les organisations de masse... Bien que la relation diplomatique ne soit pas établie entre les deux gouvernements, les peuples chinois et français veulent conserver des relations amicales. »²

La Mission Rochereau gagna les contrats qui portaient sur des échanges représentant environ 8 milliards de francs ; d'après Rochereau, « il devrait être possible d'arriver à 10 ou 12 milliards ». Mais il trouvait que « le gouvernement communiste n'ait pas paru intéressé par une proposition tendant à installer à Pékin un bureau commercial français permanent ; une telle création devrait être précédée, d'après les dirigeants de la Chine populaire, par la normalisation des relations entre les deux pays. »³

Mais le Quai d'Orsay n'abandonna pas cette idée. Le 18 mars, l'Ambassadeur français à Londres entretint le Chargé d'Affaires de la Chine du désir français d'installer à demeure dans la capitale chinoise un agent officiel chargé essentiellement des affaires commerciales. Cependant, le diplomate chinois, après un congé à Pékin, revint à Londres sans apporter de réponse. « Au cours des contacts qui ont été pris

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Entretien entre le Président Pineau et M. Foster Dulles, 7 mars 1956, pp.77-79.

² AMCAE, 110-00595-03, « Entretien entre le Premier Ministre Zhou Enlai et la délégation commerciale française », 16 février 1956, pp.32-34.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Mission en Chine du sénateur Rochereau, 29 février 1956, p.85.

avec lui, il s'est montré évasif. » La Direction d'Asie-Océanie pensa que « le délai qui s'est maintenant écoulé doit être considéré comme anormal. » Dans cette situation, afin d'amener Pékin à définir sa position, « tout en fournissant plus de précisions sur la nôtre, notamment en ce qui concerne notre acceptation du principe de la réciprocité », le Directeur d'Asie proposa de reprendre sa conversation avec Wang Bingnan, l'Ambassadeur de la Chine à Varsovie pour indiquer que « nous sommes prêts à donner satisfaction à son gouvernement sur deux points : d'une part la réciprocité mentionnée plus haut, d'autre part l'accréditement à Paris d'un correspondant de l'agence officielle « Chine Nouvelle » ». « Si notre représentant rencontrait une opposition insurmontable au principe de l'échange d'agents commerciaux, il pourrait proposer à M. Wang Ping Nan une alternative, à savoir l'envoi à Pékin d'une mission officielle temporaire, présidée par un fonctionnaire de l'Expansion économique, pour faciliter durant son séjour la solution des problèmes posés par les échanges franco-chinois. »¹

Ainsi, Paris voulait nouer des contacts officiels avec Pékin sur l'économie le plus tôt possible. Mais le gouvernement chinois faisait de l'établissement de la relation politique et diplomatique la condition préalable à l'envoi d'un représentant permanent, même officieux. Il ne voulait pas d'une situation où deux Chines seraient reconnues. C'est pourquoi il ne donna pas de réponse, même s'il voulait développer les échanges économiques avec la France. Mais le 27 juin, la France proposa une alternative : l'envoi d'une mission officieuse temporaire à Pékin pour discuter des affaires économiques ; le gouvernement chinois affirma que le Chargé d'affaire de Chine à Londres lui souhaiterait la bienvenue tout en soulignant qu'il fallait « discuter la normalisation des relations entre les deux pays simultanément ».²

Le Quai d'Orsay comprit alors l'attitude du gouvernement chinois : « Les déclarations du Chargé d'affaires de Chine posent pour nous une question de politique générale. » (...). « En tout état de cause, il semble que, quel que soit le moment que nous choisirons en vue de normaliser nos rapports avec Pékin, nous aurions tort d'aller à Pékin pour négocier, et de nous prêter à une négociation longue. Nous apparaitrions très vite comme demandeurs. »³

Le Quai d'Orsay tenta d'utiliser la négociation des rapports politiques comme

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Note pour le Président : de la représentation de la France à Pékin, 25 mai 1956, p.120.

² AMCAE, 110-00406-04, « La situation des relations sino-françaises depuis 1956 », 15 mai 1957, pp.48-49.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Note pour le Secrétaire général : de nos relations avec le Gouvernement de Pékin, juillet 1956, p.140.

méthode pour obtenir l'installation d'un représentant à Pékin. En septembre 1956, M. Rochereau projeta d'organiser une nouvelle mission commerciale en Chine, projet soutenu par son gouvernement. Quand il rencontra l'Ambassadeur de Chine en Suisse, il souligna que «sa visite n'était pas seulement dictée par des préoccupations commerciales.»¹ Selon les archives chinoises, l'Ambassadeur, Feng Xuan, pensait que la seconde mission Rochereau serait une mission officieuse mandatée par Paris chargé de négocier les rapports politiques avec la partie chinoise.² Mais alors que Feng Xuan voulait sonder les intentions véritables de cette mission, la crise de Suez éclata et obligea la partie chinoise à reporter la visite de la deuxième mission Rochereau.

Lors de cette crise, le gouvernement chinois soutint l'Égypte et condamna l'agression de la France, du Royaume-Uni et d'Israël. Le Ministère chinois des Affaires étrangères donna des instructions à Feng Xuan le 4 novembre : «En ce qui concerne la visite de la mission Rochereau en Chine pour la négociation des rapports entre les deux pays, à cause de l'agression sur l'Égypte par la France et le Royaume-Uni et de l'attitude peu sérieuse de la France sur l'amélioration des relations sino-françaises, nous décidons de suspendre la visite de cette mission. L'arrangement ultérieur de cette affaire dépendra des circonstances.»³

Côté français, M. Rochereau avait reçu du Cabinet l'instruction de hâter son départ pour Pékin.⁴ Le sénateur avait été reçu par le Ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, peu avant son départ pour New-York. «Ce dernier lui avait renouvelé son désir de le voir prendre très rapidement le chemin de Pékin.»⁵ M. Pineau lui demandait d'éclaircir les points suivants : «1. Compte tenu de l'évolution de nos rapports avec les États-Unis, volume des dérogations à l'embargo que le Gouvernement français est disposé à accorder.» «2. Latitude donnée au Sénateur de s'entretenir de questions intéressant les rapports politiques entre la France et la Chine communiste.» «3. Echange de missions permanentes ou semi-permanentes entre les deux pays sur le plan technique (commercial, culturel, etc...)» «4. Forme que prendront les accords auxquels M. Rochereau pourrait aboutir, dans le domaine

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Télégramme de Berne à Paris, 25 septembre 1956, p.93.

² AMCAE, 110-00406-04, « La situation des relations sino-françaises depuis 1956 », 15 mai 1957, p.48.

³ AMCAE, 110-00595-07, « Télégramme sur la seconde visite du Sénateur français Rochereau en Chine », 4 novembre 1956, p.82.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Note pour le Secrétaire Général : Mission Rochereau, 8 novembre 1956, p.104.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Lettre à Monsieur Chauvel, Ambassadeur de France à Londres, 19 novembre 1956, p.112.

économique, avec ses interlocuteurs. »¹ De toute évidence, le Quai d'Orsay accordait de l'importance à cette Mission et sous la pression du gouvernement, M. Rochereau rencontra l'Ambassadeur chinois à Berne une nouvelle fois au début de 1957.

Le sénateur Rochereau évoqua sa mission politique avec Feng Xuan. Il pourrait négocier les rapports politiques sino-français mais la France ne romprait pas immédiatement les relations diplomatiques avec Taiwan parce qu'elle ne voulait pas se mettre les Etats-Unis à dos. Il proposa donc de négocier les conditions préalables de la reconnaissance de la Chine d'abord. Feng Xuan pensa que le gouvernement français n'osait pas alors se montrer indépendant sur les problèmes chinois ; il voulait simplement jouer les relations sino-françaises comme une carte à discuter avec les Etats-Unis pour obtenir des avantages² sans vouloir prendre de mesures explicites sur la reconnaissance. Le gouvernement chinois adopta par conséquent une attitude flegmatique sur la visite de la seconde mission Rochereau. Il fallut attendre la visite d'Edgar Faure en Chine en mai, pour que le Ministre chinois du Commerce extérieur, Ye Jizhuang, le charge d'informer M. Rochereau que sa visite était acceptée³

Face à Edgar Faure, le Premier Ministre Zhou Enlai s'était montré explicite sur la question des « Deux Chine ». Si la France décidait de reconnaître la Chine, elle devrait rompre sa relation diplomatique avec Taïwan sans conserver de poste de Chargé d'Affaires à Taipei. « Si la France a des difficultés, il est préférable de continuer les échanges économiques et culturels entre les peuples et de retarder la reconnaissance, plutôt que de créer une situation de « Deux Chine » qui empêchera les échanges sino-français. »⁴ Evidemment, le gouvernement chinois refusa l'envoi d'un représentant à Pékin ou ne s'intéressa pas à la négociation des affaires politiques avec les Français quand il comprit que Paris n'avait pas décidé de le reconnaître. Et le diplomate français à Berne rendit compte à la Directeur d'Asie-Océanie : « Dans l'immédiat – j'en ai très nettement le sentiment – les Chinois sont peu disposés à donner une suite pratique au projet de mission (Rochereau), surtout si le caractère politique de ce dernier n'apparaît pas plus marqué. »⁵

A l'été 1957, avant la visite de la Mission Rochereau, le Quai d'Orsay analysa le

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Note pour le Président : 2^{ème} mission Rochereau en Chine populaire, 19 février 1957, p.131.

² AMCAE, 110-00667-05, « Les attitudes françaises sur la reconnaissance de notre pays et le développement des rapports avec nous », 12 février 1957, pp.61-62.

³ AMCAE, 110-00406-05, « Une rencontre entre Le Ministre Ye Jizhuang et l'ex-Président du Conseil français Edgar Faure », 25 mai 1957, p.50.

⁴ AMCAE, 110-00406-06, « Le bulletin de réception à l'ex-président du conseil français Faure », 24 mai 1957, p.59.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Lettre de Berne au Directeur d'Asie, 11 juin 1957, pp.177-178.

problème sous tous ses aspects, détaillant avantages et inconvénients de la reconnaissance. «Le rôle que joue désormais la Chine communiste dans les affaires mondiales est devenu suffisamment important pour que la reconnaissance se justifie déjà de ce seul point de vue. L'intérêt de posséder une représentation diplomatique à Pékin se place en particulier dans le domaine de l'information. Les renseignements ... restent trop souvent sans utilité réelle pour nous permettre de juger des intentions véritables des dirigeants de Pékin dans le domaine intérieur ou international. » Et puis, « Nous n'avons pas non plus les mêmes raisons de demeurer fidèles aux autorités de Taipei. Le comportement du Gouvernement nationaliste à notre égard, lors des événements du Tonkin après la seconde guerre mondiale, est dans toutes les mémoires. » Néanmoins, « L'incidence d'une reconnaissance de Pékin sur les Chinois d'outremer pose des problèmes plus délicats, étant donné la présence de colonies chinoises relativement nombreuses à Madagascar, à la Réunion et dans nos établissements d'Océanie. Leur allégeance au régime communiste pourrait en effet constituer une menace pour l'ordre public dans les îles. » « S'agissant des répercussions sur les pays asiatiques, il ne faut pas se dissimuler qu'une reconnaissance de la Chine populaire rendra plus difficiles nos relations avec les pays inféodés aux Etats-Unis et notamment avec le Sud-Vietnam où nos intérêts économiques et culturels sont particulièrement importants. »¹ Bien que la France n'ait pas eu de sentiments très forts à l'égard de Taipei, le Quai d'Orsay espérait y garder un chargé d'affaires. « Il va de soi que la reconnaissance du Gouvernement de Pékin impliquerait le retrait de notre représentation diplomatique à Taipei, dont le gouvernement d'ailleurs prendrait certainement l'initiative de rupture des relations diplomatiques. » « Nous aurions, en revanche, intérêt à essayer de maintenir à Formose un Consulat, suivant l'exemple donné par les Britanniques. C'est en vue d'une telle éventualité que nous avons fait reconnaître comme Consul le Secrétaire de notre Légation. » Mais, « dans un entretien qu'il a eu récemment avec M. Edgar Faure, Chou En Lai a d'ailleurs indiqué très clairement que son Gouvernement n'accepterait pas d'être reconnu en même temps que Taipei. »² D'ailleurs, « il convient de reconnaître que l'admission de la Chine populaire à l'O.N.U. serait peu conforme à nos intérêts. Elle y renforcerait le Groupe afro-asiatique: plus que la voix supplémentaire qu'elle apporterait au bloc communiste, serait à craindre son influence

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Note : Reconnaissance de la Chine communiste: I. Aspects politiques du problème, août 1957, pp.254-263.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Note : Reconnaissance de la Chine communiste: II. Technique de la négociation, 16 juillet 1957, p.265.

sur les pays qui ont choisi le neutralisme et sur ceux qui sont tentés par ses séductions. En outre, nous perdrons la voix de la Chine nationaliste qui nous a été l'an passé précieuse lors des débats sur l'Algérie et plus encore lors de ceux sur le Togo. Il semble difficile, dans ces conditions, de voter d'un cœur léger en faveur de l'entrée de Pékin à l'Organisation Internationale. »¹

Si les intentions du gouvernement français de reconnaître la Chine se trouvaient renforcées, les problèmes demeuraient. L'établissement de ces relations influencerait les rapports avec ses alliés, les pays de l'Union française et les autres pays importants. Ainsi, quand les deux représentants de l'ambassade américaine s'enquirent de la visite de la Mission Rochereau à Pékin, le Directeur d'Asie-Océanie précisa : « aucune modification de notre politique générale à l'égard de la Chine populaire ; M. Rochereau devait conformer ses propos aux engagements conclus par la France dans le cadre du CHINCOM et la question de la reconnaissance ne serait pas abordée. »²

Du coup, la mission Rochereau se focalisa sur les échanges commerciaux et techniques, non sur les rapports politiques. Mais les coopérations économiques et techniques semblaient difficiles sans rapports politiques. « Il apparaît difficile de déterminer actuellement les principes suivant lesquels cette collaboration pourra se développer : jusqu'à présent, les Chinois ont fait appel exclusivement à l'aide de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires ; dans ces conditions, la mise au point d'une collaboration technique avec un pays occidental leur pose des problèmes nouveaux qui sont loin d'être résolus ; le second plan quinquennal, en outre, n'a pas encore été adopté et une incertitude subsiste sur les objectifs à atteindre dans un certain nombre de domaines. »³ De plus, « pour des raisons politiques évidentes, il est exclu en effet que nous fournissions à Pékin le concours de nos techniciens, si celui-ci ne se traduit pas corrélativement par des ventes de biens d'équipement français. Notre position politique vis-à-vis de la Chine nous permet de commercer avec elle, mais nous interdit de lui apporter une aide technique « désintéressée ». »⁴

Faute de relations politiques, les échanges commerciaux et culturels ne pouvaient que connaître un développement restreint. Le Quatrième République française ne put donc pas adopter une politique chinoise indépendante, laissant la question de

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/522, Note : Reconnaissance de la Chine communiste: III. La Chine et les Nations Unies, pp.270-271.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Mission du sénateur Rochereau, août 1957, pp.218-219.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Télégramme de Hongkong à Paris, 18 septembre 1957, p.227.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/483, Note : Résultats de la seconde mission Rochereau en Chine populaire, 20 novembre 1957, pp.257-259.

l'établissement des relations diplomatiques à son successeur.

Section 2 : le développement des relations entre le PCF et le PCC

Quand les relations sino-françaises s'améliorèrent à partir de 1956, les rapports entre le parti communiste français et le parti communiste chinois se développèrent plus étroitement. En France, le PCF était la force principale à demander l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine Nouvelle et ses organisations de masse jouaient un rôle important dans les échanges entre les deux peuples. Mais les relations entre les deux partis étaient limitées à cause de la distance géographique et des restrictions imposées par le gouvernement français. Suite aux crises du mouvement communiste international de 1956, le PCF prôta cependant de l'importance au parti chinois et à ses thèses pour expliquer les problèmes de la voie socialiste, renforçant ses liens avec lui.

Aux élections législatives de 1956, le parti communiste français remporta une victoire et redevint le premier parti à l'Assemblée Nationale. Néanmoins, son prestige fut terni par la divulgation du rapport Khrouchtchev en avril et en mai. La presse non communiste profita de l'occasion pour critiquer le modèle socialiste soviétique et attaquer le PCF. En même temps, ce rapport secret eut aussi des répercussions internes. Lors de la réunion du Comité Central du 10 mai, Maurice Thorez expliqua pourquoi il aurait désavoué ce rapport auparavant : « Je dois dire que nous n'étions pas autorisés à divulguer le texte de ce rapport ; encore moins à le publier. » « Nous considérons en effet que c'était les secrets, les secrets d'Etat, et les secrets de Parti d'un Parti au pouvoir. Ça n'était pas à nous à aller au-devant sous prétexte que la presse bourgeoise commençait la campagne et sous prétexte, je le dis en toute franchise, sous prétexte que d'autres avaient eu moins de discrétion que nous et s'étaient hâtés dans leur parti. » Thorez ajouta qu'il n'était pas d'accord avec la méthode soviétique : « Si la méthode était critiquable à la délégation nous l'avons pensé immédiatement et nous avons émis des réserves immédiatement auprès du camarade Khrouchtchev. » Il mentionna aussi l'ébranlement causé par le rapport secret : « Nous savions bien que dès la première publication, ce serait ici un bombardement acharné pas contre nous, mais contre l'URSS, contre le Parti de l'URSS, contre tout ce à quoi nous sommes les uns et les autres attachés : aux idées du communisme. » « Nous savions bien qu'ils commenceraient la campagne. » « J'ai dit en notre nom à Khrouchtchev : pourquoi dans vos rapports publics et dans les interventions de différents camarades, publiques,

n'y a-t-il eu que des côtés négatifs et pas un seul de ces éléments positifs que vous donnez dans votre rapport secret ? »¹

Le Secrétaire Général du Parti se montrait donc mécontent. De plus, Khrouchtchev ne pouvait pas alors apaiser le tumulte dans le mouvement communiste international. Toutefois, un article théorique chinois «A propos de l'expérience historique de la dictature du prolétariat » fut cité par le parti communiste soviétique pour expliquer les erreurs commises par Moscou. Pour la première fois, le PCC donnait son opinion sur des grands problèmes du mouvement communiste international ce qui éleva son prestige et son importance dans le monde communiste. Le PCF utilisa aussi cet article pour expliquer les problèmes de l'Union Soviétique dans les discussions internes du parti. Marius Magnien, qui s'occupait des affaires chinoises à la Section de politique extérieure du PCF, confia à l'Ambassadeur chinois en Suisse que cet article aidait le centre du PCF à apaiser les dissidences sur la ligne générale théorique.²

De plus, la Chine avait l'image d'un pays socialiste jeune et dynamique, qui attirait l'attention des autres partis communistes, y compris le PCF. Quand le parti communiste chinois convoqua le 8^{ème} Congrès national, une délégation française dirigée par Jacques Duclos était présente. Dans son salut au Congrès du PCC, Duclos souligna les succès de la République populaire et déclara : «Tenant compte de la situation de votre pays et des voies particulières qu'elle vous ouvre, vous allez de l'avant pour réaliser la transformation progressive de la propriété capitaliste des moyens de production en propriété socialiste et vous avez créé les conditions qui rendent certaine la victoire de l'édification socialiste en Chine. » «Votre expérience est riche d'enseignements et est suivie avec attention par tous les travailleurs qui peuvent mesurer les résultats concrets de l'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie laborieuse et qui voient se vérifier ici, comme en Union soviétique, la puissance créatrice du marxisme-léninisme. »³ Après sa visite en Chine, Duclos et son collègue Raymond Guyot présentèrent les thèses du 8^{ème} Congrès du PCC et commentèrent : «L'immense Chine poursuit sa marche en avant. Ce grand peuple, étroitement uni derrière son gouvernement, son Parti Communiste, fermement décidé à transformer la Chine en grand pays industriel socialiste au cours des quinze ou vingt prochaines années. » «L'exemple de la révolution chinoise : Ces quelques idées qui se

¹ APCF, Fonds du Comité Central, 261 J 2/32, Intervention de Maurice Thorez, Réunion des 9 et 10 mai 1956.

² AMCAE, 110-00596-03, « L'ami Magnien parle de la situation du PCF », 10 juillet 1956, pp.1-3.

³ « Au Congrès du Parti Communiste Chinois Jacques Duclos : Rien ne pourra empêcher l'établissement de relations normales entre la France et la Chine populaire. », *L'Humanité*, 19 septembre 1956, pp.1, 4.

dégagent avec une force particulière de ce magnifique congrès permettent de comprendre l'importance considérable qu'il convient d'attacher à cet événement surtout au moment où les peuples coloniaux d'Asie et d'Afrique combattent pour conquérir leur indépendance et regardent nécessairement vers ce grand pays qui a ouvert des voies nouvelles et suscite des espoirs nouveaux. Sans aucun doute l'exemple la Chine Populaire exercera aussi une influence profonde sur le développement de la situation dans les pays latino-américains. »¹ Raymond Guyot mentionna aussi les rapports entre le deux partis et entre les deux pays au cours de son compte-rendu : « Nous savons que la direction du Parti Chinois et de très nombreux militants avec lesquels nous nous sommes entretenus, portent un immense intérêt aux travaux du 14^e Congrès de notre Parti. D'ailleurs l'ensemble des travaux du congrès du Havre ont été traduits et maintenant ils viennent d'être édités dans une brochure largement diffusée dans tout le pays. Nous devons nous aussi apprendre, et c'est pourquoi le Bureau Politique a décidé d'éditer les rapports et matériaux du 8^e Congrès du Parti Communiste Chinois en une brochure que nous demanderons de diffuser et d'étudier. » « La Chine nouvelle a multiplié les initiatives, souvent avec succès, pour l'établissement des relations diplomatiques commerciales et culturelles dans le respect mutuel avec toutes les nations qui le désirent. Mais contre la Chine, la haine des impérialistes et des colonialistes est souvent plus forte que les intérêts de tel ou tel pays. C'est le cas de la France, qui jusqu'ici n'a pas reconnu la République Chinoise. L'accueil fait par le peuple de Paris aux artistes de l'Opéra de Pékin et actuellement à ceux du cirque chinois exprime les sentiments véritables de notre peuple pour l'art si raffiné de la Chine, mais également les sentiments de notre peuple qui ne comprend pas l'attitude de la France et qui exige avec force, et cela dans l'intérêt même de notre pays, la reconnaissance de la Chine Nouvelle et l'établissement de relations diplomatiques, commerciales et culturelles. »²

A ce moment-là, une autre crise attira l'attention du PCF sur les théories chinoises. La déstalinisation proposée au 20^e Congrès du PCUS avait attisé les demandes de réforme et le mécontentement populaire en Pologne et en Hongrie. La domination communiste était fragile et des révoltes éclatèrent à l'automne. Pour maintenir son influence et ses intérêts dans ces deux pays, l'Union Soviétique menaça militairement les gouvernements polonais et hongrois. Le soir du 23 octobre, l'Armée

¹ « J. Duclos et R. Guyot commentent le magnifique congrès du parti communiste Chinois. », *L'Humanité*, 3 octobre 1956, pp.1, 4.

² APCF, Fonds Raymond Guyot, 283 J 26, Compte-rendu public de Raymond Guyot du 8^e Congrès du Parti Communiste Chinois (15-27/09/1956), 20 p. Dactylographiées, octobre 1956.

rouge envahit Budapest pour briser la révolte, et Moscou désigna Nagy pour reconstituer le gouvernement. Il demanda alors à l'armée soviétique de se retirer et aux révoltés de cesser les hostilités tout en exprimant sa volonté de réforme. Mais il ne pouvait pas contrôler la situation. Suivant la suggestion de quelques partis frères comme le PCC, l'URSS déclencha alors une autre opération militaire à l'aube du 4 novembre : l'occupation de Budapest.

Cette nouvelle choqua le peuple français. Les partis dits bourgeois déclenchèrent une offensive contre l'URSS et le parti communiste français ; et quelques adhérents du PCF, désavouant l'opération, quittèrent le parti, comme Aimé Césaire. Quelques intellectuels communistes, comme Roger Vaillant, signèrent une déclaration avec des bourgeois réclamant la paix en Hongrie. En outre, la cellule Sorbonne-Lettre exprima ouvertement une opinion dissidente. Le 7 novembre, alors que le PCF préparait l'anniversaire de la révolution d'Octobre, les émeutiers et les anti-communistes profitèrent d'une manifestation anticommuniste pour assaillir les locaux du Parti et de l'Humanité.

Du coup, le prestige et la force du parti communiste français furent affaiblis. Le centre du PCF décida de lancer une contre-attaque et mobilisa les opinions théoriques chinoises pour expliquer les problèmes que rencontrait le camp socialiste.

Les événements polonais-hongrois eurent une profonde influence sur le PCC. Avant les événements de Hongrie, Mao Zedong avait soutenu la critique du culte de la personnalité de Staline et proposa la ligne des « cent fleurs » qui visait à encourager la liberté de pensée du parti et du pays. Mais la crise hongroise le fit changer d'attitude. Il approuva l'opération militaire soviétique en Hongrie et stigmatisa le révisionnisme, en accentuant les mérites de Staline. Visant à apaiser la nouvelle crise du camp socialiste, le Bureau Politique du PCC publia un nouvel article « Encore une fois à propos de l'expérience historique de la dictature du prolétariat » dans Le Quotidien du Peuple du 29 décembre. Cet article visait *le révisionnisme. Salué à l'intérieur du camp socialiste, il fut reproduit par de nombreux organes des partis frères. L'Humanité le cita : « Staline, répond Jen Min Jih Pao, a eu de grands mérites dans la cause du développement de l'Union Soviétique et du mouvement communiste international. La politique qu'il a suivie avec d'autres dirigeants du Parti Communiste a assuré la victoire du régime socialiste. » « Ses erreurs n'ont pas mis en cause les mérites fondamentaux du système économique ou politique du socialisme. » . « La bourgeoisie et les socialistes de droite des pays occidentaux veulent mettre à profit cette juste*

critique pour contester les mérites de Staline et les succès énormes remportés par l'Union Soviétique et toute la communauté des Etats socialistes. Ils substituent à la correction des erreurs de Staline la lutte contre ce qu'ils appellent le « stalinisme », la lutte des soi-disant « antistaliniens » contre les « staliniens ». » Mais malheureusement, le même mot était aussi utilisé par certains communistes. « Tito a attaqué les prétendus « stalinistes ». Il a déclaré que la question actuelle c'est de savoir qui l'emportera « la ligne empruntée par la Yougoslavie » ou la ligne stalinienne. Mais une telle position n'est pas juste, elle ne peut qu'amener la division dans le mouvement communiste. » L'article soulignait : « Mais dans la mesure où il s'agit d'erreurs commises par des communistes dans leur travail, elles sont une question intérieure aux organisations communistes, une question qui concerne les positions justes ou fausses et non pas la position de tel ou tel du point de vue de la lutte de classe, dans le camp ennemi ou dans le camp ami. Nous devons considérer les camarades qui commettent des erreurs comme des camarades et non comme des ennemis : en critiquant leurs vues erronées, nous devons soutenir celles qui sont justes. » « *Le révisionnisme est plus dangereux que le dogmatisme.* »¹

Marius Magnien détailla l'influence des théories chinoises sur le parti français à l'Ambassadeur chinois à Berne. Il montra que le centre du parti communiste français avait décidé de publier les thèses du 8^{ème} Congrès du PCC en français pour étudier les expériences et théories chinoises, élever le niveau politique, et perfectionner le travail au sein du parti communiste français.² L'article « Encore une fois à propos de l'expérience historique de la dictature du prolétariat » aidait son parti à apaiser les répercussions des événements polono-hongrois. « Il est convenable que les problèmes actuels soient expliqués par le parti chinois. Le parti communiste chinois marche sur son propre chemin selon les principes marxistes-Léninistes. Si ces paroles sont prononcées par le parti soviétique, l'opinion publique va les considérer comme des ordres. »³ Un autre membre du PCF ajouta que les membres ordinaires du parti s'inspiraient des théories chinoises. « Le prestige du parti communiste chinois a considérablement augmenté dans et hors du parti français. »⁴

¹ « La déclaration du Bureau Politique du Parti Communiste Chinois sur l'internationalisme prolétarien. », *L'Humanité*, 30 décembre 1956, p.3.

² AMCAE, 110-00596-05, « Opinions de Magnien sur les événements polonais-hongrois », 3 novembre 1956, pp.1-3.

³ AMCAE, 110-00667-03, « Réponses françaises sur 'Encore une fois à propos de l'expérience historique de la dictature du prolétariat' », 5 janvier 1957, p.1.

⁴ AMCAE, 110-00667-03, « Réponses françaises sur 'Encore une fois à propos de l'expérience historique de la dictature du prolétariat' », 18 janvier 1957, pp.6-8.

Au début de l'année 1957, Chou En Lai visita le Pologne, la Hongrie et l'Union soviétique pour améliorer les relations entre l'URSS et la Pologne et la Hongrie, et défendre la cohésion du camp socialiste. Peu à peu, l'influence chinoise rattrapait celle de l'Union soviétique, et la réputation de la Chine dans le mouvement communiste international s'accrut, fin 1957, lors de la Conférence de Moscou.

Dans ce contexte, le parti communiste français se montra plus attentif à la construction socialiste en Chine, décrivant particulièrement le «Grand bond en avant» et l'expérience des communes populaires. Un article du 4 août 1958 présenta ainsi les heureux résultats de l'économie chinoise : «Cette année la Chine Populaire produira au moins deux millions de tonnes de céréales de plus que les États-Unis. La récolte d'été des céréales s'élèvera à cinquante millions et demi de tonnes, soit 69% de plus qu'en 1957. ... Ainsi, la production d'électricité a augmenté de 30%, celle du charbon de 46%, du pétrole brut de 32%, de la fonte de 33%, de l'acier de 26% et des engrais azotés de 65%. La production charbonnière dépassera, en 1959, celle de la Grande-Bretagne. Elle atteindra 240 millions de tonnes. » «A la fin du 2^e plan quinquennal, la Chine sera la première puissance industrielle de toute l'Asie, y compris le Japon. »¹ L'article du 3 septembre évoquait les « communes populaires » : «Le Bureau Politique du Parti Communiste Chinois a également discuté d'une initiative prise dans de nombreuses régions de la Chine, initiative qui passionne à l'heure actuelle toute l'opinion publique. Il s'agit de la création de «communes populaires» à la campagne. » «Le mouvement est tout récent : il ne date que de quelques semaines. Il a débuté lorsque, après une première et abondante récolte, les paysans ont constaté eux-mêmes que le morcellement des terres en coopératives de moyenne étendue gênait l'application de méthodes nouvelles susceptibles d'augmenter la production. » «C'est alors qu'ont été créées, par la réunion de plusieurs coopératives, les premières «communes populaires» dont la devise pourrait être : un pour tous, tous pour un. » «Le Bureau Politique du Parti Communiste Chinois, après avoir étudié cette expérience, a estimé que «les communes populaires constituent la meilleure forme pour accélérer la construction socialiste et passer du socialisme au communisme. Elles deviendront les unités sociales de base de la société communiste. » »²

D'ailleurs, les contacts entre les deux partis se multiplièrent. Outre les activités ou les échanges culturels organisés par l'Association des amitiés franco-chinoises et

¹ « La Chine produira cette année plus de céréales que les États-Unis », *L'Humanité*, 4 août 1958, p.3.

² « La production d'acier doublera cette année en Chine », *L'Humanité*, 3 septembre 1958, p.3.

les autres organisations communistes de masse, le parti communiste français envoya quelques intellectuels communistes en Chine - enseignants français ou traducteurs.¹ Marius Magnien et d'autres membres du PCF fréquentaient régulièrement l'Ambassade chinoise en Suisse pour échanger des points de vue et des informations.

Et la Chine accordait aussi une grande importance au PCF. Par exemple, le 28 janvier 1957, le conseiller culturel de l'ambassade de France à Berne sonda les possibilités de développer les relations culturelles sino-françaises. Il confia que le Quai d'Orsay projetait d'envoyer Alexis Rygoloff, le professeur d'histoire chinoise contemporaine de l'Université de Paris, à Pékin pour établir un accord culturel d'échanges des professeurs et étudiants entre les deux pays. Si les deux parties parvenaient à cet accord, le Quai d'Orsay enverrait un autre représentant pour le signer. Mais le Ministère chinois des Affaires étrangères trouva qu'un accord culturel entre les deux gouvernements soulevait le principe des «Deux Chine »et refusa de le parapher. Mais il proposait de sonder les possibilités d'échanger des étudiants directement avec l'Université de Paris par le Président de l'Association des Amitiés franco-chinoises, Jean Dresch.² A l'égard des visites des personnalités françaises, le parti communiste français posait ses conditions. Marius Magnien mentionna ainsi que le parti communiste français s'opposait à la visite en Chine d'une personne de la Mission Rochereau qui avait eu des contacts avec les services français de renseignement.³ Il proposa aussi que la visite de Pierre Mendès France soit arrangée avant la visite du député socialiste Conte.⁴ Suivant cette proposition, le gouvernement chinois précisa que Pierre Mendès France et François Mitterrand étaient des personnalités politiques que le PCF voulait gagner ; il approuva donc leur invitation pour juillet⁵. D'ailleurs, en raison de l'importance de la France dans le camp occidental, le gouvernement chinois voulait obtenir plus de renseignements sur la situation pour décider de sa politique. Il se montrait attentif à la position politique du PCF et aux informations amenées par les visiteurs communistes français. «Votre ambassade doit renforcer l'étude sur les situations françaises et mettre l'accent sur la

¹ ACPF, Fonds Raymond Guyot, 283 J 26, Lettres de Jeanne Guillard, membre de la section de politique extérieure du PCF, envoyée en Chine pour travailler aux Éditions en Langues Etrangères, adressées à Raymond Guyot donnant son opinion sur sa mission, 15 p. 1958.

² AMCAE, 110-00667-05, « Demande du Ministère français des Affaires étrangères à envoyer un professeur d'histoire chinoise contemporaine de l'Université de Paris », 30 janvier 1957, et « Les négociations sino-françaises », 14 février 1957, pp.70-72.

³ AMCAE, 110-00756-01, « Le PCF s'oppose à la visite de Simon en Chine », 29 mai 1957, p.32.

⁴ AMCAE, 110-00436-06, « L'ami français discute les affaires de la délégation des députés français », 4 juillet 1958, p.39.

⁵ AMCAE, 110-00435-01, « Les arrangements sur la visite de l'ex-Président du conseil Mendès-France », 22 juin 1958, pp.42-43.

tendance de la lutte des classes au sein de France et les politiques de de Gaulle envers l'Afrique du Nord, ainsi que sur les divergences franco-américaines et les opinions françaises sur l'Union Soviétique et le camp socialiste, et ensuite, vous rendrez compte des points de vue au gouvernement. De plus, vous devez maintenir des liens avec le parti communiste français et comprendre ses opinions et procédés. » demanda le ministre chinois des Affaires étrangères à son ambassadeur à Berne¹.

En bref, à l'époque-là les relations entre le PCF et le PCC se développaient plus étroitement. Le PCF attachait une importance croissante au modèle et aux théories du parti chinois dans le mouvement communiste international ; de même, le PCC s'intéressait aux renseignements et aux propositions du parti français.

Section 3 : les relations sino-françaises : des situations fluctuantes

Dans la dernière période de l'IV^e République, le PCF restait la principale force à promouvoir le développement des relations sino-françaises ; mais au fur et à mesure de l'ouverture du marché chinois, les autres partis politiques se montrèrent aussi attentifs au potentiel économique chinois. De plus en plus de personnalités françaises espéraient élargir les échanges commerciaux et culturels avec la Chine mais s'inquiétaient de la protection des intérêts économiques français en Chine sans relations diplomatiques. Compte tenu de cette réalité plus de parlementaires proposèrent de reconnaître la Chine.

Le 6 mars 1957, le député Raymond Dronne posa une motion pour inviter le gouvernement français à reconnaître Pékin. Pour la première fois, un député proche de De Gaulle proposait cette reconnaissance. Dans la séance du 10 juillet de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, les membres discutèrent son rapport. Raymond Dronne déclara : « Notre pays a perdu la plus grande partie de ses positions culturelles et commerciales. Il reste en Chine un nombre très restreint de Français. La révolution chinoise a créé un contentieux franco-chinois dans trois ordres de problèmes. » « Depuis un certain nombre d'années les autorités chinoises ont fait à la France des avances non déguisées pour obtenir une reconnaissance officielle. » Cette reconnaissance « serait particulièrement favorable au commerce français en Chine » affirmait-il. « Certes une reconnaissance de la Chine Populaire par la France soulève un certain nombre d'objections. Mais une telle

¹ AMCAE, 110-00436-07, « À l'égard de la visite de Conte », 8 juin 1958, p.43.

reconnaissance n'impliquerait pas l'adhésion au principe du nouveau régime de la Chine. La France n'entretient-elle pas d'ailleurs des relations normales avec l'URSS et les autres pays du bloc communiste ? Dès lors, il n'y a aucune raison à ce qu'elle n'adopte pas la même attitude en ce qui concerne la Chine. » « M. Dronne répète que la France ne peut pas infiniment ignorer un pays de 600 millions d'habitants et qu'il est de son intérêt de reconnaître officiellement le Gouvernement de Pékin. » « Il répète que de larges secteurs de l'opinion française, non communistes, ont demandé que cette décision soit prise notamment. » La plupart des membres présents soutinrent les principes contenus dans la proposition de résolution de M. Dronne.¹

Quelques sénateurs proposèrent aussi de reconnaître Pékin. Le 19 décembre 1957, le sénateur Jean Michelin invita le gouvernement à reconnaître la Chine. « Dans cette affaire, le Gouvernement français donne l'impression de s'aligner inconditionnellement sur la politique du Gouvernement américain. Nous n'avons pas de raisons valables de sacrifier nos intérêts à une illusoire coopération franco-américaine en Asie. » « La France a intérêt à renouer des relations officielles et à commerce avec la Chine. Elle n'a pas besoin pour cela de la permission de Washington, qui ne prendra pas notre avis quand il jugera bon de changer de politique. » « Bien entendu, une telle reconnaissance ne signifierait pas que la France abandonne le camp des nations libres pour passer dans le camp communiste. Elle n'implique aucune adhésion d'aucune sorte au régime communiste. Elle répond uniquement à un souci de réalisme politique, à la préoccupation d'améliorer les relations internationales entre toutes les puissances, sans distinction de régimes, et à la sauvegarde des intérêts français. Elle signifierait que la France recouvre son indépendance et sa liberté d'action diplomatique. » déclara-t-il.²

Mais la majorité des parlementaires ne voulait pas rompre avec Taiwan. Lors de l'audition de la Commission des Affaires étrangères le 17 juillet 1957, le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, précisa que la Chine « n'accepte pas, en fait, la reconnaissance de pays qui continueraient à admettre la présence de la Chine de Formose aux Nations Unies ou à maintenir une représentation diplomatique à Taipei. Par conséquent, la reconnaissance de la Chine communiste, cela veut dire la rupture, à l'heure actuelle, avec la Chine de Taipei. » « Je ne dis pas que nous ayons une

¹ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15750, Commission des Affaires Etrangères, Séance du mercredi 10 juillet 1957, p.7-11.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/520, Conseil de la République, N°128, la séance du 19 décembre 1957 : Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reconnaître la République populaire de Chine, pp.72-75.

opposition de principe à la reconnaissance du Gouvernement de la Chine ; il est très possible que dans un certain nombre de mois ou d'années le problème politique se posant d'une manière différente, nous soyons amenés à reconsidérer ce problème, je ne défends donc pas du tout une position de principe, mais une position d'opportunité politique. » Lors de la discussion, les membres partisans de la reconnaissance hésitent, avant que « la commission décide de reporter le vote sur la proposition de résolution de M. Dronne. »¹ Une fois encore, la reconnaissance de la Chine était retardée.

Du coup, le gouvernement chinois constatait que « les résultats de la majorité des méthodes ou propositions pour renforcer les rapports sino-français vont former « Deux Chine » plus ou moins intentionnellement. » Des personnalités amies comme Léo Hamon et Edgar Faure, « pensent que le gouvernement français commet une faute grave en ignorant une Chine où vivent 600 millions de personnes ; il faut donc reconnaître la Chine ; mais d'autre part, ils trouvent que la France ne peut pas actuellement rompre les relations diplomatiques avec Taiwan définitivement. Ainsi, ils pensent que notre pays enverra un ambassadeur à Paris d'abord et ensuite, l'Ambassade illégale de Taiwan sera écartée ou évacuée. D'ailleurs, ils pensent puisque Taiwan existe en fait, que la France doit maintenir un consulat ou un institut commercial à Taiwan pour les échanges commerciaux. » Ces opinions étaient populaires auprès des parlementaires français et des personnalités amies de la Chine. Cependant, le gouvernement chinois précisait : « Pour nous, il est important de favoriser la demande de la reconnaissance de la Chine au sein de la France en vue de renforcer les rapports avec nous ; mais en ce qui concerne le problème des « Deux Chine », il faut rester vigilants et expliquer notre attitude aux amis français qui ont une mauvaise compréhension de ce problème. Il ne nous faut pas refroidir leur enthousiasme, mais nous devons leur faire connaître notre attitude et les pousser à exercer une pression sur le gouvernement français afin d'isoler les Etats-Unis. »²

Les Chinois comprenaient que l'amélioration des relations sino-françaises devait dépendre des attitudes du gouvernement français. C'est pourquoi il se montra attentif à la situation politique de la France en 1958.

A cause de l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le conflit algérien, une grave crise gouvernementale éclata en avril 1958. Le peuple français espérait qu'un

¹ AN, Fonds des Archives de l'Assemblée Nationale, C//15750, Commission des Affaires Etrangères, Séance du mercredi 17 juillet 1957, p.1-28.

² AMCAE, 110-00436-01, « Notre attitude à l'égard de la tendance nouvelle des relations sino-françaises », 30 avril 1958, pp.1-4.

homme politique puissant et crédible pourrait régler le problème d'Algérie et renforcer la construction de l'économie nationale afin de diriger un gouvernement stable favorisant la renaissance et la prospérité du pays. En mai, des généraux français comme Raoul Salan et Jacques Massu, défiant l'autorité de la métropole, renversèrent le gouvernorat général à Alger et réclamèrent le retour du général de Gaulle. A partir du 1^{er} juin 1958, Charles de Gaulle revint sur la scène politique et prépara une révision de la constitution qui renforçait le rôle du pouvoir exécutif. Elle fut adoptée par référendum à la fin de septembre, donnant naissance à la Ve République.

Le gouvernement chinois restait attentif et s'informait sur le processus du retour de Charles de Gaulle. Il s'informait surtout sur sa future politique chinoise. Dès la fin mars, Léo Hamon, le sénateur qui avait visité la Chine, arriva à l'Ambassade chinoise en Suisse et informa les diplomates : « actuellement, Charles de Gaulle et Edgar Faure se préparent à former le cabinet. De Gaulle soutient une politique d'indépendance et espère l'amélioration des relations avec la Chine. Une fois le gouvernement formé, j'espère que vous pourrez soutenir cette politique chinoise. »¹ D'autres personnalités comme le député socialiste Arthur Conte et l'ex-président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale Daniel Mayer, affirmèrent aussi que de Gaulle adopterait une politique plus positive envers la Chine après son retour sur la scène politique. Mayer pensait que de Gaulle adopterait une politique étrangère indépendante. « Il est possible que la France se dégage de la dépendance des Etats-Unis. Charles de Gaulle va adopter une politique plus positive envers la Chine après son retour au pouvoir. Autrefois, la France n'a pas reconnu la Chine sous la pression des Etats-Unis. »² En juin, selon d'autres sources, le gouvernement de Gaulle envisageait l'établissement des relations avec la Chine.³

A ce moment-là beaucoup de personnalités françaises proche de De Gaulle indiquaient que son gouvernement était ambitieux et capable d'améliorer les relations sino-françaises. Néanmoins, la partie chinoise se montrait plus attentive aux opinions de l'Association des amitiés franco-chinoises et aux renseignements amenés par le parti communiste français. « Le problème de la reconnaissance de la Chine peut non seulement aider de Gaulle à gagner les soutiens à gauche, mais aussi satisfaire des demandes pour accroître les échanges commerciaux avec la Chine et manifester l'indépendance de sa politique » affirmait Jean Dresch. Mais d'autre part, de Gaulle

¹ AMCAE, 110-00436-05, « Contenu de l'entretien avec le Sénateur français Hamon », 3 avril 1958, p.17.

² AMCAE, 110-00436-07, « Contenu des entretiens avec Conte et Faure, etc. », 6 juin 1958, pp.41-42.

³ « Attitudes et projets de de Gaulle sur les problèmes diplomatiques et intérieurs », 25 juin 1958, *Bulletin d'information* (Qingbao Jianxun), N°28, 1958, p.4.

craint que la reconnaissance de la Chine aboutisse à l'entrée de la Chine à l'O.N.U. et que la Chine s'oppose à la France sur les problèmes d'Algérie. De plus, le gouvernement français a besoin de l'aide des Etats-Unis pour résoudre les difficultés économiques et financières » Dresch concluait : « de Gaulle ne prend pas de mesures importantes sur le problème chinois actuellement. Il est possible qu'il fasse de la propagande et propose l'envoi d'une mission permanente en Chine. Mais il ne peut pas régler le problème de Taiwan. » L'Ambassade de Chine à Berne estimait donc que « la propagande française sur la reconnaissance de la Chine n'est qu'une attitude superficielle, afin d'en discuter le prix dans l'entretien entre de Gaulle et Dulles et de tromper le peuple. Vu la dépendance à l'égard des Etats-Unis, la France n'adoptera aucune mesure importante sur la reconnaissance de la Chine. Il est possible qu'elle propose l'envoi d'une mission mais c'est une politique de « Deux Chine ». Jusqu'à présent, il n'y a pas de déclarations officielles de la France sur le problème de la reconnaissance de la Chine. »¹ Le Ministère des Affaires étrangères dressait le même constat. « Actuellement, le vote sur la révision de la constitution est au centre des luttes politiques en France. Le groupe de De Gaulle tente d'utiliser les relations sino-françaises pour attirer les votes du peuple, battre le parti communiste français et gagner. Nous estimons que Charles de Gaulle ne peut pas satisfaire nos conditions et il ne s'exprime pas avant le vote. Mais son gouvernement demande des contacts avec notre pays par des voies officielles ou officieuses pour une propagande ambiguë sur la reconnaissance de la Chine. » « En ce qui concerne les contacts avec le gouvernement de Gaulle et les personnalités bourgeoises », le Ministère chinois des Affaires étrangères donna ses instructions : « 1. Notre position claire et nette est de s'opposer aux « Deux Chine » ; 2. Nous ne pouvons pas approuver que le gouvernement de Gaulle profite du problème chinois pour tromper le peuple et combattre le parti communiste français ; 3. Si le contexte est favorable, il faut utiliser les divergences franco-américaines sur le problème chinois pour frapper les Etats-Unis. » « A l'égard de la négociation des rapports entre les deux pays, nous pouvons affirmer que les deux pays établiront des relations diplomatiques si le gouvernement français suit les principes et les procédés généraux pour déclarer la reconnaissance de notre pays formellement, rompre les relations avec le groupe de Chiang Kaï-chek et nous soutenir dans la restitution de nos droits à l'O.N.U. »²

¹ AMCAE, 110-00436-04, « Discussion de Dresch avec Schuman sur la reconnaissance de la Chine », 27 juin 1958, p.9-10.

² AMCAE, 110-00436-07, « Instructions supplémentaires sur la visite de Conte en Chine », 2 juillet 1958, pp.53-54.

Ainsi, le Ministère chinois des Affaires étrangères nourrissait peu d'illusions sur la reconnaissance de la Chine par le gouvernement de Gaulle et s'en tenait aux principes de l'établissement des relations diplomatiques.

Après le retour de De Gaulle au pouvoir, le Quai d'Orsay s'interrogea sur le problème de la reconnaissance de la Chine. D'après lui, « le problème n'est pas celui d'un choix entre le Gouvernement de Pékin et celui de Formose du point de vue de l'autorité qu'ils exercent sur des fractions du peuple chinois. Le choix porte entre les avantages réels de notre présence à Pékin et les inconvénients de la reconnaissance pour nos relations avec les Gouvernements anticomunistes d'Asie : Chine nationaliste, Corée du Sud, Philippines, Vietnam-Sud et Thaïlande. » Il souligna aussi qu'il n'y avait pas de lien nécessaire entre la question de la reconnaissance et celle du commerce. « Les obligations du Chincom-COCOM s'appliquent de la même façon aux Etats occidentaux, qu'ils aient ou non reconnu Pékin. Le Japon et l'Allemagne occidentale qui ignorent officiellement Pékin, font avec la Chine continentale un commerce plus actif que l'Angleterre et la Suisse, qui sont dans la situation inverse. » « De toute façon les possibilités d'échanges commerciaux de la Chine communiste avec les pays occidentaux sont limitées par les faibles ressources de ce pays en matière de devises ou de biens à exporter, et dépendent, en définitive, de l'octroi de crédits. L'Occident a-t-il intérêt à financer l'industrialisation de la Chine ? »¹ Le Quai d'Orsay évalua les avantages et les désavantages sur la reconnaissance de la Chine. Pour le gouvernement français, l'avantage le plus immédiat « se situerait sur le plan de l'information. Il est extrêmement malaisé, à distance, de discerner à temps les intentions des dirigeants de Pékin. Or le poids dont ceux-ci pèseront dans les affaires mondiales ne peut que croître. Cependant, les diverses missions occidentales dans la capitale chinoise se plaignent de l'insuffisance de leurs contacts. » Deuxième avantage : « Sur le plan économique et culturel, nous pourrions sans doute obtenir certains résultats. Si nous étions ainsi en mesure d'entamer avec Pékin des négociations sur le règlement du contentieux franco-chinois, il convient de ne pas se faire trop d'illusions sur la possibilité d'accroître considérablement nos échanges commerciaux avec la Chine communiste du fait de la reconnaissance. ... Ce n'est que lorsqu'elle traite avec des pays sous-développés que la Chine populaire se laisse guider dans ses achats par des arrière-pensées politiques. Vis-à-vis des pays de l'Europe occidentale elle s'est toujours inspirée de considérations de prix, de

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/520, Note : de la reconnaissance de la Chine populaire, 23 juin 1958, pp.103-105.

paiement ou de convenance des utilisateurs. » « Sur un plan plus général, un relâchement de la tension internationale pourrait résulter du consentement des grandes puissances occidentales à traiter sur un pied d'égalité avec la Chine communiste, s'il est vrai que celle-ci tend à dissuader Moscou de conclure avec l'Ouest des arrangements, simplement parce qu'elle-même ne peut prendre part aux négociations. Dans la mesure où la Chine communiste recherche auprès de Moscou un appui international et une aide économique, elle a intérêt à ce que la tension ne diminue pas, parce que c'est en période de tension que l'U.R.S.S. sera la moins tentée d'oublier le partenaire chinois. Le développement éventuel des relations de Pékin avec le monde libre pourrait atténuer cette situation. » La dernière raison : « Enfin, l'application d'un plan mondial de contrôle du désarmement est pratiquement inconcevable sans la participation de la Chine communiste. »

En revanche, bien des désavantages existaient : « Difficulté dans laquelle nous nous trouverions pour nous opposer à la propagande communiste au sein des colonies chinoises relativement nombreuses à Madagascar, la Réunion et des Etablissements d'Océanie. » « Incidence sur nos rapports avec Saïgon, et d'ailleurs, avec Manille, Bangkok, Séoul, et, bien entendu, Taïpei. » « Répercussion sur nos rapports généraux avec les Etats-Unis. » En conclusion, « la reconnaissance du régime de Pékin par la France est un problème d'opportunité politique qui s'inscrit non dans le cadre des titres incontestables de fait et de droit du Gouvernement communiste Chinois à la reconnaissance, mais dans la perspective beaucoup plus large de nos alliances et de la défense des Puissances démocratiques contre le communisme. » La note du Quai d'Orsay précisait : « Sur ce plan, les divers raisonnements en faveur de la reconnaissance se fondent tous plus ou moins sur deux hypothèses : 1. La possibilité de ramener vers le monde libre une partie du commerce que la Chine populaire fait depuis 1950 avec l'U.R.S.S. et ses satellites européens. Mais tout examen des ressources économiques de la Chine conduit à la conclusion que ce résultat ne saurait être atteint que si l'Ouest ouvrait des crédits à ce pays, ou lui consentait des prix anormalement bas, comme le fait l'Union Soviétique. 2. D'une façon plus générale, la possibilité d'affaiblir l'alliance sino-soviétique, en restreignant la dépendance où se trouve Pékin par rapport à Moscou. Mais l'observation des faits montre que le communisme chinois ne se laisse dépasser aujourd'hui par aucun des partis frères dans la défense du principe de la dictature du prolétariat et de la cohésion de tous les

Etats communistes. »¹

Au vu de ses notes antérieures, le Quai d'Orsay insista plus, après 1958, sur les avantages. Tout en trouvant que le temps de la reconnaissance n'était pas encore mûr, il définissait les hypothèses de la reconnaissance : quand dans les relations sino-soviétiques surgiraient éloignements ou divergences, la France pourrait reconnaître la Chine.

Les Chinois se montrèrent également attentifs aux désaccords franco-américains. Selon leurs renseignements, ils pensaient que quatre motifs de divergence pouvaient apparaître avec Londres ou Washington. Dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la France s'opposait à la domination britanno-américaine et menaçait de quitter cette organisation tout en renforçant ses coopérations avec des pays de l'Europe de l'Ouest comme l'Allemagne et l'Italie ;² des désaccords franco-américains portaient sur le développement des relations avec l'Union Soviétique ;³ sur les problèmes d'Algérie, la politique gaulliste divergeait des intentions américaines. Charles de Gaulle approuvait le droit à l'autodétermination du peuple algérien mais voulait garder l'Algérie dans l'Union française. Mais les Chinois estimaient que les Etats-Unis comptaient exercer une pression pour que la France accorde l'indépendance à l'Algérie et soutienne un dirigeant fantoche, comme Ngo Dinh Diem, appuyé par les Etats-Unis en 1954 au Vietnam du Sud pour évincer Bao Dai que la France soutenait⁴ Au Moyen-Orient, la France espérait établir un équilibre des forces et maintenir ses intérêts ce qui l'amena à s'opposer à la division en sphères d'influence ou à la domination des Etats-Unis.⁵

Les dirigeants chinois constatèrent donc avec plaisir les divergences accrues du camp occidental après que de Gaulle soit arrivé au pouvoir. Dans son entretien avec Khrouchtchev du 1^{er} août 1958, Mao Zedong déclara : « d'un côté, nous sommes contre de Gaulle, et de l'autre côté, nous sommes pour de Gaulle. » Bien que le parti communiste français doive s'opposer à de Gaulle, il trouva que l'arrivée de De Gaulle au pouvoir favorisait le camp socialiste à long terme. Mao Zedong pensait qu'il devait

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/520, Note pour le Ministre : du problème de la reconnaissance de la Chine communiste, 19 août 1958, pp.150-152.

² « Les propositions et procédés de de Gaulle sur les problèmes importants intérieurs et extérieurs », 6 juin 1958, *Bulletin d'information* (Qingbao Jianxun), N°23, 1958, pp.2-3.

³ « Les attitudes américaines et anglaises envers le nouveau cabinet français et leurs désaccords », 6 juin 1958, *Bulletin d'information* (Qingbao Jianxun), N°23, 1958, p.4.

⁴ « Les divergences éventuelles entre les Etats-Unis et la France », 25 juin 1958, *Bulletin d'information* (Qingbao Jianxun), N°28, 1958, p.4.

⁵ « Les divergences entre la France et les Etats-Unis sur les problèmes du Moyen-Orient », 13 août 1958, *Renseignement d'enquête* (Diaocha Ziliao), N°32, 1958.

laisser de Gaulle arriver au pouvoir pour quelques années, et persuader la classe ouvrière française et le parti communiste français qu'ils « n'ont pas peur de la rentrée de de Gaulle sur la scène politique », « pour le peuple, les difficultés sont momentanées. »¹ Ensuite, Mao Zedong parla du retour de De Gaulle lors de la 15^{ème} Conférence suprême des affaires nationales : « Actuellement, le parti communiste français et le peuple français doivent s'opposer à l'arrivée de de Gaulle sur la scène politique et voter contre sa constitution. Mais en même temps, ils doivent préparer les luttes dans le cas où ils ne parviendraient pas à empêcher sa prise de pouvoir. Quand De Gaulle sera au pouvoir, il va opprimer le parti communiste français et le peuple français. Néanmoins, la domination de de Gaulle est aussi favorable à l'intérieur et l'extérieur. Pour l'extérieur, il aime s'opposer et chicaner les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. ... Leurs querelles nous sont favorables. Pour l'intérieur, de Gaulle est l'enseignant négatif pour le prolétariat français comme Chiang Kaï-chek pour les Chinois. »²

Suite à l'adoption de la nouvelle constitution et aux élections législatives, la Chine trouva cependant que la situation française s'était détériorée et que de Gaulle voulait établir une dictature.

D'après les renseignements fournis par le parti communiste français, l'Ambassade de Chine à Berne estima que de Gaulle avait adopté la nouvelle constitution pour « établir une monarchie en France et dépouiller l'Assemblée Nationale de ses droits ». De plus, « la nouvelle loi électorale (frappait) le parti communiste français », et il pouvait interdire le PCF³. D'ailleurs, le parti communiste français affirmait aux Chinois que les fascistes français provoquaient et persécutaient le parti communiste français, la masse laborieuse et les autres républicains, avec l'appui et la permission du gouvernement français.⁴ Evoquant la question de l'Algérie, le correspondant permanent de l'Humanité à Pékin disait : « De Gaulle utilise une attitude ambiguë pour escroquer des voix des Algériens qui soutiennent la paix. Mais maintenant, de Gaulle refuse de négocier avec le gouvernement provisoire d'Algérie et continue la guerre et les politiques oppressives. » D'après lui, « la

¹ « L'entretien entre Khrouchtchev et Mao Zedong : sur les situations internationale et du Moyen-Orient », 1^{er} août 1958, АПРФ, ф.52, оп.1, д.498, л.78-107.

² *Mao Zedong wenji* (La collection d'ouvrages de Mao Zedong), vol.7, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1999, pp.410-411.

³ « Le parti communiste français trouve que la révolution socialiste peut gagner la victoire par la voie pacifique sous le système parlementaire », 19 septembre 1958, *Tendance de tous les partis communiste* (Geguo gongchandang dongxiang), N°19, 1958.

⁴ « Les réactionnaires françaises réclament de mettre hors la loi le parti communiste français », 10 octobre 1958, *Tendance de tous les partis communiste* (Geguo gongchandang dongxiang), N°32, 1958.

politique diplomatique indépendante est une illusion, de Gaulle ne peut pas être indépendant des Etats-Unis car il a besoin des dollars. »¹

Bien que le gouvernement chinois ait continué à se montrer attentif, ses espérances envers le gouvernement de Gaulle chutèrent. Sur le problème de l'Algérie et les affaires du parti communiste français, la Chine s'opposait à la politique menée ce qui conduisit Pékin à adopter à l'égard de Paris une attitude rigide.

Bilan de partie :

Après la restauration de la paix en Indochine, l'obstacle le plus grand dans les relations entre la Chine et la France disparut. Mais les autres obstacles empêchèrent l'établissement des relations sino-françaises. La France ne voulait pas désobéir aux politiques des Etats-Unis pour l'unité du camp occidental et la défense du monde libre. Et elle ne comptait pas abandonner les relations avec le Taïwan. Mais le gouvernement chinois était très sensible au problème de «Deux Chine » et souligna que la France devait rompre ses relations officielles avec les autorités de Taïwan. Ainsi, les deux partis décidèrent de retarder l'établissement des relations politiques et développer les relations économiques et culturelles d'abord.

En outre, en même temps, le prestige et le statut de la Chine au sein du camp socialiste en raison de ses aides théoriques à l'Union soviétique dans les crises du mouvement communiste international. Le Parti communiste français attachait de l'importance aux théories et expériences chinoises. Et les relations entre le PCF et le PCC furent renforcées. Bien qu'un peu d'hommes politiques des autres partis politiques français contactent avec la Chine, mais le gouvernement chinois continua à avoir confiance en le PCF et apprécia son rôle dans les relations sino-françaises. Quand la Chine rivalisa de l'hégémonie idéologique du mouvement communiste international avec l'Union soviétique, elle accentua la position idéologique dans ses politiques étrangères : la Chine offrit les aides au mouvement de libération nationale de l'Algérie ; elle soutint la lutte des classes et les travaux du PCF ; elle adopta une attitude hostile au pouvoir du Général de Gaulle. Par conséquent, l'essoufflement des relations sino-françaises se passa au début de la prise des fonctions de De Gaulle.

¹ « Le journaliste de *l'Humanité* à Pékin parle de la situation actuelle de la France », 22 octobre 1958, *Tendance de tous les partis communiste* (Geguo gongchandang dongxiang), N°36, 1958.

Troisième partie : L'établissement des relations diplomatiques (1959-1964)

Chapitre 5 : Attendre une occasion de l'établissement des relations diplomatiques

Section 1 Refroidissement des relations bilatérales au début de la prise des fonctions de De Gaulle

Après De Gaulle prit ses fonctions, les politiques de la Chine vers la France poursuivirent essentiellement des principes d'avant : on ne fit pas preuve d'initiative dans l'établissement des relations diplomatiques, mais on continua à développer les relations économiques et culturelles. Toutefois, du fait de la connaissance des problèmes Algériens et la nature du pouvoir de de Gaulle, au début de ses fonctions, le gouvernement chinois adopta une attitude plus froide vers celui de français par rapport aux sessions précédentes.

19 septembre 1958, après la création du gouvernement provisoire de la République algérienne, le président Ferhat Abbas fit un courrier à la République populaire de Chine et lui demanda de reconnaître son gouvernement : « En raison d'énormes soutiens du peuple Chinois dans la cause révolutionnaire glorieuse de l'Algérie ainsi que la création de notre gouvernement, ce qui sera rapporté dans l'histoire comme un facteur décisif de la libération de l'Algérie misérable, je suis sûr que le gouvernement Chinois sera un des premiers pays qui reconnaissent la fondation du gouvernement algérien à 13:00 le 19 Septembre en 1958. L'histoire démontrera que les gens qui font une telle reconnaissance sont doués d'excellentes vues de politique et de la détermination pour défendre la paix mondiale ». Il fit en même temps l'éloge de Mao Zedong : « Vous êtes le géant de l'émancipation des peuples d'Asie, ainsi qu'un défenseur infatigable du droit des peuples à l'auto-détermination, celui-ci a été proposé solennellement par Votre Excellence à la Conférence de Bandung. » Bientôt, la partie chinoise fit une réponse positive. Mao Zedong et Zhou Enlai répondit à Abbas le 22 Septembre pour féliciter la création du gouvernement provisoire de la République algérienne et exprimer leur soutien à la lutte du peuple

algérien pour l'indépendance nationale et contre le colonialisme. Chen Yi, le Ministre des Affaires étrangères, annonça la décision de reconnaître le gouvernement provisoire algérien au nom du gouvernement chinois le même jour.¹ À cet égard, la Chine devint le premier pays non-arabes à admettre ce gouvernement. En décembre 1958, la délégation du gouvernement provisoire de la République algérienne rendit une visite à la Chine, les deux parties prirent des entretiens et publièrent un communiqué commun. Le gouvernement chinois râtéra la position juste lors de la Conférence de Bandung et le ferme soutien pour la juste lutte du peuple algérien pour l'indépendance nationale.²

Le Quai d'Orsay fit attention aux politiques algériennes de la Chine. Il trouva que, à la suite du développement des relations entre la Chine et le GPRA, « la presse et la radio chinoises poursuivaient cependant leur propagande contre le Général de Gaulle, la Constitution proposée, puis soutenaient que les résultats du referendum avaient été acquis par l'intimidation en métropole et par la menace des bannettes en Algérie et dans les territoires d'outremer. »³ De plus, le gouvernement chinois fit aux représentants du F.L.N. un accueil enthousiaste qu'il réservait aux personnalités internationales les plus importantes. Et le Premier ministre Zhou Enlai leur exprima le désir de son gouvernement de contribuer à la lutte pour la « libération » de l'Algérie et leur promit une aide sans restrictions et conditions. La note de la Direction d'Asie-Océanie montra : « Selon certaines informations, le F.L.N. aurait demandé à Pékin, sur le plan matériel, des fonds, des armes et des experts (démontage, minage, liaisons). Il aurait même envisagé de demander l'envoi de volontaires. » En comparaison, l'attitude de Moscou fut différente, qui gardait le silence sur le séjour de la délégation du F.L.N. en U.R.S.S. Et la partie algérienne trouva ces différences : la politique soviétique était étrangère au monde afro-asiatique, tandis que la Chine Populaire, puissance anticolonialiste au premier chef et communiste au second, était l'amie fidèle du peuple algérien et le bastion des mouvements de libération d'Afrique et d'Asie. A ce jour, la Chine fut la seule grande puissance qui ait reconnu le gouvernement provisoire, l'U.R.S.S. s'étant abstenu, comme l'Inde et le Japon en Asie.⁴

¹ *Zhonghua renmin gongheguo guowuyuan gongbao* (Journal officiel du Conseil d'État de la République populaire de Chine), N°27, 1958, pp.580-582.

² *Zhonghua renmin gongheguo guowuyuan gongbao* (Journal officiel du Conseil d'État de la République populaire de Chine), N°37, 1958, p.779.

³ AMAE, Asie-Océanie, 1956-1967, 119QO/523, Note : La Chine populaire et l'Algérie, 10 octobre 1958, pp.81-82.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, 1956-1967, 119QO/523, Note : le F.L.N. et la Chine communiste, 8 janvier 1959, pp.109-112.

Le gouvernement français éprouva du mécontentement du soutien de la Chine pour le mouvement de la libération nationale algérienne. A la suite de la reconnaissance de l'Algérie, le ministre français des Affaires étrangères fit connaître immédiatement sa position sur la question du détroit de Taiwan « les îles côtières appartiennent à la souveraineté du gouvernement du kuomintang », en ce moment-là le gouvernement de Taipei exprima son soutien pour la France sur la question de l'Algérie, alors de Gaulle et le ministre des Affaires étrangères reçurent à Paris Huang Shao-ku, le ministre des Affaires étrangères de la République de Chine.¹

A part du gouvernement français, il y a de nombreuses personnes parmi le Parlement français qui exprima leur insatisfaction du fait que la Chine soutint le mouvement de la libération nationale algérienne. Certains qui étaient amicaux avec la Chine vinrent en contact avec le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris ou avec l'ambassade de Chine en Suisse pour comprendre l'attitude de la Chine envers le problème algérien, et ils leur informèrent la réponse officielle et civile en France à cela. Dit l'ancien sénateur Amon qui eut rendu une visite en Chine: « Le principal obstacle pour développer les relations sino-françaises est que le gouvernement chinois a récemment des relations avec le front de la libération nationale algérienne. » « Les fonctionnaires français, naturellement, ne furent pas heureux, même des français de l'opposition (y compris ceux qui furent favorables à la Chine) ne purent pas exprimer des regrets. »²

Raymond Dronne, le député qui eut proposé la reconnaissance de la Chine au Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, dit également au correspondant de l'Agence Chine Nouvelle à Paris qu'à ses yeux, il fut une bonne occasion pour reconnaître la Chine. D'après lui, la politique étrangère de De Gaulle ne dépendait pas des États-Unis, on prit les politiques indépendantes, donc la possibilité d'une reconnaissance de la Chine fut grande. Mais ce fut à ce moment où la Chine reconnut le gouvernement provisoire algérien et fournit une assistance à des armées « rebelles » de l'Algérie. Le gouvernement français se sentit mal à l'aise, à cet égard on renvoya à plus tard le problème de la reconnaissance de la Chine. Le désir que les membres de toutes les parties de l'Assemblée nationale demandèrent de reconnaître la Chine fut autant moins actif que le gouvernement chinois reconnut le gouvernement intérimaire et qu'on aida FLN. Il indiqua qu'après l'élection de

¹ « Les politiques étrangères de De Gaulle et ses contradictions avec la Grande-Bretagne, l'Amérique et l'Allemagne de l'Ouest », 7 janvier 1959, *Renseignement d'Enquête* (Diao cha ziliao), N°2, 1959, p.8.

² AMCAE, 110-00489-04, « La conversation entre notre correspondant à Paris et le ex-sénateur Léo Hamon », 5 mars 1959, p.12.

l'Assemblée nationale française, on créa un « Groupe d'étude de la Chine ». Mais depuis le fait que la Chine reconnut le gouvernement intérimaire, les activités de ce groupe furent pratiquement cessées.¹

Quant au problème des relations sino-français à cause du soutien de la Chine pour l'Algérie, le correspondant de l'Agence Chine Nouvelle insista d'une part que lutter contre le colonialisme était un principe majeur de la politique étrangère de la Chine : « ayons la sympathie et le soutien pour tous les peuples opprimés d'exploitation, luttons contre le colonialisme; renforcer toutes les nations qui exigent de la libération et résister aux envahisseurs sont notre politique cohérente, en tout cas, ce principe ne peut pas être fléchi ni changé » D'autre part, on utilisa le fait que la France eut exprimé une attitude hostile au continent chinois en soutenant le gouvernement de Taiwan pour réfuter le point de vue de Dronne. On souligna que ce fut l'attitude du gouvernement français qui gêna le développement des relations sino-français. « Le gouvernement chinois a déclaré à plusieurs reprises : Taiwan est un territoire chinois, aujourd'hui le gouvernement fantoche Taiwanais soutenu par l'impérialisme américain a longtemps été méprisé par le peuple chinois. » « On est prêt à établir les relations diplomatique avec tous les pays sous principe d'égalité et réciprocité, mais la condition la plus importante est d'abord de rompre les relations avec le pouvoir de Taiwan. » « Le gouvernement français a toujours pris une attitude hostile à la Chine, surtout depuis que de Gaulle est arrivé au pouvoir, non seulement cette situation n'a pas le moindre changement, mais elle s'aggrave plus qu'avant. » « Au cours des dernières années, on discrimine les Chinois résidant en France, ferme leurs journaux chinois qui font de la propagande du grand bond en avant en Chine, expulse les éditions, et récemment on a ordonné que les Chinois résidant en France ne peuvent pas recevoir le permis de résidence ni l'autorisation à l'étranger qu'ils demandent le visa à l'ambassade du gouvernement de Kuomintang fantoche. » « En bref, la situation actuelle des rapports sino-français ne doit pas être imputée à la Chine », déclara ce correspondant.²

L'ambassade de Chine en Suisse estima qu'il y avait deux objectifs pour les gens comme Dronne de sonder l'établissement des relations diplomatiques sino-français : (1) « La France tente de faire du chantage aux Etats-Unis tirant profit de « la reconnaissance de la Chine » à la veille de la conférence des Nations Unies

¹ AMCAE, 110-00544-01, « La conversation entre notre correspondant à Paris et le député Dronne », 17 juillet 1959, pp.4, 8.

² AMCAE, 110-00544-01, « La conversation entre notre correspondant à Paris et le député Dronne », 17 juillet 1959, pp.5-6.

pour obtenir des leurs soutiens sur la question algérienne » (2) «Elle essaye de nous convier à ralentir au soutien pour le mouvement de libération démocratique à l'Algérie et de désolidariser notre relations ». Le Ministère chinois des Affaires étrangères donna alors des instructions à l'Ambassade en Suisse: «(1) Si Dronne cherche encore notre journaliste, on peut maintenir les contacts avec lui afin de continuer à comprendre les tendances en matière des politiques que la France prend vers nous. On ne prend pas actuellement l'initiative de lui rechercher afin de ne pas donner une impression qu'on est intéressé à « la reconnaissance ». (2) Quand il s'agit de la question Algérien, on devrait rester une position explicite et juste, évitant de lui donner une place de désolidariser. (3) Il faut distinguer le problème de taiwan de celui de l'Allemagne et celui de Corée, on se tient sur l'opposition du sophisme de «deux Chine». (4) On souligne que maintenir des relations avec Taiwan est hostile à la République populaire de la Chine. Si cette situation ne change pas, la normalisation des relations sino-françaises serait impossible. »¹

En fait, le ministre français des Affaires étrangères eut aucune intention de reconnaître la Chine, la question algérienne fut seulement une des raisons. Mais la raison principale fut qu'on pensait que la politique de la Chine vers l'Occident n'eut pas changé alors que la France et les États-Unis durent encore maintenir à l'unanimité sur la politique vers la Chine. Un rapport du Quai d'Orsay au début de 1959 montra : «On ne doit pas en effet exclure à priori l'hypothèse que les ambitions manifestées par les communistes chinois en viennent à porter secrètement ombrage aux Russes. » Néanmoins, «sans qu'on puisse voir là le prélude certain d'une modification de la politique extérieure du régime, pas plus que n'apparaît dans la démission de Mao Tsé-tong un tournant important de la ligne du Parti, on ne doit pas néanmoins considérer comme chimérique un retour du gouvernement communiste à des pratiques internationales plus normales qui se concrétiserait par l'établissement de nouvelles missions diplomatiques à Pékin. » «Le Gouvernement français, bien que n'étant pas pour le moment partisan de la reconnaissance pour des raisons en partie analogues à celles des États-Unis, se réserve comme ceux-ci une entière liberté de décision dans l'avenir. Il souhaiterait néanmoins se tenir constamment en liaison à ce sujet avec ses alliés atlantiques afin d'aboutir si possible à une action coordonnée. »²

On put voir que le gouvernement français ne fut pas prêt à reconnaître la Chine,

¹ AMCAE, 110-00544-01, « La France sonde l'établissement des relations avec nous », 2 septembre 1959, pp.15-17.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/520, Note : Evolution possible de la position française en ce qui concerne la reconnaissance de la Chine populaire, 24 janvier 1959, pp.197-200.

ce fut principalement parce que la Chine ne démontra pas une politique claire et indépendante vers l'Union soviétique. Soutenant activement pour le mouvement de libération nationale algérienne, ce qui confirma d'avantage que la Chine n'eut pas la volonté d'améliorer les relations avec la France.

En outre, l'enthousiasme du Parlement français sur la reconnaissance de la Chine également se diminua. La Chine soutenant pour la libération nationale algérienne, ce qui fit une période de silence dans l'Assemblée nationale à la voix pour l'établissement des relations diplomatiques sino-français, en revanche, il y avait beaucoup de gens qui se furent soucis que la Chine aiderait les révolutions africaines, en particulier interviendrait dans les affaires de l'Afrique du Nord. Comme Paul Reynaud et Michel Boscher, un député de l'UNR, mentionna les activités chinoises en Afrique et l'attraction de son modèle envers les pays jeunes.¹ En face de la propagande furieuse de la Chine et son soutien aux révolutions du tiers-monde, l'opinion répandue du Parlement français fut que la menace chinoise envers la paix mondiale était croissante. Un peu de députés pensèrent qu'il devait continuer à développer les relations avec Taiwan afin de défendre le monde libre. Un député René Ribière montra que l'île de Taiwan était l'un des symboles du monde libre face à la subversion communiste. « Nous estimons que la France doit réaffirmer son appui moral aux peuples libres directement menacés par les Rouges et, compte tenu de l'amitié que la République de Chine nous a toujours manifestée à l'O.N.U. lors des débats délicats sur l'Algérie, nous estimons qu'un témoignage nouveau de notre sympathie et de notre solidarité, tel que la nomination d'un Ambassadeur de France, serait particulièrement bienvenu, à un moment où l'unité du monde non asservi doit s'affirmer avec plus d'éclat que jamais, face au totalitarisme agressif. »² Bien entendu, il y avait aussi des députés qui approuvèrent la reconnaissance de la Chine. Une opinion trouva que, malgré la menace chinoise à la paix, à cause de la position et influence croissant de la Chine dans le monde, il faut considérer à développer les relations normales avec lui et lui accepter dans la société internationale pour apaiser ses attitudes radicales.³

Globalement, la Chine soutint activement le mouvement de libération nationale algérien, ce qui fit ralentir le développement des relations sino-françaises, et on essaya

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée nationale, Séance du Mardi 29 Décembre 1959, p.3721 ; 2^e Séance du Lundi 28 Décembre 1959, p.3692.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/523, Assemblée Nationale : Séance du Vendredi 4 novembre 1960, p.270.

³ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée nationale, 1^{er} Séance du Mercredi 15 Juin 1960, pp.1327, 1334.

d'abord d'améliorer les relations bilatérales avec l'Union soviétique. En raison du soutien de Taiwan pour la France dans la question algérienne, le gouvernement de de Gaulle manifesta un moment amical à Taiwan, ces pratiques, à son tour, augmentèrent l'insatisfaction du gouvernement chinois pour celui de de Gaulle. En dehors de la question de l'Algérie, la compréhension chinoise de la nature du pouvoir de De Gaulle, en particulier la lutte lancée dans le pays pour manifester la solidarité au Parti communiste de la France, ce furent les raisons de la Chine à adopter une politique peu active vers le gouvernement de de Gaulle.

Depuis 1958, une nouvelle constitution fut adoptée lors d'un référendum, ce qui permit à de Gaulle d'avoir plus de pouvoir. Il promulgua une nouvelle loi électorale pour rendre considérablement réduit les sièges parlementaires du parti communiste français. La partie chinoise eut une compréhension de la nature du pouvoir de de Gaulle: «L'essence du régime de Charles de Gaulle est le fascisme. Si de Gaulle n'avait pas encore pris des mesures complètement comme ce que prit le régime fasciste de Hitler et Mussolini, par exemple : prendre les mesures terroristes sur le parti communiste français et les forces progressistes et complètement abandonner la forme de la démocratie bourgeoise, c'était principalement parce que les temps sont différents, le fascisme de Hitler et de Mussolini a été vaincu, auquel les peuples de l'Europe Occidentale ont voué une haine cordiale; il y a un parti communiste puissant en France, ce qui est étroitement lié à la majorité du peuple français; Le milieu intermédiaire représente également une part importante, dont la plupart a une idée républicaine traditionnelle ; le groupe monopole en France est plus faible, alors que la force locale des fascistes n'est pas aussi forte. Tous les raisons contraignent de Gaulle à prendre une méthode plus modérée pour combattre le parti communiste français et les forces progressistes, maintenant encore une certaine forme de démocratie bourgeoise ». Quant à la connaissance des politiques intérieures que prit de Gaulle, son objectif principal fut de « combattre et affaiblir le parti communiste français et les forces progressistes à toute force afin qu'ils ne deviennent plus un obstacle majeur de la prise au pouvoir du groupe de monopole, et que l'on puisse être prêt à tout moment à leur mettre dans les conditions souterraines ». La Chine eut l'espoir de voir la perspective positive pour la lutte du parti communiste français : bien que les forces du peuple menées par le parti communiste français soient combattues et affaiblies, « après une année de dur combat, on put dire que les forces à gauche menées par le parti communiste français adhèrent essentiellement à la position de pouvoir,

économisèrent la puissance effective, résistèrent à l'attaque fasciste, et furent actuellement dans la reprise et la croissance ». En outre, l'attitude de la Chine resta plus radicale que le parti communiste français, on ne fut pas satisfait de la politique qui souligna dans les circonstances actuelles de se diriger pacifiquement ses pas vers le socialisme par voie parlementaire, « il y a encore des difficultés pour les forces de gauche: ... la bannière du parti communiste français contre le pouvoir de de Gaulle n'est pas éclatante, il souligne encore la voie pacifique vers le socialisme. »¹

Selon cette connaissance, le gouvernement chinois eut une préoccupation profonde à prendre des liens avec celui de de Gaulle, soulignant que les liens avec les autres forces politiques ne devaient nuire jamais la lutte nationale du parti communiste français. Ainsi, pour quelqu'un pro-gaulliste prenant activement des contacts avec la partie chinoise, la Chine l'accepta, mais avec une attitude froide, même on alla consulter les conseils du parti communiste français sur des questions spécifiques. Par exemple, en Janvier 1959, Arthur Conte, député du Parti socialiste, mentionna dans sa visite à l'ambassade de Chine en Suisse, qu'il eut établi à l'Assemblée nationale un groupe de recherche qui s'appliquait à l'expansion des relations économiques et culturelles avec la République populaire de la Chine, en espérant de développer les relations diplomatiques sino-françaises par l'intermédiaire de cette organisation et d'envoyer des députés pour rendre des visites en Chine. Sur cette affaire, la réponse de l'Ambassade en Suisse fut: «En considérant que cette organisation jette maintenant l'interdit sur le parti communiste français, et que les responsables sont tous extrêmes droites qui ont été évidemment chargés par de Gaulle comme la symbolique, par conséquent, nous ne pouvons pas lui soutenir afin de ne pas donner l'illusion que nous portons des fantaisie sur de Gaulle. Mais maintenant cette organisation a repris, si nous complètement coupons les relations, on tombera dans la passivité Il est possible de déclarer au nom de l'ambassade ou au nom personnel que l'ambassadeur n'est pas là pour tarder un peu. Après les discussions avec les amis du parti communiste français, si en consentement, puis on va prendre un rendez-vous avec lui pour un entretien ». Le ministre chinois des Affaires étrangères convint que l'ambassade puisse d'abord faire un entretien avec le parti communiste français pour décider si on alla continuer à contacter ce groupe parlementaire.² Ensuite, Marius Magnien, contact du parti communiste français,

¹ AMCAE, 110-00490-01, « Les situations françaises après la rentrée de de Gaulle », 24 septembre 1959, pp.12-17.

² AMCAE, 110-00489-06, « Le député Conte projette de visiter notre ambassadeur », 19 janvier 1959, pp.23-24. Il y a une mention du Ministère chinois des Affaires étrangères dans la marge : D'accord avec les opinions de

expliqua les informations de ce Groupe parlementaire à la partie Chinoise : «Ce groupe est organisé par le parti communiste français, mais actuellement le P.C.F. perd 3/4 des sièges à l'Assemblée Nationale, et la plupart des nouvelles membres proviennent de l'Union pour la nouvelle Républicaine ou le Parti socialiste. Ainsi, ce groupe a déjà éloigné le parti communiste et applique la politique de De Gaulle qui d'une part destine à nouer les liens avec la Chine et d'autre part ne reconnaît pas la Chine. Le groupe parlementaire du P.C.F. a décidé d'aller quand même envoyer des gens à y participer. » Le parti communiste suggéra que «la Chine doit maintenir les contacts avec ce groupe, en particulier ceux avec Conte, afin de jouer un certain impact sur le gouvernement français à travers le groupe. Si Conte mentionne à nouveau d'envoyer des délégués en Chine, il semble qu'on pourra l'accepter..., en bref, le parti communiste français eut l'impression qu'il fut bon pour le peuple français de rapprocher la France vers les pays socialistes; à la suite de ce mesure, nos relations avec ces personnes causeront des difficultés sur le travail du parti communiste, mais les difficultés peuvent être résolus par lui. Et il est pleinement convaincu que nous ne irons pas nuire son intérêt. » Ainsi, en vertu de la proposition du parti communiste, la partie chinoise décida «de maintenir les contacts avec les gens comme Conte, mais avec une attitude pas positive, essayant de trouver la possibilité de l'affecter ».¹

On peut voir, bien que le parti communiste français ait la lutte contre le gouvernement de Gaulle, il porta encore l'espoir que la Chine pouvait maintenir les relations avec lui pour faciliter la coexistence pacifique de la France et ce pays socialiste. Cette idée fut influencé par la politique de la coexistence pacifique de l'Union soviétique et celle d'assouplissement qu'elle prit vers la France. Différent avec les politiques soviétiques, la Chine porta une attitude plus radicale envers le gouvernement de Gaulle : non seulement les critiques contre le gouvernement de Gaulle sur la presse, mais aussi la politique froide prise dans les échanges culturels entre les deux pays, ce qui même conduisit l'insatisfaction du parti communiste français.

En Juillet 1959, l'Ambassade chinois en Suisse rapporta que, selon les paroles de Magnien, on put «sentir le mécontentement du parti communiste français, en pensant que notre politique froide vers le gouvernement de de Gaulle affecterait la pratique

l'Ambassade en Suisse.

¹ AMCAE, 110-00489-06, « Les opinions de l'ami français sur nos contacts avec Conte », 29 septembre 1959, pp.27-28.

générale envers la France, si bien qu'on ne voulut plus faire preuve d'initiative dans les échanges des relations sino-françaises. » Magnien souleva quelques exemples. « A. Il pense que notre délégation du Parti n'a pas saisi l'opportunité du visa donné par l'Ambassade de France en Tchécoslovaque pour aller en France à faire des activités. Aux yeux de la France, on a combattu pour obtenir un visa et finalement on a gagné la victoire, le premier ministre français était obligé personnellement à accepter de nous donner un visa en seulement nous grondant. Il faut que nous profitons de cette occasion pour aller en France. Même si on participe au congrès du dernier jour, on exprimerait notre attitude positive. Magnien montre que le parti communiste français a porté de grands espoirs sur notre délégation pour échanger des points de vue avec nous en termes du problème comment faire avec le parti démocratique dans l'action coordonné. Mais cette occasion a été perdue. B. Il pense que nous n'avons envoyé aucun groupe artistique ou acrobatique en France, ce qui a exercé une grande influence sur leur célébration du dixième anniversaire de la Journée nationale pour nous. Après que nous l'avons expliqué que nous en avions seulement un pour aller à l'Europe nordique, il y avait aucun à l'Europe occidentale, Magnien demande ce qui était important ? L'Europe nordique ou la France ? En outre, nous mentionnons qu'il y a beaucoup de délégations et nombreuses de tâches domestiques, donc certaines activités à l'étrangère étaient reportées. Il rétorque tout de suite, quelle délégation française était en Chine ? C. Quant au problème de la visite en Chine du Parti socialiste indépendant français, selon Magnien, il est tort de retarder le temps. D. En parlant de ce qu'ils préparèrent pour célébrer le dixième anniversaire de la Fête Nationale chinoise, Magnien a mentionné que le parti français préparait envoyer une délégation en Chine la dernière fois. Mais cette fois il souligne si l'envoi d'une délégation était dépendant sur notre invitation. Il aussi dit : « Nous avons élaboré ce programme selon l'esprit internationaliste, et maintenant regardez ce que vous pouvez faire. » E. Il est aussi insatisfait de nous reportant la délégation des journaux du parti français. » Pour les mécontentements du parti communiste français, l'Ambassade en Suisse estima que, le P.C.F. eut fait une lutte infructueuse pour la visite de la délégation du P.C.C. en France mais la partie chinoise annula cette visite ; une autre raison principale fut « la divergence entre notre politique vers la France et son espoir que nous profiterait plus d'opportunités pour lui servir, celle-ci ne est pas facile à négocier. » Afin d'atténuer les mécontentements du parti communiste français, l'Ambassade proposa : « (1) Il faut inviter la délégation du parti communiste français

pour rendre une visite en Chine pendant la Fête Nationale le plus tôt possible. Et à la lettre, on peut proposer d'échanger des avis pendant cette visite. Si possible, nous publions une déclaration commune... (2) Quant au plan du parti communiste français pour célébrer notre Fête Nationale, on a l'intention de lui transmettre verbalement notre gratitude au nom du Comité central ou du Département de liaison internationale et exprimer notre soutien à sa plan. (3) Pour leur espoir d'envoyer une délégation pour rendre la visite en Chine, tels que celle du Parti socialiste indépendant français, celle des journaux locaux du parti, sauf la grande difficulté, on ne reportera pas l'heure de visite »¹ Et les réponses du Département de Liaison internationale du C.C. du P.C.C. furent : « D'abord, la lettre de l'invitation pour le parti communiste français sera envoyé avec les autres, sans mentionner de publier une déclaration commune. Deuxièmement, pour le plan de la célébration de notre Fête Nationale, c'est possible de transmettre verbalement notre gratitude au nom du Comité central et notre soutien... Troisièmement, quant à la visite en Chine des délégations françaises, ce sera développé comme prévu. »² Il était évident que l'attitude du Département central de liaison de la Chine fut plus froide que la proposition de l'ambassade en Suisse, on n'envisagea pas encore à se développer les relations avec la France.

En outre Magnien, les autres représentants du parti communiste français montrèrent également à la partie chinoise leurs mécontentements à la politique froide envers la France prise par le gouvernement chinois. Selon le rapport de Chen Dingmin, correspondant à Paris, « le président de l'Association littéraire de Paris exprime dans une conversation récente des regrets pour il n'y a pas aucun groupe artistique chinois en France à l'occasion de la fête nationale. Il dit, d'abord, il faut distinguer les politiques envers le gouvernement de Gaulle des échanges non-gouvernementaux entre les deux pays. Ensuite, les pratiques spécifiques du gouvernement chinois peuvent différer de celle du parti. A son avis, le gouvernement chinois peut prendre des mesures diplomatiques plus souples et participer à certains spectacles culturels et artistiques organisés par des associations officielles ou semi-officielles, ce qui est bénéficiaire pour la Chine et l'Association des Amitiés franco-chinoises : non seulement les influences de la Chine Nouvelle et les sympathies du peuple français vers la Chine augmenteront, mais aussi les conflits au sein de la classe dirigeante de la France seront étendu... »³ L'Ambassade présenta leurs plaintes : « Ces dernières une année

¹ AMCAE, 110-00834-04, « Répondez aux opinions du parti communiste français avant le 23 », 17 juillet 1959, pp.3-5.

² AMCAE, 110-00834-04, « Les opinions du parti communiste français envers nous », 24 juillet 1959, p.6.

³ AMCAE, 110-00834-04, « Les plaintes des amis français sur nos activités culturelles », 19 septembre 1959,

et demie, l'opinion publique française sur la Chine est très mauvaise, ce qui fait beaucoup d'obstacles dans leur travail. Il a raison qu'on effectue la politique froide vers le gouvernement de Gaulle et ne lui donne pas le capital politique. Cependant, d'après eux, il faut traiter respectivement le gouvernement de Gaulle et les amis français. Ils croient que les politiques de notre pays ont déjà affecté leur travail, alors ils espèrent que nous allons reconsidérer d'eux offrir plus de soutiens sur le travail spécifique. »¹

À cet égard, à l'occasion de la visite en Chine de la délégation du parti communiste français au dixième anniversaire de la Fête Nationale, les dirigeants chinois firent particulièrement des explications au parti communiste français sur certaines questions : « Nous ne réduisons jamais ces activités, mais il est difficile pour les groupes artistiques d'aller en France, parce que le répertoire ne peut pas être enrichi en très peu de temps. Sans nouveau répertoire, sans de meilleurs résultats. Nous espérons que tous les groupes envoyés à l'étranger obtiendront de bons résultats. Le gouvernement français nous limite aussi à y aller. Et il est plus difficile qu'avant pour l'application pour un visa. Quant au sport, on peut seulement faire des échanges en Volley-ball, parce que nous nous sommes retiré de nombreuses organisations sportives olympiques qui soutenaient « deux Chine ». Selon la situation actuelle, la communication est essentiellement non-gouvernementale. Il est aussi difficile d'exporter les livres et les publications, par exemple le gouvernement français a interdit d'importer *Chine Populaire*. » « Le travail culturel doit respecter la politique, on peut se développer les communications avec les pays qui n'ont pas établi des relations diplomatiques avec nous, mais il a adopté une attitude hostile, nous devons en considérer ». Waldeck Rochet, chef de la délégation du parti communiste français, dit : « Nous sommes d'accord avec votre point de vue et pratiques. La culturel et le commerce ne sont pas les mêmes choses. L'important est de faire connaître les réalisations de la Chine au peuple français, même si vous ne pouvez pas envoyer plusieurs groupes. Nous ne sous-estimons pas notre propre culture nationale, et de bonnes choses. Si nous vous les envoyons, cela aide très peu, mais si vous venez, ça fera grand-chose pour nous. Surtout parmi les masses, on a plus en plus d'intérêts à la Chine, bien que le gouvernement soit hostile à la Chine ».² Et Liu Shaoqi exprima ses regrets à Rochet : « nous sommes désolés de ne pas participer à votre XV^{ème} congrès à

pp.7-8.

¹ AMCAE, 110-00834-04, « Les plaintes des amis français sur nos travaux », 29 octobre 1959, pp.9-10.

² AMCAE, 110-00834-05, « Le résumé de la conversation entre Zhang Zhixiang et les camarades du Comité central du P.C.F. Rochet et Servin », 15 octobre 1959, pp.1-6.

cause d'un visa trop tard. Nous aimerions bien envoyer une délégation du parti en France ». « Mais Charles de Gaulle ne voulait pas que nous y allions. Mais pour la prochaine fois, nous devons certainement l'envoyer. Grâce à cette expérience, nous pouvons obtenir le visa à Moscou ou d'autres endroits. »¹

Il est clair que l'idéologie chinoise et son sens de responsabilité internationaliste affectèrent profondément ses politiques étrangères, y compris ses politiques envers la France. Les soutiens à l'Algérie et le parti communiste français étaient plus important que le développement des rapports sino-français, même les attitudes froides et dures de la Chine suscitérent les mécontentements du parti communiste français. Cependant, bientôt, les positions chinoises à l'égard de la France seraient modifiées à la suite de la croissance des divergences franco-américaines.

Section 2 les possibilités pour entrer en contact avec le gouvernement français

Bien que la Chine adopte une attitude froide vers la France au début de la reprise du pouvoir de De Gaulle, mais en considération des contradictions entre les Etats-Unis et la France, la partie chinoise resta à l'écoute et attendit une occasion de gagner la France afin de différencier le bloc adverse.

A l'égard des différences franco-américaines, la Chine pensa principalement que, après la rentrée du Général de Gaulle, il essaya de faire les efforts à restaurer un statut du grand puissant de la France, et exigea à obtenir le pouvoir dirigeant commun du monde occidental avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il tenta de compter sur le soutien de l'Allemagne à la France à établir une union de l'Europe occidentale basé sur le marché commun, qui serait dirigé par la France, afin de rivaliser avec les États-Unis et la Grande Bretagne.² Ainsi, aux yeux chinois, pour réaliser son rêve d'un pays puissant, la France eut trois points des divergences avec les États-Unis et la Grande Bretagne : (A) la France s'efforça de réaliser une direction commune avec les Etats-Unis et la Grande Bretagne sur de grands problèmes mondiaux, non seulement de l'intérieur de l'Atlantique, mais aussi de tout le monde entier, et demanda aux États-Unis et la Grande Bretagne de fournir les intelligences atomiques pour lui

¹ AMCAE, 110-00834-06, « Le résumé de l'entretien entre Liu Shaoqi et la délégation du P.C.F. », 15 octobre 1959, pp.1-14.

² AMCAE, 110-00545-06, « Les développements des divergences du monde occidental », 22 août 1960, p.38.

permettre d'entrer dans les rangs de la puissance atomique. (B) La France voulait reprendre l'indépendance et l'autonomie : il préconisa que les pays de l'Atlantique doivent dominer leurs propres défenses et les forces armées; insatisfait d'être commandé par les généraux des États-Unis, de la Grande Bretagne ou de l'Allemagne de l'Ouest ; quant à la stratégie antisoviétique, elle s'opposa que les pays européens fournissent la chair à canon, tandis que les États-Unis et la Grande Bretagne fournissent la force atomique. Elle eut l'intention de « réorganiser le système de la défense nationale de la France et équiper les troupes armées les capacités atomiques » (C) Elle fit la restructuration et la maintenance de l'empire colonial français, s'opposa que les Etats-Unis et la Grande Bretagne continuèrent à s'immiscer dans les affaires de la colonie française. Elle préconisa l'axe français du «Paris-Algérie-Brazzaville » comme la base principale stratégique de l'Atlantique du Nord, avec l'intention de réprimer le mouvement nationaliste africain au profit du pouvoir de l'Atlantique.¹ Vu ces conditions, la Chine croyait que la lance de lutte rompu par de Gaulle contre les États-Unis et la Grande Bretagne directement.

En outre, selon la Chine, la politique de Gaulle envers les pays socialistes fut de «jouer double jeu »: 1. Au cours de la lutte entre les deux blocs : il soutint principalement la politique de guerre froide américain et celle de l'équipement de l'Allemagne de l'Ouest ; mais à tout moment en fonction du développement de la situation internationale, il laissa répandre les informations de faire les relations avec l'Union soviétique pour la frime. 2. Sur les relations avec les pays socialistes : il adopta les politiques de distinguer la politique de celle de l'économie, c'est-à-dire, sur le domaine politique, il devait répondre à la lutte antisoviétique et anti-communiste dans la politique nationale et internationale ; et sur le plan économique, il exprima ses volontés de développer les relations commerciales avec les pays socialistes. 3. Ses politiques vers notre pays: il suivit principalement la politique des États-Unis de ne pas nous reconnaître et inventa «deux Chine », mais en même temps il ne manqua pas la chance de créer des liens avec nous: faire du commerce, permettre les communications non-gouvernementales, et même laisser répandre les informations de nous reconnaître pour déclarer l'indépendance aux États-Unis comme le pion.²

Selon ces deux aspects, la politique étrangère du Général de Gaulle conduisit à un conflit plus important avec les États-Unis et la Grande Bretagne, alors que la

¹ « Les politiques étrangères de De Gaulle et ses contradictions avec la Grande-Bretagne, l'Amérique et l'Allemagne de l'Ouest », 7 janvier 1959, *Renseignement d'Enquête* (Diaocha ziliao), N°2, 1959, pp.4-11.

² AMCAE, 110-00490-01, « Les situations françaises après la rentrée de de Gaulle », 24 septembre 1959, pp.27-32.

relation avec les pays socialiste plus souple. Par conséquent, la Chine eut l'intention de maintenir les contacts avec les visiteurs français, comme Dronne, bien que son attitude n'ait pas été active. Le Ministère chinois des Affaires étrangères montra : « afin de différencier le bloc impérialiste et isoler au mesure maximale de l'impérialisme américain, sous la condition préalable de ne pas faire les influences sur notre soutien pour la lutte algérienne, on pense de lui faire recevoir à l'ambassadeur en Suisse pour comprendre l'intention du côté de la France, clarifier notre position ferme du mouvement de libération nationale, critiquer la politique de la guerre coloniale du gouvernement français, en espérant que la France ne soumit pas à la politique de l'expansion américaine, de sorte que le côté français put sentir de obtenir les soutien de nôtre pour rivaliser avec les Etats-Unis, et atteindre l'objectif de différencier la France et les Etats-Unis. »¹

La désagrégation du camp occidental était toujours une préoccupation et un objectif de la Chine. Mao Zedong et d'autres dirigeants répandirent de temps en temps les contradictions entre les États-Unis et d'autres pays occidentaux au profit des conversations avec les personnalités venant des pays occidentaux qui eurent fait des visites en Chine. Tels que le 27 mai 1960 Mao Zedong exprima à Montgomery, le général britannique, que : « Nous espérons que vos pays ira plus fort, la France plus forte, et que vous dites plus, en ce moment-là il est plus facile de réprimer les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Occident et le Japon. Ce qui vous menace sont les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Occident et le Japon situé en Extrême-Orient, ce qui nous menace sont aussi ces trois pays. On ne pensa pas que le Royaume-Uni nous menace, la France non plus. Les grandes menaces pour nous sont toujours les États-Unis et le Japon. » « Si la Grande Bretagne, la France, l'Union soviétique, et la Chine, ces quatre pays peuvent faire les relations, tout ira mieux. » Mao mentionna également sa compréhension du Charles de Gaulle : « Nous avons deux aspects de sentiment de De Gaulle : d'abord, il est bon ; deuxièmement, il a des inconvénients. ... si on dit qu'il est bon c'est parce qu'il a le courage de déclarer l'indépendance avec les États-Unis. Il n'a pas entièrement obé les commandes des États-Unis ; il n'a pas permis aux Etats-Unis d'établir la base des forces aériennes, ses forces terrestres sont dirigées par ses commandes au lieu de celles des Etats-Unis. ... Tout cela on apprécie beaucoup. Mais il a un grand désavantage. Il a mis la moitié de son armée

¹ AMCAE, 110-00544-01, « La demande des instructions sur la visite de Dronne, député gaulliste à l'ambassadeur en Suisse », 22 juin 1960, pp.25-26.

sur le champ de bataille en Algérie, ce qui a attaché ses mains et pieds. »¹ Et Mao Zedong exprima les opinions similaires à François Mitterrand, tandis que le dernier eut une visite en Chine : « Je ne comprends pas l'attitude de la France à notre égard. Votre pays a ici le préjugé favorable. Nous n'avons aucun contentieux grave, nos idées sont très souvent voisines, notamment pour certains problèmes internationaux et pourtant nous n'avons pas de relations diplomatiques. Le F.L.N. ? Mais vous avez des relations avec d'autres pays qui l'ont reconnu. Comment, ayant été rejetés, n'apporterions-nous pas notre soutien à nos frères de lutte ? »²

Bien que les personnalités comme Montgomery comprennent bien que le gouvernement chinois voudrait gagner le Royaume-Uni et la France pour aggraver les conflits entre eux et les Etats-Unis et différencier le bloc occidental, le discours de Mao eut encore un impact sur eux. Par exemple, Montgomery proposa au Général de Gaulle : « Il est donc indispensable d'entrer en relation avec ce pays qui va rapidement dominer l'ensemble de l'Asie et si possible, d'établir avec lui des rapports normaux. »³

Cependant, malgré ses espoirs à différencier les relations franco-américaines, elle ne voulut pas renoncer d'un côté au soutien du mouvement de libération nationale en Algérie, d'un autre côté à l'insistance du principe de l'établissement des relations diplomatiques, ce qui conduisit au fait qu'elle ne prit pas l'initiative de prendre des mesures pour améliorer les relations avec la France, pour éviter dans une position passive. Jusqu'au mois de mai en 1961, une réunion tenue à Genève sur l'expansion du Laos apporta à la Chine une occasion de faciliter les relations avec la France. Au profit de cette plate-forme de réunions multilatérales, les délégations de la Chine et la France purent pleinement communiquer et consulter. La Chine n'eut pas la peine de s'inquiéter de faire une impression à prendre l'initiative d'établir des relations avec le monde occidental.

Avant la Conférence de Genève sur le problème laotien en 1961, la Chine eut déjà étudié les contradictions entre les États-Unis et la France sur les questions d'Indochine. « Depuis 1955, les États-Unis ont progressivement contrôlé le Sud-Vietnamiens. Les Forces françaises dans le militaire et la politique ont toutes été repoussées. L'influence politique est aussi progressivement affaiblie. Mais les forces

¹ *Mao Zedong wenji* (La collection d'ouvrages de Mao Zedong), vol.8, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1999, pp.183-190.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, la lettre du Consulat général de France à Hongkong au Ministre, le 27 février 1961, pp. 7-10.

³ AMAE, Cabinet de Ministre, 12QO/371, Compte-rendu de l'entretien entre le Général de Gaulle et le Maréchal Montgomery au Palais de l'Élysée le 10 janvier 1961, p.5.

économiques et l'influence culturelle sont considérables. La France ne se résigne pas à sa défaite et est dans une tentative de profiter de toute occasion pour la lutte pour étendre leur influence. »¹ «Le conflit franco-américain le plus grand est que les Etats-Unis s'emparent de l'autorité de commandement de gouvernement local et de l'armée par assistance économique. » «La raison principale de la défaite de la France est qu'il ne peut pas rivaliser avec les Etats-Unis dans l'incapacité de l'aide économique et militaire. ... Mais la France tient la position dominante dans le domaine économique en Indochine (à l'exception du Vietnam démocratique), en particulier l'investissement et le contrôle des matières premières. » La Chine nota que après la prise des fonctions de De Gaulle, il adopta une série de mesures sur l'Indochine, et on pensa que «son objectif fut de préserver pleinement les intérêts de la France, d'éviter la continuelle détérioration de la position française, en attendant de revenir à la charge ». À l'heure actuelle, «la politique générale envers l'Indochine rédigée par le gouvernement de Gaulle apprend les leçons dans le passé: lutter contre les forces progressistes, résister à l'influence de la Chine, empêcher l'ensemble de l'Indochine d'être influencée par Vietnam du Nord; s'opposer aux États-Unis à s'engager dans les tensions militaires et les groupes militaires, empêcher l'ensemble de l'Indochine d'être influencée par le Vietnam du Sud; s'efforcer de maintenir la situation actuelle et l'équilibre des forces en Indochine, de préserver des postes existant, puis restaurer progressivement le règne dans cette région après la puissance renforcée. »²

Selon les politiques générales françaises envers l'Indochine et la combinaison des discours de toutes les parties, la Chine jugea que le gouvernement français eut une attitude double pour les problèmes concernant le Laos: «A. On soutient les autorités des États-Unis et du Laos pour détruire les forces de combat et calomnier la Chine et le Vietnam démocratique, afin d'attaquer les forces progressistes et affaiblir les influences de la Chine et du Vietnam. ... Mais le soutien français se limite de ne pas détruire l'équilibre du pouvoir. On n'est pas d'accord que l'expansion de la situation provoque un conflit externe. » «B. A cause de ses puissances faibles, la France est dépendante des Etats-Unis pour stabiliser ses intérêts au Laos (tels que la fourniture d'armes au Laos), ainsi, elle fait peut-être chorus avec les États-Unis sur les problèmes laotiens, pousse les vagues et les fait déferler au profit de faire pression sur

¹ AMCAE, 110-00981-04, « Les influences actuelles françaises au Vietnam du Sud et les relations entre la France et le Vietnam du Sud », 15 octobre 1960, pp.66-67.

² « Les attitudes françaises sur les problèmes laotiens, selon les positions françaises en Indochine et ses politiques générales », 20 août 1959, *Renseignement d'Enquête* (Diaocha ziliao), N°42, 1959, pp.1-7.

la Chine et le Vietnam ; mais essentiellement la France n'est pas en faveur des provocation militaire des États-Unis ou de l'implication du groupe de défense du Sud-Est dans les problèmes laotiens, afin d'empêcher les Etats-Unis à lui écarter d'une manière plus poussée. La presse française souligne que « l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est est inutile pour les situations au Laos ». « C. On soutient les autorités laotiennes à résister aux activités du Comité international pour lutter contre le statut juridique du Pathet Lao. Lorsque cela ne fonctionne pas, on tente d'affaiblir le pouvoir du Comité. ... Mais on n'est pas d'accord complètement de déchirer l'accord de Genève. Parce que l'accord ne contribue pas seulement à maintenir l'équilibre du pouvoir en Indochine, mais aussi à résister à la supplantation des Etats-Unis grâce aux dispositions dans cet accord telles que le Laos, le Cambodge et le Vietnam du Sud ne sont pas permis à participer à des alliances militaires et à fournir une base aux étrangers, tandis que l'armée française est permise de tenir la garnison. » « D. On a l'attitude positive pour l'intervention de l'ONU, ce qui peut perturber les activités du Comité international pour faire attribuer la responsabilité de l'accident à la Chine et au Vietnam démocratique, tant qu'empêcher l'aggravation de la situation pour la redresser plus tôt que possible. »¹

Bref, sur les affaires du Laos, la France fut contre d'une part la pénétration des forces de la Chine et des Vietnam du Nord dans le Laos, d'autre part l'aggravation de la situation qui provoquerait l'intervention militaire de l'armée américaine et la position militaire dans cette région. Donc on essayait de maintenir la neutralité du Laos sous le cadre des Accords de Genève de 1954 pour restaurer les forces françaises. En vertu de cette entente, la politique étrangère de la Chine dans la nouvelle réunion de Genève, elle poursuit essentiellement celle de 1954, soit attirer la Grande-Bretagne et la France pour faire face aux États-Unis et éviter le développement des forces militaires américaines, afin de maintenir la paix et la neutralité du Laos et en même temps de faire développer les forces du prince Souphanouvong et du Pathet Lao.

La délégation chinoise contacta avec la délégation française clandestinement à Genève. Le 24 mai 1961, Wang Bingnan, l'Ambassadeur chinois en Pologne et le membre de la délégation, partagea le dîner avec le représentant Jacques Roux. Le premier indiqua que « les Etats-Unis veulent substituer leur influence à celle des autres occidentaux dans le Sud-Est asiatique ; si la France et la Grande-Bretagne

¹ « Les attitudes françaises sur les problèmes laotiens, selon les positions françaises en Indochine et ses politiques générales », 20 août 1959, *Renseignement d'Enquête* (Diaocha ziliao), N°42, 1959, pp.1-7.

s'écartaient des Etats-Unis, ces deux puissances pourraient, en accord avec l'U.R.S.S. et la Chine, mener une politique très positive. » Concernant la neutralité du Laos, il s'abstint de formuler une opinion sur les documents présentés par la délégation française.¹ Le même personnage déclara à M. Chauvel le 29 mai 1961 : « Les influences américaines au Laos et au Sud-Vietnam ne peuvent manquer d'aboutir à l'éviction des intérêts français traditionnels dans ces deux pays. »² Le Maréchal Chen Yi, Ministre chinois des Affaires étrangères montra aussi : « Tout cela devrait conduire à une certaine stabilisation et à cet égard il est essentiel que le problème du Laos ne soit pas l'occasion d'incidents. Cela dépend des Américains. » Il insinua que les Etats-Unis étaient la menace essentielle à la paix au Sud-Est asiatique.³

Les paroles de la délégation chinoise firent la partie française connaître les sentiments violents de la Chine contre les Etats-Unis et trouver que le véritable objectif chinois au cours de cette conférence resta la présence américaine en Asie plus que le Laos lui-même.⁴ « Une neutralisation du Laos ne manquera pas d'être présentée comme un grand succès des Chinois « forçant » les Américains à « lâcher prise ». Ce résultat en ébranlant la confiance des Etats non communistes de l'Asie du Sud-Est dans les Etats-Unis, dont l'isolement est dès maintenant souligné, prépare les voies d'un neutralisme qu'il s'agit d'étendre peu à peu à la Thaïlande, à la Malaisie voire au Sud-Vietnam, sans parler du Cambodge et de la Birmanie déjà fort avancés dans cette voie. Il est certain qu'un tel courant neutraliste, en compromettant l'existence ou en prouvant l'inutilité de l'OTASE faciliterait grandement le passage final de tout le Sud-Est asiatique sous l'influence de Pékin. »⁵ Bien que la France soit vigilant aux influences chinoises au Sud-Est asiatique, mais elle trouva que la neutralité du Laos, du Cambodge et du Vietnam du Sud pouvait diminuer les influences américaines et laisser la France reprendre ses puissances. Ainsi, elle voulait réaliser ce but avec la Chine. Les représentants français évoluèrent leurs impressions sur les contacts avec la partie chinoise : « L'impression retirée de cette conversation est le grand désir que paraît avoir la délégation chinoise de travailler avec la France au succès de la conférence et de maintenir à cet effet des contacts avec nous. Il y a lieu

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Note : Conversation avec M. Wang Ping-Nan, 26 mai 1961, pp. 29-32.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Note : Des propos tenus à Genève par les délégués chinois, juin 1961, pp. 24-27.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Entretiens avec la délégation chinoise (M. Chauvel – Maréchal Chen Yi), 6 juin 1961, pp. 40-51.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Entretiens avec la délégation chinoise (M. Chauvel – Maréchal Chen Yi), 6 juin 1961, pp. 40-51.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Visite de M. Wang Ping-Nan, Ambassadeur de Chine à Varsovie à M. Chauvel, 29 mai 1961, pp. 33-38.

de noter dans l'attitude de M. Wang une différence sensible par rapport à 1954. Le contact avait été alors assez difficile à prendre et les Chinois avaient répondu de façon évasive à nos premières approches. »¹

D'ailleurs, la délégation chinoise mentionna l'amélioration des rapports entre les deux pays. Wang Bingnan souligna : « La Chine attache une grande importance aux contacts qu'elle peut avoir avec la France. Les visites de MM. Edgar Faure, Mitterand et Mendès-France ont été utiles. La porte de la Chine est ouverte à la France. » « Depuis 1954, les rapports franco-chinois ont connu un certain développement. La Chine désire que la France devienne grande et forte. » Le 6 juin 1961, Chen Yi aborda devant M. Chauvel la question des rapports franco-chinois. Il se demanda « si une amélioration de ces rapports serait prochaine, mais en évitant soigneusement toute expression qui aurait pu être interprétée comme une avance précise ». Par contre, il affirma très clairement le désir chinois de voir se développer les échanges économiques et culturels avec la France ; parlant du Général de Gaulle, le Ministre chinois fit remarquer avec une évidente satisfaction qu'il avait su « tenir tête » aux Américains. « Nous comptons fermement sur tous nos amis de France et de Grande-Bretagne. En accroissant nos rapports économiques et culturels, en multipliant les visites de personnalités, nous renforçons la sécurité de la paix mondiale et par là la sécurité de la Chine. »²

A l'égard de l'intention chinoise manifestée sur l'amélioration des rapports sino-français, la partie française eut la compréhension claire : « En ce qui concerne les rapports entre la France et la Chine, il convient de remarquer que si les délégués chinois ont eu quelques paroles aimables à ce sujet, en guise de préliminaire à chacun des entretiens, ils n'ont à aucun moment laissé entendre à leurs interlocuteurs français que Pékin souhaitait réellement voir s'établir entre les deux pays des relations diplomatiques normales. Tous leurs autres propos étaient centrés sur le désir d'exploiter systématiquement, au profit des thèses communistes, les réserves connues du Général de Gaulle envers certains aspects de la politique des Etats-Unis. »³ Et la France répondit les attitudes chinois. Le Ministre français des Affaires étrangères Couve de Murville déclara à Chen Yi : « aucun conflit n'existe en effet entre les deux pays et que rien n'opposait le peuple français et le peuple chinois. Les échanges

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Note : Conversation avec M. Wang Ping-Nan, 26 mai 1961, pp. 29-32.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Note : Des propos tenus à Genève par les délégués chinois, juin 1961, pp. 24-27.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Note : Des propos tenus à Genève par les délégués chinois, juin 1961, pp. 24-27.

commerciaux sont normaux. Peut-être pourrait-on faire davantage sur le plan de la culture. Quant aux relations diplomatiques, elles viendraient sans doute le moment venu. »¹

Afin de coordonner avec la délégation chinoise pour améliorer les relations avec la France à la réunion de Genève, la Chine eut réduit des critiques de la France sur le problème algérien. Le 19 mai 1961, Liu Shaoqi exprima au cours de la réception de la représentation du Gouvernement provisoire de la République d'Algérie en la République populaire de Chine : «Le peuple chinois soutiennent pleinement le Gouvernement provisoire de la République d'Algérie pour la lutte armée, et tout en même temps la lutte pour l'indépendance nationale par des négociations égales, et à travers de cette lutte, on révéla constamment la conspiration des pays impérialistes. »² La partie française trouva que, bien que cette déclaration se soit inscrit dans le cadre général d'une propagande destinée à renforcer par la menace et la certitude d'une victoire finale de la position du F.L.N. à Evian, «la Chine Populaire y a souscrit mais avec modération, soit par prudence en raison de l'issue incertaine des conversations en cours, soit que notre position à Genève, opposée par sa presse à celle des U.S.A. pour souligner de cette dernière le caractère outrancier, ne l'incite pas actuellement à de violentes attaques contre notre pays. »³

A la suite de la bonne intention exprimée par la partie chinoise à la conférence de Genève, le Quai d'Orsay décida à élever les échanges culturels avec la Chine. La direction d'Asie-Océanie montra à plusieurs reprises que l'influence culturelle française, qui n'était pas négligeable avant la révolution de 1948, risqua ainsi d'être complètement éliminée. Actuellement, les rares échanges franco-chinois qui eurent encore lieu passent presque obligatoirement par l'entremise de l'Association des Amitiés franco-chinoises, association d'inspiration communiste qui s'est taillée à la faveur de l'abstention officielle une sorte de monopole dans ce domaine. Ainsi, comme la Direction Générale des Affaires Culturelles, elle pensa que «nous devons tout faire pour ne pas interrompre le courant d'échanges intellectuels que nous entretenons avec la Chine continentale. Elle ne voit que des avantages à ce que nos bonnes dispositions, et les conditions dans lesquelles nous souhaiterions les voir se

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Entretien de M. Couve de Murville avec le Maréchal Chen Yi à Genève, 16 juin 1961, p. 39.

² « Le premier chef de la mission diplomatique algérienne en Chine présente des lettres de créance au Président Liu Shaoqi », *Le Quotidien du Peuple*, 20 mai 1961, p.1.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Installation à Pékin d'une mission diplomatique F.L.N., le 3 juin 1961, p. 22.

mat érialiser, soient port ées officiellement à la connaissance de l'Ambassade de Chine à Berne. » Selon ses opinions, le Conseiller culturel français devait entrer en contact avec son collègue de l'Ambassade de Chine en vue de procéder, avec toutes les précautions souhaitables, à un sondage concernant le problème d'éventuels échanges culturels entre la France et la Chine.¹

En conclusion, la Conférence de Genève sur les problèmes du Laos 1961-1962 offrit une bonne occasion pour la Chine et la France à échanger leurs opinions et établir des contacts, qui furent très favorable à développer les rapports sino-français. Selon les archives, un raison de la modification des attitudes chinoises envers le gouvernement de Gaulle fut certes les divergences franco-américaines. Mais si on regarde avec les contextes de la Chine à ce moment-là on peut trouver que les disputes sino-soviétiques exposés en 1960 exerçaient l'influence de plus en plus profonde à la politique étrangère de la Chine. Ce point fut très évident à la suite du déroulement des faits en 1963.

Section 3 L'arrivée du moment de l'établissement des relations diplomatiques

Dans la Conférence de Genève, les relations sino-françaises s'améliorèrent grâce aux communications et coopérations des délégations bilatérales. Et au fur et au mesure de la résolution du problème de l'Algérie, ce qui fit tomber l'obstacle majeur dans les relations sino-françaises. Le changement des situations internationales et nationales augmenta les volontés des deux gouvernements à établir des relations diplomatiques. Ainsi, le moment de l'établissement des relations diplomatiques fut enfin arrivé

Le 18 mars 1962, le gouvernement français signa « les Accords d'Évian » avec le Gouvernement provisoire de la République de l'Algérie et arrêta les opérations militaires en Algérie. En même temps, la France reconnut que le peuple algérien eut le droit à l'autodétermination à voter pour décider l'indépendance de l'Algérie par un référendum. Et la France retira progressivement les armées en Algérie. Le 20 mars, le

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/462, Note pour la Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques : Observations sur la note relative aux relations culturelles avec la Chine continentale, 29 mars 1962, p.45 ; 119QO/462, Le Ministre des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur de France à Berne : relations culturelles avec la Chine Continentale – contacts directs à Berne, 10 juillet 1962, p.58.

premier ministre Zhou Enlai envoya une lettre de félicitations au nom du gouvernement chinois au Premier Ministre de l'Algérie, félicitant sur l'accord de cessez-le-feu avec la France et la reconnaissance française des droits de l'indépendance algérienne.¹ Après la résolution du problème algérien, le Ministère chinois des Affaires étrangères eut l'intention d'inviter des personnages respectueux et amicaux à la Chine pour rendre une visite en Chine, essayant de faire l'initiative sur la promotion des relations sino-françaises.

Le Ministère chinois des Affaires étrangères pensa que, à cause de l'insistance de la France sur «le développement des six pays européens comme une troisième force contre l'Union soviétique et les Etats-Unis, la lutte pour l'indépendance d'une force de la dissuasion nucléaire, et les oppositions de la hégémonie des États-Unis du groupe de l'atlantique du Nord », tandis que les Etats-Unis n'abandonnant pas le contrôle sur l'Europe, les contradictions franco-américaines devinrent de plus en plus aigus, «et l'un des problèmes les plus importants au sein du bloc occidental ». Dans le même temps, «au cours de la lutte contre le contrôle des Etats-Unis, le gouvernement français lui fait de pression pour de nombreuses fois par faire des gestes de créer des liens avec notre pays ». Mais en raison du soutien de la Chine pour la lutte algérienne, l'attitude française envers la Chine n'avança plus loin. « Avec la résolution du problème de L'Algérie, malgré le souci des influences sur l'ancienne Afrique française, le gouvernement français put sans doute créer les liens avec nous pour gagner plus de pion pour faire face aux Etats-Unis. » Le Ministère Chinois des Affaires étrangères crut que, « afin d'augmenter les contradictions entre les États-Unis et la France, nous pouvons prendre l'initiative de prendre certaines mesures pour sonder l'attitude du gouvernement française vers nous, et pour en exercer une certaine influence », et il décida, «en plus de la proposition des actions de l'Ambassade en Suisse et le correspondant en France », de proposer d'inviter l'ancien Premier ministre français Edgar Faure à rendre une visite en Chine. Ensuite, le Ministre Chen Yi pensa qu'il pouvait communiquer avec les délégués français au cours de la Conférence de Genève pour prendre des mesures au lieu d'inviter Faure. Bien que le ministère des Affaires étrangères de la Chine n'invite pas enfin Faure de visiter la Chine, on put y voir la volonté de la Chine pour prendre l'initiative dans les relations sino- françaises.

Après le XXII^{ème} congrès du PCUS, les différences de politiques entre le parti

¹ *Zhonghua renmin gongheguo guowuyuan gongbao* (Journal officiel du Conseil d'État de la République populaire de Chine), N°3, 1962, p.35.

soviétique et le parti chinois devinrent de plus en plus inconciliables. Les relations entre les deux gouvernements s'aggravèrent aussi en raison d'une série d'événements comme les problèmes frontaliers de Xingjiang, la crise des missiles de Cuba et le conflit sino-indien, ce qui rend les différences entre les deux parties sur le conflit idéologique développer sur celui de l'intérêt national. Le PCC décida d'intensifier sur la scène du mouvement communiste international l'attaque pour la ligne révisionniste soviétique, de lancer le débat avec l'Union soviétique à la réunion des partis frères dans cinq pays et solliciter l'appui des forces de gauche des partis frères, en élargissant les rangs du marxisme-léninisme, et se battant de l'hégémonie du mouvement communiste international. Dans le même temps, face à la scission à l'intérieur du bloc socialiste, la Chine commença à chercher nouvelle stratégie diplomatique, sur la scène internationale, elle se battit non seulement avec les États-Unis, mais aussi le révisionnisme de l'Union soviétique. Dans ce cas-là il fut nécessaire de chercher un nouvel allié pour lutter ensemble contre l'hégémonie des États-Unis et de l'Union soviétique.

Dans le concept de Mao Zedong sur la stratégie diplomatique, à part les deux pôles soviétique et américaine, il y avait une large zone intermédiaire. En Novembre 1957, celui dans la conversation entre Mao Zedong et le Ministre soviétique des Affaires étrangères Gromyko désigna les pays neutres asiatiques, africains et Latino-Américains, sauf le bloc socialiste dirigé par l'Union soviétique et celui de capitaliste dirigé par les États-Unis.¹ Mais avec la détérioration des relations sino-soviétique, la présence des contradictions à l'intérieur du bloc socialiste, et les contradictions augmentées entre les pays occidentaux tel que la France entre les États-Unis, Mao commença à développer la théorie de « zone intermédiaire ». Il en parla à un visiteur japonais le 28 septembre 1963 : « d'après moi, il y a deux « zone intermédiaire », l'un est les pays en Asie, en Afrique, et en Amérique latine, et l'autre en Europe. Le Japon et le Canada sont insatisfaits aux États-Unis. Le marché commun de six pays européens représenté par de Gaulle est tous les pays capitalistes les plus puissants. Le Japon est un pays capitaliste puissant qui n'est content des États-Unis ni l'Union soviétique. Quant aux pays en Europe orientale, sont-ils aussi satisfaits de Khrouchtchev ? Je n'en crois pas. La situation est encore en développement, et les contradictions sont encore exposées. Au cours des dernières années, le peuple français lutte pour l'indépendance, mais ne le fait jamais à un tel point qu'aujourd'hui. Les

¹ « Le procès-verbal d'un entretien entre Gromyko et Mao Zedong », 19 novembre 1957, АВПРФ, ф.0100, оп.50а, п.1, д.423, л.1-22.

contradictions entre l'Union soviétique et les pays d'Europe orientale augmentent aussi, les relations deviennent extrêmement tendues. »¹ Aux yeux chinois, les pays des deux « zone intermédiaire » étaient tous possibles pour la Chine à gagner. Dans les pays occidentaux, en particulier la France qui lutte pour la diplomatie indépendante contre les Etats-Unis, était plus susceptible de gagner comme les alliés pour lutter contre de l'hégémonie soviétique et américaine.

Dans tout au long de l'année 1962, l'intérêt de la Chine Populaire pour le marché français ne fit que s'accroître. Trois missions d'études chinoises se rendirent en France pendant l'année 1962 et visitèrent successivement les ateliers de constructions navales, les usines aéronautiques et industries, etc. De plus, le Ministre adjoint du Commerce Extérieur du Gouvernement de Chine passa à Berne à la fin du mois d'avril et qu'à l'occasion de son séjour dans la capitale fédérale, il fut heureux de pouvoir rencontrer toutes personnes françaises intéressées à la promotion des échanges entre les deux pays. En outre, M. Wang, Conseiller de l'Ambassade de la Chine Populaire se félicita des rapports commerciaux et techniques qui se développaient entre les deux pays et fit état des excellentes impressions que ses compatriotes eurent ramenées de leurs voyages en France. Il déclara que le moment lui semblait venu d'intensifier et d'élargir ces rapports. « Nos deux pays, a-t-il dit, ont beaucoup de points communs. Tous deux font preuve d'un désir de plus grande indépendance à l'égard de leurs puissants alliés. Ils ont montré – au Laos, notamment – que leur politique est inspirée par des soucis identiques. »²

D'ailleurs, à cause du soutien du parti communiste français au parti soviétique au cours des disputes sino-soviétiques, les relations entre le P.C.C. et le P.C.F. se détériorèrent. Au milieu de l'année 1962, la ligne de lutte du parti français encore fut : « Elles s'inspirent de la lutte nécessaire sur les deux fronts, en considérant que l'opportunisme reste le danger principal pour notre Parti. »³ Cependant, à la fin de 1962, le Bureau Politique modifia sa ligne de lutte : « Continuer à porter l'attention nécessaire au révisionnisme dans le mouvement communiste et ouvrier international, mais dans la période présente, considérer que le dogmatisme est le danger principal au sein du mouvement communiste et ouvrier international. » Il indiqua que, si dans les congrès des partis frères, le représentant du Parti Communiste Chinois renouvela ses attaques contre le P.C.U.S., les délégués du P.C.F. devaient regretter cette attitude du

¹ *Mao Zedong wenji* (La collection d'ouvrages de Mao Zedong), vol.8, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1999, pp.343-344.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Echanges commerciaux franco-chinois, 26 mars 1963, pp.127-129.

³ ACPF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/4. Les décisions de la réunion du Bureau Politique du 8 mai 1962.

P.C.C. au sein du congrès d'un parti frère.¹ En face des condamnations du P.C.F., le Comité central du parti chinois publia un article dans *le Quotidien du Peuple* le 27 février 1963 - « D'où proviennent les divergences ? – Réponse à Maurice Thorez et d'autres camarades », où il critiqua que le PCF, sous la baguette des soviétiques, fit les virages de 180 degrés plusieurs fois et abandonna son indépendance dans ses relations avec le parti soviétique.² Cet article suscita les mécontentements du P.C.F., à la suite, celui publia beaucoup d'article contre le parti chinois.

Après la détérioration des relations entre les deux partis, la Chine ne voulait plus développer les échanges culturels par le parti communiste français et ses organisations de masse. Elle demanda de contacter avec les autres instituts culturels français pour élargir les échanges culturels. Le Quai d'Orsay acquit les informations en juin 1963 : « L'Agence Chine Nouvelle de Paris fait savoir actuellement aux milieux universitaires français que le Gouvernement de Pékin ne souhaite plus passer, désormais, par l'entremise de l'Association des amitiés franco-chinoises, d'obédience communiste, pour organiser des échanges culturels entre la France et la Chine Continentale. Les personnalités qui ont été approchées, à ce sujet, par l'Agence Chine Nouvelle voient dans cette disgrâce un signe de défiance à l'égard du Parti Communiste Français qui contrôle l'activité des « Amitiés franco-chinoises ». Il est à noter que le Président de cette Association, M. Jean Dresch, appartient à la Cellule communiste « Sorbonne » qui a pris notamment position en faveur des thèses de M. Khrouchtchev. L'Agence Chine Nouvelle s'efforce d'ailleurs d'encourager la formation d'une association concurrente, sans obédience politique, mais qui comprendrait des personnalités influentes. »³ Les nouvelles attitudes de la partie chinoise encourageaient les autorités françaises pour développer les relations culturelles sino-françaises.

Chen Dingmin, le correspondant de la branche de l'Agence Chine Nouvelle à Paris et en fait considéré comme le représentant culturel et l'agent de renseignement chinois à Paris, envoya une lettre au Ministre des Affaires étrangères Chen Yi au début de 1963. Il pensa les conditions requises de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises furent réunies et y proposa le gouvernement chinois de

¹ APCF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/4. Les décisions de la réunion du Bureau Politique du 29 novembre 1962.

² « D'où proviennent les divergences ? – Réponse à Maurice Thorez et d'autres camarades », *Le Quotidien du peuple*, 27 février 1963, p.1.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/462, Note : Nouvelle orientation de la politique culturelle de la Chine Continentale, 22 juin 1963, p.83.

faire l'initiative dans les relations bilatérales, ce qui aiderait à promouvoir l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Il parla dans la lettre que la possibilité actuellement pour le gouvernement de Gaulle d'établir des relations diplomatiques avec la Chine devint plus grande : d'abord, le problème algérien fut résolu, «la France ne peut pas refuser l'établissement sous le prétexte de notre soutien pour l'Algérie »; deuxièmement, le pouvoir de Charles de Gaulle eut encore des confiances parmi le peuple français, qui fut principalement dans la lutte contre les États-Unis et pour le statut des puissances occidentales, «donc dans la situation actuelle, l'établissement des relations bilatérales tant nationalement qu'internationalement, contribue au prestige de De Gaulle, qui non seulement s'accorde avec les exigences du peuple français, jouant un rôle positif dans la stabilité temporaire du gouvernement de Gaulle, mais aussi contribue à attaquer l'impérialisme américain, lui forçant de faire des concessions appropriées sur d'autres questions, augmentant le statut internationale de la France. » «Troisièmement, la relation entre la bourgeoisie française et le Kuomintang de Chiang Kai-shek est moins profonde que les États-Unis et la Grande Bretagne, les intérêts économiques de l'impérialisme français en Chine ne sont pas autant qu'eux. » Par conséquent, la volonté pour le gouvernement de Gaulle de maintenir les relations diplomatiques avec le KMT de Jiang n'est pas aussi forte. » Quatrièmement, sur la question allemande, les relations entre de Gaulle et l'Union soviétique ne seraient pas facilité pour le moment. « Donc, l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine à l'occasion du désaccord sino-soviétique est considéré pour de Gaulle comme l'un de mesures pour confronter l'Union soviétique. » Enfin, «vu que les dirigeants du parti communiste français adoptent des politiques réformistes et suivent le parti social-démocrate dans son borbier, et dans le domaine internationale ils prêchent fortement le révisionnisme, et calomnient et attaquent ouvertement de notre principes du marxisme-léninisme, ce qui ruine nos relations. » Ainsi, pour le gouvernement de Gaulle, «s'il sait l'occasion favorable d'établir des relations diplomatiques avec nous, ce qui sera un autre coup sur le parti communiste français, réduisant le prestige du parti communiste français parmi les masses, et renforçant ainsi les influences politiques du parti gouvernant et le régime de Gaulle à l'intérieur du pays. En plus, notre échanges bilatérale non-gouvernementales étaient plutôt avec le parti communiste français (ou les parties connexe au parti communiste français), dont la bourgeoisie française était tout à fait insatisfait. Après l'établissement des relations, il peut faire les relations économiques,

commerciales et culturelles directement, sans la prescription du parti communiste français. » Chen Dingmin proposa de faire un peu de l'initiative à cette occasion pour agrandir la possibilité de l'établissement de relations diplomatiques. « À l'heure actuelle, faire l'initiative d'établir des relations diplomatiques avec la France peut coordonner notre lutte contre l'impérialisme, le révisionnisme et les réactionnaires internationaux. » Il expliqua des raisons favorables pour la Chine pour établir des relations diplomatiques avec la France : il put approfondir le conflit entre les États-Unis et la France, qui différenciait le bloc occidental ; cela montra que l'on adhéra toujours aux Cinq Principes de la coexistence pacifique sans contrarier les principes fondamentaux du marxisme-léninisme et fut prêt à établir les relations amicales avec tous les différents systèmes sociaux des pays du monde, et on révéla encore une fois aux peuples du monde les menteries des révisionnistes et des réactionnaires internationaux qui eut nous calomnié ; l'établissement de relations diplomatiques avec la France promut la possibilité duquel avec les petits pays en Europe occidentale comme la Belgique, l'Italie et le Luxembourg; cela nous aida à gagner l'établissement des relations diplomatiques avec les pays africains qui fut encore attachés à l'impérialisme français pour élargir notre influence ; mettre une position à Paris fut bénéficiaire pour la réalisation des activités anticoloniales et de la lutte pour l'indépendance nationale de tous les pays en Afrique et pour promouvoir à mener correctement leur révolution nationale et démocratique vers la voie révolutionnaire socialisme ; l'établissement de relations diplomatiques avec la France put briser le blocus du parti communiste français pour nous et faire communiquer nos paroles marxisme-léninisme et antirévionnisme publiés par notre parti et gouvernement avec la majorité des personnages du parti communiste français. Dans l'éclat brillant de la pensée de Mao Zedong, le parti communiste français et les personnages gauchistes français apprendraient les leçons négatives dans le passé pour « transformer les mauvaises choses en bon ». Si on put briser une ouverture en France, il serait plus propice à l'avenir à la réalisation des mouvements contre le révisionnisme dans le cadre de l'Europe et le monde. Paris fut après tout considéré comme l'un des cœurs de la diplomatie occidentale, si on bâtit l'Ambassade en France, il offrait plus des conditions favorables pour la lutte diplomatique et l'espionnage sur l'intelligence. La construction du consulat en France non seulement put gagner les Chinois résidant en France, mais aussi aida à développer le travail sur les chinois à

l'étranger dans tous les pays d'Europe occidentale.¹ Pour les conseils de Chen Dingmin, le Ministère chinois des Affaires étrangères fit des études, et considéra de prendre l'initiative de faire des travaux pour améliorer les relations avec la France et en même temps pour sonder l'attitude française sur le problème de l'établissement des relations diplomatiques.

Le Ministère chinois des Affaires étrangères crut que «les contradictions entre la France et les États-Unis occupent une place de plus en plus importante dans le bloc impérialiste », et le «révisionnisme » de l'Union soviétique fit une erreur dans la politique du traitement des contradictoires franco-américains, «elle adopte celle pour les États-Unis mais contre la France et l'axe franco-allemand, au lieu d'utiliser ces contradictions pour isoler et combattre la politique de l'impérialisme américain ». En conséquence, la Chine dut prendre la bonne politique étrangère pour différencier le bloc occidental, « on doit adopter une approche plus positive vers la France pour traiter par l'intérêt respectivement les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays. Par l'utilisation des contradictions entre eux, en particulier les conflits franco-américains, on isole et combattu le plus que possible l'impérialisme américain. » On élaborait des principes générales et des pratiques spécifiques vers la France : «Partant de la demande stratégique de l'utilisation du conflit franco-américain pour isoler et combattre l'impérialisme américain, il faut actuellement prendre la politique de combiner la principe de gagner et de lutter pour développer de façon réaliste les relations avec la France activement et progressivement ; dans le travail concret, nous devons saisir le sens de la mesure, on non seulement va bien profiter des contradictions entre la France et les États-Unis, mais aussi évite de faire l'illusion que nous avons des demandes à la France, ce qui est défavorable pour développer notre travail. Et en même temps, il faut obéir la politique de soutenir le mouvement de libération nationale, pour éviter de faire l'illusion que nous payons plus attentions à l'impérialisme français qu'à l'Afrique. »² La Chine put généralement améliorer les contacts avec la partie française de plusieurs façons : d'abord, «l'Ambassade de Chine en Suisse peut prendre l'initiative de rétablir le contact personnel au niveau du conseiller d'Ambassade avec celle de France en Suisse et développer peu à peu le contact personnel au niveau des ambassadeurs. C'est le moyens le plus facile et utile pour comprendre l'attitude

¹ AMCAE, 110-01984-02, « La lettre de Chen Dingmin à Chen Yi », 21-22 janvier 1963, pp.8-15.

² AMCAE, 110-01984-03, « Les contradictions entre la France et les Etats-Unis et les propositions sur nos travaux envers la France », mars 1963, pp.23-37.

française, sonder d'améliorer les relations bilatérales et exercer une certaine influence sur de Gaulle. » Deuxièmement, « augmenter le travail de la branche de l'Agence Chine Nouvelle à Paris pour lui considérer comme une position pour faire les communications avec les politiciens français et pour développer le travail dans le gauchiste du parti communiste français et pour étendre l'influence politique parmi le peuple français ». En outre, « on peut inviter les personnages gouvernementaux ou semi-gouvernementaux qui tiennent de bonnes attitudes vers la Chine et ont des liens avec de Gaulle pour rendre une visite en Chine ». « Il faut aussi étendre les restrictions de visites des cercles politiques et économiques français en Chine. » Enfin, dans les travaux économiques et culturels envers la France, on dut être plus actif, y compris le développement des gauchistes prochinois à l'intérieure de la France pour étendre l'influence politique de la Chine.¹

Le Ministère chinois des Affaires étrangères souligna un point : la partie chinoise put faire une attitude active pour faire avancer les contacts avec la partie française et pour sonder la possibilité d'améliorer des relations bilatérales. Mais il ne fallut pas proposer d'abord d'établir les relations diplomatiques. On devait attendre des signes et des volontés de la France et puis on le fit. La Chine ne put pas sembler très désireuse d'établir des relations diplomatiques avec la France.²

Selon ces politiques vers la France, le Ministère du Commerce Extérieur de Chine accepta la demande de George Picot, président du groupe de l'Etude des Extrême-Orient appartenant au Comité du patronat français, pour rendre une visite en Chine. En septembre, Picot rendit la visite avec une délégation économique en Chine, Chen Yi fut également spécialement arrangé pour faire un entretien avec eux, dont il évoqua que beaucoup des dirigeants chinois eut fait des études et de travail en France, et ils eurent une émotion spéciale pour la France, « on est prêt à améliorer les relations avec la France pour renforcer l'amitié sino-française ». À cet égard, Picot se crut qu'il ne fut pas le représentant officiel, mais il fut prêt à transmettre la bonne volonté de la Chine au gouvernement français, et il pensa que le but ultime fut de développer les relations politiques sino-françaises.³ Entre 1956 et 1957, la France eut proposé d'envoyer un représentant permanente officiel à Beijing pour traiter les

¹ AMCAE, 110-01984-01, « La demande des instructions sur les travaux envers la France actuellement », 6 février 1963, pp.1-3 ; 110-01984-01, « Les problèmes sur le lancement des travaux envers la France », 15 mars 1963, pp.4-5.

² AMCAE, 110-01984-02, « Le sondage des opinions françaises sur l'établissement des relations diplomatiques », mars 1963, pp.16-18.

³ AMCAE, 110-01622-04, « Les notes de l'entretien entre Chen Yi et la délégation économique française », 28 septembre 1963, pp.39-44.

affaires commerciales et culturelles, mais la Chine lui eut rejeté, on n'accepta que le représentant informelle et temporaire. Aujourd'hui, une fois de plus souleva Picot la question d'envoyer les instances représentatives du commerce, l'attitude de la Chine se furent beaucoup positive. Bien que l'on souligne encore de ne pas pouvoir envoyer un représentant officiel sans les relations diplomatiques, on put maintenir des contacts réguliers avec la France et l'échange des représentants commerciaux non gouvernemental, à Pékin et à Paris, au nom de l'Association de la promotion du commerce international de la Chine.¹

Dans l'ensemble, depuis la fin de la guerre d'Algérie, la politique de la Chine envers la France fut de plus en plus proactive, et elle montra évidemment une volonté d'améliorer les relations, et même la volonté d'établir des relations diplomatiques avec la France. Cependant, la Chine ne prit pas l'initiative sur le problème de l'établissement des relations diplomatiques. On souligna encore que si la partie française pensa qu'il fut approprié de parler de la question de l'établissement des relations diplomatiques, la Chine alla accueillir, sinon, on développa d'abord les relations économiques et culturelles. Cette attitude résulta de la compréhension du ministre chinois des Affaires étrangères que la partie française ne fut pas prête à négocier le problème d'établir les relations diplomatiques.²

Mais en fait, la partie française envisagea également l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Il crut que la Chine eut montré la volonté d'améliorer et établir les relations avec la France. Pendant la Conférence de Genève 1961-1962, tous les efforts chinois donnèrent les impressions profondes aux fonctionnaires français. Le Quai d'Orsay trouva : « Une volonté très nette du Gouvernement de Pékin d'intensifier encore ses relations avec notre pays. » « Il apparut donc clairement que la Chine Populaire souhaite donner à ses relations de fait avec la France une ampleur nouvelle. On peut même se demander si, en fonction de l'idée qu'elle se fait des tendances politiques des deux pays, elle ne vise pas à une reconnaissance de jure de notre part et à l'établissement de relations diplomatiques. »³

Sous cette condition préalable, au début de 1963, le Général de Gaulle et ses collègues étroites commencèrent à réfléchir l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine par quelques domaines.

¹ AMCAE, 110-01622-02, « La demande des instructions sur le problème de l'échange des représentants commerciaux avec la France », 27 septembre 1963, pp.49-50.

² AMCAE, 110-01984-03, « Les contradictions entre la France et les Etats-Unis et les propositions sur nos travaux envers la France », mars 1963, p.34.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/524, Echanges commerciaux franco-chinois, 26 mars 1963, pp.127-129.

En premier lieu, il faut prendre en considération les relations sino-soviétiques et celles franco-soviétiques. Bien que les rapports franco-soviétiques se soient améliorés en 1959-1960, mais à la suite de l'échec de la Conférence au sommet des quatre grandes puissances à Paris, les rapports franco-soviétiques retournèrent à la froideur. En cause des problèmes allemands et nucléaires, etc., une tension exista dans leurs relations.¹ Ces situations firent le gouvernement français s'inquiéter de nouveau les menaces venant de l'Union soviétique et douter de l'intention soviétique sur la détente. Le Général de Gaulle exprima son doute envers l'Union soviétique dans son entretien avec le Premier Ministre de Suède : « Dans l'avenir, si une détente entre l'Est et l'Ouest n'intervient pas c'est aux Soviétiques que la faute en incombera. Nous ne voulons pas faire la conquête de la Russie, mais, les Russes, ont-ils définitivement renoncé à la conquête de l'Europe ? Et dans l'affirmative est-ce du fait d'une pression intérieure ou chinoise ? S'ils ont vraiment renoncé à cette conquête, alors tout est possible. »² A l'égard de son doute, de Gaulle voulait profiter des divergences sino-soviétiques. Dans le premier semestre de 1963, Charles de Gaulle et Maurice Couve de Murville, le Ministre français des Affaires étrangères, mentionnèrent à plusieurs reprises les contradictions inconciliables sino-soviétiques. « Quant aux Chinois et aux Russes, ils s'affronteront sans doute un jour. Cela est dans la nature des choses. » « Sur l'importance du conflit entre les nationalismes russe et chinois ; la lutte, en effet, n'est pas seulement d'ordre idéologique : elle a déjà eu des répercussions sérieuses sur les relations entre les deux Etats. »³ Couve de Murville déclara à John F. Kennedy, président américain, sur le problème chinois, le président de Gaulle ne put que prendre note du différend croissant qui se développe entre l'U.R.S.S. et la Chine.⁴

Cependant, en ce qui concerne l'utilisation des divergences sino-françaises, les opinions françaises furent très différentes avec celles des Etats-Unis. Pour la France et les autres pays européens occidentaux, la Russie était la menace directe, pas la Chine. Couve de Murville expliqua les positions différentes franco-américaines à Adenauer : « Pour nous, Européens, c'est la Russie qui nous menace ; la Chine est plus lointaine. Pour l'Amérique, puissance pacifique, la menace vient de la Chine. »⁵ De Gaulle eut

¹ Maurice Vaisse, *La grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Fayard, 1998, pp.278-283.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/375, Entretien entre le Général de Gaulle et M. Tage Erlander, 15 janvier 1963, p.38.

³ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/375, Entretien de Huis Ten Bosch le 16 mars 1963, p.143 ; 12QO/375, Entretien politique franco-japonais du 17 avril 1963, p.226 ; 12QO/375, Compte rendu de l'entretien entre le Général de Gaulle et l'Ambassadeur de l'Union Soviétique le 12 juillet 1963, pp.458-459.

⁴ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/375, Entretien entre le Président des Etats-Unis et le Ministre des Affaires Etrangères, en date du 25 mai 1963, à Washington, p.332.

⁵ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Troisième entretien entre le Général de Gaulle et le Chancelier

la même opinion. Il dit à son visiteur américain : « Nous ne sommes pas dans la même situation que les Etats-Unis. Si les Russes occupent l'Allemagne, nous sommes perdus, mais pas vous qui aurez encore vos bombes. S'ils arrivent sur le Rhin par la force ou par la politique, c'est fini pour nous. M. Thorez arrive au pouvoir et nous sommes dans le camp soviétique. »¹ C'est pourquoi le Général de Gaulle ne fut pas favorable des méthodes américaines. Couve de Murville estima au Ministre japonais des Affaires étrangères que « ce serait une grande erreur pour l'Occident de prendre position dans l'affaire, c'est-à-dire d'appuyer l'un des pays contre l'autre, notamment d'appuyer la Russie contre la Chine. Il conviendrait, à son avis, de laisser ces deux pays régler leurs affaires entre eux et de ne pas intervenir. »² Et de Gaulle montra aussi : « Il y a, depuis quelque temps, aux Etats-Unis, un mouvement d'opinion selon lequel il faudrait aider M. Khrouchtchev dans sa rivalité avec Mao Tsé-toung. En France, nous ne pensons pas de même. Nous sommes d'avis qu'il faut voir chaque chose comme elle est. »³ De plus, dans son entretien avec Dean Rusk, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Couve de Murville critiqua les politiques américains : « Nous sommes menacés par la Russie. Le conflit sino-russe contribue à l'équilibre. Communiste ou non, la Russie est le problème majeur pour les Européens. Si les Russes et les Chinois ont des difficultés entre eux, c'est à notre avantage ; nous devons les laisser régler leurs problèmes entre eux et ne pas intervenir. Il serait stupide de dire qu'il faut aider le « bon » M. Khrouchtchev parce qu'il est maltraité par les « méchants » chinois. Nous devons profiter de la situation actuelle, surtout si la Russie se trouve véritablement dans une position de faiblesse. ... Le meilleur moyen de maintenir le différend entre Russes et Chinois est de ne pas intervenir. »⁴ Ainsi, en considération la sécurité française, la France s'inquiétait plus la menace soviétique et espérait que le maintien des conflits sino-soviétiques poussait l'Union soviétique n'avoir pas le temps de s'occuper des affaires européens.

Selon ses opinions comme ça, le Général de Gaulle exprima son plan sur l'amélioration des rapports avec la Chine, tandis qu'il rencontra Adenauer : « Nous nous sommes arrangés jusqu'à présent pour ne pas introduire une autre grande

Adenauer, le 22 septembre 1963, p. 87.

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Audience accordée au Gouverneur Rockefeller par le Général de Gaulle, le 3 octobre 1963, p. 100.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien du Ministre avec M. Ohira, Ministre des Affaires Etrangères du Japon, le 6 septembre 1963, pp.332-333.

³ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien du Général de Gaulle avec M. Eisaku Sato, Ministre japonais de la Science, de la Technique et de l'Industrie atomique le 5 octobre 1963, pp.115-119.

⁴ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Conversation du 7 octobre 1963 au Département d'Etat entre le Ministre français des Affaires Etrangères et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, p.140.

puissance communiste aux Nations Unies. La situation est évidemment modifiée aujourd'hui en raison des divergences qui existent entre la Chine et la Russie soviétique. Peut-être faudra-t-il réviser notre attitude. »¹

Une autre raison qui influença sur la France pour faire la décision d'établir des relations diplomatiques avec la Chine fut la compréhension de l'importance de la Chine sur le problème de l'Indochine. Le gouvernement français estima que le problème de l'Indochine eut besoin de la participation de la Chine. Donc il fut nécessaire de comprendre directement leurs idées et leurs politiques et de gagner le soutien et la coopération de la Chine sur la politique de la France de neutraliser l'Indochine.

Depuis la Conférence de Genève de 1954, les États-Unis prirent le contrôle des forces politiques et militaires de la France en Indochine, mais la France voulut encore protéger leurs intérêts vitaux de l'économie et de la culture. En raison de la guerre d'Algérie, l'accent de la France fut mis en Afrique du Nord, elle ne put pas faire attention à l'Est. Mais la France fut toujours préoccupée du sort des trois pays du Vietnam, du Laos, et du Cambodge, en espérant de maintenir ses intérêts et influences dans cette région dans le cadre d'un environnement pacifique et sans la puissance étrangère dominante. Par conséquent, quant à la « guerre spéciale » lancée par les États-Unis au Vietnam, le gouvernement français l'opposa dès le début. Le Général de Gaulle proposa l'opinion française sur la neutralisation de l'Indochine à Kennedy : « Les réalités favorables à l'Occident dans l'Océan Indien et dans le Pacifique sont encore considérables, mais pas en Asie du Sud-Est où la seule possibilité favorable est la neutralité. L'influence à conserver doit donc être, non pas militaire, mais bien culturelle, économique, technique, comme celle dont dispose la France. »² Selon les expériences françaises sur l'Indochine, le Général de Gaulle eut confiance en les influences chinoises sur les pays indochinois. La Chine tint plus d'influence que l'Union soviétique sur les problèmes d'Indochine. De Gaulle montra : « Lors des négociations sur le Laos, la délégation chinoise a fait des avances à la délégation française. Les Chinois voulaient un arrangement semblable sur le Vietnam et le Cambodge, en soulignant qu'ils n'étaient pas des "impérialistes". Il n'y a, en revanche, presque pas eu de contacts à Genève entre délégations soviétique et chinoise. »³ Et

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien entre le Général de Gaulle avec le Chancelier Adenauer, le 21 septembre 1963, pp.70-78.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/371, Entretien entre le Général de Gaulle et Kennedy, 31 mai 1961, p.216.

³ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/374, Entretien du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer, 6 septembre 1962, p. 90.

dans l'entretien avec Rusk, Couve de Murville dit : «Quelle est l'influence de Moscou au Laos ? Elle est pratiquement inexistante. ...Je suis convaincu que la Chine a de plus en plus d'influence au Nord-Vietnam et que la Russie en a de moins en moins.» Il présenta les expériences françaises en Indochine : «Nous avons été en Indochine pendant longtemps : de 1860 à 1954. Tous les problèmes essentiels ont toujours été discutés par nous avec les Chinois, et encore en 1946 lorsqu'ils occupaient le Tonkin. La situation n'est pas sensiblement différente aujourd'hui. La Chine est toujours là »¹ Il parla aussi des problèmes à la partie japonais : «Il est probable que les Chinois ont une grande influence à Hanoï car ils sont tout près. Il semble toutefois que les dirigeants cherchent à ne pas trop choisir. Ils n'ont pas signé l'accord de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires, pas plus que les Coréens du Nord. Il apparaît bien que ces pays subissent plus l'influence de la Chine que celle de la Russie. »²

A cause des attitudes coopératives chinoises sur les problèmes du Laos, la partie française crut que la Chine approuvait la neutralité des pays indochinois. Couve de Murville exprima son opinion : «Je ne crois tout de même pas que les Chinois soient décidés à l'heure actuelle à s'emparer par la force de toute l'Asie du Sud-Est. Ils veulent neutraliser la région.... Je l'ai bien senti au cours de la Conférence de Genève de l'an dernier. Je ne peux pas penser que depuis cette époque les Chinois aient entièrement changé de politique. »³ Ainsi, le Général de Gaulle et Couve de Murville pensa que l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine serait favorable au soutien chinois à la neutralité d'Indochine. Le Ministre du Quai d'Orsay déclara au son interlocuteur japonais la possibilité de l'établissement des rapports sino-français : «Ce n'est pas le problème de la reconnaissance de la Chine qui se pose (en fait, tout le monde l'a reconnue) mais celui de l'établissement de relations diplomatiques avec elle.... Nous avons alors eu des contacts avec les Chinois et ces derniers ne nous ont pas caché leur grand désir d'établir des relations diplomatiques avec la France. La question est toujours ouverte. En attendant, nous avons avec Pékin des rapports de fait sur le plan commercial et culturel. »⁴

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Conversation du 7 octobre 1963 au Département d'Etat entre le Ministre français des Affaires Etrangères et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, p.147.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien du Ministre avec M. Ohira, Ministre des Affaires Etrangères du Japon, le 6 septembre 1963, p.20.

³ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/375, Entretien entre le Président des Etats-Unis et le Ministre des Affaires Etrangères, en date du 25 mai 1963, à Washington, pp.332-333.

⁴ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien du Ministre avec M. Ohira, Ministre des Affaires Etrangères du Japon, le 6 septembre 1963, p.18.

Par conséquent, de la fin de 1962 à la première moitié de 1963, en vertu de la situation internationale de la rupture sino-soviétique et le problème du Vietnam de plus en plus grave, du contexte intérieur de la résolution du problème Algérien de la France, tout ce qui épargna de Gaulle des temps pour la stratégie en Asie. Considérer à améliorer les relations avec la Chine fut l'un des processus importants. De la conversation du moment entre les dirigeants français et les dirigeants d'autres pays, on put voir que presque chaque ils mentionnèrent les sujets concernant la Chine. Cependant, comme indiqué précédemment, dans les deux conversations en Septembre exprima vraiment l'intention de Charles de Gaulle d'améliorer les relations avec la Chine, l'une fut celle du 6 Septembre entre Couve de Murville avec le Ministre japonais des Affaires étrangères, l'autre fut celle du 21 septembre entre de Gaulle et Adenauer.

Ce change clair fut attaché à une affaire qui se fut produite en août 1963. Ce fut «le Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires »(le traité de Moscou) signé le 5 août à Moscou, par l'Union soviétique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. La Chine et la France eurent en termes de l'interdiction des essais nucléaires les positions similaires, on s'opposa de ce qui semblait faire le contrôle et le désarmement nucléaires, mais en fait, fut le monopole nucléaire. Bien que la Chine et la France n'aient pas la coopération nucléaire claire, et impossible d'en avoir, le résultat réel fut que la France et la Chine luttèrent ensemble contre le monopole des armes nucléaires de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Et la partie taiwanaise s'opposa aux attitudes françaises envers les essais nucléaires. A la demande du «Ministre des Affaires étrangères de la République de Chine », le Général de Gaulle réaffirma la position de la France à l'égard du traité de Moscou. «Encore que ce traité ne constitue aucunement une garantie contre le danger de guerre et destruction nucléaire, il considère le fait que l'URSS et les Etats-Unis soient tombés d'accord pour cesser leurs expériences nucléaires comme une bonne chose en soi ; il ne fait aucunement grief aux pays qui ne possèdent pas de force nucléaire et n'y prétendent point d'avoir adhéré audit traité. Quant à la position de la France, elle est fondamentalement différente du fait que notre pays est en train de se constituer la force atomique indépendante indispensable à une grande puissance, dès lors que d'autres se la sont données. » En outre, aux yeux du Général de Gaulle, «l'accord de Moscou porte à appréhender qu'après ce premier pas dans la voie de la coopération entre l'URSS et les Etats-Unis, ces deux puissances ne prennent l'habitude de trancher du sort d'autres

pays et du monde en général sans solliciter l'avis des intéressés et même en passant outre à leur volonté. La position prise par la France à l'égard du traité de Moscou marque son intention de ne pas consentir au partage du monde en deux zones exclusives d'influence, celle de l'URSS et celle des Etats-Unis. »¹ Et à l'égard du développement des armées nucléaires de la Chine, la France trouva que la possession chinoise de la force nucléaire serait inévitable. Et si la Chine était en possession des armées nucléaires, l'Union soviétique ferait la menace chinoise plus grande. Le Général de Gaulle dit : « à l'heure actuelle, la Chine ne constitue pas une menace pour la Russie, qui est beaucoup plus forte, mais un jour, on ne sait pas quand, la Chine deviendra dangereuse pour les Russes. Il faudrait pour cela qu'elle soit à son tour une puissance atomique. »² Ainsi, les attitudes similaires sur le développement des armées nucléaires de la Chine poussèrent le Président français croire que la Chine et la France pouvaient s'allier contre les hégémonies soviétiques et américaines sur les armées nucléaires.

Vu ces situations, lorsque de Gaulle apprit qu'Edgar Faure alla rendre une visite en Chine, il lui demanda de tenter de négocier avec les hauts dirigeants chinois au problème d'établir des relations diplomatiques sino-françaises. Il rencontra Edgar Faure au début de septembre pour en parler spécifiquement. Le Président de Gaulle lui donna des instructions : « Au cours de vos conversations, vous évoquerez, naturellement, à l'initiative des Chinois ou de vous-même, le problème des relations franco-chinoises. Vous aurez donc à considérer avec vos interlocuteurs ce qui peut être fait, non seulement pour développer les rapports déjà existants entre les deux pays dans différents domaines, mais surtout pour leur donner un caractère officiel. » Mais il souligna que la France ne devait pas exprimer son désir urgent à reconnaître la Chine. « Si tel était le cas et s'il ressortait des propos qui vous seront tenus que la Chine populaire souhaite entrer en relations officielles avec la France, vous ferez connaître que la réciprocité est vraie. Etant donné le cours des choses en Chine, c'est là une éventualité qui nous paraît de plus en plus probable et que nous envisageons avec la portée et l'étendue qu'elle comporte. Toutefois, nous ne sommes pas à proprement parler demandeur en la matière et nous n'avons pas de raisons pressantes de modifier le présent état de choses. » Si les autorités de Pékin exprimaient leur désir d'établir avec Paris des relations diplomatiques, « vous indiquerez dans vos entretiens

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Entretien du Général de Gaulle avec Monsieur Shen Chang huan, ministre des Affaires étrangères de Chine, 2 septembre 1963, p.4.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Deuxième entretien entre le Général de Gaulle et le Chancelier Erhard, le 21 novembre 1963, p.305.

l'appréciation que nous avons de tout ce que représentent à tous égards l'actuelle réalité de la Chine, le potentiel très considérable de son peuple et de son territoire, enfin le fait que, par nature et par tradition autant que par considération de l'avenir, la France est disposée, pour ce qui la concerne, au développement des rapports mutuels. »¹ Ensuite, Edgar Faure rendit une visite en Chine avec l'ordonnance secrète du général de Gaulle qui en fait prit la responsabilité de négocier avec la Chine pour établir des relations diplomatiques.

On put voir que, comme la Chine, la France ne voulut pas non plus la partie inférieure dans le problème de l'établissement des relations diplomatiques. Mais pour de diverses raisons, de Gaulle débarrassa les préoccupations et proposa d'abord à Faure de négocier des affaires d'établir les relations diplomatiques avec la Chine, ce qui fit un pas important pour ouvrir la porte d'établir des relations diplomatiques sino-françaises.

¹ Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1961-1963)*, Paris : Librairie Plon, 1986, pp. 374-375.

Chapitre 6 : L'établissement des relations diplomatiques et ses influences

Section 1 Les négociations pour l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises

En Octobre, Edgar Faure arriva en Chine pour la deuxième fois visite. Et cette fois, il apporta au Premier Ministre chinois Zhou Enlai la lettre manuscrite du Président de Gaulle, et prit la possibilité de négocier avec la Chine sur l'établissement des relations politiques entre les deux pays.

La question de Taiwan fut toujours un obstacle difficile à franchir dans l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France. Le gouvernement chinois souligna que la question de Taiwan fut celle relative aux affaires intérieures de la Chine, et que l'on ne permit pas aux pays internationaux de créer «deux Chine ». Si un pays voulut établir des relations diplomatiques avec la Chine, il devait d'abord rompre les relations diplomatiques avec Taiwan. Les dirigeants chinois mentionnèrent à plusieurs reprises cette question aux personnages français qui rendirent une visite en Chine, et soulignèrent en même temps que ce fut l'une des principes de la politique étrangère de la Chine. Toutefois, pour la France, rompre complètement les relations avec Taiwan fut trop rigide et grossier, juste comme Faure déclara au plus tard: « Pour la France, il fut difficile de rompre toutes les relations avec Taiwan, parce qu'en île, il existait un vrai gouvernement. Et le général de Gaulle n'oublia pas que pendant la guerre, il fut sur le même côté avec Chiang Kai-shek, ne voulant pas couper soudainement cette relation. » Et, il pensa que le rappel tout à coup des représentants français en Taiwan fut en termes de protocole diplomatique « grossier, brusque et difficile à mettre en œuvre »¹ Donc, il était une question de rendre compte de rompre les relations diplomatiques avec Taiwan comme une condition supplémentaire de l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine. Faure mentionna trois hypothèses à établir des relations diplomatiques pendant l'entretien avec le Ministre des Affaires étrangères, Chen Yi le

¹ AMCAE, 110-01982-08, « Le procès-verbal du premier entretien entre Premier Ministre Zhou et l'ancien Premier Ministre français Faure », 23 octobre 1963, pp.30-43.

24 octobre : « D'abord, la France reconnaît la Chine, et nous faisons les échanges d'ambassadeurs sans conditions supplémentaires ; deuxièmement, la France reconnaît la Chine, (la Chine) avec des conditions supplémentaires ; Troisièmement, on reconnaît à plus tard, dans la période menant à résoudre le problème. » Faure fut dans l'espoir de prendre la première hypothèse tandis que la partie chinoise préféra la deuxième. Compte tenu de la bonne volonté des deux parties à établir des relations diplomatiques plus tôt que possible, on renonça initialement à la troisième hypothèse.¹

Afin de rendre les deux parties parvenir à un consensus, le Premier Ministre Zhou Enlai d'abord confirma au Faure l'attitude française sur la question de Taiwan. Les deux parties clarifièrent d'abord deux points communs : « En premier lieu, la France est prête à admettre la République populaire de Chine ; deuxièmement, on admit seulement qu'il y a une seule Chine. » En ce qui concerne le troisième point sur les termes du problème de Taiwan, Zhou Enlai proposa deux hypothèses : le premier cas, si la France trouvait le statut indéfini de Taiwan, on mènerait vers la route de la « République de Taiwan » créée par les États-Unis, ce qui fut un grand obstacle dans l'établissement des relations diplomatiques bilatérales ; deuxièmement, quant à la question de comment rompre les relations diplomatiques avec Taiwan, si la France était prête à se débarrasser des relations avec Taiwan sans prendre la façon désagréable et embarrassante, le côté chinois pourrait étudier pour trouver une approche raisonnable. Toutefois, Faure exprima qu'il ne put pas faire connaître sa position sur le futur statut de Taiwan sans l'autorisation de de Gaulle.²

En plus de la question de Taiwan, le problème concernant la représentation de la Chine à l'O.N.U. fut aussi un autre obstacle dans les relations sino-françaises. Chen Yi déclara au Faure que : « On espère que la France soutiendra directement les droits légitimes de la Chine à l'Organisation des Nations Unies et toutes les institutions après l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, et opposera à ceux de Chiang. » Sur cette question, la position du Faure fut relativement claire : « Si la France reconnaît la Chine, bien sûr, la Chine devrait avoir les droits pertinents. ... Nous notons que tous les pays qui ont des relations diplomatiques formelles avec Pékin, ont voté pour la Chine de restaurer le siège dans l'Organisation des Nations Unies. Il est raisonnable. » « La reconnaissance française de la Chine est y compris la reconnaissance du siège de la Chine au Conseil de sécurité » Faure capitula de plus

¹ AMCAE, 110-01982-09, « Le procès-verbal de l'entretien entre vice Premier Ministre Chen Yi et l'ancien Premier Ministre français Faure : l'amélioration des rapports bilatéraux », 24 octobre 1963, pp.44-59.

² AMCAE, 110-01982-11, « Le procès-verbal de l'entretien entre Premier Ministre Zhou, vice Premier Ministre Chen Yi et l'ancien Premier Ministre français Faure », 25 octobre 1963, pp.60-75.

l'attitude de la France sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises : « Si la France admet la Chine, il va produire les conséquences suivantes : (A) Selon le droit international, on ne peut reconnaître qu'un Etat souverain, et c'est la République populaire de Chine. (B) Le statut de Taiwan : nous n'avons aucune raison de soulever cette question qui n'existe pas aujourd'hui. Une fois ce problème arrive à l'avenir, parce que la France a eu déjà des relations amicales avec la Chine, on va faire face à cette question en conformité avec cette relation. (C) Il n'y a ni la question de « deux Chine », ni celle du statut de Taiwan, les représentants de la France à Taiwan et ceux de Taiwan en France sont seulement la formalité. Nous n'assumons aucune obligation spéciale de rappeler les représentants à Taiwan ou d'expulser les représentants de Chiang Kai-shek, mais c'est en raison de la considération du traitement honorable et de la commodité. On est prêt à prendre des solutions complètes dans le futur. (D) Après l'établissement des relations diplomatiques, la France vont soutenir les droits inhérents de la Chine à la conférence de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité »¹ Dans cette position, il est évident que, bien que la France admette qu'il y avait une seule Chine, que le gouvernement de la République populaire de Chine fut représentatif de la Chine, et qu'elle fut prête à soutenir la République populaire de Chine pour obtenir le statut et les droits pertinents à l'O.N.U., pour le futur statut de Taiwan, la France refusa de préciser sa position, cela voulut dire que, si à l'avenir Taiwan obtiendrait l'indépendance, la France alla considérer d'établir des relations diplomatiques avec Taiwan en fonction de la relation avec la Chine.

Bien sûr, la Chine ne fut pas satisfaite de cette position française, cependant, afin d'établir les relations diplomatiques plus tôt possible, la Chine prit des mesures pour préparer la voie de l'établissement de relations diplomatiques. Zhou Enlai déclara au Faure trois étapes : la première étape : « La République française propose la note officielle au gouvernement chinois par l'Ambassade de Chine en Suisse pour reconnaître la République populaire de Chine, et établir officiellement des relations diplomatiques et des échanges des ambassadeurs. Le gouvernement chinois répond cette note et exprime la volonté d'établir des relations diplomatiques, et puis on fait l'échange d'ambassadeurs. Dans la note, on explique clairement que le gouvernement français prenant cette action signifie qu'il ne reconnaît que le gouvernement de la

¹ AMCAE, 110-01982-12, « Le procès-verbal de l'entretien entre vice Premier Ministre Chen Yi et l'ancien Premier Ministre français Faure : les problèmes de la restitution des droits chinois à l'O.N.U. », 30 octobre 1963, pp.76-84.

République de Chine est le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois, on ne reconnaît plus le soi-disant gouvernement de «la République de Chine» à Taiwan et sa représentation à l'O.N.U. » La deuxième étape : «La Chine et la France s'accordent en même temps de publier la note ci-dessus, et après la publication, les deux côtés envoient les personnels à l'autre de construire les ambassades respectivement. » La troisième étape : «il y aura trois cas : le premier, les représentants de Chiang en France se retirent après avoir vu la note publiée, parce qu'il est également opposé à «deux Chine». La France se retire immédiatement ses représentants et ses institutions diplomatiques résistants à Taiwan. Le second cas : en raison de diverses raisons, le Groupe de Chiang ne part pas la France, le gouvernement français ne le traite pas comme diplomate, mais ressortissants ordinaires. La France se retire immédiatement ses représentants diplomatiques résistants à Taiwan, sans déclasser ni conserver aucun représentant. ... Si arrivent les deux cas ci-dessus, tout simplement, les deux parties peuvent envoyer immédiatement les ambassadeurs pour compléter toutes les étapes de l'établissement des relations diplomatiques. ... la troisième : en raison de diverses raisons, le Groupe de Chiang ne part pas la France, et le gouvernement français le traite encore comme un représentant diplomatique. Pendant ce temps, les représentants de Taiwan en France après le déclassement sont toujours considérés comme représentant diplomatique. » «Si cela se produit réellement, le gouvernement chinois va regretter d'interrompre les étapes de l'établissement des relations diplomatiques avec la France et rappeler les personnels de l'ambassade. » Cependant, Faure eut encore des opinions différentes des déclarations de la Chine concernant de la note de la Chine, «la République populaire de Chine est aujourd'hui la seule gouvernement légitime du peuple chinois, je ne peux pas m'y opposer. On complète le siège à l'O.N.U., je pense personnellement qu'il vaut mieux de ne pas le mentionner, mais je prie de la compréhension mutuelle : nous soutenons pour le résultat logique. Une fois mentionné dans le papier, il est devenu une condition, c'est notre point de vue. » En outre, sur la question d'envoyer les gens pour construire l'ambassade, selon Faure, si Chiang ne prit pas l'initiative de rompre les relations diplomatiques, de Gaulle ne pourrait pas prendre des mesures rigides, laissant rester les représentants de Taiwan mais pas comme le représentant de la Chine, ce qui ne put former qu'un statut indéfini. « Si vous exigez maintenant de préciser qu'il n'a pas le statut diplomatique, et maintenant je ne peux pas être d'accord avec ce

point de vue. »¹

Après une autre recherche urgente, la Chine fit encore une fois des concessions, on prit publiquement une façon directe simple à établir des relations diplomatiques, et on ne souligna plus que les relations diplomatiques avec la Chine signifia que la France «ne reconnaît plus le gouvernement de Taïwan soi-disant la «République de Chine» et ses représentativité dans l'Organisation des Nations Unies.» Le programme comporta trois étapes : «1. Le gouvernement de la République française présente une note officielle au gouvernement chinois pour reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine, et proposer d'établir immédiatement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, et d'échanger des ambassadeurs. 2. Le gouvernement Chinois répond la note que comme le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois, la République populaire de Chine est bienvenue la note du gouvernement de la République française, et prêt à établir immédiatement des relations diplomatiques sino-françaises et échanger des ambassadeurs. 3. Les deux parties s'accordent de publier en même temps la note, de construire immédiatement les ambassades, et d'échanger des ambassadeurs.» Cette approche fut compatible avec les exigences de l'établissement des relations diplomatiques de la France. Cependant, Zhou Enlai et Faure parvinrent à trois accords tacites, montrant les principes de la demande de la Chine pour la question de Taiwan et assurant les intérêts de la partie chinoise : «1. la République populaire de Chine est considérée par le Gouvernement de la République française comme le seul gouvernement légitime du représentant du peuple chinois, et celui de français ne reconnaît plus le gouvernement de la soi-disant «République de Chine» de Taiwan. 2. la France soutient les droits légitimes et le statut de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies, et ne supporte plus ceux de la «République de Chine» 3. après l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, on fait retirer les représentants et les institutions de Taiwan en France, et La France se retire corrélativement ses représentants et ses institutions diplomatiques résistant à Taiwan.»² Ainsi, les deux parties parvinrent à un consensus, Faure déclara que : «En fait, vous fusionnez la première solution et la deuxième, ce qui n'est pas

¹ AMCAE, 110-01982-13, « Le procès-verbal de l'entretien entre Premier Ministre Zhou, vice Premier Ministre Chen Yi et l'ancien Premier Ministre français Faure : les plans de l'établissement des relations diplomatiques », 31 octobre 1963.

² AMCAE, 110-01982-06, « La lettre de Zhou Enlai à Mao Zedong, Liu Shaoqi, Deng Xiaoping sur les problèmes de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et les instructions de Mao Zedong », 1^{er} novembre 1963, pp.127-131.

l'établissement des relations sans conditions ni celui avec conditions, mais la reconnaissance de l'explication supplémentaire, l'accord de l'interprétation. » Il fut convenus de faire comme ce qui eut arrangé mais il fallut encore lui attendre après son retour pour obtenir le consentement de de Gaulle pour les mettre en œuvre.¹

Peu après son retour en France, Edgar Faure rapporta à de Gaulle les résultats de la visite à la Chine. Par la suite, Couve de Murville envoya son homme de confiance – Jacques de Beaumarchais, responsable des affaires européennes, à l'Ambassade de Chine en Suisse pour continuer à discuter de questions de l'établissement des relations diplomatiques. À l'époque, Charles de Gaulle souligna spécialement que l'établissement des relations diplomatiques ne put pas avoir une condition préalable pour éviter d'être accusé par les alliés. Il donna des instructions pour de Beaumarchais au sujet d'une prise de contact avec l'Ambassade chinois en Suisse : « Nous connaissons, notamment par le rapport de M. Edgar Faure, les préoccupations du gouvernement chinois concernant les rapports du gouvernement français avec celui du maréchal Tchang Ka ĩchek, et l'admission de la République populaire chinoise aux Nations unies. Si votre interlocuteur vous parle de ces problèmes, vous rappellerez bien entendu le principe de départ de votre discussion, c'est-à-dire qu'il s'agit d'aboutir à un accord sans conditions, ni préalables. »² Le 12 décembre, de Beaumarchais commença la première conversation avec l'Ambassadeur Li Qingquan mais avec les résultats insatisfaisants. Parce que dans le communiqué de l'établissement rédigé par la France, elle ne mentionna pas « la reconnaissance du gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime représentant la Chine »; en même temps elle tenta de discuter le prix dans les questions de procédure de la reconnaissance, se battant pour les arrangements plus favorables pour la France, soit que les deux parties publièrent un communiqué conjoint au lieu du moyen arrêté par le Premier Ministre Zhou et Faure d'échanger la note. « Et la France n'a pas besoin de nous présenter d'abord la note, ce qui évite ainsi l'impression que le côté français prend l'initiative dans cette affaire, en même temps, il est également plus conforme à la pratique de ne pas prendre l'initiative de expulser Chiang lors de la reconnaissance de notre pays. »³ Cette situation souleva la

¹ AMCAE, 110-01982-10, « Le procès-verbal de l'entretien entre Premier Ministre Zhou, vice Premier Ministre Chen Yi et l'ancien Premier Ministre français Faure : le plan de l'établissement direct des relations diplomatiques », 1^{er} novembre 1963, pp.98-106.

² Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1964-1966)*, Paris : Librairie Plon, 1986, pp. 29-31.

³ AMCAE, 110-01997-06, « Le demande des instructions sur l'établissement des relations sino-françaises par le Ministère des Affaires étrangères », 12 décembre 1963, pp.6-10.

suspicion de la Chine : si les trois accords tacites de Zhou Enlai et Faure eurent été confirmés par le gouvernement français ? Donc, l'Ambassade de Suisse eut besoin de savoir la vraie attitude de la France.

En outre, après que Zhou Enlai et Chen Yi eurent étudié la forme de l'établissement des relations diplomatiques et le contenu du communiqué, on proposa trois plans : 1. pour prendre soin la volonté de la partie française, on put publier un communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux gouvernements, le libellé précis : « Comme le seul gouvernement légitime représentant du peuple Chinois, le gouvernement de la République populaire de Chine décide avec le gouvernement de la République française que, la Chine et la France établissent des relations diplomatiques, et on fera des échanges des ambassadeurs dans trois mois. » 2. le gouvernement chinois peut accepter aussi que les deux gouvernements peuvent respectivement publier le communiqué cependant, quant au contenu, sauf la différence du sujet, les autres doivent être identiques. 3. on adopte le programme d'établir des relations diplomatiques négocié par Faure et le gouvernement chinois : « d'abord, le gouvernement de la République française présente une note officielle au gouvernement chinois pour reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine, et proposer d'établir immédiatement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, et d'échanger des ambassadeurs. Deuxièmement, le gouvernement Chinois répond la note que comme le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois, la République populaire de Chine est bienvenue la note du gouvernement de la République française, et prêt à établir immédiatement des relations diplomatiques sino-françaises et échanger des ambassadeurs. Troisièmement, les deux parties s'accordent de publier en même temps la note, de construire immédiatement les ambassades, et d'échanger des ambassadeurs. »¹ Quelques jours plus tard, Zhou Enlai et les autres considèrent de plus qu'il fallut résoudre le plus tôt possible la question d'établir des relations diplomatiques avec la France, on put également proposer un quatrième programme, et on indiqua l'Ambassadeur Li Qingquan : « Si le côté français est insatisfait des trois programmes dans les anciens télégrammes et il demande de supprimer dans le communiqué conjoint où le communiqué publié respectivement la phrase « comme le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois », l'ambassadeur Li peut d'abord exprimer sa position comme prévu dans les télégramme avant. Si l'autre

¹ AMCAE, 110-01997-06, « Les trois plans sur l'établissement des relations sino-françaises proposés par le Premier Ministre », 13 décembre 1963, pp.4-5.

partie dit que le gouvernement français reconnaît le gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime représentant la Chine, et il réaffirme que le gouvernement français ne soutient pas la position de la création de «deux Chine ». Mais il insiste encore de ne pas parler de la phrase ci-dessus dans le communiqué dans ce cas-là, l'Ambassadeur Li pourra proposer la quatrième option, à savoir : «le gouvernement chinois accepte de supprimer la phrase ci-dessus dans le communiqué conjoint entre les deux gouvernements, cependant, le gouvernement chinois publiera son propre explication que la décision d'établir des relations diplomatiques avec la France est prise par la République populaire de Chine qui est le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois. Cette interprétation est conforme à l'accord tacite entre notre Premier Ministre avec M. Faure. »¹

Le 2 janvier 1964, de Beaumarchais arriva encore à l'Ambassade de Chine en Suisse. Sous les demandes de l'Ambassadeur Li, de Beaumarchais montra une bonne attitude et il admit les trois accords tacites, ce qui refléta la volonté de la France pour établir des relations diplomatiques avec la Chine. À cet égard, l'Ambassadeur Li proposa le quatrième plan, et déclara que le gouvernement chinois fut prêt à supprimer la phrase dans le communiqué conjoint «comme le seul gouvernement légitime représentant le peuple chinois », mais la Chine publierait son propre explication de l'établissement de relations diplomatiques.² Aux yeux de de Beaumarchais, ce programme devrait obtenir le consentement du gouvernement français. Le 9 Janvier, les deux parties en parlèrent à nouveau et finalement conclurent un accord sur le quatrième plan de la Chine, et décidèrent publier à onze heures GMT le 27 Janvier, à Pékin et à Paris, le communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises.³

Cependant, bien que la forme de l'établissement des relations diplomatiques parvienne à un accord, on n'eut pas pris la rupture des relations diplomatiques avec Taiwan comme une condition préalable, donc ce qui inquiéta la Chine le plus fut que si la France ne rompit pas les relations avec Taiwan, après la publication du communiqué conjoint, ce causerait le cas de «deux Chine ». Surtout pour l'interviewer de Faure publié le 9 janvier dans *Le Figaro*, la Chine ne fut pas satisfait.

¹ AMCAE, 110-01997-06, « Les plans de l'établissement des relations diplomatiques », 15 décembre 1963, pp.11-12.

² AMCAE, 110-01997-04, « Le télégramme de Li Qingquan : la négociation de l'établissement des relations sino-françaises », 2 janvier 1964, pp.56-58.

³ AMCAE, 110-01997-09, « Nous parvenons aux accords sur la publication du communiqué conjointe avec le représentant français », 9 janvier 1964, pp.69-70.

Faure fit un exposé exhaustif sur les questions pendant l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France et aussi sur les politiques intérieures et étrangères de la Chine, ce qui fut en fait l'interprétation au public international de la politique de l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine par de Gaulle et le gouvernement français, pour préparer l'opinion publique à l'annonce officielle de l'établissement des relations diplomatiques et à la conférence de presse de de Gaulle. Cependant, il y avait un problème dans les paroles de Faure impliquant Taiwan : on n'assuma pas l'obligation d'annuler la reconnaissance de Chiang Kai-shek, et la mise en place du consulat à Taiwan appartient aux affaires du gouvernement français. La position indéterminée sur la question de Taiwan impliqua que une fois l'indépendance de Taiwan, la France reconnut également un gouvernement sans l'enseigne de la «Chine ». La Chine estima que cette position de Faure voulut expliquer le problème d'un point de vue purement juridique, afin d'éviter les discussions des problèmes réalistes, à savoir, «on admet qu'il n'y a qu'une seule Chine, mais on n'est pas sûr que Taiwan fait une partie de la Chine, ainsi on peut nier la qualification du régime de Chiang pour représenter la Chine. Mais si Taiwan prend son indépendance, c'est l'autre chose. On utilise également le même raisonnement pour résoudre le problème du siège chinois à l'Organisation des Nations Unies. » Évidemment, une telle politique serait causer des problèmes pour l'avenir dans les relations sino-françaises. Toutefois, la Chine ne fut pas satisfaite du contenu de la conversation du Faure, mais il affirma les aspects positifs d'établir des relations diplomatiques avec la Chine : «Bien que la politique de de Gaulle vers la Chine reste la position occidentale, mais il est clair que l'on ne reconnaît pas les qualifications de représentation du régime de Chiang Kai-shek et on soutient notre qualification dans l'Organisation des Nations Unies, ce qui est différent des États-Unis ou le Royaume-Uni. De plus, Faure exprime officiellement aux dirigeants de la Chine la position de de Gaulle de ne pas soutenir les «deux Chine » et les trois accords tacites avec notre Premier Ministre. A l'occasion de fortes contradictions entre la France et les États-Unis, il est bénéficiaire pour la Chine à établir des relations diplomatiques pour exploiter pleinement les différends au sein du bloc impérialiste, isoler l'impérialisme américain, briser la conspiration de l'isolement et le blocus de l'impérialisme, et enfin pour développer notre influence sur la scène internationale. »¹ Ainsi, la Chine décida d'établir des relations diplomatiques avec la France comme prévu, mais on fit des explications

¹ AMCAE, 110-01998-04, « L'interviewer de Faure sur les relations sino-françaises », 11 janvier 1964, pp.1-3.

supplémentaires dans l'énoncé complémentaire de la position de la Chine sur la question de Taiwan.¹

Dans ce cas-là dans la propagande à la maison et à l'étranger, il fallut souligner l'opposition du gouvernement chinois à la « deux Chine », pour éviter les malentendus de toutes les parties, et on chercha à pousser le côté français de rompre dès que possible les relations diplomatiques avec Taiwan après l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine. Le 21 janvier, le Comité central du P.C.C. publia des documents aux comités du parti au niveau des provinces pour les informer l'arrivée de l'établissement des relations diplomatiques avec la France. Et les relations diplomatiques établies avec la France furent caractérisées comme un événement majeur dans la lutte contre l'étranger, profitant des divergences parmi le bloc impérialiste pour isoler l'impérialisme américain. Et on demanda aux cadres de niveau provincial d'expliquer selon les revendications du Comité central du parti, le gouvernement chinois s'opposa fermement à la « deux Chine ».²

En outre, le C.C. du parti demanda à l'avance au Ministère des Affaires étrangères de transmettre toutes les ambassades et les organisations les points essentiels de la propagande de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, dans lesquels on souligna de propager et expliquer la position chinoise selon les déclarations du porte-parole du ministre des Affaires étrangères et les éditoriaux publiés par *le Quotidien du Peuple*. Dans ce document, le C.C. du parti réaffirma les significations de l'établissement des relations diplomatiques avec la France, qui put directement frapper les Etats-Unis, approfondir des divergences parmi les pays impérialistes, et aussi lutter contre la conspiration de l'Union soviétique sur la coopération américano-soviétique pour résoudre les problèmes du monde. En même temps, il fut bénéficiaire pour la Chine de lancer une nouvelle situation diplomatique, rendant les pays africains du Communauté française et européens suivre la pratique de la France. Mais on également souligna que le gouvernement de de Gaulle adopta une attitude double sur la position de « deux Chine », donc on ne put pas avoir de fantasmes irréalistes pour la France. Par conséquent, la propagande extérieure dut adopter la principe de « lui accepter et accueillir, mais ne pas exagérer de trop, pour éviter de faire une impression que nous avons des demandes à la France ou faisons trop d'attention à la France ; il faut profiter

¹ AMCAE, 110-01998-04, « La déclaration sur l'établissement des relations sino-françaises », 14 janvier 1964, pp.7-8.

² AMCAE, 110-01998-03, « L'information du Comité central du P.C.C. sur le problème de l'établissement des relations sino-françaises », 21 janvier 1964.

des contradictions entre la France et Etats-Unis pour révéler que l'impérialisme américain insiste la hostilité pour nous et pour l'établissement des relations diplomatiques avec la France au lieu d'en profiter de cette question elle-même ; dans notre couverture médiatique, il faut objectivement soutenir la lutte anti-américaine du général de Gaulle, mais pas pleinement approuver la position du gouvernement français. » « Nous devons montrer la position ferme d'établir et développer des relations amicales avec les pays avec différents systèmes sociaux sur la base des Cinq Principes. Dans le même temps, on souligna encore de parvenir l'accord de l'établissement des relations diplomatiques avec la France comme le seul gouvernement légitime de la Chine, et on réitéra que Taiwan fut une partie inséparable de la Chine et la position de l'opposition de la conspiration de « deux Chine » créée par l'impérialisme américain. »¹

Ces préparations chinoises furent favorables pour expliquer la position sur la question de Taiwan dans l'établissement des relations diplomatiques, et on prit des précautions à cause de l'attitude ambiguë du gouvernement français sur cette question et ne voulant pas prendre la responsabilité de détruire la solidarité du « monde libre ». En fait, la partie française fut consciente de l'attitude de Pékin. Couve de Murville montra : « En reconnaissant Pékin, nous devrions rompre avec Formose où nous avons un Chargé d'Affaires. » « Les relations avec Pékin et avec Formose sont incompatibles. Il faut donc faire un choix. »² Néanmoins, la France ne voulait pas rompre les relations avec Taiwan pour éviter plus de critiques de ses alliés. Ainsi, le gouvernement de Gaulle non seulement expliqua que ses décisions furent favorables au camp occidental : « La reconnaissance de la Chine lui permettra de renforcer à la fois sa situation internationale et son standing vis-à-vis de Moscou. »³ « La Chine actuelle est un de ces éléments nouveaux dans la conjoncture mondiale dont il n'est pas possible de ne pas tenir compte. La politique qui avait été faite jusqu'à présent, notamment par les Etats-Unis, et qui consistait à ignorer la Chine ne se justifie plus. Il ne s'agit pas du tout d'être d'accord avec le régime de Mao Tsé Toung que le Général condamne, mais il y a une réalité qui existe. En outre, la Chine et l'URSS ne s'entendent plus et elles s'entendront de moins en moins à mesure que le temps

¹ AMCAE, 110-01998-03, « Transmettre l'information du Comité central du P.C.C. sur les points essentiels de la propagande de l'établissement des relations sino-françaises », 26 janvier 1964, pp.17-21.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/376, Procès-verbal des conversations entre Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République Française et Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne à Paris le 21 novembre 1963, pp.327-328.

³ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/377, Entretien entre le Général de Gaulle et M. Krone, Ministre d'Etat pour les Affaires Spéciales, le 21 janvier 1964, p.78.

passera. »¹ Mais il souligna aussi que ses politiques furent un compromis à cause des réalités. «Le premier, c'est la reconnaissance des réalités, ce qui nous a amenés à reconnaître Pékin. En second lieu ce n'est pas parce que nous reconnaissons la Chine communiste que nous approuvons son régime. » «Propos des Nations Unies, du fait que nous avons reconnu la Chine communiste, il sera logique, si éventuellement nous étions amenés à prendre position, que nous votions pour l'entrée de la Chine à l'ONU. Il serait même difficile pour nous de faire le contraire. Mais je précise que nous n'avons pas l'intention de prendre une initiative quelconque dans ce domaine, ni d'exercer bien entendu de propagande en ce sens auprès d'autres pays. »² En même temps, le Général de Gaulle envoya les représentants français à Taipei pour expliquer les politiques françaises à Chiang Kai-shek, afin d'éviter de faire Taiwan ne plus savoir où se mettre et exprimer les sentiments français à Chiang Kai-shek. La lettre du Général de Gaulle à Chiang Kai-shek mentionna : «Après mûre réflexion, il m'a donc paru qu'il n'était plus possible de différer la décision dont je tiens à vous faire part.... En tout cas, je vous demande de croire que les sentiments de haute et admirative estime que moi-même et beaucoup de Français entretenons depuis longtemps à l'égard de votre personne n'ont pas changé et ne changeront pas. »³

Après la publication du communiqué conjoint le 27 janvier 1964, il apparut réellement des discours que s'inquiéta gouvernement chinois, de nombreux médias étrangers pensèrent que le «deux Chine » alla devenir une réalité. Et le Quai d'Orsay souligna dans ses télégrammes aux missions diplomatiques aux alliés : «L'établissement de relations diplomatiques se fait sans aucune condition. Nous n'avons pris en particulier aucun engagement vis-à-vis de l'entrée de la Chine aux Nations Unies, bien que du fait de la reconnaissance, notre attitude pourra se trouver modifié le moment venu. De même, nous ne prendrons pas l'initiative de rompre avec la Chine nationaliste. Si, bien entendu, le Maréchal Tchang Kai-chek décide de le faire, nous ne pourrons qu'en prendre acte. »⁴ Compte tenu de cette situation, le gouvernement chinois eut longtemps la préparation. Le lendemain, la Chine publia une déclaration et souligna que le gouvernement de la République populaire de Chine établit des relations diplomatiques avec le gouvernement de la République française

¹ AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/377, Entretien en tête-à-tête entre le Général de Gaulle et le Chancelier Erhard, le 14 février 1964, p.100.

² AMAE, Cabinet du Ministre, 12QO/377, Compte rendu de l'entretien entre Monsieur Pompidou et Monsieur Ikeda, le 7 avril 1964, pp.308-309.

³ Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1964-1966)*, Paris : Librairie Plon, 1986, p.23.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Télégramme de Paris, 27 janvier 1964, p.3.

comme le seul gouvernement légitime de la Chine. La reconnaissance du gouvernement de la République populaire de Chine signifia de ne plus reconnaître l'ancien gouvernement renversé. Et *le Quotidien du Peuple* ne publia un éditorial pour féliciter l'établissement des relations diplomatiques avec la France qu'après la déclaration chinoise publiée¹. De plus, en raison de la France ne rompit pas ses relations diplomatiques avec Taiwan, la partie chinoise ne voulut pas parler de trop des questions sur la reprise des relations normales sino-françaises. Le Ministère chinois des Affaires étrangères souligna que : Afin de ne pas provoquer l'impression de trop d'accents du gouvernement chinois sur l'établissement des relations diplomatiques avec la France, l'Agence Chine Nouvelle compila et diffusa de façon appropriée pour publier des matériaux sur les informations de la France et l'amitié entre le peuple de deux pays selon les exigences du besoins éducatifs des affaires intérieures de la propagande, mais la quantité ne fut pas trop. D'autres journaux n'eurent pas besoin de compiler des articles indépendants, et les données, on utilisa tous les informations de l'Agence Chine Nouvelle.²

Pour la Chine, la question cléultérieure furent de savoir comment promouvoir la rupture des relations diplomatiques entre Taiwan et la France. Le 30 janvier, Mao Zedong déclara spécialement à l'occasion de la rencontre avec la délégation parlementaire française : « Vous n'apprenez pas l'attitude britannique sur la question de Taiwan ... si vous voulez, envoyer un ambassadeur, n'apprendre pas le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne pendant une douzaine années, qui est entré dans le piège des États-Unis. Si vous ne pouvez pas comprendre cela, nous n'acceptons pas votre ambassadeur, et nous n'enverrons pas des ambassadeurs à vous, c'est seulement pour faire comprendre à l'avance. ... Vous devez distinguer de la Grande-Bretagne et clarifier les intentions. Je suis un militaire, battant pendant vingt-deux ans, le général de Gaulle aussi, on ne parle pas indirectement, ni fait les manœuvres diplomatiques. »³ Le 7 février, Zhou Enlai souligna aussi que en répondant les questions du journaliste de l'AFP : « L'établissement des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine par la France, cela va sans dire de ne plus reconnaître la « République de Chine » représentée par Tchang Kaï-chek qui a été renversée par le peuple chinois. Donc, depuis le jour de l'annonce de la France de

¹ « La félicitation de l'établissement des relations sino-françaises », *le Quotidien du Peuple*, 29 janvier 1964, p.1.

² AMCAE, 110-01998-05, « Les arrangements du Ministère des Affaires étrangères sur la propagande de l'établissement des relations sino-françaises », 28 janvier 1964, pp.49-50.

³ *Mao Zedong wenji* (La collection d'ouvrages de Mao Zedong), vol.7, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1999, p.372.

l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine, les représentants de Chiang Kai-shek à Paris ont été disqualifiés en tant que représentants diplomatiques de la Chine. C'est une pratique internationale bien connue. Le gouvernement américain a toujours l'intention de créer « deux Chine », et il est dans une tentative de faire devenir l'autre Chine ou une unité politique indépendante à Taiwan pour légaliser l'occupation américaine du territoire chinois de Taiwan, ce qui est ce que tout le peuple chinois n'acceptera jamais. »¹

Après cela, lorsque Song Zhiguang, chargé d'affaires temporaire, alla en France, le Ministère des affaires étrangères donna des instructions que son mission fut de négocier avec le gouvernement français sur l'expulsion des représentants et des institutions diplomatiques de Taiwan en France. Alors si la France eut l'intention de créer une situation de « deux Chine », selon l'esprit de la conversation de Mao Zedong avec la délégation parlementaire française, la partie chinoise ne fit pas les échanges des ambassadeurs.²

Pour la position de l'attitude claire de la Chine, de Gaulle comprit que si on ne résolut pas la rupture des relations diplomatiques avec Taiwan, il fut impossible d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Ainsi, il donna des instructions à Pompidou et Couve de Murville : « qu'au point de vue du droit international il n'y a qu'une Chine ; que c'est, d'ailleurs, ce qu'affirment tous les Chinois quels qu'ils soient et, notamment, le « gouvernement » de Pékin et « celui » de Taipei ; ... il y a lieu, pour nous, de ne pas reconnaître le statut diplomatique à la représentation de Taipei, de le lui notifier sans retard et de prendre les dispositions matérielles correctives à cette précision. »³ Après cela, le chargé d'affaires français à Taipei, annonça verbalement le 10 Février au « Ministère des affaires étrangères » de Taiwan que : « La France est sur le point d'échanger les chargés d'affaires avec le gouvernement chinois, une fois que les diplomates de Pékin arrivent à Paris, celles de Taiwan en France perdra sa raison d'être. » Bien que les États-Unis demandent à Taiwan de ne pas temporairement faire la décision de rompre les « relations diplomatiques » avec la France, pratiquant aussi le principe d'une seule Chine, le gouvernement du Kuomintang décida de rompre les relations diplomatiques avec la France pour éviter les étrangers de jouer et créer « deux Chine ». Dans le même temps

¹ « La réponse du Premier Ministre Zhou Enlai aux questions du journaliste de l'A.F.P. », *le Quotidien du Peuple*, 7 février 1964, p.1.

² AMCAE, 110-02000-02, « Les instructions et missions pour notre chargé d'affaire en France », 6 février 1964, pp.12-14.

³ Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1964-1966)*, Paris : Librairie Plon, 1986, p.32.

de l'annonce de la rupture, on donna l'ordre au « représentant résidant en France » de « préparer à d'arborer le pavillon le même jour et de rentrer à Taiwan. »¹

Ainsi, jusqu'à la résolution du problème de Taiwan, la Chine et la France put établir formellement des relations diplomatiques.

Section 2 La réaction internationale à l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises

Le 9 janvier 1964, après la négociation sur les problèmes de la façon et le processus de l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, les deux gouvernements décidèrent d'informer respectivement cette affaire secrètement aux pays jugés nécessaires.²

Pour la France, bien que le gouvernement de Gaulle ait des divergences de la politique des États-Unis sur de nombreuses questions internationales, les relations franco-américaines ne furent pas la même chose comme la rupture sino-soviétique. Les États-Unis furent encore un allié important de la France. Donc il fut nécessaire d'informer aux États-Unis le fait sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises le plus tôt possible. Le 7 janvier, Couve de Murville informa l'Ambassadeur américain en France : la France décida en principe de reconnaître la Chine. Et l'attitude du gouvernement américain fut : si la France insista sur la reconnaissance de la Chine, il valut mieux de le reporter cette action jusqu'en 1965, parce qu'en 1964, ce fut l'année électorale aux États-Unis.³ Mais le côté français n'eut pas l'intention de retarder l'établissement des relations diplomatiques. Lorsque Faure publia dans *Le Figaro* que le gouvernement français alla reconnaître la Chine, les réactions des États-Unis furent très fortes. Le porte-parole du Département d'Etat déclara dans une conférence de presse : «Evidemment, on pense que si la France reconnaît (la Chine), ce qui ne nous aidera pas ou d'autres nations libres. Nous manifestons clairement à plusieurs fois que les États-Unis s'opposent à reconnaître la

¹ Zhai Qiang, « Les réactions américaines et taiwanaises sur l'établissement des relations sino-françaises, 1963-1964 », *Shilin* (La forêt d'Histoire), N°2, 2013, p.149.

² « Les accords du communiqué conjoint de l'établissement des relations avec la France », 9 septembre 1964, AMCAE, 110-01997-09, pp.69-70.

³ Zhai Qiang, « Les réactions américaines et taiwanaises sur l'établissement des relations sino-françaises, 1963-1964 », *Shilin* (La forêt d'Histoire), N°2, 2013, p.139.

Chine communiste »¹ Le 14 janvier, Mc George Bundy, le conseiller du Président Johnson, parla à l'Ambassadeur français Herve Alphand : « Vous savez que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas favorable à la reconnaissance de la Chine par la France. Certes nous ne craignons pas de vous voir faire à la Chine des concessions contraires à l'intérêt occidental. ... Ce que nous redoutons, en revanche, c'est que votre exemple soit suivi par de nombreux pays, notamment en Afrique. D'autre part, comment seront réglées vos relations avec Formose ? » Alphand expliqua les raisons de la reconnaissance de la Chine par la France. Il souligna que cette reconnaissance ne fut accompagnée d'aucune condition préalable et elle fut favorable au bloc occidental, surtout dans les affaires d'Indochine.² Mais la partie américaine fut encore mécontente à la décision française. En comparaison de l'attitude modérée de Bundy, le sous-Secrétaire d'Etat Harriman exprima les mécontentements violents. Il affirma à Alphand le 15 janvier que la décision du gouvernement français fut défavorable à l'intérêt américain. Aux ses yeux, la Chine fut l'ennemi des Etats-Unis, surtout dans les affaires asiatiques. Et les relations franco-américaines seraient gravement affectées par la reconnaissance de la Chine par la France.³ Clairement, le souci des Etats-Unis fut : tandis qu'ils tombèrent dans les affaires du Vietnam, son allié échangea des œillades avec son ennemi. Même les autres pays peut-être suivraient la France à reconnaître la Chine. Comme ça, les Etats-Unis seraient dans une situation isolée. Le lendemain, Harriman remit une note de son gouvernement à Alphand. « Il souhaitait que le gouvernement français reporte au moins sa décision de quelques mois afin de pouvoir en examiner sérieusement les conséquences avec ses alliés. »⁴ Mais le Quai d'Orsay exprima clairement : « En réponse à cette note, le Gouvernement français tient à faire savoir qu'il estime pour sa part qu'une telle reconnaissance ne pourrait que favoriser la sécurité et les intérêts du monde libre. »⁵ Ainsi, les Etats-Unis ne purent pas empêcher la reconnaissance de la Chine par la France.

A part les Etats-Unis, les autres pays qui exprimèrent une forte opposition de la reconnaissance de la Chine furent : l'Allemagne de l'Ouest, la Corée du Sud et le Vietnam du Sud. Ces trois pays eurent des situations similaires avec la Chine, le pays divisé avec deux gouvernements. Ils craignirent que la reconnaissance par la France

¹ « Les clameurs du porte-parole du Département d'Etat des Etats-Unis sur la conversation de Faure », *le Quotidien du Peuple*, 11 janvier 1964, p.3.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Washington, 15 janvier 1964, p.94-95.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Washington, 15 janvier 1964, p.96.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Washington, 16 janvier 1964, p.106.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Paris à Washington, 17 janvier 1964, p.130.

aille exercer une influence sur leur propre position. Par rapport à ces deux derniers pays, l'attitude de la fédération de l'Allemagne fut plus modeste. Le directeur d'Asie de l'Allemagne de l'Ouest dit au représentant français qu'il fut persuadé que la reconnaissance de Pékin par un ou plusieurs gouvernements européens conduirait nécessairement à une aggravation du conflit russo-chinois. Mais pour sa part, « la République fédérale n'est pas en mesure de prendre une initiative. La doctrine Hallstein s'oppose en effet à l'établissement de relations diplomatiques avec un gouvernement qui entretient une ambassade à Pankow. »¹ Après cela, l'Allemagne de l'Ouest déclara au côté français que la reconnaissance de la France pour la Chine influencerait sur les problèmes de l'Allemagne. Pour cette raison, consola la France : La France ne reconnut pas que la zone d'occupation soviétique de l'Allemagne fut une entité nationale, la question allemande et celle de la Chine ne furent pas comparables. La partie allemande donc espéra que la France put immédiatement informer les autres pays que l'attitude de la reconnaissance de la France pour la Chine eut des essentielles différences de la zone d'occupation soviétique de l'Allemagne.² Le gouvernement de la Corée du Sud exprima le même souci. Son directeur d'Amérique-Europe au Ministère coréen des Affaires étrangères montra les soucis coréens dans la conversation avec l'Ambassade français : « A long terme, ils redoutent que les ex-colonies françaises facilitent l'admission de la Chine à l'O.N.U. et accroissent les chances de la candidature de la Corée du Nord. » Ils s'inquiètent de savoir si la France maintenait le représentant français à Taïpeh, si la théorie des deux Chines entre dans les faits et en conséquence, « s'étend aux pays divisés, dont la Corée »³ La réaction du Vietnam du Sud fut la plus violente. Comme un pays qui avait les relations spéciales avec la France, il pensa que la France le trompait. Quand il fut dans une situation difficile à cause de l'insurrection des communistes, son allié alla reconnaître un ami du Vietnam du Nord. Le 28 janvier, le représentant français fut reçu par le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre de l'économie nationale du Vietnam du Sud. Les derniers considérèrent que « la France venait d'apporter son appui à l'expansion au Vietnam du communisme chinois » Et le Vietnam du Sud prit les mesures à l'encontre des intérêts français : « 1) Interdictions de toute importation en provenance de la France. 2) Refus de délivrer toute licence

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Bonn, 15 janvier 1964, p.91.

² « L'entretien allemand-français », 21 janvier 1964, dans Yao Baihui, « Les archives choisies venant de différents pays sur l'établissement des relations sino-françaises », *Lengzhan guojishi yanjiu* (Recherches de l'histoire internationale de la Guerre Froide), N°2, 2011, p.396.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Séoul, 23 janvier 1964, p.205.

d'importation aux maisons françaises établies au Vietnam. »¹ A ce moment-là le gouvernement du Sud-Vietnam fut en train d'essayer un coup d'Etat militaire. A la suite, le nouveau gouvernement fut très mécontent de la reconnaissance de la Chine par la France et s'inquiéta que la France reconnait le Vietnam du Nord plus tard. Donc, il eut l'idée de rompre les relations avec la France. Il n'adopta pas cette décision tout de suite parce que les Etats-Unis le persuadèrent de ne pas rompre les rapports avec la France. Mais, au fur et à mesure que la France améliora ses relations avec le Vietnam du Nord, les sentiments anti-français s'élevèrent au sein du gouvernement. A la fin, ce gouvernement du Vietnam du Sud rompit les relations avec la France en juin 1965.²

En revanche, d'autres pays occidentaux adoptèrent une attitude modérée et neutre à l'égard de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. La Grande-Bretagne et la Hollande qui eurent les relations normales avec la Chine exprimèrent leur compréhension de la décision du gouvernement français, et ils ne s'opposèrent pas. Mais ils s'inquiétèrent que les relations franco-américaines et l'unité du camp occidental soient affectées sévèrement.³ Dans les autres alliés comme l'Italie, le Canada et le Japon, les demandes populaires de la reconnaissance de la Chine existèrent aussi. Et la décision française suscita les disputes au sein de leurs gouvernements. De plus, ils se souciaient que les divergences franco-américaines soient défavorable au monde libre. Ils espéraient que la France ne rompit pas ses relations avec Taiwan. Si un fait de « deux Chine » était réalisé ils pourraient suivre la France à adopter une nouvelle politique envers la Chine.⁴

Les Philippines, alliée proche des États-Unis en Asie du Sud adopta une attitude opposée de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Le Président de la République des Philippines remit un message confidentiel destiné au Président de la République française où il mentionna : « Considérant que la France est une des trois puissances dirigeantes de l'Occident, sa décision de reconnaître le régime de Pékin dans la conjoncture présente troublerait sérieusement l'équilibre des forces dans notre région et affaiblirait la volonté de résistance des nations libres d'Asie qui ont à

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Télégramme de Saigon, 28 janvier 1964, p.54.

² Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969)*, Paris : Éditions Tallandier, 2011, pp.164-165, 193.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Londres, 16 janvier 1964, p.108 ; 119QO/525, Télégramme de Haye, 18 janvier 1964, p.134.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Rome, 18 janvier 1964, p.132 ; Télégramme de Tokyo, 21 janvier 1964, pp.171-172 ; AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Note : Position du Japon sur le problème de la Chine, 27 janvier 1964, pp.25-26.

faire face à une menace directe et immédiate de la Chine communiste voisine. »¹ Mais les attitudes de la presse des Philippines furent plus modérées. Un éditorial du *Manila Times* fut intéressant en ce qu'il constitua le premier commentaire philippin qui ne soit pas sommairement hostile à la reconnaissance éventuelle par la France de la République populaire de Chine. Et sa conclusion fut : «Le problème doit être exposé au grand jour. Devons-nous ou ne devons-nous pas reconnaître la Chine communiste ? Ignorer le problème ne résoudra rien et peut même être dangereux en soi. »²

Dans le bloc socialiste, presque tous les pays adoptèrent une attitude de soutien principal pour l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, mais leurs attitudes concrètes furent différentes.

Le 15 janvier, le Quai d'Orsay demanda à Maurice Dejean, Ambassadeur français à Moscou, d'informer le Ministre soviétique des Affaires étrangères Gromyko de la reconnaissance de la Chine par la France tout de suite. Le 18 janvier, le premier vice-Ministre soviétique reçut Dejean et lui exprima ses attitudes : «la décision française a-t-il dit en substance, était à la fois réaliste et raisonnable et véritablement inspirée de l'intérêt national. ... Elle était conforme à la politique de coexistence pacifique et de coopération entre les états à systèmes sociaux différents, qui correspondait aux intérêts de tous les peuples. Cette politique comportait le développement des relations diplomatiques et économiques entre tous les pays, pour le renforcement de la paix. »³ Ensuite, tandis que Giscard d'Estaing rendit une visite à Moscou, Khrouchtchev confirma ce que le premier vice-Ministre soviétique des Affaires étrangères indiqua le 18 janvier. Mais il ne fit pas beaucoup d'évolution sur ce problème.⁴ Après l'annonce de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, la presse soviétique commenta pour exprimer son soutien pour cette affaire. Le 27 janvier, les commentaires du *Izvestia* dénièrent l'illusion inventée par les journaux occidentaux du mécontentement soviétiques pour l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, et elles soulignèrent que «d'après l'Union soviétique, l'établissement des relations diplomatiques de la République populaire de Chine avec la France est une étape en faveur de la principe de coexistence pacifique entre les pays avec différents systèmes sociale. Cette étape est également conforme à

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Manille, 23 janvier 1964, p.206.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Ambassadeur de France aux Philippines au Ministre des Affaires Etrangères : Reconnaissance par la France de la Chine communiste, 27 janvier 1964, p.20.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/525, Télégramme de Moscou, 18 janvier 1964, p.138.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Télégramme de Moscou, 29 janvier 1964, p.87.

l'objectif de tous les pays socialistes. » Le 28 janvier, le *Pravda* exprima également le même avis, niant les rumeurs du monde extérieur.¹

Le gouvernement chinois informa également aux certains pays le plus proches la nouvelle de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises. Le 17 janvier, Ji Pengfei, vice-ministre des Affaires étrangères rencontra avec les chargés d'affaires de la Corée du Nord, du Vietnam et de l'Albanie de leur informer les trois accords tacites et l'accord de la négociation conclus entre la Chine et la France pour transmettre à leurs gouvernements.² Pour l'Union soviétique, ce fut trois jours après que l'on lui informa, et à ce moment-là, l'Union soviétique eut appris cette nouvelle du côté français. Après l'établissement de relations diplomatiques, le 2 février, *le Quotidien du Peuple* publia des réactions de certains pays amicaux sur l'établissement des relations diplomatiques avec la France, dont il s'agit des commentaires des médias officiels de l'Albanie, de la Corée du Nord, du Vietnam et d'autres pays, ils pensèrent que l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises fut la victoire de la politique étrangère de la Chine, ce qui refléta l'augmentation du statut international et le prestige de la Chine, et attaqua la politique américaine d'isoler la Chine.³ Pour la réaction de l'Union soviétique, *le Quotidien du Peuple* souligna que le soutien de l'Union soviétique pour l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises se débarrassa les rumeurs de mécontentement de l'Union soviétique pour cette affaire créés par les pays occidentaux.

Quant aux autres pays du bloc socialiste, ils exprimèrent essentiellement leur soutien pour l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises. Les commentaires dans le journal de Tchécoslovaquie soulignèrent que la France et la Chine eurent les positions semblables sur le traité d'interdiction partiellement des essais nucléaires à Moscou, et tous tentèrent de se débarrasser d'un certain isolement. Et la partie chinoise trouva que ces commentaires attaquèrent les politiques chinoises.⁴ Quant à la Bulgarie et d'autres pays, leurs journaux ne mentionnèrent pas beaucoup de choses sur cette affaire, semblant indifférents.⁵

¹ « Les commentaires des journaux soviétiques sur l'établissement des relations sino-françaises », *le Quotidien du Peuple*, 2 février 1964, p.3.

² AMCAE, 110-01999-04, « L'information aux représentants vietnamiens, coréens et albanais à Pékin sur l'établissement des relations sino-françaises », 18 janvier 1964, p.15.

³ « Les commentaires des journaux albanais, coréens et vietnamiens », *le Quotidien du Peuple*, 2 février 1964, p.3.

⁴ « Les commentaires du journal de Tchécoslovaquie sur l'établissement des relations sino-françaises contre la Chine », *le Quotidien du Peuple*, 2 février 1964, p.3.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Le Chargé d'Affaires de France en Bulgarie au Ministre des Affaires Étrangères : La Chine, la France, 27 janvier 1964, p.23.

Dans les pays du tiers monde, l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises causa également un grand choc, la plupart des pays exprimèrent leur soutien et des félicitations. Le 16 janvier, le Ministre chinois des Affaires étrangères exigea l'Ambassadeur chinois en Cambodge dit au prince Sihanouk la nouvelle de l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises sous le principe que la France ne supporterait pas la «deux Chine ».¹ Le prince Sihanouk fit les félicitations à la Chine après appris cette affaire le 19 janvier : «C'est une autre victoire de la Chine. Après l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises, parmi les grands pays, il n'y avait que les États-Unis qui n'eut pas établi les relations diplomatiques, les États-Unis devint plus isolés, et les forces dans l'organisation des Nations Unies qu'ils peuvent utiliser furent plus petites, et plus tard vous pouvez résoudre progressivement le problème de Taiwan. »²

Le 21 janvier, l'ambassadeur chinois en Pakistan informa au gouvernement de Pakistan sur l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises, avant lequel, la France eut également informé au Pakistan.³ Dans l'ensemble, le Pakistan attacha une grande importance à l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises, le même jour de la publication du communiqué conjoint sino-français, le ministre des Affaires étrangères du Pakistan déclara que : «La reconnaissance de la France pour la Chine est une étape raisonnable dans la normalisation des relations entre les pays. C'est aussi la politique du Pakistan. La pratique de la France est propice à la paix en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est. » Certains médias au Pakistan furent principalement en faveur de l'établissement des relations diplomatiques qui serait propice à la paix en Asie du Sud et Asie du Sud-Est. Toutefois, certains commentaires mentionnèrent que ce fut une victoire diplomatique de la France, parce qu'on n'eut pas pris le problème de Taiwan comme la condition préalable dans l'établissement des relations diplomatiques et ce fut la première étape importante que Pékin accepta deux concepts de la Chine.⁴

En revanche, l'Inde exprima certains soucis. L'Ambassadeur français en Inde trouva que «ce sont les milieux officiels qui ont fait preuve de la plus grande

¹ AMCAE, 106-00824-01, « L'information à la partie cambodgienne sur l'établissement des relations sino-françaises », 16 janvier 1964, pp.1-2.

² AMCAE, 106-00824-01, « Les opinions de Sihanouk sur l'établissement des relations sino-françaises », 19 janvier 1964, p.3.

³ AMCAE, 110-01631-02, « L'information à la partie pakistanaise sur l'établissement des relations sino-françaises », 22 janvier 1964, p.11.

⁴ « Les réactions du Pakistan sur l'établissement des relations sino-françaises », 28 janvier 1964, AMCAE, 105-01631-02, pp.14-15.

discrétion, et l'affaire n'a donné lieu à aucune déclaration gouvernementale. L'Agence officieuse PTI se bornait seulement à indiquer le 27 janvier que les « cercles autorisés considéraient cette reconnaissance comme inopportune dans les circonstances actuelles. Ils espéraient qu'elle n'aurait pas pour conséquence d'accroître le potentiel militaire de la Chine alors que celle-ci conservait vis-à-vis de l'Inde une attitude agressive ». »¹

La plupart des pays arabiques, latino-américains et africains exprimèrent leurs soutiens à l'établissement des relations sino-françaises et trouvèrent cette décision favorable à la paix mondiale. Le chef du gouvernement de l'Algérie Ben Bella exprima sa satisfaction à cette nouvelle. Et la plupart des pays africains francophones souhaitèrent la décision française, mais ils s'inquiétèrent aussi de l'introduction de l'idéologie chinoise en Afrique.²

Au Sud-Est asiatique, la Thaïlande et la Malaisie manifestèrent leur neutralité sur l'établissement des relations sino-françaises et ne firent pas beaucoup de critiques. Le porte-parole du Ministère des Affaires étrangères se contenta de dire que son pays suivait « avec intérêt l'action de la France en Asie ». Il souligna que personne n'avait été « jusqu'à présent capable d'empêcher le Président de Gaulle d'accomplir ce qu'il était déterminé à faire et que, naguère, lorsqu'il avait décidé d'équiper son pays d'armes nucléaires il avait mené à bien son projet, sans se préoccuper des protestations ». Il conclut par ces mots : « Il est préférable pour nous d'imiter le lapin : si les grands de ce monde cherchent à se battre, tâchons d'éviter de recevoir des coups. »³ A ce moment-là, trois pays de l'OTASE (la Grande-Bretagne, le Pakistan et la France) eurent déjà reconnu la Chine. Et les relations entre la Chine et le Pakistan furent très bien. De plus, la France voulait une coopération avec la Chine dans les affaires d'Indochine et refusa à envoyer un représentant officiel à la réunion de l'OTASE depuis 1965. En même temps, les attitudes de la Thaïlande envers la Chine se détendirent. Par conséquent, les menaces de l'OTASE furent moins pour la Chine.

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/526, Ambassadeur de France en Inde au Ministre des Affaires Etrangères : L'Inde et la reconnaissance de la République Populaire chinoise par la France, 6 février 1964, pp.190-199.

² Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République Populaire de Chine (1958-1969)*, Paris : Les Indes savantes, 2012, pp.323-324.

³ Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République Populaire de Chine (1958-1969)*, Paris : Les Indes savantes, 2012, p.334.

Section 3 La Réponse nationale de la France à l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises

Quand la nouvelle de la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français se répandit à la fin de 1963, l'Institut français d'opinion publique fit un sondage sur les opinions du peuple français à l'égard de l'établissement des relations sino-françaises. Les résultats ne furent pas satisfaisants : seulement 39% des Français sondés approuvaient la décision de la reconnaissance de la Chine, cette proportion fut moins que celle de 1954 (43%) ; mais la proportion des opposés de 1963 augmenta à 26%, et la proportion de 1954 fut 24%. Néanmoins, la proportion du soutien à l'admission de la Chine à l'O.N.U. fut plus haute qu'auparavant, qui arriva à 48%. De plus, plus de la moitié du peuple français appuyaient le développement des relations économiques et commerciales avec la Chine d'abord (58%), seulement 17% s'y opposa.¹ Il était clair que le peuple français eut des doutes sur le développement des relations politiques et diplomatiques à cause des politiques étrangères agressives de la Chine ; mais le grand marché chinois attira les intérêts des Français.

Bien que le taux de soutien du peuple pour la reconnaissance du gouvernement français de la Chine ne soit pas élevé, cette reconnaissance causa une discussion chaude et vaste dans la France, le gouvernement français s'intéressa également à profiter du guidage de l'opinion publique pour que les masses soient en faveur de la décision de la France d'établir des relations diplomatiques avec la Chine.

Après les deux parties arrivèrent aux accords sur l'établissement des relations, le gouvernement de Gaulle commença à exprimer les attitudes officielles. Le Figaro publia l'entretien d'Edgar Faure avec le journaliste le 9 janvier 1964, où Faure présenta son voyage en Chine et montra les intérêts français dans la reprise des relations normales sino-françaises.² Ensuite, le 17 janvier, la radio officielle affirma la nouvelle de la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français et une délégation parlementaire effectuerait une visite amicale en Chine.³ Cette nouvelle provoqua assez d'attentions du public et beaucoup de commentaires de la presse. Depuis 18 janvier, nombreux de reportages et commentaires sur l'établissement des

¹ Institut français d'opinion publique, *Sondage : Revue française de l'opinion publique*, N°3, 1964, p. 72.

² Roger Missip, « Edgar Faure expose au Figaro l'objet et les résultats de son voyage en Chine », *Le Figaro*, 9 janvier 1964, pp.4-5.

³ Michel Bouissou, *La reconnaissance de la République Populaire de Chine devant l'opinion*, Paris : PUF, 1967, p.36.

relations sino-françaises d'abordèrent.

A l'époque-là, les journaux de la France furent principalement divisés en deux catégories : l'une est le journal soutenu par un consortium, on engagea des correspondants permanents pour présider et un peu de personnages politiques, intellectuels, financiers pour faire nouvelles commentaire en tant que correspondant spécial. Il put refléter les commentaires et les points de vue indépendants des journalistes, mais il y avait des préférences, comme *Le Figaro*, le quotidien qui eut le plus grand tirage, dont le point de vue principal fut plus droit, tandis que *Le Monde*, qui eut aussi une grande circulation, dont le point de vue principal fut plus gauche. Grâce à grand tirage, le gouvernement français publia souvent des nouvelles officielles sur les deux journaux, et certains fonctionnaires exprimèrent aussi leurs opinions. Par conséquent, les deux journaux furent plus capables de refléter les points de vue dominant de la société française. Il y avait certains journaux dont le tirage fut petit, mais le point de vue fut très indépendant, comme *Le Combat* et *L'Aurore*, ils furent principalement critiquer la politique du gouvernement avec une tendance antigauilliste. L'autre fut influencé ou contrôlé respectivement par les partis politiques français, comme le journal officiel de l'UNR (Union pour la Nouvelle République) de de Gaulle - *La Nation*, celui de SFIO (Section Française de l'Internationale ouvrière, cela veut dire le Parti socialiste) - *Le Populaire* et celui du parti communiste français - *L'Humanité*. Ils reflétaient tous les opinions politiques des partis politiques. Ainsi que les journaux contrôlés par certains groupes ou forces, tels que *La Croix* de la force catholique.

Vu des articles dans les grands journaux du moment, pour la pratique de la reconnaissance du gouvernement français pour la Chine, l'opinion positive fut en majorité et généralement on admit que cette décision refléta les aspects suivants :

En premier lieu, quelques commentaires montrèrent que la décision du gouvernement français exprima une politique étrangère réaliste. « L'existence » de la Chine était le fait. On ne put pas la négliger. Même l'article de Robert Guillain souligna qu'il y avait « une seule Chine » dans le monde : « Ou bien, si nous essayons de le faire et si nous tentons de prolonger un jeu double, nous prendrons le risque de voir le rapprochement franco-chinois avorter, ou n'être qu'un enfant mal venu. Rappelons-nous le cas de l'Angleterre, qui, si elle a bien reconnu le nouveau régime chinois en 1950, n'a jamais obtenu que Pékin reconnaisse pleinement cette

reconnaissance. »¹

Le deuxième point, plusieurs articles mentionna l'indépendance de la France en face des Etats-Unis. Comme André Fontaine et Raymond Aron, ils trouvèrent que cette décision fut choisie avec liberté par la France et manifesta l'esprit indépendant du Général de Gaulle. Le dernier utilisa les divergences sino-soviétiques et décida à contacter avec la Chine. Les auteurs crurent que, dans ce problème, les politiques des Etats-Unis envers la Chine furent faux.²

Le troisième point, on pensa que l'établissement des relations sino-françaises fut favorable à la paix mondiale. Par exemple, les deux articles dans *La Croix* trouvèrent la décision de de Gaulle amènerait la Chine dans la communauté universelle et la France gagnerait le prestige général ; Cette politique peut-être alla prouver que les contacts avec la France pouvait donner à la Chine un change et promouvoir la détente de l'idéologie.³

Le quatrième point, la reconnaissance de la Chine par la France se conforma avec non seulement les intérêts français, mais aussi les intérêts de ses alliés. Alfred Grosser montra, selon «les ennemis des ennemis sont nos amis ». En face des menaces soviétiques, il eut raison de développer les rapports avec la Chine. De plus, un article montra que les détériorations des relations entre la Chine et l'Union soviétique ainsi que les pays européens orientaux firent la Chine accepter les intérêts ou les échanges commerciaux des autres pays. La France put aider le bloc occidental à gagner ce grand marché⁴

D'ailleurs, la reconnaissance de la Chine fut favorable au règlement des problèmes d'Indochine. Un peu d'articles montrèrent, en considération des situations asiatiques, comme les problèmes vietnamiens et laotiens, on ne put pas arriver au règlement sans l'aide chinoise. La France devait profiter de l'appui de la Chine à rentrer en Indochine.⁵

Le dernier point, la coopération entre la France et la Chine pourrait résister à l'hégémonie américano-soviétique dans le monde. L'établissement des relations

¹ Robert Guillain, « Une seule Chine », *Le Monde*, 1^{er} février 1964, p.1.

² André Fontaine, « Beaucoup de questions et quelques réponses : III. – Le Plongeon », *Le Monde*, 22 janvier 1964, p.2. Raymond Aron, « Risques calculables ? », *Le Figaro*, 25-26 janvier 1964, p.1.

³ François Roussel, « De Gaulle veut intégrer Pékin dans la Communauté universelle. », *La Croix*, 18 janvier 1964, p.1 ; Lucien Guissard, « Une initiative discutée », *La Croix*, 28 janvier 1964, p.1.

⁴ Alfred Grosser, « La France, La Chine et nos alliés. », *La Croix*, 30 janvier 1964, p.1 ; Thomas Lenoir, « Du côté de chez Mao », *L'Express*, 21 janvier 1964, p.11.

⁵ Alfred Grosser, « La France, La Chine et nos alliés. », *La Croix*, 30 janvier 1964, p.1. François Mitterrand, « Quoi sert la Chine », *L'Express*, 21 janvier 1964, pp.9-10.

sino-françaises brisa le système de Yalta et ouvrit l'ère polycentrique.¹

Néanmoins, il y avait aussi des commentaires négatifs. La critique la plus grave fut que la décision du gouvernement français nuisit aux relations avec ses alliés, surtout avec les États-Unis. Donc, la France tomba dans une situation isolée et son propre intérêt fut blessé²

Ensuite, quelques articles montrèrent tous les deux pays contre le traité de Moscou. Leurs attitudes similaires résistèrent au « Club nucléaire » poussèrent les deux parties proches, mais les résultats furent dangereux.³

Même plusieurs commentaires pensèrent que le gouvernement français reconnut la Chine pour réparer ses fautes passées dans les politiques étrangères. L'échec de la détente des relations franco-soviétiques tourna les yeux français sur la Chine. De même, le Général de Gaulle fut découragé dans les affaires européennes et africaines et développa les relations avec les pays asiatiques et latino-américains.⁴

En général, les commentaires positifs furent majoritaires. *Le Monde* et *le Figaro* publièrent des commentaires positifs et négatifs en même temps, mais le premier publia plus de commentaires positifs que le Figaro. *La Croix* présenta aussi beaucoup d'opinions favorables à l'établissement des relations sino-françaises. Mais *le Combat* et *l'Aurore*, comme les journaux antigauillistes, manifestèrent les attitudes opposées. Bien entendu, *la Nation* approuva la décision du gouvernement activement. Et selon la recherche de Michel Bouissou, *le Monde* fut le journal s'intéressa à cet événement le plus. La proportion des nombres de reportages du *Monde* fut 25%, et en même temps, *le Combat* fut 20% ainsi que *le Figaro* et *l'Aurore* furent 10%. Mais la proportion de reportages de *l'Humanité* sur la reconnaissance de la Chine fut seulement 7%.⁵ Comme l'organe du parti communiste français, l'attitude générale de *l'Humanité* fut favorable à l'établissement des relations sino-françaises. C'était sa demande longtemps. Mais maintenant, en face de relations mauvaises avec le parti communiste chinois, *l'Humanité* manifesta un peu d'indifférence. Par exemple, son ex-correspondant à Pékin écrivit un article à souhaiter la reconnaissance de la Chine. Mais le point important de son article fut la doute des raisons de cette décision adoptée

¹ Thomas Lenoir, « Du côté de chez Mao », *L'Express*, 21 janvier 1964, p.11. René Dabernat, « Alternative à l'Amérique », *Le Combat*, 24 janvier 1964, pp.1,3.

² André François-Poncet, « Le fléau de la balance », *Le Figaro*, 29 janvier 1964, pp.1, 22.

³ Michel Voirol, « Une rencontre de Gaulle – Chou En-lai pourrait sceller « l'axe Paris-Pékin », *Le Combat*, 21 janvier 1964, p.1 ; « De Gaulle a rompu hier un équilibre mondiale » (Editorial), *Le Combat*, 28 janvier 1964, p.1.

⁴ « Rencontre de deux indépendances » (Editorial), *Le Monde*, 28 janvier 1964, p.1 ; Alfred Grosser, « La France, La Chine et nos alliés. », *La Croix*, 30 janvier 1964, p.1.

⁵ Michel Bouissou, *La reconnaissance de la République Populaire de Chine devant l'opinion*, Paris : PUF, 1967, p.91.

par de Gaulle. Il souligna que le gouvernement français voulait utiliser les divergences qui existent entre la Chine et les autres pays socialistes.¹

Par rapport aux opinions publiques des journaux, les attitudes des membres du Parlement reflétaient les points de vue des partis politiques plus clairement. Selon le débat sur le problème de la reconnaissance de la Chine à l'Assemblée nationale le 28-29 avril 1964, la plupart des membres exprimèrent leur soutien pour l'établissement de relations diplomatiques sino-françaises: les gaullistes soutinrent activement, et les gens de l'opposition, la plupart ne s'opposa pas à la reconnaissance de la Chine, mais exprimèrent des doutes sur le moment, la manière et les intentions de la reconnaissance de Pékin.

Les députés gaullistes ou pro-gaullistes trouvèrent que la reconnaissance de la Chine fut favorable à la France et expliquèrent les raisons et les bénéfices de cette décision. Par exemple, Raymond Réthoré compara Taiwan à la Corse quand il expliqua que la reconnaissance de la Chine se conforma avec le fait : «Par rapport à la Chine, en population et en superficie, Formose est à peu près ce qu'est la Corse par rapport à la France continentale. Un homme politique passerait-il pour avisé si un gouvernement étant à Paris, un autre à Ajaccio, établi et consolidé depuis des dizaines d'années, il hésitait à voir dans le premier le représentant effectif de la réalité française ? »² Et Louis Terrenoire présenta les avantages de l'établissement des relations avec la Chine : «Alors, il reste les centaines de millions de Chinois qui sont nos frères dans l'humanité. Ils ont besoin de notre aide technique, entre autres, de cette aide que les Russes leur refusent maintenant depuis trois ans. Grâce à cette aide, c'est un peu de l'Occident, un peu de l'air du monde libre qui passera dans cet univers clos. »³

En comparaison des députés de l'U.N.R.-U.D.T., les députés socialistes exprimèrent leur accord avec la reconnaissance de la Chine. Mais ils critiquèrent le temps et la méthode adoptée par le gouvernement et souligna que la décision soudain blessa les relations avec les alliés. Claude Delorme montra que «les socialistes auraient été les premiers à applaudir à la reconnaissance de la République populaire de Chine, qui est inscrite depuis longtemps parmi leurs objectifs de politique

¹ Jean-Emile Vidal, « De Gaulle s'aperçoit que la Chine existe et s'apprêterait à la reconnaître », *L'Humanité*, 18 janvier 1964, pp.1,3.

² *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 1^{er} Séance du Mardi 28 Avril 1964, pp. 972-973.

³ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Mardi 28 Avril 1964, p. 981.

internationale. » Mais il critiqua que cette décision ne fut pas discutée ou statué par le parlement ni fut consulté par les alliés. « C'est, pour nous, ce qui a été le plus grave, le plus critiquable dans toute cette affaire. Quel crédit, en effet, peut-on accorder à un Gouvernement qui se comporte vis-à-vis de ses alliés et de ses amis de cette manière ? En agissant de la sorte, on a travaillé à affaiblir la solidarité des peuples libres, on a travaillé contre le système existant de sécurité collective, on a porté atteinte au crédit de la France. » Et il douta l'intention du gouvernement : « Dans les conditions où elle s'est effectuée, la reconnaissance de la Chine populaire par la France a pris l'aspect d'un acte dicté beaucoup moins par un réalisme politique élémentaire que par le souci de prendre le contrepied des positions américaines, voire par une connivence entre les deux seules puissances qui repoussent l'accord de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires atmosphériques. »¹

Comme les socialistes, les députés communistes soulignèrent que leur parti toujours demandait de reconnaître la Chine. Ayant la même idéologie que le Parti communiste Chinois, le parti communiste français eut toujours la position d'exhorter activement le gouvernement français d'admettre la Chine, un pays socialiste, et il proposa à plusieurs reprises au gouvernement français de reconnaître la Chine et de soutenir la reprise du siège de la Chine dans l'ONU. C'était son principe et position constante. Néanmoins, l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises arriva au moment de l'attaque du parti communiste français pour la ligne du PCC et pour les politiques nationales. Il ne voulut pas propager trop cette affaire en raison d'être contradictoire à la tonalité d'accusation pour la Chine. Comme les attitudes de *l'Humanité*, l'accent des députés communistes ne fut pas axé sur les relations entre les deux pays, mais critiqua l'ancienne politique du gouvernement de général de Gaulle, soulignant qu'il voulut réellement profiter du conflit sino-soviétique.²

On put voir que les trois forces politiques importantes du parlement approuvèrent la reconnaissance de la Chine. Ils reconnurent l'inévitabilité et la nécessité d'établir les relations diplomatiques avec la Chine. Mais les attitudes différentes furent sur le moment et la manière choisie. Bien sûr, les partis de l'opposition peut-être utilisèrent cette affaire pour critiquer la politique étrangère du gouvernement de Gaulle.

Malgré tous, en vue générale, les attitudes du soutien de l'établissement des relations sino-françaises occupèrent la majorité, tant la presse que le parlement.

¹ *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 2^e Séance du Mardi 28 Avril 1964, pp. 977-979.

² *Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires*, Assemblée Nationale, 1^{er} Séance du Mardi 28 Avril 1964, pp. 974-976.

L'idéologie différente n'empêcha plus les intentions du développement des relations avec la Chine. Sous le contexte de la propagande comme ça, l'opinion publique française sur la reconnaissance de la Chine modifièrent. Selon le deuxième sondage, 54% du peuple français soutinrent la reconnaissance de la Chine, et seulement 14% s'opposèrent.¹ Sans doute, cette situation fut favorable au développement des rapports sino-français.

Bilan de partie :

Au début de la prise des fonctions de Charles de Gaulle, la politique froide que la Chine adopta vers la France ne fut pas pour des intérêts personnels de la Chine. Ce fut principalement parce que la Chine soutint le mouvement d'indépendance et de libération algérienne, ce qui toucha les intérêts de la France. L'autre raison fut que la Chine voulut soutenir le parti communiste français pour la lutte de classe dans le pays, et ne voulut pas influencer son travail. On put voir que tout cela fut des raisons idéologiques et une manifestation de l'internationalisme prolétarien. Mais en raison des différences dans l'idéologie avec l'Union soviétique, la Chine alla mettre en évidence son soutien à la révolution mondiale. Et même le parti communiste français persuada même en revanche la Chine d'adopter une politique souple vers le gouvernement de de Gaulle au lieu d'une politique rigide.

Cependant, au fur et à mesure de l'accentuation du débat sino-soviétique, les relations entre la Chine et l'Union soviétique se détériorèrent, et même celles avec les pays de l'Europe de l'Est (sauf l'Albanie), compte tenu de cette situation, la Chine s'efforça de trouver des alliés dans la zone intermédiaire. La décision de maintenir leur propre politique étrangère indépendante et de ne pas subordonner aux États-Unis, les contradictions entre la France et les États-Unis furent de plus en plus étendus, et elle eut le même but que la Chine - pour résister à l'hégémonie soviétique et américaine. Ainsi, deux pays qui poursuivirent le statut de grande puissance allia ensemble. A l'occasion du 15^{ème} anniversaire de l'établissement de la République populaire de Chine, la Chine et la France établirent finalement une nouvelle relation. Charles de Gaulle dit : «Le rétablissement des relations avec la Chine, ça veut dire que nous allons tourner la page coloniale, celle de nos Concessions en Chine, celle de

¹ Institut français d'opinion publique, *Sondage : Revue française de l'opinion publique*, N°3, 1964, p. 72.

l'Indochine française. Ça veut dire que la France revient en tant qu'amie, respectueuse de l'indépendance des nations. »¹ Cela impliqua la volonté de la France de développer les relations de l'égalité et des avantages mutuelles avec la Chine avec une nouvelle identité en revenant en Asie. Et après nettoyer la maison, la Chine invita un ami important. L'histoire des relations sino-françaises tourna une nouvelle page.

¹ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris : Éditions Gallimard, 2002, p.1093.

Quatrième Partie : Le temps de rodage (1964-1969)

Chapitre 7 : Le développement des relations bilatérales

Section 1 Les relations politiques : vision commune et coopération sino-françaises

A la suite de la rupture des relations diplomatiques avec Taiwan, les relations entre la France et la Chine continentale développaient rapidement. Le 17 février 1964, le Premier Ministre Zhou Enlai, quand il effectua une visite amicale en Birmanie, reçut en audience l'ambassadeur français en Birmanie et lui dit : «Je suis content de l'établissement des relations officielles sino-françaises, et il faut présenter les félicitations. Maintenant la bande de Chiang Kaïchek rompre les relations avec la France. C'est bien. Cette rupture s'accorde avec notre demande originale. » Ensuite, il analysa l'histoire et la culture de la France : «Le peuple français a la puissante ambition nationale. L'histoire dernière de deux cents trempe le peuple français. La culture française a une ambivalence : d'un côté, elle développe le colonialisme ; et de l'autre côté, elle nourrit une tradition révolutionnaire, comme la grande révolution française et le soutien à l'indépendance américaine, qui influence sur les peuples coloniaux. Notre principe est contre le colonialisme. »¹

Pour la Chine, qui était solitaire dans le monde, l'établissement des relations sino-françaises créa une nouvelle situation diplomatique. Le gouvernement chinois fit plus d'attention aux affaires extérieures, et espérait avoir un progrès dans l'aspect diplomatique. Le centre du parti communiste chinois indiqua : «Sous l'influence de la visite du Premier Ministre et de l'établissement des relations sino-françaises, on estime que des travaux diplomatiques auront un plus grand progrès dans un ou deux ans. Il est possible qu'un grand nombre de pays établisse des relations diplomatiques avec nous. Nous devons préparer l'encadrement à répondre aux besoins du grand développement de la diplomatie. »² A ce moment-là la Chine avait confiance en soi sur les travaux extérieurs. Sous la situation comme ça, elle appréciait beaucoup le

¹ Zhou Enlai Nianpu (La Chronique de Zhou Enlai), Vol.2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, p.620-621.

² Zhonggong zhongyang wenjian xuanji (L'ensemble de documents du Comité central du parti communiste chinois), vol.45, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 2013, pp.204-205.

développement des relations sino-françaises et s'efforçait d'arriver une vision commune avec la France sur des affaires internationales et de lancer une coopération mutuelle.

Les deux pays s'envoyèrent les chargés d'affaire pour les travaux préparatoires tout de suite et s'attirer les ambassadeurs l'un l'autre. Lucien Paye fut nommé le premier ambassadeur en la Chine nouvelle. Avant il alla prendre possession de son poste, le Quai d'Orsay eut lui donné un document d'instructions. Le gouvernement français connaît clairement la considération du gouvernement chinois sur le problème de Taiwan. C'est pourquoi le premier point des instructions mentionna à Lucien Paye : « Dans les contacts que vous aurez à Pékin, il est probable que les Chinois voudront en savoir plus. Il est possible, tout d'abord, qu'ils vous interrogent sur Formose et vous demandent de préciser si nous partageons leurs conceptions, à savoir que le Gouvernement de Pékin est le Gouvernement de toute la Chine, y compris Formose et les îles adjacentes. » Néanmoins, il aussi souligna : « L'intérêt français n'est certainement pas pour le moment de prendre une position définitive sur cette question. Sans contredire vos interlocuteurs, le mieux est donc que vous demeuriez sur la réserve. » En second lieu, Lucien Paye fut exigé : « vous serez sans doute interrogé sur nos intentions aux Nations Unies. Vous pourrez indiquer que, reconnaissant le Gouvernement de Pékin comme le gouvernement légal de la Chine, nous voterons à l'Assemblée prochaine des Nations Unies pour son admission, ou plus exactement pour sa reconnaissance comme étant le gouvernement légalement habilité à représenter la Chine, membre fondateur de l'Organisation. » Pour le gouvernement français, le problème indochinois était un point important dans ses politiques asiatiques, qui aussi était un raison de la reconnaissance de la Chine. Ainsi, la troisième indication fut : « La question la plus importante sur le plan politique dont vous aurez à discuter avec le gouvernement chinois est le sort des Etats qui ont composé autrefois l'Indochine. Vous vous efforcerez naturellement de faire préciser par vos interlocuteurs leur politique à l'égard tant du Vietnam, du Cambodge et du Laos, que des autres Etats limitrophes de la Chine. » Le Maréchal Chen Yi, le Ministre chinois des Affaires étrangères adopta une attitude réaliste dans la Conférence de Genève de 1961-62 sur le Laos, « suivant ses paroles, que les pays du Sud-Est asiatique (Nord Vietnam sans doute mis à part) n'étaient pas encore mûrs pour le communisme, il pensait que la meilleure solution était celle de la neutralité » Pour le gouvernement de de Gaulle, la neutralité des pays indochinois était aussi son

manière à régler les problèmes. Il espérait obtenir une position claire et nette et un soutien du gouvernement chinois sur la neutralité des trois Etats de l'ancienne Indochine. Ensuite, le Quai d'Orsay indiqua quelques grandes lignes de la solution française de neutralité à Lucien Paye et monta : « Une telle solution ne pourrait être élaborée que dans une conférence internationale convoquée à cet effet, comme la précédente conférence de Genève. Une préparation soignée serait indispensable. Les conversations que vous aurez l'occasion d'avoir à Pékin, pourraient commencer à orienter les choses dans cette direction. C'est pourquoi ce dont vous ferez rapport sera communiqué, dans la mesure où nous l'estimerons possible et opportun, à nos autres interlocuteurs, à commencer par les Américains et les Russes. »¹

Le 27 mai 1964, Lucien Paye arriva à Pékin et fut accueilli amicalement par la partie chinoise. A la suite, il eut quelques entretiens avec des dirigeants chinois, comme le Ministre des Affaires étrangères Chen Yi, le Président Liu Shaoqi et le Premier Ministre Zhou Enlai. Les deux parties discutèrent les affaires principales comme suit.

D'abord, les dirigeants chinois exprimèrent à Lucien Paye leur appréciation aux politiques extérieures indépendantes du Président de Gaulle et soulignèrent que la Chine avait des points de vue similaires avec la France sur beaucoup de problèmes internationaux. Liu Shaoqi montra : « Nous apprécions que le Président de Gaulle adopte les politiques indépendantes dans le monde. Nous avons des systèmes politiques et économiques différents, mais qui n'empêchent pas le développement des relations amicales entre les deux pays. Nous mettons en œuvre une grande partie des politiques similaires avec vous au niveau international – des politiques indépendantes, n'écoute pas d'autres puissants. »²

En second lieu, la partie chinoise réitéra sa politique constante au problème de Taiwan et espérait obtenir le soutien français à l'O.N.U. Zhou Enlai montra que la position du gouvernement chinois s'accordait avec l'attitude de la partie de Chiang Kaïshek. « Celui-ci avait toujours considéré que cette île posait à la Chine le même problème que jadis l'Alsace-Lorraine à la France. » Le problème de Taiwan était une question de politique intérieure chinoise dont la solution appartenait aux Chinois eux-mêmes. Le point de « deux Chine » n'était qu'un « complot » des Etats-Unis. « Leur intérêt était de créer ou d'accroître en Extrême-Orient un état de tension

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Instructions pour Monsieur PAYE, 11 mai 1964, pp.113-121.

² *Liu Shaoqi Nianpu* (La Chronique de Liu Shaoqi), Vol.3, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1995, p.592.

propice à leurs desseins. »¹ Clairement, l'ingérence américaine au problème de Taiwan était une raison principale que les Chinois détestaient le gouvernement des Etats-Unis.

Troisièmement, les problèmes du Sud-Est asiatique, surtout la situation des pays de l'ancienne Indochine, furent le point important dans les entretiens de deux parties. A l'époque-là à tout prendre, le gouvernement chinois eut une attitude proche à la politique neutraliste de la France en ce qui concerne les problèmes laotiens et cambodgien. Chen Yi marqua son soutien d'une conférence internationale pour le règlement des difficultés du Laos. Et il évoqua avec satisfaction la communauté de vues entre la France et la Chine dans la question de la neutralité du Cambodge. Et sur les affaires vietnamiennes, il s'intéressa à la Déclaration faite le 29 août 1963 par le Général de Gaulle en vue de la neutralisation du Vietnam, « mais il fait une distinction entre le Sud-Vietnam et la République Démocratique du Vietnam : le Front Nationale de Libération du Sud est favorable à la neutralité, mais le Nord Vietnam appartient au camp socialiste et se sait, comme la Chine, menacé par les Etats-Unis qui ont, notamment, installé en Thaïlande des forces militaires importantes. »² Zhou Enlai donna les mêmes opinions comme Chen Yi sur les affaires des pays de l'ancienne Indochine. Et la position du Président Liu Shaoqi fut plus claire et nette à soutenir la politique neutraliste de la France. Lucien Paye mentionna dans son télégramme à Paris que « M. Liu Shao Chi m'a confirmé cet accord et m'a assuré qu'il approuvait notre politique ». Et le Président chinois « m'a très nettement laissé entendre que la Chine ne voulait pas limiter la neutralisation projetée aux seuls pays de l'ancienne Indochine, mais souhaitait y inclure la Thaïlande, qui fait également partie du Sud-est asiatique. »³

D'un autre côté, l'Ambassadeur de Chine en France Huang Zhen arriva à Paris le 2 juin et il présenta la lettre de créance au Général de Gaulle le 6 juin. Ensuite, il fut reçu en audience par le Premier ministre Georges Pompidou et le Président de Gaulle. En même cas, les dirigeants français soulignèrent aussi les positions similaires sino-françaises et visions communes dans un peu d'affaires internationales. Ils trouvèrent que les deux parties pouvaient lancer une coopération étroite dans le monde, surtout dans les problèmes de l'ancienne Indochine.

Le Premier ministre Pompidou exprima que la France désirait entretenir avec la

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Entretiens avec le Président Chou-En-lai, 12 juin 1964, p.97.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Télégramme de Pékin : Entretien Paye – Chen Yi, 29 mai 1964, p.87.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Télégramme de Pékin, 1^{er} juin 1964, pp.88-89.

Chine de très bonnes relations et le gouvernement français ferait tout en son pouvoir pour le développement des relations entre les deux pays. «Je crois en effet qu'il existe entre le peuple français et le peuple chinois des affinités et des aspirations communes », il dit, et les deux parties devaient «ne ménager aucun effort pour le développement de nos relations bilatérales, dans les domaines culturel d'abord, puisque cet aspect est à nos yeux très important, économique également ; il devrait être facile de développer les échanges. Sur le plan politique, beaucoup de choses sont possibles, conditionnées par la façon dont les pays intéressés feront la preuve de leur attachement à la paix et au principe du respect de l'indépendance des peuples, dont vous avez indiqué qu'ils sont importants aux yeux du gouvernement chinois. » Ensuite, il aussi parla la question du Laos avec Huang Zhen. Les deux parties arrivèrent une vision commune sur la réunion d'une conférence des 14 puissances pour une solution pacifique du problème du Laos et trouvèrent que tous les rôles chinois et français étaient extrêmement importants.¹

Les paroles du Général de Gaulle exprimèrent plus clairement l'espoir du gouvernement français sur la coopération sino-française dans les problèmes internationaux. Il dit au premier abord : «Nous souhaitons savoir ce que la Chine pense de la situation ; il y a ce que l'on dit, ce que l'on publie, et ce que l'on cherche vraiment à réaliser. Mon pays est indifférent à la propagande, mais pas à l'action et à la position d'un grand pays comme la Chine. C'est pourquoi nous allons examiner certains problèmes en particulier. » Bien entendu, il mentionna les problèmes du Sud-Est asiatique et pensa que «le rôle de la Chine est capital ». Il souligna que «on ne peut rien faire sans la Chine, on peut peut-être résoudre le problème avec elle. » Il exprima son opinion : «Si nous souhaitons une conférence, c'est pour la paix en général et en Indochine en particulier, mais aussi parce que nous souhaitons que la Chine se présente dans le monde, qu'elle apparaisse sous tous ses aspects, diplomatique, économique, culturel, bref nous souhaitons qu'elle ait la place qui correspond à son rang. Nous croyons que, pour la Chine nouvelle, l'Asie du Sud-Est constitue précisément cette occasion d'apparaître ; nous souhaitons très sincèrement qu'elle saisisse cette occasion dans un sens de paix, de détente, de coopération. »² Par ses paroles, le Président de Gaulle exprima son espoir d'une coopération avec la Chine pour la paix dans le monde, car il trouvait que le rôle de la Chine était

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Entretien de M. Georges Pompidou avec M. Huang Chen, Ambassadeur de Chine à l'Hôtel Matignon, 16 juin 1964, pp.149-153.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Point essentiels traités lors de l'audience du Général de Gaulle à l'Ambassadeur de Chine, M. Huang Chen, à l'Élysée le 19 juin 1964, pp.155-158.

important.

De même que les dirigeants français, le gouvernement chinois prit aussi en considération au rôle français dans le monde. La France, comme une grande puissance occidentale, jouait des influences sur l'Europe et les pays francophones. Les dirigeants chinois espéraient que la France pouvait donner l'exemple aux autres sur la reconnaissance de la Chine et déclencher une coopération commune dans les affaires indochinoises. Dans la cérémonie du 14 juillet à l'ambassade française, Chen Yi prononça : « Les peuples chinois et français sont liés depuis longtemps d'une amitié traditionnelle. Nous constatons avec satisfaction que les relations diplomatiques entre la Chine et la France, interrompues pendant une certaine période, ont été enfin renouées et il n'y a pas longtemps. Au moment même où les Etats-Unis s'évertuaient à créer « deux chinas » et que certains autres pays leur offraient des stratagèmes, le gouvernement français a montré au monde par son action qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le monde et que le gouvernement de la République populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant tout le peuple chinois. C'est de la part du gouvernement français une action courageuse, réaliste et qui revêt une grande signification. Nous sommes sûrs que l'établissement et le développement des relations diplomatiques entre la Chine et la France répondent non seulement aux aspirations des deux peuples, mais favorisent également la réalisation de la coexistence pacifique entre pays à systèmes sociaux différents et la sauvegarde de la paix mondiale. » Il mentionna les problèmes de la tension en Indochine et critiqua les politiques américaines : « Nous voudrions dire aux Etats-Unis : l'emploi de la force des armes contre le peuple révolutionnaire n'a jamais de chance de réussite et ne pourra que causer des défaites encore plus cuisantes à celui qui y recourt, la conférence des quatorze se tiendra tout ou tard et mieux vaut tôt que tard. Nous espérons que la Chine et la France de concert avec tous les pays qui maintiennent les accords de Genève contribueront de manière positive au rétablissement et à la stabilisation de la paix en Indochine. »¹

A part des problèmes d'Indochine, la Chine et la France eurent des attitudes similaires à l'égard des armes nucléaires. Après l'explosion de la première bombe atomique en Chine, Zhou Enlai envoya une lettre au Président de Gaulle pour expliquer la position chinoise sur l'interdiction des essais nucléaires. Quand Lucien Paye remit la réponse du Général de Gaulle au Premier ministre chinois, Zhou Enlai

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/527, Télégramme de Pékin à Paris, 16 juillet 1964, p.176.

montra : « Nous avons la même position avec la France. C'est-à-dire, quand les Etats-Unis ne sont pas d'accord avec l'arrêt de production, d'essai et d'utilisation des armes nucléaires, nous fabriquons des armes nucléaires à briser son monopole ; La méthode unique qui réduira peut-être la menace d'une guerre nucléaire est à briser le monopole nucléaire des Etats-Unis, jusqu'à la réalisation de l'interdiction et la destruction complète des armes nucléaires. »¹

En ce qui concerne le développement des armes nucléaires en Chine, bien que le gouvernement français ait un peu de soucis, il trouva que c'était inévitable. De Gaulle espérait que la Chine pouvait devenir un pays responsable au maintien de la paix mondiale et contrôler le développement des armes nucléaires. En face de la question du Ministre australien des Affaires étrangères sur la possession des armes nucléaires de la Chine, M. Couve de Murville expliqua les positions françaises : « En ce qui concerne la Chine, il existe un fait nouveau depuis qu'elle a procédé à des expériences atomiques. Vous avez eu connaissance de notre position. Les Chinois proposent une conférence générale de tous les Etats pour traiter du désarmement nucléaire. Nous leur avons répondu qu'une telle conférence devait être limitée aux seules puissances atomiques. Sur le fond des problèmes du désarmement, nous restions fidèles aux positions qui ont toujours été les nôtres et que vous connaissez bien : désarmement nucléaire, mais sous contrôle. » Malgré les attitudes différentes entre la Chine et la France, le Ministre français des Affaires étrangères trouvait que la Chine ne pousserait pas l'aventure trop loin.² Et puis, le Président de Gaulle indiqua : « Il ne faut pas traiter la Chine nécessairement comme une ennemie. » « Elle n'est peut-être pas une amie, mais elle n'est pas fatalement une ennemie. Voilà pourquoi la France a établi des relations avec la Chine, afin de voir ce qu'elle fait, ce qu'elle pense, afin d'avoir des contacts... En tout cas, il ne faut pas la pousser à la guerre. » « Il est assez difficile de savoir ce que pensent les Chinois, mais ils répètent à longueur de journée qu'ils ne veulent pas la guerre, qu'ils veulent la paix, qu'ils sont en faveur d'une conférence qui aboutirait à la neutralisation du Viet-Nam, du Cambodge et du Laos. D'ailleurs, la Chine n'a pas engagé ses forces dans les combats, jusqu'ici ; alors qu'il y a au Viet-Nam et au Laos des forces américaines. Il paraît donc possible que la Chine veuille la paix pour le moment, car elle connaît de graves difficultés en matière d'organisation, d'économie de grands travaux et d'échanges commerciaux qu'elle

¹ Zhou Enlai Nianpu (La Chronique de Zhou Enlai), Vol.2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997, p.682.

² AMAE, Cabinet de Ministre, 12QO/378, Compte-rendu de l'entretien du Ministre avec M. Hasluck, Ministre des Affaires Etrangères d'Australie, le 4 novembre 1964, pp.318-322.

désire établir avec le Japon, l'Australie, la France, les Etats-Unis et le reste du monde. Pour le moment, l'intérêt de la Chine va vers la paix. »¹ Clairement, les dirigeants français croyaient que la Chine n'abuserait pas les armes nucléaires. A propos de la restauration de la paix au Sud-Est asiatique, il devait contacter et coopérer avec la Chine.

D'ailleurs, un troisième point commun exista entre la Chine et la France, à savoir : ils projetaient s'allieraient contre les deux pays hégémoniques – les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Quelques entretiens sino-français manifestèrent cette vision commune. En été de 1965, André Malraux, le Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, comme un envoyé extraordinaire du Général de Gaulle, effectua une visite amicale en Chine. Dans son entretien avec Zhou Enlai au Palais du Peuple à Pékin, il présenta les politiques françaises : «Le Général de Gaulle, considérant la perspective des relations entre notre deux pays depuis l'établissement des relations diplomatiques, estime que le moment est venu d'effectuer un rapprochement plus sérieux... Pour notre part, nous voulons l'indépendance et ne voulons pas de la double hégémonie américaine-russe. » Le Premier ministre chinois exprima son accord avec les paroles de Malraux : «Comme vous l'avez dit, les systèmes politiques chinois et français sont différents, ce qui ne signifie pas que nous ne puissions pas trouver de points communs et que soient exclues des actions communes. » Il expliqua les attitudes chinoises à l'égard des Etats-Unis : «Nous ne sommes pas en guerre avec les Etats-Unis, et nous pouvons arriver à un accord de principe, suivi de mesures concrètes. Mais, pendant ces dix ans, les Etats-Unis ont toujours refusé Les pourparlers de Varsovie prouvent que les Etats-Unis veulent maintenir leur hégémonie mondiale, c'est pourquoi il n'y a pas eu de résultat... Si l'opinion mondiale doit être au courant, elle verra que l'hostilité est du côté des Etats-Unis, qui non seulement nous sont hostiles, mais nient notre existence. C'est pourquoi nous avons toutes raisons de nous opposer à cette tentative d'hégémonie mondiale. » Il manifesta son appréciation à la position politique adoptée par le Général de Gaulle lors de sa conférence de presse du mois de février, «sa critique, son opposition à l'hégémonie par deux grandes puissances... Nous apprécions l'opposition au monopole russo-américain. »² Ensuite, Jean Chauvel, le représentant du Quai d'Orsay aux cérémonies d'ouverture de l'exposition industrielle française à Pékin, fut reçu en

¹ AMAE, Cabinet de Ministre, 12QO/378, Audience accordée par le Général de Gaulle à M. Hasluck, Ministre des Affaires Etrangères d'Australie, le 5 novembre 1964, pp.331-333.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/532, Entretien de M. André Malraux avec M. Chou En-Lai au Palais du Peuple à Pékin le 2 août 1965, pp.89-92.

audience par Zhou Enlai le 30 novembre 1965. Le Premier ministre chinois marqua, avec une force qui se fut retrouvée tout le long de l'entretien, la conviction qui l'anime d'une collusion suivie entre Washington et Moscou aux fins d'établissement d'une hégémonie conjointe destinée à couvrir le monde entier. A son avis, les Etats-Unis dominaient l'Organisation des Nations Unies. Il se livra à une critique très vive du fonctionnement de l'O.N.U. et se déclara convaincu de la nécessité d'une réforme de l'Institution, se référant pour l'approuver au passage des déclarations du Général de Gaulle traitant ce sujet à la date du 4 février 1965. Zhou Enlai tenta de donner à entendre que la Chine, comme la France, demandait une réforme au sein de l'O.N.U. et contre la hégémonie américaine dans cette organisation.¹

Cependant, malgré les points communs sino-français, des divergences aussi existèrent. Et à mesure que les politiques étrangères de la Chine devenaient plus en plus agressives et révolutionnaires, les différents entre les deux pays s'accrurent. Lucien Paye mentionna dans son bilan sur la première année de présence en Chine : «Quant à la politique extérieure chinoise, elle n'a fait que se durcir depuis un an, qu'il s'agisse notamment du problème du Vietnam, de la querelle avec les Soviétiques, des relations avec le Japon ou de la «situation révolutionnaire» dans le monde. Au sujet du conflit vietnamien, en juin 1964 le premier Ministre Zhou Enlai approuvait devant moi la lucidité de la politique française et se déclarait favorable à une conférence qui eût pour objet l'application intégrale des dispositions préconisées à Genève en 1954 ; le 8 janvier 1965, le maréchal Chen Yi n'envisageait pas que le départ des troupes américaines fût une condition préalable de la réunion d'une telle conférence ; le 17 mars, le Premier Ministre Zhou Enlai n'exigeait encore que l'acceptation préalable du principe de ce retrait ; depuis cette date, l'abandon effectif du Vietnam par les forces des Etats-Unis est désormais réclamaé avant toute conférence. »²

Néanmoins, la partie française trouvait que le retrait des troupes américaines avant une négociation serait irréaliste. Dans l'entretien avec Zhang Hanfu, le vice-Ministre des Affaires étrangères de la Chine, Jean Chauvel montra qu'il comprenait mal l'exigence portant sur le retrait préalable des forces américaines. «Cette condition ne soulevait pas seulement les objections politiques de Washington. Elle était en outre physiquement inapplicable car on imaginait mal l'évacuation, sous

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531, Télégramme de Pékin : de la part de M. Chauvel, 1^{er} décembre 1965, pp.110-113.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1965, p.10.

le feu de l'ennemi, de 170.000 hommes et d'un matériel immense. » Ensuite, en face de Zhou Enlai, Chauvel répéta une autre fois que la condition préalable demandée par la Chine sur le retrait de la force américaine du Vietnam n'était pas « mûre ».¹

Par ailleurs, à propos du problème de l'O.N.U., bien que le Général de Gaulle aussi déclare une réforme au sein de cette organisation internationale, l'attitude française avait une distinction avec la Chine. Le gouvernement chinois souligna qu'une réforme de l'O.N.U. ne devait pas être contrôlée par les cinq grandes puissances. Les pays afro-asiatiques et d'Amérique latine devaient aussi y participer. Et même, il proposa d'établir une nouvelle organisation internationale. Zhou Enlai mentionna le problème de l'O.N.U. à André Malraux le 2 août 1965 : « Nous sommes non seulement contre l'hégémonie à deux, mais contre l'hégémonie à cinq, même si la R.P.C. y participait. » « La question de l'O.N.U. est complexe. La R.P.C. est indépendante depuis 16 ans ; cependant, Tchiang Kai-chek occupe le siège de la Chine, ce qui est une insulte majeure. L'O.N.U. est manipulée par les Etats-Unis, et refuse de restaurer la Chine dans ses droits... Dans ces conditions, la Chine a le droit de reconsidérer sa position et de ne pas entrer dans l'organisme international. » « Un tiers de la population mondiale est tenu à l'écart. Dans ces conditions, comment n'est-il pas possible d'imaginer la création d'une autre O.N.U. ? Ceci n'exclut pas la possibilité, sur la base de l'égalité, de la critique de l'organisation telle qu'elle existe et n'empêche pas de demander qu'elle soit corrigée et réformée. »²

La partie française trouva que l'attitude chinoise à l'égard de l'O.N.U. était très dure et défavorable à la reprise de sa place et ses droits dans l'O.N.U. Bien que la France éprouve du mécontentement à propos des situations au sein de l'O.N.U., elle espérait encore que cette organisation restait. Lucien Paye exprima à Wang Bingnan son opinion sur la déclaration de Chen Yi dans la conférence de presse en septembre. Certaines exigences envers l'O.N.U. énoncées par Chen Yi « n'étaient pas de nature à faciliter la tâche des amis de la Chine à l'O.N.U. En tout état de cause, elles ne pouvaient être acceptées et il serait fâcheux que le gouvernement chinois les tienne pour des conditions préalables à sa participation aux travaux de l'organisation. »³ Le directeur d'Asie-Océanie du Quai d'Orsay, Etienne Manac'h approuva la position de Paye. Il écrivit à Lucien Paye qu'il eut eu une conversation sur le même problème

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531, Télégramme de Pékin : de la part de M. Chauvel, 1^{er} décembre 1965, pp.109-111.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/532, Entretien de M. André Malraux avec M. Chou En-Lai au Palais du Peuple à Pékin le 2 août 1965, pp.89-98.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531, Télégramme de Pékin à Paris, 17 novembre 1965, p.65.

avec l'Ambassadeur de Chine et son conseiller. Manac'h se plaignit des politiques chinoises en face de ses interlocuteurs : « Vous avez laissé comprendre un certain temps que vous songiez à créer une organisation rivale de l'O.N.U. ; vous avez applaudi à la sortie de l'Indonésie de l'Organisation. Vous avez exprimé au sujet de l'O.N.U., non pas seulement des critiques (nous en avons nous-même contre elle) mais certains jugements qui ont paru méprisants à de jeunes pays qui ont une confiance naïve dans l'institution et vont prendre à New-York le baptême de l'indépendance. Vous avez désorienté ces pays. Ils cherchent à voter efficacement. A quoi sert qu'on vote votre entrée si vous dédaignez vous-même de franchir la porte ? »¹ Par ses griefs, on peut trouver la partie française n'appréciait pas les politiques étranges de la Chine à ce moment-là, car leurs positions ne s'accordèrent pas avec les intentions françaises. Le gouvernement français eut envisagé une coopération mutuelle avec la Chine pour la paix indochinoise et mondiale et espérait que la Chine deviendrait un grand pays normal et responsable.

Cependant, malgré les divergences entre les deux parties, à tout prendre, les relations politiques entre la France et la Chine développaient rapidement après l'établissement des relations diplomatiques. Et le thème principal de leurs contacts était la coopération. Lucien Paye rapporta du bilan sur les situations des relations sino-françaises : « L'indépendance de la France, le prestige que lui confère aux yeux du gouvernement chinois la position qu'a prise son gouvernement dans les affaires du monde, l'autorité du général de Gaulle sont assurément des facteurs qui accroissent ici l'audience de notre pays, parallèlement aux attaques constantes contre l'impérialisme américain, au dédain qu'expriment volontiers les responsables chinois à l'égard de la Grande-Bretagne, et au développement de la querelle sino-soviétique. » Bien que la France demeure, à leurs yeux, un Etat capitaliste, qui eut fait les guerres d'Indochine et d'Algérie, mais, « si l'on nous sait gré de la netteté et de la lucidité de notre actuelle attitude, la satisfaction d'y trouver un facteur de désunion des puissances occidentales l'emporte peut-être sur la considération qu'on doit au caractère élevé et prospectif de la politique menée par la France. » Il souligna à la fin : « La France est en effet la seule parmi les grandes nations dont, en dépit de la différence de régime politique et social qui la sépare de la Chine, les vues politiques aient pu s'accorder, sur des problèmes majeurs, avec les principes, au moins, de la politique que suit le

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531, Le Directeur Manac'h à l'Ambassadeur de France à Pékin, 18 novembre 1965, pp.67-68.

gouvernement chinois. »¹

Section 2 Le développement des relations économiques et culturelles

Depuis la reprise des relations diplomatiques sino-françaises, une perspective large fut ouverte pour le développement des rapports économiques entre les deux pays. Un phénomène remarquable fut des échanges commerciaux et industriels en plein croissance et fréquents. En 1964 et 1965, la partie chinoise envoya plus de 200 délégations en provenance de tous les domaines industriels et agricoles à visiter en France, dans l'intention de se renseigner sur la technologie de pointe française dans l'industrie et l'agriculture, non seulement pour y assister à des congrès scientifiques et techniques que les Chinois semblèrent suivre avec intérêt, mais aussi pour étudier les techniques françaises en vue de la mise en œuvre de projets précis, en coopération avec les entreprises françaises. Et naturellement, comme réciprocity plus en plus représentants des entreprises industrielles ou commerciales françaises rendirent aussi visite en Chine. Leurs missions furent la prise de contact directe avec les corporations chinoises, l'étude des besoins les plus poussés du marché chinois comme des possibilités de l'industrie française et la défense de leurs intérêts à des sociétés d'import-export spécialistes du marché²

Le gouvernement chinois approuva les visites de représentants des entreprises ou usines chinoises en France. Et plus, d'une manière générale, les dispositions des autorités chinoises en matière de commerce avec la France étaient en ce moment particulièrement favorables. Alors que les difficultés des relations sino-soviétiques eurent eu entre autres effets celui d'amener la Chine à diversifier ses marchés extérieurs et ses achats d'équipement, la France devint le seul grand pays industriel non communiste avec lequel elle entretient des rapports normaux et échange des Ambassadeurs. Par exemple, les dirigeants chinois attachèrent de l'importance à l'exposition technique française à Pékin. Le Président du parti communiste chinois, Mao Zedong rencontra la délégation française de l'exposition et donna un dîner dans son honneur. En fait, l'Ambassadeur français Lucien Paye n'eut pas une occasion de conversation avec Mao Zedong jusqu'à cette fois, où il accompagna ces députés français à visiter le maître de la Chine. D'ailleurs, quelques fonctionnaires du

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, pp.20-21.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, pp.17-19.

Ministère du Commerce extérieur de la Chine exprimèrent à leurs interlocuteurs français que l'établissement de relations diplomatiques devait aboutir à un accroissement des échanges et même, selon l'un d'eux, à la signature avec des sociétés françaises de contrats qui auraient été conclus avec d'autres pays si la France n'avait pas reconnu la Chine, aucun d'entre eux n'eut exprimé le désir, fût-ce par allusion, de négocier avec la France un accord commercial sous quelque forme que ce soit.¹ De plus, comme les marques proposées par Lucien Paye, « dans le domaine économique que les entreprises françaises étaient dès maintenant le mieux placées, la France représentant pour la Chine un grand pays que l'indépendance de sa politique met en mesure d'aider assez librement, en dépit des restrictions qu'impose le COCOM, au développement de l'industrie et de l'agriculture chinoises. Aussi, quelle que soit leurs exigences, n'hésitent-ils pas, assez souvent, à donner, pour des raisons politiques, la préférence aux firmes françaises, même si les prix qu'elles leur proposent sont un peu plus élevés que ceux offerts par leurs concurrents étrangers. »² Et l'exposition industrielle française à Pékin attira nombreux agents techniques et commerciaux, qui achetèrent 70% des produits français exposés.

Néanmoins, le volume du commerce sino-français fut modeste. Les chiffres manifestèrent : le volume total pendant les dix premiers mois de 1964 fut 298 millions de francs, diminuant 55 millions de francs par rapport à la même période de l'année dernière. Un raison fut la diminution de l'exportation des céréales à la Chine à cause de la mauvaise récolte française. Cette situation signifia que les variétés de produits vendus à la Chine étaient limités. Un autre problème fut le petit volume de l'importation des produits chinois.³ Mais après l'exposition industrielle française à Pékin en automne, qui fut consacré aux instruments de mesure, de contrôle, d'automatisme et de régulation ainsi qu'au matériel agricole et de transport, quelques changes apparurent dans les circonstances du commerce sino-français. D'abord, la partie chinoise acheta plus de biens d'équipements industriels et s'intéressa à introduire les techniques français. Un peu de contrats nouveaux furent signés, non seulement concernant les produits agricoles, y compris des blés, et les engrais chimiques, mais aussi quant à matières premières et fournitures industrielles, biens

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/486, Premiers entretiens avec les autorités chinoises du commerce extérieur, 17 juillet 1964, p.122.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, p.20.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/486, Note : Evolution de nos rapports économiques avec la Chine, 4 décembre 1964, pp.216-224.

d'équipement notamment.¹ Ensuite, le volume de l'importation des produits chinois augmenta. Les dirigeants chinois firent grand cas de l'exportation chinoise aux étrangers. Dans son entretien avec la délégation française, Mao Zedong indiqua que la Chine devait vendre autant qu'elle achetait et réaliser un équilibre du commerce extérieur lui permettant d'acquérir les devises dont elle avait un urgent besoin. Et Lucien Paye répondit que les achats français étaient déjà nombreux et que la Foire de Canton, notamment, était fréquentée, à chacune de ses deux manifestations annuelles, par un nombre de plus en plus grand d'importateurs français.² Dans sa note au Quai d'Orsay, Lucien Paye montra : « En résumé si les statistiques dernières ne reflètent pas encore un accroissement sensible des échanges commerciaux franco-chinois, les contrats de vente de biens d'équipement signés ou en gestation, la multiplication des contacts depuis un an, comme les bonnes dispositions des autorités de Pékin à l'égard de la France, permettent d'espérer un essor important de nos ventes dans les prochains mois. » Il mentionna les soucis chinois : « Les autorités de Pékin admettent volontiers qu'il peut difficilement en être autrement pour le moment; rappelant à l'occasion la notion "d'égalité et de réciprocité dans les échanges" qui reste, en principe, la base de leur politique, elles souhaitent que nous importions plus de produits chinois, sans toutefois jusqu'à présent en faire une condition de leurs propres achats. » Et il trouva qu'il devait faire attention à ce problème : « Il sera donc de notre intérêt, au cours des prochaines années, d'augmenter nos importations dans toute la mesure du possible, afin d'éviter que la persistance d'un déficit trop important ne constitue un frein à l'essor de nos exportations vers un pays dont les ressources en devises restent encore relativement limitées, ainsi que le rappelait Mao Tsé Tung, lors d'une réception donnée à l'occasion de notre récente exposition. »³

Globalement, à cause de l'occasion de l'exportation française à Pékin, les rapports économiques entre la Chine et la France commencèrent à développer rapidement. Et la situation des échanges économiques sino-français fut meilleure en 1965. La direction d'Asie-Océanie du Quai d'Orsay fit un bilan sur le commerce sino-français au début de 1966. « Le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays s'est rapidement développé depuis quelques années. En valeur, le total du commerce franco-chinois a doublé de 1961 à 1965. En même temps, la structure de

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, p.19.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/528, Lucien Paye : Visite de Lucien Paye au Président Mao Tsé-toung, 13 septembre 1964, p.34.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/486, Note : Evolution de nos rapports économiques avec la Chine, 4 décembre 1964, pp.216-224.

nos ventes s'est modifiée. Naguère encore, nos exportations de blé constituaient notre poste le plus important. Elles ont aujourd'hui pratiquement disparu au profit d'exportations de produits industriels et en particulier de biens d'équipements. » Le volume total des échanges entre les deux pays arriva 511 millions de francs, qui augmenta 215 millions en comparaison de 1964. Et elle estima que «la récente décision du gouvernement français, qui vient de libérer au bénéfice des pays de l'Est, y compris la Chine, 615 des 796 postes encore contingentés, facilitera l'essor du commerce entre les deux pays. » La partie française fit confiance à l'avenir du commerce franco-chinois : «Quant au rythme de croissance des échanges franco-chinois, il est de beaucoup supérieur à celui enregistré à Londres et à Bonn. »¹

A part les rapports économiques, les relations culturelles aussi développèrent sous l'excellente situation. En raison des idéologies différentes sous le contexte de la Guerre Froide, le malentendu permanent entre les peuples sino-français. Ainsi, le déclenchement et l'approfondissement de la compréhension mutuelle fut très considérable. La partie française attachait de l'importance aux échanges culturels avec la Chine. Comme l'ex-ministre de l'Education nationale, Lucien Paye projeta de lancer une grande opération pour pousser les échanges culturels franco-chinois. Dans son rencontre avec le Président chinois Liu Shaoqi, il souligna qu'une de ses missions importantes fut le développement des échanges entre les deux pays dans le domaine culturel. Liu Shaoqi répondit que le gouvernement chinois espérait un grand nombre des programmes techniques et culturels en pleine réalisation sous les conditions de l'avantage mutuel et de réciprocité entre les deux parties.²

Sur le plan culturel, la première année après l'établissement des relations normales sino-françaises fut incontestablement marquée une date importante. Comme un résultat de la reprise des rapports officiels, les Français pouvaient entrer à la Chine, un pays ancien et mystérieux, plus facilement que les peuples des autres pays occidentaux. Et pour les Chinois, la France devint une destination du monde occidental où ils pouvaient étudier, voyager et connaître le monde, malgré ils ne purent pas sortir des territoires chinois librement.

Pour le gouvernement chinois, la science et technologie avancée de la France fut un besoin impérieux. C'est pourquoi les échanges scientifiques furent la tâche prioritaire sur le plan culture. Depuis l'installation du service culturel de l'Ambassade française

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Relations franco-chinoises, 17 février 1966, pp.48-50.

² *Liu Shaoqi nianpu* (La Chronique de Liu Shaoqi), Vol.3, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1995, p.592.

en octobre 1964, un peu de projets de l'échange des ingénieurs ou techniciens furent arrivés avec les responsables culturels du gouvernement chinois. Ensuite, les échanges universitaires eurent aussi un développement spectaculaire, surtout dans l'enseignement du français. Par exemple, une cinquantaine de Français, dont une dizaine de professeurs titulaires, enseignaient dans les Universités et Instituts de Langues Etrangères de Pékin, Nankin et Sian. Et plus d'un cent étudiants chinois furent envoyés en France à étudier dans des Universités de Rennes. En contrepartie, vingt et un étudiants français furent accueillis à l'Institut des Langues, puis à l'Université de Pékin.¹ Pour l'avenir des relations sino-françaises, il était important à développer les contacts et les compréhensions entre les jeunes.

Néanmoins, les diffusions des livres, des cinémas ou des programmes sur le radio et la télévision furent difficiles. L'orientation politique et idéologique du régime empêcha les échanges mutuels. Lucien Paye montra que « nous ne pouvons guère espérer introduire en grande quantité nos ouvrages de littérature, de philosophie, de droit, d'histoire, de sciences sociales... En revanche, les livres traitant de sciences et de techniques devraient pouvoir faire l'objet d'exportations accrues. » « Les problèmes du cinéma sont plus délicats encore et les producteurs français ne semblent pas toujours très conscients de la nature des films que la Chine peut acquérir et diffuser, étant donné sa politique et son éthique particulières. »²

Effectivement, le gouvernement chinois se préoccupait de l'introduction des idéologies capitalistes ou étrangères car il trouvait que ces pensées « dangereuses » seraient diffusées dans les milieux intellectuels chinois. Le Comité central du parti communiste chinois indiqua à l'égard de la culture extérieure : « Depuis la fondation de notre pays, nous avons acquis des grands progrès sur les échanges culturels avec les pays étrangers par les voies amicales. Parfois nous mettons l'accent sur le côté de l'amitié, mais négligeons le côté de la lutte culturelle entre les classes différentes. Ainsi, nous avons essuyé un peu de pertes sur le domaine politique... Par exemple, nous avons promis de participer au Festival de Cannes sur l'invitation de la partie française. Mais la norme de film doit être sélectionnée dépendant de la France et notre film est devenu le figurant... La France essaye d'utiliser les échanges « amicaux » dans le domaine culture à pousser notre régime à être renversé « pacifiquement »... La lutte des classes dans les échanges culturels est de plus en plus compliquée et aiguë. Par conséquent, il faut tenir haut la bannière révolutionnaire, nationale et

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, p.15.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/530, Une année de présence en Chine, 5 juillet 1966, p.15.

démocratique de la culture socialiste, et unir les cultures avancées et nationales des autres pays contre la corrosion culturelle des impérialistes et révisionnistes... Il ne faut pas permettre aux films et livres impérialistes et révisionnistes d'entrer en Chine par la voie des échanges culturels. »¹

En comparaison des sensibilités idéologiques des autorités chinoises, le gouvernement français, surtout le Quai d'Orsay, exprima son tolérance sur la propagande chinoise en France. Il proposa à relâcher les examens envers les livres ou les journaux chinois, pour encourager le développement des échanges culturels avec la Chine. Pendant la première période de l'établissement des relations sino-françaises, le gouvernement français fut encore prudent sur la propagande chinoise en France. Par la lettre en date du 28 février, le Ministère de l'Intérieur demanda l'avis du Ministre des Affaires étrangères sur l'attitude à prescrire aux autorités régionales en ce qui concerne une tournée publicitaire chinois. Et la réponse de Etienne Manac'h, le directeur d'Asie-Océanie, fut à ce moment-là : «De façon générale, j'estime que l'établissement de relations diplomatiques avec la République Populaire de Chine ne doit pas entraîner de dérogations à l'application des textes en vigueur concernant la distribution d'imprimés, de revues et de prospectus susceptibles de troubler la tranquillité publique. » Cependant, il considéra à appliquer une nouvelle politique sur la propagande chinoise. «En ce qui concerne enfin le problème soulevé dans l'avant-dernier alinéa de votre lettre, je partage vos préoccupations en ce qui concerne le développement en France de la propagande politique chinoise. Bien que je ne puisse, d'ores et déjà, définir l'attitude qui, à mon sens, devrait être finalement adoptée, j'incline à penser que nous serons vraisemblablement conduits à établir dans le domaine de la diffusion des journaux, brochures et livres, une certaine réciprocité »² Ensuite, l'attitude de Manac'h eut des changements clairs en 1965. Quand le Ministère de l'Intérieur demanda les opinions du Quai d'Orsay à l'égard de la diffusion d'un hebdomadaire politico-économique chinois où un peu d'articles violemment anti-américains en juillet 1965, Manac'h répondit : «J'estime qu'il y a lieu d'adopter une attitude relativement libérale quant à la question de la diffusion des publications chinoises en général. » Les raisons furent : «D'une part, en effet, ceci doit nous permettre de réclamer des Chinois une certaine réciprocité, et je m'efforce actuellement de savoir dans quelle mesure la presse périodique française est diffusée

¹ *Zhonggong zhongyang wenjian xuanji* (L'ensemble de documents du Comité central du parti communiste chinois), vol.50, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 2013, pp.16-17.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/462, Le Ministre des Affaires Etrangères à Monsieur le Ministre de l'Intérieur : Diffusion publicitaire projetée par l'Association des Amitiés franco-chinoises, 3 mars 1964, p.109.

en Chine. » « De l'autre, je pense que les revues chinoises, quelle que soit la violence de leur ton, donnent une image fidèle de certains aspects du pays, qui ne sont certes pas des meilleurs, mais qu'il est utile que le public connaisse. C'est en mettant ce public au contact des faits qu'on peut espérer détruire, dans une certaine mesure, l'image fallacieuse encore si couramment acceptée. » Dans ces conditions, il ne vit pas d'obstacle à la diffusion de « La Chine en construction ».¹ De plus, quant à la diffusion de deux brochures publiées par les Editions en langues étrangères à Pékin (La conférence de Peng Zhen, le maire de Pékin, en Indonésie et le texte de Lin Piao, un dirigeant militaire de la Chine, à l'occasion du 20^e anniversaire de la fin de la guerre du Pacifique.), le directeur d'Asie-Océanie trouva aussi qu'« il n'est pas nécessaire de faire obstacle à l'entrée de ces deux publications ».²

Ces propositions du directeur d'Asie-Océanie reflètent la pensée du Général de Gaulle, comme le texte cité plus haut, qui souligna à Huang Zhen que la France pouvait indifférent à la propagande chinoise, mais pas à l'action et à la position de la Chine. Il voulait élargir la compréhension et la coopération avec la Chine. C'est pourquoi le Président de Gaulle envoya le Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, André Malraux, à Pékin. Le 22 juillet 1965, dans son entretien avec Chen Yi, Malraux mentionna que les échanges culturels entre les deux pays furent importants. « Jusqu'à présent, les échanges ont été limités à de petites choses, il faut passer à un autre plan. Il est nécessaire que la France comprenne la Chine. Le public français est peu au courant, il sait simplement que le Gouvernement de la Chine est communiste. Il faut expliquer la pensée du Président Mao en partant de l'art, des réalisations de la R.P.C. en ce domaine et aboutir à la politique. »³ Plus tard, Malraux souligna encore une fois ce problème à Zhou Enlai le 2 août : « Nous pensons qu'il faut renforcer les contacts et que la première chose à faire, comme je l'indiquais à M. Chen Yi le 23 juillet, est de ne pas s'en tenir au plan diplomatique, mais au contraire de passer au plan des rapports de peuple à peuple. Il faut d'abord que les peuples se connaissent... C'est donc d'abord sur le plan culturel qu'il faut se placer. »⁴

A la suite de la visite de Malraux en Chine, un programme des relations

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531. Le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de l'Intérieur : Diffusion de « La Chine en construction », 13 décembre 1965, pp.130-131.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/531, Le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de l'Intérieur : Diffusion de deux brochures chinoises, 13 décembre 1965, p.156.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/532, Entretien de M. Malraux et de M. Chen Yi à Pékin, 23 juillet 1965, p.47.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/532, Entretien de M. André Malraux avec M. Chou En-Lai au Palais du Peuple à Pékin le 2 août 1965, p.89.

culturelles sino-françaises pour les années 1965-1966 fut fixé dans un protocole signé à Paris le 1^{er} octobre 1965. Il s'agit en fait d'une liste de missions concrètes et d'échanges dans les domaines de l'enseignement, de la science, de la technique, des sports (matches amicaux) et des arts (projets d'une tournée artistique et d'une exposition de part et d'autre). Lucien Paye trouva : «Ce programme est modeste mais il constitue actuellement la première et la seule expérience que la Chine ait accepté de faire avec un pays occidental. » «Sauf dans des domaines très limités (acupuncture par exemple) nos savants et nos techniciens ont moins à attendre des Chinois que ceux-ci de leurs contacts avec nous. Toutefois ces missions demeurent utiles sur le plan de l'information pour apprécier le niveau des connaissances des Chinois, de leurs réalisations et de leurs besoins. »¹

Section 3 Les gauchistes prochinois et le parti communiste français

A la suite du développement des échanges économiques et culturels entre la Chine et la France, le peuple français prit de plus en plus intérêt à tous aspects de la Chine, comme l'histoire, la culture et les situations de la société etc. Et la partie chinoise étendit consciemment sa propagande politique et idéologique envers le public français. En raison de la dispute sino-soviétique, les relations entre le parti communiste chinois et le parti communiste français se détériorent, et celui-ci tenta d'attirer des membres du parti français qui approuvaient les théories ou politiques chinoises.

Depuis 1962, un peu de militants communistes français écrivirent ou visitèrent à l'Ambassade chinoise en Suisse et le bureau de l'Agence Chine Nouvelle à Paris. Ils voulaient connaître les théories chinoises et obtenir des matériaux contre les révisionnistes. Et par leurs présentations, la partie chinoise pouvait comprendre les orientations de la thèse ou des pensées, ainsi que les disputes au sein du parti communistes français.² A son avis, un peu de membres de base et cadres inférieurs tendirent à partager les positions chinoises. Il était possible de gagner et unir ces gauchistes français à lutter contre les «révisionnistes» français qui furent à côté des

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Direction de Asie-Océan : Relations franco-chinoises, 17 février 1966, pp.50-51.

² AMCAE, 110-01620-03, « Les pensées de un peu de membres du parti communiste français », 31 janvier 1963, pp.6-9 ; 110-01620-01, « Les situations d'un groupe de membres du parti communiste français », 14 octobre 1963, pp.6-8.

soviétiques. A ce moment-là, l'Ambassade chinois en Suisse assumait la responsabilité de gagner et diriger les gauchistes prochinois au sein du parti français. Il définit la politique générale à l'égard de ces travaux : « En considération de la nécessité de lutte antirévissionniste du mouvement communiste international dans l'avenir, nous devons suivre la politique générale du Comité central - « renforcer et développer les gauchistes, enseigner et gagner les centristes, lutter et isoler les droitistes » - à faire bien les travaux sur la gauche de l'Europe occidentale, afin de promouvoir le développement des rangs marxistes-léninistes. Il faut propager nos points de vue à percer le vrai visage des révisionnistes. En même temps, nous devons essayer de persuader et instruire les centristes et renforcer les forces des gauchistes. » Afin d'aider les travaux des gauchistes européens, le parti chinois non seulement donna les aides théoriques, mais aussi offrit les soutiens économiques. De plus, il prépara à inviter quelques militants gauchistes à visiter en Chine pour leur former les dirigeants.¹

Au sein du parti communiste français, les membres qui acceptèrent les opinions chinoises furent divisés en trois parties : la première partie, c'est des communistes orthodoxes qui s'opposaient à la déstalinisation. Ils trouvèrent que le parti communiste français ne devait pas abandonner les armes de lutte ou marcher seulement la voie pacifique. Le représentant fut François Marty, qui s'engagea dans la Résistance et espéra garder la force militante du parti. Depuis 1962, il approuva les politiques dures du parti communiste chinois. Ensuite, il organisa quelques petits groupes au sein du parti français au niveau départemental, comme le Comité pour la connaissance de la Chine. En second lieu, un peu de militants anticolonialistes, qui soutenaient les révolutions dans le tiers monde, surtout les supporters du Front de libération nationale d'Algérie. Jacques Jurquet fut le représentant typique, qui fut en faveur de la politique révolutionnaire de Pékin. Troisièmement, en raison de l'image et la réputation soviétique compromises dans les crises polonaises-hongroises, l'Union soviétique perdit son attraction pour un peu d'intellectuels du parti français. Et ils tournèrent leurs yeux à la Chine et s'intéressèrent à la modèle chinoise à la construction socialiste. Par exemple, Régis Bergeron, qui appartient à divers organes de la presse communiste française et devint rédacteur à l'hebdomadaire *France Nouvelle*, effectua un séjour en Chine, où il trouva le charme des politiques et théories de la Chine.

D'ailleurs, un autre phénomène fut que la plupart des gauchistes prochinois était

¹ AMCAE, 110-01549-02, « Le bilan sur les travaux à l'égard des gauchistes marxistes-léninistes de l'Europe occidentale », 15 septembre 1963, pp.1-15.

dans des cellules des régions le sud de France, comme Marseille et Perpignan. Et le cercle à Marseille de l'Association des amitiés franco-chinoises, où Jacques Jurquet fut le dirigeant, devint une force essentielle du mouvement communiste prochinois.

Ces gauchistes prochinois furent les gens le plus contentes et favorables à l'établissement des relations sino-françaises. Après la reconnaissance de la Chine par la France, Jacques Jurquet mentionna avec plaisir au sujet de reconnaissance de la Chine dans la réunion de son cercle : « isolement de la Chine est brisé Les mensonges révisionnistes volent en éclats. » Il trouva que un télégramme devrait être envoyé aux camarades de Berne où les deux points serait montré : « 1. La reconnaissance de la Chine par la France renforce la paix. 2. Cet événement peut constituer un élément qui nous permette d'entrevoir un retour à l'unité du mouvement communiste international. » La réunion de son cercle décida à envoyer quatre membres à Berne et exposer leurs positions respectives aux camarades chinois.¹ Ensuite, quatre cercles marxistes-léninistes tinrent une réunion du 15-16 février et discutèrent leurs activités à l'occasion de l'établissement des relations sino-françaises. Le représentant du cercle à Marseille présenta leurs activités pour la défense de la vérité et de la Chine, comme la diffusion revues et presse chinoise ou séance de cinéma. Et les autres cercles aussi mentionnèrent leurs tâches. Ils soulignèrent que de plus en plus cellules prit position contre la condamnation vers les thèses chinoises.² Mais ils approuvaient les points de vue du parti communiste chinois : « la lutte sera longue et complexe. » « La direction du P.C.F. est révisionniste et les masses populaires sont encore influencées par le P.C.F. D'abord gagner large audience dans les masses avant d'attaquer les chefs révisionnistes. » Ils préparèrent un lutte plus grande contre les révisionnistes du P.C.F.³

Les gauchistes prochinois projetèrent d'organiser un nouveau parti communiste afin de rechercher le développement du mouvement marxiste-léniniste et lancer une campagne contre les révisionnistes français. Mais leur force et base de masse fut encore faible et petit. De plus, ils ne formèrent pas encore un noyau dirigeant. Le parti communiste chinois leur conseilla de retarder la fondation d'un nouveau parti. Cependant, sous l'appui de la partie chinoise, quelques groupes marxistes-léninistes

¹ BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, F delta res 0613/12, Réunion du Bureau du 27 janvier 1964.

² BDIC, F delta res 0613/12, Réunion du 15 février 1964, Procès-verbaux des réunions de la Fédération des Cercles M.L.

³ BDIC, F delta res 0613/12, Réunion du 16 février 1964, Procès-verbaux des réunions de la Fédération des Cercles M.L.

s'unirent à la création de la Fédération des cercles marxistes-léninistes de France en septembre 1964. Et elle fut dirigée par Jacques Jurquet et François Marty.

Au début de 1965, la Fédération des cercles marxistes-léninistes de France tint son premier congrès national où le bureau dirigeant fut élu et le projet de thèse fut adopté. Et puis, l'organe de cette fédération, le mensuel *L'Humanité nouvelle*, fut lancé en février 1965 avec l'aide de fonds chinois. Cette fédération comprit vingt-et-un cercles, mais le nombre des membres fut seulement environ 250. En raison du peu de nombre, les gauchistes prochinois ne comptèrent pas établir un nouveau parti. Ils approuvèrent que la lutte contre le révisionnisme au sein du parti communiste français fût leur tâche essentielle. Mais en même temps, ils devaient aussi propager et lutter à l'extérieur du parti.¹

À part les gauchistes prochinois au sein du parti communiste français, un peu de jeunes gauchistes commencèrent aussi à s'intéresser aux théories maoïstes et à la mode socialiste de la Chine. Sous le contexte des mouvements révolutionnaires dans le tiers monde, comme la libération d'Algérie, la Révolution cubaine et la lutte au Sud-Vietnam, ces jeunes français qui avaient un noble idéal à aider les pauvres peuples au tiers monde, furent attirés par les théories révolutionnaires du parti chinois. La plus grande force des étudiants prochinois fut dans l'École normale supérieure à la rue d'Ulm. Robert Linhart, un étudiant sous l'influence de son professeur Louis Althusser qui fut un théoricien marxiste, organisa un groupe maoïste pour étudier les théories maoïstes et les politiques générales du parti communiste chinois. Depuis 1964, ce groupe commença à contacter avec l'Ambassade chinoise à Paris et obtint un peu de soutiens. Dans l'année scolaire 1964-1965, ce groupe maoïste eut un développement rapide. La plupart de ses membres fit partie de l'Union des étudiants communistes dirigée par le P.C.F. Mais ensuite, ces étudiants prochinois devinrent la faction opposée de cette organisation. Et ils décidèrent à unir avec les autres groupes des étudiants marxistes-léninistes à lutter contre les révisionnistes de l'Union des étudiants communistes.

Globalement, après l'établissement des relations sino-françaises, la force des gauchistes prochinois eut un développement rapide sous les soutiens du parti communiste chinois. Mais il faut montrer que leur force était faible et petite en comparaison du parti communiste français. Cependant, les dirigeants du P.C.F. s'inquiétèrent l'influence chinoise croissante sur leur parti. Ils décidèrent à adopter

¹ AMCAE, 110-01892-01, « Les situations du congrès de la Fédération française », 10 février 1965, pp.53-55.

des politiques contre la tendance d'une scission du parti, malgré le rare nombre des membres prochinois. La décision de la réunion du Secrétariat du 28 janvier 1964 manifesta un souci que l'ambassade de la Chine à Paris dévernerait un centre de propagande : «En reconnaissant la Chine Populaire, de Gaulle a voulu prendre les devants, face à un processus inévitable. Il veut défendre les intérêts capitalistes en Asie et il n'est pas mécontent d'installer à Paris une officine de propagande contre notre Parti. »¹ Les dirigeants du P.C.F. observèrent aussi une dissidence de l'Association des Amitiés franco-chinoises. Quelques cercles, comme le cercle à Marseille, projetèrent d'organiser une nouvelle association. Le Secrétariat indiqua qu'il devait dénoncer dans *L'Humanité* «la tentative pour constituer une association qui est un ramassis de renégats et d'opportunistes ».² De plus, dans la Réunion du comité central du 26 mars 1964, le comité central réaffirma sa condamnation des positions des dirigeants chinois et de leur activité scissionniste. Quelques membres du comité central annoncèrent qu'une tendance prochinoise se créait et ferait de la propagande au sein de l'association d'amitiés franco-chinoises à l'aide de l'ambassade chinoise. Ils avertirent que le Comité de Marseille sert de base avancée aux Chinois pour amplifier leur influence.³ Ensuite, le comité central décida à pratiquer une purge dans un parti. En 1964, un peu des membres prochinois comme François Marty et Jacques Jurquet furent exclus du parti. D'ailleurs, le Bureau politique indiqua qu'il faut « dénoncer à chaque occasion l'activité scissionniste du Parti communiste chinois. Préparer un document sur cette activité en France qui sera transmis au Parti Communiste Chinois et ensuite aux autres partis frères. »⁴

Et l'offensive du PCF contre le PCC fut de plus en plus forte. Il lança une campagne furieuse de la propagande contre le PCC. La presse du communiste publia beaucoup d'articles contre les opinions chinois. Ensuite, le PCF, d'un côté, adopta la méthode pour isoler le parti communiste chinois : tendre à attirer les alliés des chinois ou les neutralistes qui ont les relations spéciaux avec le PCF ; d'autre côté, il soutint convoquer une réunion nouvelle du mouvement communiste international pour appuyer les chinois à renoncer ses politiques et maintenir l'unité du monde communiste.

Le parti communiste français utilisa la relation spéciale et traditionnelle avec le

¹ ACPF, Fonds du Secrétariat, 2 Num_4/13, Réunion du Secrétariat du 28 janvier 1964.

² ACPF, Fonds du Secrétariat, 2 Num_4/13, Réunion du Secrétariat du 4 février 1964.

³ ACPF, Réunion du Comité central du PCF 1921-1977, Tome.3, Réunion du comité central du 25-26 mars 1964, p.199.

⁴ ACPF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/5, Réunion du Bureau politique du 2 décembre 1965.

parti vietnamien à tenter à persuader les vietnamiens accepter les opinions du PCF contre les chinois. Au printemps 1964, une délégation du PCF visita le Vietnam pour pratiquer sa tactique. A ce moment-là le Vietnam adopta la politique pro-chinois. Bien qu'il ne voulût pas aggraver sa relation avec l'Union Soviétique, mais actuellement il approuva la politique chinoise contre l'impérialiste américain et lança la révolution. Le parti des travailleurs du Viêt Nam informa le parti chinois : « La délégation du PCF visite au Viêt Nam avec un complot. Peut-être elle va utiliser l'amitié traditionnelle et le sentiment prévenant du Viêt Nam au parti communiste français à persuader le parti vietnamien d'obéir à Khrouchtchev. » « Le PCF tente à semer la discorde dans la relation sino-vietnamienne. » Néanmoins, les communistes vietnamiens parlèrent aux fonctionnaires diplomatiques chinois : « L'attitude du parti vietnamien est très claire. Il faut distinguer entre le marxisme-léninisme et le révisionnisme. La ligne de la lutte armée dans le sud du Viêt Nam est juste. »¹

En même temps, une autre politique adoptée par le PCF fut les rappels de tenir les nouvelles conférences du mouvement communiste international pour appuyer les chinois à faire des concessions encore une fois et manifester l'unité du monde communiste. En octobre 1963, le Comité Central du PCF se prononça pour la convocation d'une Conférence des Partis Communistes. Après le PCUS proposa une réunion de 26 Partis en juillet pour préparer une Conférence de tous les partis à l'automne dans sa lettre au PCC, le PCF aussi exprima son approbation à assembler une conférence du mouvement communiste international. Mais il était évident que le parti communiste chinois ne voulait pas participer une conférence où se trouvait dans une situation isolée et dilemme : Si le parti chinois aurait signé une déclaration commune, il devrait reculer devant les soviétiques et leurs alliés et abandonner ses propres principes ; Cependant, si le parti chinois n'avait été pas d'accord avec une déclaration commune, il devrait endosser une accusation de scissionnisme. Le PCC demanda un comité préparatoire favorable composé de représentants de 17 Partis frères, les partis pro-chinois occupant la moitié. Mais le parti soviétique crut que cette conférence préparatoire devrait comprendre les représentants de tous les Partis frères qui eut fait partie de la commission de rédaction et qui eut préparé ensemble le projet de Déclaration de 1960, y compris le Parti Communiste Allemand, la Finlande, l'Argentine, le Brésil, la Syrie, l'Inde, les Etats-Unis, l'Australie.² En face d'une

¹ AMCAE, 106-00781-01, « Les Vietnamiens parlent sur la visite de la délégation du parti communiste français au Viêt Nam », du 13 avril au 14 mai 1964.

² APCF, Fonds de Gaston Plissonnier. 264 J 16. Réponse du PCUS à la lettre ci-dessus. Il propose de continuer les rencontres entre le PCUS et le PCC, de convoquer une réunion préparatoire des 26 partis frères et de convoquer

situation défavorable, le parti chinois ne voulait pas faire un compromis. Il comptait tenir le pouvoir dirigeant de la révolution mondiale et organiser un nouveau mouvement du gauche marxisme-léninisme international.

À l'égard des activités anti-PCC du PCF, la partie chinoise souligna que : « Dans les partis de l'Europe Occidentale, le parti communiste français est le pire. Il lance une offensive très furieuse contre notre parti. Dans le problème de la convocation d'une conférence internationale des partis communistes, le PCF joue un rôle avant-garde du révisionniste soviétique à soutenir une conférence de « la condamnation générale contre le parti communiste chinois ».¹

Les disputes entre le PCC et le PCF attirèrent l'attention du gouvernement de Gaulle. Le P.C.F. pensa que le gouvernement de Gaulle utiliserait les contradictions à contre le parti français, « De plus, le pouvoir gaulliste, la réaction en général, les soutiennent. La presse et autres moyens de propagande parlent de ces groupuscules en les présentant comme beaucoup plus importants qu'ils ne sont réellement. »² Cependant, en fait, en considération du développement des rapports sino-français, il désira que l'Association des Amitié franco-chinois s'engage au renforcement des compréhensions entre les deux peuples, malgré l'idéologie de cette association. Bien que le gouvernement français ait été vigilant aux rapports et échanges entre le PCC et le PCF auparavant, il ne voulait pas voir que leurs relations dégradées influenceraient les échanges entre les peuples sino-français. Le 3 août 1965, dans l'entretien entre Mao Zedong et Malraux, ils parlèrent du parti communiste français. Malraux tenta d'expliquer les attitudes du PCF à la Chine : « Sentimentalement, il se peut que les communistes français penchent vers la Chine. Mais, pratiquement, ils penchent vers l'Union soviétique, la situation concrète en France étant différente de celle de la Chine. » « Ils sont contre vous en tant que parti. Mais les ouvriers, les intellectuels et les paysans ne sont pas contre la Chine. Actuellement, il existe des conflits graves au sein du Parti communiste français. Celui-ci ressemble à l'homme le plus paresseux qui s'efforcerait d'arranger les choses au mieux avec les uns et les autres. Il se peut que vous ayez déjà connu des cas de ce genre ».³ Clairement, Malraux voulait

la conférence internationale à l'automne 1964. 7 p. 7 mars 1964.

¹ AMCAE, 110-01679-01, « Les situations sur les articles contre notre parti publiés dans les organes centraux des partis italien, français, suisse et autrichien », 8 avril 1964.

² APCF, Fonds de Gaston Plissonnier. 264 J 7. Décisions du Bureau Politique sur l'activité scissionniste des dirigeants du Parti Communiste Chinois. 3 p. Et lettre d'accompagnement signée par Gaston Plissonnier. 1p. 17 novembre 1966.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/532, Sténographie de l'entretien du 3 août 1965 entre Mao Tsé-toung et André Malraux, 3 août 1965.

souligner que la plupart du peuple procommuniste de la France approuva la Chine. D'ailleurs, quand M. Manac'h le Directeur d'Asie-Océanie reçut Mme de Lipkowski, un dirigeant prochinois au sein de l'Association des Amitiés franco-chinoises, Manac'h conseilla à Mme de Lipkowski d'étudier, « avec ceux des membres qui s'intéressent davantage aux relations franco-chinoises qu'aux rapports sino-soviétiques, les possibilités de réorganiser l'Association sur des bases plus saines et moins politiques, et de prendre contact à ce sujet avec l'Ambassade. »¹ On peut trouver que le gouvernement français espère le développement de la relation sino-française, considère moins sur l'idéologie.

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Conversation avec le Chargé d'affaires de Chine : Association France-Chine, 18 février 1966, p.53.

Chapitre 8 : Les relations sino-françaises sous les « révolutions »

Section 1 Les influences de la Révolution culturelle sur les rapports sino-français

En janvier 1966, l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et la Chine remonta déjà à deux ans. Au cours de cette période, les rapports sino-français s'étaient rapidement développés dans les domaines politiques, économiques et culturels. L'ambassadeur français en Chine, Lucien Paye exprima sa confiance et espoir à la perspective des rapports sino-français. Après il eut appris que le Général se proposa de répondre, au printemps, à l'invitation qui lui eut été faite de se rendre en URSS, il proposa au directeur d'Asie-Océanie le 20 janvier sur un voyage éventuel d'une haute personnalité chinoise en France au cours de la même année. Paye trouva qu'« il convient sans doute d'éviter que les dirigeants chinois n'interprètent dans un sens défavorable la visite à Moscou du Président de la République ». « C'est pourquoi je me demande si, parallèlement à ce voyage, une invitation ne pourrait pas être faite à une haute personnalité chinoise... En l'occurrence, l'homme dont la venue en France serait la plus spectaculaire et vraisemblablement la plus utile serait le Premier Ministre Chou Enlai. »¹ Sa proposition obtint le soutien d'Etienne Manac'h. Et le dernier soumit cette idée au Cabinet du Ministre le 8 février. « La visite en France d'une personnalité politique chinoise serait-elle de nature à imprimer un dynamisme nouveau aux relations franco-chinoises ? La chose est fort possible. Du point de vue psychologique il ne serait certes pas mauvais, au moment où la Chine voit s'éloigner d'elle bon nombre de ses amis, que nous puissions faire un geste dont en nous sache gré à Pékin. Encore faudrait-il, pour que celui-ci ait un effet réel, d'une part que les deux pays y trouvent un intérêt mutuel, d'autre part que les circonstances s'y prêtent. » Manac'h crut que une visite de dirigeant chinois à Paris serait ne seulement favorable aux relations sino-françaises mais aussi à un examen avec la Chine de l'évolution de la situation du Vietnam. En ce qui concerne le choix de la personnalité à inviter, il aussi trouva que « c'est sur Chou Enlai qu'il devrait se porter, tant en raison des fonctions qu'il occupe, que de sa stature internationale, de son ouverture

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Lettre de Lucien Paye à M. Manac'h, 20 janvier 1966, pp.237-238.

d'esprit et de ses attaches avec notre pays. »¹

Tout le printemps, Lucien Paye s'engagea à parvenir à la visite de Zhou Enlai en France. Même le Général de Gaulle demanda si le Premier Ministre Zhou Enlai souhaitait venir à Paris quand il rencontra Huang Zhen.² Néanmoins, la partie chinoise ne donna pas une réponse claire et nette jusqu'au 1^{er} juillet 1966, Huang Zhen dit à Georges Pompidou que «le Premier Ministre chinois dont le programme sera extrêmement chargé pendant le second semestre, regrette de ne pouvoir se rendre en France pendant la période envisagée. Il a chargé l'Ambassadeur de transmettre au Général de Gaulle l'expression de ses remerciements. » Il poursuivit, Zhou Enlai connaît que les visites d'hommes d'Etat d'un pays à l'autre «sont utiles au développement des relations amicales et de la compréhension. » C'est pourquoi, «il souhaiterait inviter M. Pompidou à se rendre en Chine pendant le second semestre de cette année. » Pompidou exprima qu'il comprit, «en raison de ses charges et de ses engagements, M. Chou Enlai ne sera pas à même de se rendre en France pendant le second semestre de 1966. Il a enregistré avec satisfaction l'indication de l'Ambassadeur selon laquelle M. Chou Enlai souhaite que lui-même se rende en Chine pendant le second semestre de 1966. Il s'estime obligé de réfléchir avant de donner sa réponse. Cette visite constituerait certes pour lui une très grande satisfaction, mais son emploi du temps est très serré. Comme ne l'ignore pas l'Ambassadeur, la fin de l'année coïncide avec la discussion du budget. D'autre part, il lui faut tenir compte des élections législatives de 1967. »³ Ainsi, le plan d'une rencontre entre les têtes des deux pays fut en suspens et retardé. En fait, la raison la plus décisive qui empêcha la visite de Zhou Enlai à Paris fut le surgissement des troubles politiques sérieux au sein du parti communiste chinois. Ensuite, la grande Révolution Culturelle chinoise éclata dans tout le pays.

A la fin de 1965, Mao Zedong eut déjà décidé à lancer une campagne contre les révisionnistes au sein du parti afin de consolider son pouvoir et l'avenir du parti. Une pièce de théâtre *La Destitution de Hai Rui*, qui fut reproché comme une attaque contre Mao, devint un facteur de déclenchement de la Révolution culturelle. Ensuite, les critiques politiques s'intensifièrent dans les milieux intellectuels. En mai 1966, le fer

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Note pour le cabinet du ministre : Invitation en France d'un dirigeant chinois, 8 février 1966, pp.239-243.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Compte rendu de l'audience accordée par le Général de Gaulle à M. Huang Chen, Ambassadeur de Chine à Paris, 16 mai 1966, p.137.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Note: Audience de M. Pompidou à l'Ambassadeur de Chine, le 1^{er} juillet 1966 à Matignon, pp.156-157.

de lance critique fut dirigé contre le groupe de Peng Zhen, maire de Pékin et un dirigeant élevé du parti. Cela impliqua que les luttes politiques étaient déjà très furieuses à ce moment-là. Et la réunion du Bureau Politique du 16 mai 1966 passa une annonce à déclarer qu'il devait critiquer totalement les pensées et cultures révisionnistes ou capitalistes dans les milieux académique, enseignants, journalistiques, littéraires et artistiques, etc., et se battre pour le pouvoir dirigeant dans le domaine culture.

Pour les observateurs français, la Révolution Culturelle était difficile à comprendre très bien à cause du manque d'information suffisant et de mal connaissance sur les problèmes intérieurs chinois. Et le gouvernement français tentait de connaître les intentions réelles et les situations du lancement de la Révolution Culturelle par un peu de dirigeants chinois. Le 8 juillet, Lucien Paye demanda à Chen Yi à propos du problème de la Révolution Culturelle. Chen Yi expliqua que « si la littérature française reflète les nombreux changements survenus en France depuis 1789, l'art et la littérature chinois doivent avoir aussi le même objet dans la Chine d'aujourd'hui, qui a entrepris depuis 1949 une œuvre socialiste dont les développements ont dépassé tout ce qu'on avait vu jusque-là. Le peuple et le gouvernement chinois veulent poursuivre leur chemin dans la direction actuelle, et même à un rythme accéléré. C'est la raison pour laquelle la Chine entreprend actuellement une grande réforme de l'enseignement et procéda à une révision profonde dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'art, du cinéma, de l'opéra de Pékin, du ballet. Car, en un temps où les Américains et Chiang Kai-shek veulent envahir la Chine et renverser un régime qu'ils n'aiment pas, il importe de résister à une coalition de forces internes et externes. Il est essentiel que les artistes et littérateurs répondent à nos ennemis. C'est d'autant plus nécessaire que des semences ont été répandues en faveur des Américains et de Chiang Kai-shek et, ce qui est plus important encore et plus grave, en faveur des révisionnistes pour monter un coup d'état à la Khrouchtchev. Mais le gouvernement et le peuple ne peuvent tolérer que l'on copie en Chine le révisionnisme soviétique... » Chen Yi déclara à Paye que « les mesures prises dans le domaine culturel n'affecteraient en rien le maintien et le développement des relations franco-chinoises en la matière et que les progrès que cette révolution permettrait à l'économie chinoise d'accomplir ne manqueraient pas de faire du 3^e plan quinquennal une réalité »¹

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Télégramme de Pékin, 9 juillet 1966, pp.166-167.

Cependant, bien que le Ministre chinois des Affaires étrangères exprime que la Révolution Culturelle n'affecterait pas les relations franco-chinoises, en fait, les relations sino-françaises furent encore affectées par cet événement grave. Le 8 août, le comité central du parti communiste chinois émit un projet de loi «décisions sur la grande Révolution Culturelle prolétarienne» qui convoquait les masses révolutionnaires à lutter contre les dirigeants révisionnistes et pro-capitalistes dans tous les domaines. Ensuite, une grande catastrophe de la société chinoise éclata. Sous ce contexte, les échanges culturels qui furent préparés selon le plan de l'année 1965-1966 se sont interrompus. Et au fur et à mesure des désordres sérieux et des sentiments anti-impérialistes et antirévissionnistes de la masse, quelques crises diplomatiques se passèrent entre la Chine et la France.

Le 24 juillet, un peu de touristes français furent obligés à participer à la manifestation de soutien au peuple vietnamien. Ils perdirent la liberté individuelle et furent forcés à porter des banderoles dans le défilé de manifestation.¹ Plus grave événement fut, au début de septembre, le cimetière où étaient inhumés les étrangers décédés, y compris deux cent vingt français, fut détruit par la masse chinoise, au mépris des règles de droit international qui confient aux autorités locales la protection des sépultures étrangères. Et plus, des affiches annonçant en termes menaçants et parfois injurieux furent apposées devant la résidence et la Chancellerie de l'Ambassade de France, ainsi qu'aux portes d'entrée des immeubles habités par des diplomates. L'Ambassadeur français demanda au Ministre chinois Affaires étrangères de prendre les dispositions pour la défense de la sécurité de l'Ambassade de France et des diplomates. Toutefois, Les autorités chinoises ne donnèrent pas aucune garantie sur la protection du cimetière et de l'Ambassade français. C'est pourquoi Lucien Paye écrit la lettre à Chen Yi avec mécontent.²

Les situations des étrangers en Chine furent de plus en plus désagréables et dangereuses. Et le Ministre des Affaires étrangères et les travaux diplomatiques furent touchés par des désordres gauchistes. Au début de 1967, la plupart des missions diplomatiques et des étudiants chinois furent rappelés par le gouvernement chinois pour accepter le baptême de la Révolution Culturelle en Chine. Du 3 au 18 janvier 1967, vingt-trois fonctionnaires de l'Ambassade de Chine quittèrent Paris.³ En même temps, 154 des 161 étudiants chinois faisant des études en France devaient suspendre leurs

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/534, Lucien Paye : Incidents de Shanghai, 10 août 1966, pp.20-24.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/535, Lettre de M. l'Ambassadeur à M. Chen Yi, vice-premier Ministre, 9 septembre 1966, pp.193-195.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, Note : rappel des diplomates chinois, 20 janvier 1967, p.13.

études et rentrer en Chine pour participer à la Révolution Culturelle. L'Ambassade chinoise exprima ses regrets et ses excuses au gouvernement français pour le trouble causé par ce départ et ses remerciements pour l'attitude des autorités universitaires. Et le Quai d'Orsay montra que le département et les autorités françaises compétentes comprendraient en tous cas les raisons politiques qui avaient incité le gouvernement chinois à prendre cette décision et se réjouiraient de voir revenir les étudiants une fois achevée leur expérience révolutionnaire. Il souhaita aussi le développement des liens culturels entre les deux pays au futur.¹

Néanmoins, à la suite, un événement inattendu se passa et détériora les relations sino-françaises. Quand plus de 60 étudiants chinois partirent de Paris pour Pékin avec une escale à Moscou le 25 janvier, ils décidèrent de déposer une couronne de fleur devant la tombe de Lénine de la Place Rouge. Mais un conflit eut lieu entre les étudiants chinois et la police de Moscou. Ensuite, 48 étudiants chinois qui restaient à Paris firent une manifestation vers l'Ambassade soviétique afin de protester contre la police de Moscou. Et ils furent empêchés par les gardiens de la paix français au cours de la nuit du 27 au 28 janvier. Deux d'entre eux, légèrement blessés au crâne, furent hospitalisés, et les autres furent emmenés au Commissariat de Police.² Quand la nouvelle arriva à Pékin, des gardes rouges manifestèrent devant l'Ambassade de France le 1^{er} février pour la demande à libérer des étudiants chinois qui étaient sous la garde de la police parisienne. Les défilés condamnèrent que les autorités françaises étaient « en collusion avec l'impérialisme américain et le révisionnisme moderne soviétique ». De plus, ils firent un conflit avec le conseiller commercial français et sa femme.³ Selon le principe général, les autorités chinoises avaient la responsabilité de protéger la sécurité des ambassades étrangères. Mais sous un contexte de la Révolution Culturelle, en face des condamnations de la presse chinoise contre la partie française, le vice-ministre des Affaires étrangères, Luo Guibo présenta un proteste à Lucien Paye et demanda au conseiller commercial français de faire des excuses.⁴ Cet événement attira l'attention du gouvernement français à la situation grave de l'Ambassade française à Pékin. Et le Quai d'Orsay pensa tout d'abord à alléger les effectifs de l'ambassade. « Mais nous ne devons pas donner l'impression ni

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, Note : départ des étudiants chinois. 20 janvier 1967, pp.14-15.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, L'incident provoqué à Paris par des étudiants chinois et ses prolongements, 1^{er} février 1967, p.40.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, Télégramme de Pékin, 2 février 1967, p.52.

⁴ « Notre vice-ministre des Affaires étrangères présente un proteste sérieux à l'Ambassadeur français », *le Quotidien du Peuple*, 2 février 1967, p.3.

d'organiser un départ massif ni de préparer la rupture. Il faut éviter aussi de paraître nous aligner sur les Soviétiques. » Mais Lucien Pays trouva que la plupart de l'Ambassade devait rester sur leurs postes en considération des relations sino-françaises. «Quelles que soient nos actuelles difficultés, personne ne songe à partir et je dois louer la prudence, la bonne humeur et le courage de tous mes collaborateurs et de leurs familles. » A la fin, le couple du conseiller commercial français qui dans le centre d'évènement quittèrent Pékin à Paris.¹

A la suite de cet évènement, Pays trouva que les relations sino-françaises furent en pleine régression. Il présenta les attitudes différentes de la presse chinoise sur le gouvernement français au Quai d'Orsay : «Jusqu'à la révolution culturelle, la presse chinoise a évité tout commentaire polémique ou malveillant sur les structures politiques et économiques de la France. Depuis 1967, cette réserve a été abandonnée : si la presse chinoise est plus laconique sur la situation intérieure de notre pays que sur celle qui prévaut en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, elle n'hésite pas à commenter en termes agressifs les grèves ou les statistiques du sous-emploi. » «L'appartenance de notre pays au monde capitaliste est rappelée avec insistance. » De plus, les initiateurs de la révolution culturelle pratiquèrent une politique plus militante à l'égard du tiers monde. Ce durcissement a eu deux conséquences : Pékin entend, à l'heure actuelle, minimiser notre prestige auprès des Etats du tiers monde et dénigre ouvertement notre présence en Afrique. » D'ailleurs, « ce changement d'attitude de Pékin est révélé par l'appréciation d'ensemble qui est portée sur la politique française. Naguère, il était fait brièvement allusion aux "différences de structure entre nos deux pays" et l'indépendance française était présentée en exemple aux Etats de la "zone intermédiaire". Aujourd'hui, la presse chinoise constate, sur un ton froid et peu aimable, que "la considération de ses intérêts propres" conduit la France à s'opposer "de plus en plus hardiment" à la politique américaine. » Néanmoins, bien que la tendance doctrinaire qui prévaut depuis la révolution culturelle conduirait à une attitude plus dure envers la France, mais au contraire de l'Union Soviétique et les autres pays occidentaux, la France fut encore un pays avec qui la Chine voulait coopérer contre la bipolaire hégémonie concertée de Moscou et Washington. «En dépit des litiges suscités par la révolution culturelle, les dirigeants chinois ne se sont jamais départis de leur prudence et ont su ménager l'avenir. Les incidents de janvier et février n'ont jamais été mentionnés dans une déclaration

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/386, Télégramme de Paris, 4 février 1967. Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine, la politique française à l'égard de la République Populaire de Chine*, Paris : Les Indes savantes, 2012, p.532.

officielle et aucun dirigeant n'a publiquement mis en cause l'orientation de gouvernement français. »¹ En face des critiques de la presse mondiale sur la récente crise des relations franco-chinoises qui fut regardé comme un échec de la politique française, Lucien Paye souligna que les rapports entre la France et la Chine ne étaient pas forcément appelés à se détériorer. «S'il est dans la manière chinoise de lancer sous des formes diverses des avertissements outranciers aux pays occidentaux, Pékin ne semble pas avoir intérêt à provoquer une rupture. » «Certains pays, réticents au sujet de notre politique étrangère, ont paru considérer que ces incidents apportaient un démenti à notre confiance dans la possibilité d'établir des rapports normaux et durables avec la Chine. En réalité tous les pays qui tôt ou tard seront amenés à ouvrir des relations avec Pékin seront exposés aux mêmes péripéties, pour les raisons déjà citées. Ce n'est sans doute qu'au prix d'expériences de ce genre et d'une longue patience, que la Chine sera amenée progressivement à s'intégrer dans la communauté internationale et à en respecter les règles. »²

On peut trouver que la partie française voulait maintenir les rapports avec la Chine, malgré les désordres intérieurs et les politiques étrangères rigides de la Chine. En fait, il n'y avait pas des éléments opposés entre les deux parties. Les frictions sino-françaises furent toujours affectées par les conflits sino-américains ou sino-soviétiques.

Réellement, les dirigeants chinois ne voulaient pas faire du mal des relations sino-françaises. Au moment de l'été 1967, les liens entre l'Ambassade français et le Ministre chinois des Affaires étrangères à cause d'une lutte de pouvoir au sein du ministre. Le Premier Ministre Zhou Enlai s'efforça d'empêcher l'attaque à Chen Yi et les cadres diplomatiques par les insurrectionnels et de renouveler les affaires étrangères. Sous les efforts de Zhou Enlai, la plupart des fonctionnaires diplomatiques rentrèrent à leurs postes. Quand le vice-ministre Luo Guibo apprit que Lucien Paye allait bientôt partir Pékin, il rencontra Paye et demanda la raison de son départ tout de suite. Paye lui répondit que son absence serait de courte durée pour s'informer à la fois de la situation en Chine, de la politique extérieure chinoise et des relations franco-chinoises, tous ces aspects intéressant les autorités françaises. Luo Guibo exprima que «à l'origine le premier ministre et M. Chen Yi avaient eu l'intention de recevoir l'Ambassadeur mais qu'ils en avaient été empêchés par leurs nombreuses

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, Lucien Paye: La politique française selon Pékin, 5 mai 1967, pp.202-206.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/536, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : Relations franco-chinoises, 10 avril 1967, pp.180-182.

occupations actuelles. » Ensuite, il souligna : « En ce qui concerne la politique étrangère, Pékin poursuit la ligne élaborée par le Président Mao. Cette politique reste donc sans changement. Pour ce qui est des relations franco-chinoises, son gouvernement entend poursuivre et maintenir les relations amicales existant entre les deux pays, notamment sur les plans économique, commercial et culturel. »¹ Ensuite, les liens entre l'Ambassadeur français et l'Administration chinoise furent rétablis. Et Lucien Paye mentionna aussi le désir de la partie chinoise à améliorer la relation sino-française. Il observa que les rapports franco-chinois ne furent jamais aussi mauvais que les relations de la Chine avec la plupart des autres pays. Et les échanges commerciaux entre les deux pays continuèrent, malgré les troubles diplomatiques avec les autorités chinoises. De plus, Paye souligna : « depuis deux mois environ, un changement d'atmosphère est nettement perceptible, à Paris du moins, dans nos relations avec les Chinois. Nous avons affaire à des interlocuteurs plus accessibles et plus aimables, manifestement désireux de faire progresser nos rapports bilatéraux, notamment dans le domaine commercial. »²

Clairement, bien que la forte idéologie chinoise influence les politiques étrangères de la Chine, mais ses attitudes à l'égard de la France n'eurent pas beaucoup de modifications. Et tous les deux parties voulaient maintenir et améliorer les relations sino-françaises.

La Révolution Culturelle contraria les projets des échanges culturels sino-français, et les contacts entre les deux peuples se diminuèrent. Sans beaucoup d'informations, mais les observateurs français s'intéressèrent à ce grand mouvement social de la Chine.

Les opinions de la presse française en ce qui concerne les buts de la Révolution Culturelle se concentrèrent sur quelques points. Le premier point de vue montra que c'était une lutte pour le successeur de Mao Zedong, comme un article de *La France catholique* : « Toute retenue a désormais disparu dans le culte de la personnalité de Mao Tsé-toung. ... Et pourtant, ce culte diffère de celui de Staline en ce sens que c'est davantage la pensée de l'homme lui-même qui s'en trouve exaltée. Cela démontre bien qu'en fait la lutte pour la succession est déjà engagée. Car cette offensive des gens au pouvoir a pour but véritable d'asseoir solidement le pouvoir de ceux qui

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/537, Verbatim de l'entretien du 4 septembre de l'Ambassadeur avec M. Lo Kwei-po, vice-ministre des Affaires Etrangères, 5 septembre 1967, pp.85-86.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/537, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : Relations franco-chinoises, 24 novembre 1967, pp.191-192.

seront chargés de continuer l'œuvre de Mao. »¹ La deuxième opinion fut une campagne préparatoire pour la guerre du Vietnam. L'éditorial du *Monde* montra que «la révolution culturelle porte le fer rouge dans la masse, spécialement chez les intellectuels, contre tous les mal pensants. ... L'armée, qui, ces dernières années, s'est peu à peu amalgamée avec le parti et n'a jamais été plus liée avec lui, s'est imposée progressivement comme la force majeure qui suscite et contrôle la nouvelle explosion. Le péril militaire qui grandit du côté du Vietnam donne une justification de plus à l'épuration qu'elle inspire et au rôle directeur qu'elle revendique. » «Dans cette optique, les pressions extérieures de la guerre vietnamienne rejoignent les pressions internes qui favorisent à Pékin l'élimination des modérés. »² Le troisième point fut un but contre les révisionnistes soviétiques et intérieurs. Un article de l'A.F.P. mentionna : «La garde rouge paraît avoir dévoilé ainsi, ce qui serait à la fois le but et la base idéologiques de la «révolution culturelle »: universaliser, en Chine d'abord, à l'échelle du globe ensuite, une vision et une stratégie révolutionnaires inspirées, certes, du marxisme-léninisme, mais revues et corrigées par le maître de la Chine populaire. ...Il est certain que politiquement la révolution culturelle aura servi à écraser l'opposition tentée par le « révisionnisme » de Moscou. Et, il est de même très probable qu'un nouveau « bond en avant » soit l'aboutissement logique de l'effort en cours, au moins pour les penseurs du régime. »³

Et les commentaires français sur la Révolution Culturelle furent bigarrés. Il y avait quelques critiques sur les désordres sociaux et la violence intérieure de la Chine, comme l'éditorial du *Monde* du 11 janvier 1967 : «Les troubles qui se produisent en Chine sont sérieux, mais ils ne la mettent pas encore au bord de la guerre civile, comme le prétend une certaine propagande antichinoise. ...Dans une certaine mesure, le désordre actuel est un désordre prévu, presque voulu et organisé par les hommes qui ont déclenché la révolution culturelle. Dès le départ, en juin, plus encore en août, ils ont annoncé qu'il y aurait des tempêtes et proclamé qu'il fallait s'y lancer avec audace, comme dans une bataille indispensable où se livreraient de furieux combats. »⁴ Et certaines articles apprécèrent les luttes de Garde Rouge contre les autorités. Par exemple, Robert Guillain décrit les Gardes Rouges comme un groupe des jeunes ardentes qui avaient les idéals nobles, malgré leurs actions violentes.⁵ En

¹ Les critiques des hebdomadaires français, *Le Monde*, 28-29 août 1966, p.4.

² Éditorial : « Un nouveau bond », *Le Monde*, 28-29 août 1966, p.1.

³ « L'expression « Maoïsme » est consacrée », *Le Monde*, 28-29 août 1966, p.4.

⁴ Éditorial : « Une tempête organisée », *Le Monde*, 11 janvier 1967, p.1.

⁵ Robert Guillain, « Les mystères des gardes rouges », *Le Monde*, 2 novembre 1966, p.1, 3.

outre, quelques intellectuels pensèrent que les théories maoïstes révisaient les thèses marxiste-léniniste. Maxime Rodinson regarda Mao Zedong comme un révisionniste : «Mao fut aussi un révisionniste qui changea les théories idéologiques marxisme-léninisme. »¹ Maurice Duverger eut la même opinion : «Dire que les Chinois sont plus révisionnistes que les Soviétiques, ce n'est point les blâmer, mais leur décerner un éloge. En 1967, le problème du marxisme n'est pas d'appliquer aveuglément les préceptes définis par Marx il y a cent ans, ou par Lénine il y a cinquante ans, dans le cadre des sociétés de leur époque, mais de transposer les principes de Marx et de Lénine dans les sociétés actuelles, dont la structure est toute différente. Mao Tse-toung et ses disciples ont tenté de le faire pour les pays sous-développés. » «Mais la liberté des Chinois vis-à-vis de l'orthodoxie traditionnelle est un exemple à suivre. »²

On peut trouver les tendances dans les reportages de la Révolution Culturelle sont instables et variables. Même quelques articles de la presse française donnèrent des appréciations hautes pour la Révolution Culturelle, notamment des articles du *Monde* pendant le second semestre de l'année 1967, comme les articles de Jean Baby qui voulait la défense et l'illustration de la Révolution Culturelle.³ Bien entendu, il fut un communiste prochinois. Mais un peu d'articles soutenant les idéologies de la Révolution Culturelle publiés par *le Monde* allumèrent les critiques du parti communiste français. Le Bureau Politique condamna qu'une certaine presse formula des réserves et développa l'antisoviétisme au moment du 50^e anniversaire de la Révolution d'Octobre. « Le journal *Le Monde* a été le plus réservé pour parler du 50^e anniversaire. Alors qu'il accordait une place importante aux prochinois en France, il a fait le silence sur l'activité du Parti. Quand c'est nécessaire, il convient de relever cette attitude du *Monde*. »⁴ «Les gaullistes ont décidé de développer une campagne anti-communiste à partir de laquelle ils espèrent regrouper autour d'eux les forces réactionnaires, porter un coup à l'union des forces de gauche, empêcher le Parti Communiste de réaliser de nouveaux progrès. Dans le même moment, on assiste à une recrudescence de l'activité des groupuscules gauchistes et prochinois. »⁵

¹ Maxime Rodinson, « Mao Révisionniste », *Le Monde*, 4 janvier 1967, p.1.

² Maurice Duverger, « Les deux communismes », *Le Monde*, 21 janvier 1967, p.1.

³ Jean Baby, « Défense et illustration de la Révolution Culturelle, I – De la circulaire du 16 mai 1966 à la décision du 8 août », *Le Monde*, 31 octobre 1967, p.3 ; et « II – Les meneurs de la révolution », *Le Monde*, 1^{er} novembre 1967, p.3.

⁴ APCF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/5, Les décisions de la réunion du Bureau Politique du 16 novembre 1967.

⁵ APCF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/5, Les décisions de la réunion du Bureau Politique du 7 décembre 1967.

Effectivement, les groupes gauchistes prochinois avancèrent un grand pas sous l'influence de la Révolution Culturelle, notamment les cellules des jeunes maoïstes. Pour les jeunes étudiants gauchistes français, la Révolution Culturelle fut regardée comme un phénomène de la libération culturelle et une campagne juste contre la bureaucratie. Ils suivirent l'image des gardes rouges et portèrent le *Petit Livre rouge*. Sous ce contexte, les organisations gauchistes prochinoises développaient très vite. Même quelques étudiants maoïstes eurent une occasion à visiter en Chine en août 1966.¹ Et à la fin de l'année 1966, après expulsé par l'UEC, le cercle à l'Ulm organisa l'Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes (UJC (ml)).

En même temps, les cellules communistes prochinoises lancèrent des luttes contre les révisionnistes et les impérialistes américains. Ils envoyèrent aussi les délégations en Chine pour observer et apprendre la Révolution Culturelle.² Ensuite, sous les soutiens de la partie chinoise, les forces gauchistes prochinoises unirent pour les mêmes intérêts. En août 1967, à Pékin, les représentants de la Fédération des cercles marxistes-léninistes et de UJC (ml) eurent des liens sous l'arrangement de Kang Sheng, membre du bureau politique et du secrétariat du comité central du P.C.C. dans la période de la Révolution Culturelle. De plus, à la fin de 1967, le Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF) fut établi.

En Face du développement des forces prochinoises, le parti communiste français lança un combat contre les «groupuscules »prochinois, et condamna qu'ils furent en collusion avec les autorités français. Gaston Plissonnier montra aux membres du Comité Central : «Enfin, ce qui dans l'attitude des dirigeants chinois est particulièrement inadmissible, intolérable, c'est leur activité scissionniste, qu'ils organisent dans tous les pays contre les partis communistes qui refusent de s'aligner sur Pékin. C'est ainsi que, chez nous, en France, l'Ambassade chinoise, en complicité avec le Ministre de l'Intérieur, Frey, finance à coups de millions la propagande prochinoise et les petites groupes d'ennemis et de traîtres qui s'intitulent « Cercles marxistes-léninistes », et auquel a adhéré le renégat Murry ... Nous devons néanmoins dénoncer vigoureusement, sur le plan idéologique et politique, les thèses erronées des dirigeants chinois, et préserver le Parti contre toutes les tentatives de pénalisation et de désagrégation des scissionnistes prochinois. Il faut les démasquer et

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/534, Lucien Paye : Séjour en Chine de délégations françaises marxisantes, 27 août 1966, pp.80-81.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/534, Lucien Paye : Séjour en Chine de délégations françaises marxisantes, 27 août 1966, pp.80-81.

les empêcher de nuire. »¹ Et le Bureau Politique souligna que le parti communiste chinois et les autorités françaises soutinrent l'activité des groupes prochinois : « La bourgeoisie s'est toujours efforcée de créer des groupuscules antiparti, utilisant pour cela des exclus et renégats en vue de combattre le Parti, sa politique, et de calomnier ses dirigeants. » « Avec les groupuscules prochinois, la situation est différente car ils disposent d'un important soutien politique et financier de la part du Parti Communiste Chinois. S'agissant d'un grand Parti au pouvoir, les groupuscules s'en réclamant peuvent apparaître comme exprimant une politique et une idéologie soi-disant révolutionnaires et, de ce fait, jeter le trouble, sinon tromper certains éléments dans le Parti et hors du Parti. » « De plus, le pouvoir gaulliste, la réaction en général, les soutiennent. La presse et autres moyens de propagande parlent de ces groupuscules en les présentant comme beaucoup plus importants qu'ils ne sont réellement. »²

Il n'est pas clair si le gouvernement français faisait des mesures à aider les gauchistes prochinois, mais il fut effectivement tolérant envers la propagande idéologique de la Chine malgré l'influence de la Révolution Culturelle. En fait, le Ministre de l'Intérieur fit attention aux activités des membres de la mission diplomatique chinoise en France et leurs liens avec les gauchistes prochinois français, ainsi que la diffusion de la presse importée de la Chine par les groupes prochinois.³ Néanmoins, le Quai d'Orsay continua son attitude tolérante sur la propagande chinoise. Par exemple, quand le Ministre de l'Intérieur interrogea le Département sur l'opportunité d'autoriser l'importation et la diffusion en France d'une brochure intitulée « Le peuple vietnamien triomphera » par la Fédération des cercles marxistes-léninistes, le Quai d'Orsay ne fut pas opposé à l'admission en France des textes de discours de personnalités chinoises ou de revues traitant de différents sujets et dont certains articles étaient dirigés contre les Américains.⁴ Même sous le contexte des troubles diplomatiques sino-français de 1967, le Quai d'Orsay donna aussi un peu de liberté à la propagande chinoise. Le directeur d'Asie-Océanie exprima son opinion : « Dans ces conditions, je me permets de suggérer que, sans remettre en cause le

¹ ACPF, Fonds de Gaston Plissonnier, 264 J 7, « Information sur l'attitude néfaste des dirigeants chinois ». 3 p. Texte remis aux secrétaires fédéraux et aux membres du C.C., 16 novembre 1966.

² ACPF, Fonds du Bureau Politique, 2 Num_4/5, Les décisions de la réunion du Bureau Politique du 17 novembre 1966.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/538. Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : Les incidences de la révolution culturelle chinoise à Paris, 22 février 1967, pp.10-15 ; 119QO/537, Ministre de l'Intérieur à Ministre des Affaires Etrangères : Diffusion de la presse communiste chinoise, 26 avril 1967, p.166 ; 119QO/537, Ministre de l'Intérieur à Ministre des Affaires Etrangères : Diffusion de la presse importée de Chine Populaire, 28 juin 1967, p.168.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/533, Note pour le Secrétaire Général : Publications chinoises, 11 juillet 1966, pp.186-188.

principe même de l'admission en France de la presse chinoise, un contrôle plus strict soit exercé afin de limiter la diffusion de ces publications. Ces restrictions ne devraient pas à mon avis toucher les œuvres de Mao Tse-tung qui sont des textes de doctrine et ont un caractère de documents. En revanche, les autres publications pourraient, si vous en êtes d'accord, faire l'objet d'une limitation fixée au niveau moyen des importations de l'année dernière. »¹

On peut trouver que le Quai d'Orsay ne se soucia pas de l'influence de la presse chinoise sur le peuple français. Son attention fut au problème des relations sino-françaises comme l'absence de la réciprocité dans le domaine de la diffusion de l'information en Chine ou le comportement des autorités chinoises à l'égard de l'Ambassade français à Pékin. Mais, à tout prendre, il voulait offrir l'admission de la presse chinoise afin de développer les échanges culturels et la compréhension du peuple français envers la Chine.

Section 2 Les rapports sino-français sous Mai 68

Dans l'histoire de la cinquième République de France, Mai 68 est un grand événement mémorable et exerce une influence significative sur la société française. Les contextes et les origines de la crise de Mai 68 sont très compliqués, qui concernent la détérioration de la situation économique française, les mécontentes à l'égard des politiques du Général de Gaulle, ainsi que l'ancien système d'enseignement.

Mais aux yeux des Chinois à ce moment-là les mouvements et manifestations étudiants survenus en France constituèrent une partie des révolutions mondiales sous l'influence de la grande Révolution Culturelle dirigée par le « grand chef » Mao Zedong. Et ils trouvèrent que l'évènement de Mai 68 hérita les traditions révolutionnaires de la grande Révolution Française et de la Commune de Paris. En France, des opinions similaires existèrent aussi, surtout à propos des liens entre la Révolution Culturelle et Mai 68. Robert Guillain publia un article au *Monde*, « Pour traduire en français le cas chinois, il faut supposer que les gardes rouges de chez nous – nos étudiants révoltés – ont trouvé pour contester et attaquer l'ordre établi un allié et un chef établi au sommet de l'Etat... Où a commencé la révolution culturelle de

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/537, Le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de l'Intérieur : Diffusion de publications chinoises en France, 10 juillet 1967, pp.28-29.

Pékin ? Comme chez nous, à l'université : car cette révolution chinoise est, surtout au début, vraiment culturelle, c'est-à-dire menée par une volonté de changer la culture, la civilisation. Comment cela se passe-t-il à l'université de Pékin ? Cela ressemble étonnamment à ce qui se passe ... à la Sorbonne. ... En tout cas, cette révolution culturelle prolétarienne de Pékin, qui nous paraissait si souvent une énigme, finit par apparaître, à la lumière des événements de France, beaucoup plus intelligible. »¹

Cependant, les origines culturelles de Mai 68 furent complexes, qui eurent les raisons religieuses ou sociales et affectés par les mouvements révolutionnaires du Tiers-Monde, et la Révolution Culturelle en Chine fut seulement une partie parmi toutes les origines. Et les groupes étudiants maoïstes comme l'UJC (ml), et les communistes pro-chinois comme PCMLF, ne participèrent aux manifestations au début, parce qu'ils trouvèrent que ces mouvements dirigés par des étudiants « petites-bourgeoises » sous la direction des idées complexes. Jusqu'à la nuit du 10 mai, quand les étudiants révoltés occupant le Quartier latin dressèrent plusieurs dizaines de barricades et déclenchèrent un conflit avec la police nationale, certains membres de l'UJC (ml) se joignirent au combat, malgré l'opposition de leur chef, Robert Linhart. Ensuite, le nouveau numéro un de l'organisation, Benny Lévy, organisa une petite équipe militante à entrer les forces révoltées. Ensuite, les jeunes maoïstes jouèrent un rôle de plus en plus actif dans les mouvements, surtout dans les liens avec les ouvriers pour impulser la fusion des luttes ouvrières et étudiantes. Même un jeune élève maoïste fut mort accidentellement dans un conflit avec la police. D'ailleurs, les autres organisations marxistes-léninistes comme le PCMLF, exprimèrent une attitude sympathique de la lutte des étudiants. Et les militants du PCMLF participèrent au défilé de la manifestation unitaire du 13 mai. Bien que les marxistes-léninistes ne soient pas des dirigeants dans les combats, ils publièrent un peu d'articles dans leurs journaux à lancer la campagne de propagande.²

Il est clair que les maoïstes ou les groupes pro-chinois ne jouèrent pas de rôles dominants. Et évidemment, il n'y eut pas des liens étroits entre la Révolution Culturelle de Chine et Mai 1968 de France. Néanmoins, la crise de Mai 68 porta atteinte aux rapports sino-français à cause des critiques dans la presse chinoise envers le gouvernement français.

Comme l'organe du parti communiste chinois, *le Quotidien du Peuple* manifesta

¹ Robert Guillaud, « La révolution culturelle chinoise a préfiguré sur certains points les événements français », *Le Monde*, 6 juin 1968, pp.1, 12.

² Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français*, Paris : Plon, 2008, pp.129-141.

les attitudes ou les opinions officiels de la Chine. Certes, à ce moment-là ce journal fut contrôlé par les pouvoirs dirigés de la Révolution Culturelle, et les points essentiels de la propagande sur les affaires étrangères furent anti-impérialistes, antirévissionnistes et les révolutions mondiales.

Le Quotidien du Peuple refléta le soutien de la partie chinoise sur la lutte des étudiants dès son démarrage. Quelques articles publiés blâmèrent violemment le gouvernement français par des mots durs, par exemple, l'article du 10 mai affirma que le gouvernement de Gaulle utilisa des mesures rudes et souples : «le gouvernement français réprime le mouvement étudiant avec sanglant », et «il exécute l'acte de violence » aux manifestants.¹ Dans une dépêche sur la nuit du 10 mai, il montra que «les autorités françaises ont une nouvelle dette sanglante envers le peuple français. La gendarmerie et la police française cassent les figures aux plusieurs centaines d'étudiants et enseignants. »² De plus, en ce qui concerne la grève générale du 13 mai, le dépêche utilisa le mot «atrocités fascistes » à décrire les actes de la police et des autorités françaises et mentionna que les manifestants déclarèrent que «Charles de Gaulle est l'assassin ».³

D'ailleurs, la partie chinoise accusa les révisionnistes du parti communiste français en collusion avec le gouvernement français, tandis que le PCMLF soutint la lutte juste des étudiants. La presse chinoise cita l'article de *L'Humanité nouvelle* : «Les marxistes-léninistes, qui s'unissent dans le parti communiste marxiste-léniniste français, ont confiance des jeunes et se joignent aux tous les actes révolutionnaires des jeunes. » «Les récentes événements reflètent clairement que la théorie de la voie pacifique ou la voie parlementaire prêchée par les dirigeants révisionnistes du parti communiste français est un discours trompeur. »⁴ Et un article du *Quotidien du Peuple* montra : «Dans le contexte ambiant des mouvements étudiants et ouvriers en hausse, la clique révisionniste française saute avec impatience afin de blâmer hautement les actes rebelles de la masse et rendre service à la clique dominante française. »⁵

¹ « Une répression atroce du gouvernement français suscite la grande colère de la masse », *Le Quotidien du Peuple*, 10 mai 1968, p.5.

² « Les étudiants et enseignants se sont levés courageusement contre la violence de la police réactionnaire », *Le Quotidien du Peuple*, 13 mai 1968, p.6.

³ « La grève générale par dix millions ouvriers au soutien pour les luttes étudiantes », *Le Quotidien du Peuple*, 16 mai 1968, p.6.

⁴ « Le Secrétariat du PCMLF publie une déclaration à soutenir la lutte juste des étudiants français », *Le Quotidien du Peuple*, 17 mai 1968, p.5.

⁵ « Les ouvriers et les étudiants s'unissent à lutter contre la domination réactionnaire », *Le Quotidien du Peuple*, 18 mai 1968, p.6.

Peu après l'appui de la presse chinoise aux manifestations françaises, la masse chinoise dans tous les coins de Chine organisa des grandes manifestations à soutenir la lutte du peuple français. D'abord à Pékin, cinq cent mille ouvrier, gardes rouges et révolutionnaires firent la grande manifestation du 21 mai et à la suite, les masses à Shanghai, Tientsin, Nankin, etc. furent organisés à manifester leur solidarité au peuple français. Ils regardèrent les mouvements des étudiants et ouvriers français comme une partie des révolutions mondiales. Et le peuple chinois qui eut déjà gagné le succès de la révolution devait aider les luttes libératrices des peuples étrangers. Aux leurs yeux, «c'est notre responsabilité internationaliste. » Et ils trouvèrent que «les récents mouvements en France reflètent que la tradition révolutionnaire de la Commune de Paris subsiste dans les années soixante du 20^e siècle. » «Les luttes justes des ouvriers et étudiants français développent à une nouvelle phrase. La voie où les étudiants révolutionnaires s'unissent avec les ouvriers pour gagner le pouvoir dirigeant est une voie révolutionnaire. »¹

Et la presse chinoise déclara que les mouvements étudiants en Europe occidental et en Amérique du Nord furent influencés par la grande Révolution Culturelle prolétarienne de Chine et les pensées maoïstes dirigèrent les peuples révolutionnaires mondiaux à lancer des luttes. L'agence Chine Nouvelle présenta que des étudiants français étudiaient les œuvres du Président Mao et le Petit Livre rouge et aimaient beaucoup le maître Mao Zedong.² De plus, certains articles montrèrent que les luttes des travailleurs et étudiants français «prouvent avec éloquence la grande puissance des pensées maoïstes et l'influence magnifique de la grande Révolution Culturelle prolétarienne de Chine »³

En outre, la partie chinoise condamna les révisionnistes soviétiques d'être un complice sans vergogne de la clique révisionniste français pour servir à la classe dominante française. «La clique révisionniste soviétique se range du parti de la classe dominante française ouvertement, calomniant les luttes justes du peuple français comme les émeutes et injuriant les étudiants révolutionnaires, par le même ton avec la bourgeoisie monopoliste, afin de soutenir la répression de la classe dominante française sur le peuple révolutionnaire. »⁴

¹ « La manifestation de la capitale à l'appui sur les luttes justes en France, en Europe et en Amérique du Nord », *Le Quotidien du Peuple*, 22 mai 1968, p.1 ; « Les masses des sept villes font les grandes manifestations », *Le Quotidien du Peuple*, 23 mai 1968, p.1.

² « La grande révolution culturelle prolétarienne sous la direction des pensées de Mao Zedong encourage les peuples révolutionnaires mondiaux à lutter pour la victoire », *Le Quotidien du Peuple*, 23 mai 1968, p.1.

³ « A lutter ! Le peuple révolutionnaire français ! », *Le Quotidien du Peuple*, 23 mai 1968, p.2.

⁴ « Les révisionnistes soviétiques sont un complice des impérialistes », *Le Quotidien du Peuple*, 25 mai 1968, p.5.

Les fonctionnaires de l'Ambassade française en Chine firent attention aux critiques chinoises sur les manifestations des ouvriers et étudiants français. Le premier conseiller, Pierre Cerles, douta «si les autorités chinoises, en poursuivant cette désagréable campagne de presse, ne cherchent pas, de propos délibéré, à créer un climat de tension artificielle entre la France et la Chine, qui pèserait sur le cours des entretiens de Paris »¹ Il montra que «l'échec des pressions chinoises sur Hanoï, le mécontentement évident suscité par l'ouverture des conversations de Paris, incitent sans doute l'extrême gauche à engager une nouvelle offensive »² Clairement, les attitudes défavorables des autorités chinoises à l'égard des conversations de Paris soulevèrent la suspicion de la partie française.

En outre, Cerles observa qu'une dépêche de l'agence Chine Nouvelle se référa à l'article de Tass condamnant les manifestations d'étudiants et accusa à deux reprises «la clique soviétique d'être un complice sans vergogne de la clique dirigeante française ». Il montra que «cette dernière expression est généralement employée à l'égard de régimes qui ne reconnaissent pas la Chine populaire ou entretiennent de mauvais rapports avec elle. »³ Mais maintenant, la presse chinoise utilisa aussi les mots mauvais à décrire les autorités françaises. Cerles trouva que «le *Quotidien du peuple* a reproduit en bonne place une déclaration parue récemment dans l'*Humanité* nouvelle et affirmant que «la situation n'est pas mûre » en raison du rôle négatif joué par le PCF et les centrales syndicales qu'il contrôle. » Et la propagande chinoise présenta les grèves et occupations d'usines comme une action de soutien de la «base », qui rejetterait ainsi la politique «révisionniste » des dirigeants communistes français et de la CGT.⁴ Après la crise de Mai apaisée, Cerles montra que la presse chinoise mit en évidence le «rôle des renégats du syndicalisme » et du Parti communiste français dans les négociations de la rue de Grenelle avec le gouvernement et la direction patronale. Aux yeux des Chinois, la preuve était une nouvelle fois apportée de la «collusion » qui associait dans leurs tractations les «révisionnistes modernes » et «les représentants du capitalisme ». A Paris comme à Moscou, en l'occurrence, on pratiquait à l'endroit des travailleurs en lutte la politique

¹ T. n°1075 du 10 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin). Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p.155.

² T. n°1075 du 10 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin). Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p.155.

³ T. n°1094/96 du 15 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p.156.

⁴ T. n°1131/32 du 21 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p.157.

du « soutien apparent » et de la « trahison réelle ».¹ Les opinions de la presse chinoise reflètent un point important de la lutte idéologique en Chine – antirévionniste.

D'ailleurs, Cerles montra aussi que l'objectif de la presse chinoise « était donc apparemment de replacer les événements de notre pays dans le cadre d'un soulèvement mondial, inspiré par la pensée de Mao Tse-toung, et dont le conflit vietnamien et la lutte des Noirs américains constitueraient les principaux épisodes. »² La responsabilité internationaliste de la Chine s'était élevée dans les révolutions mondiales. Surtout, en face des manifestations et grèves prenant de l'ampleur en France, les Chinois les associèrent avec l'esprit et la tradition révolutionnaire français, et choquèrent un espoir enthousiaste de la victoire de la révolution française.

En réalité, au contraire de l'image chinoise, la crise de mai ne fut pas une révolution à l'intention de renverser le régime bourgeois. Bien que la plupart du public français ait compris et soutenu les manifestations étudiantes et eu une mauvaise opinion envers le Général de Gaulle au début de la crise, néanmoins, en face et à mesure des événements hors de contrôle et en face des dirigeants gauchistes faibles et incapables, le peuple français changea leur attitude au Général de Gaulle et continua à soutenir le gouvernement à la suite du discours de de Gaulle le 30 mai.³

Bien entendu, le gouvernement français fut très mécontent aux critiques de la presse chinoise. Et les rapports sino-français détériorèrent inévitablement. L'Ambassade Lucien Paye présenta un proteste à Luo Guibo, le vice-ministre chinois des affaires étrangères, que la presse chinoise eut l'incompréhension des réalités françaises et publia des articles inadmissibles.⁴ Le Quai d'Orsay montra aussi : « Aucune manifestation hostile ne s'est déroulée devant notre Ambassade, mais le ton de la presse chinoise a été et reste extrêmement violent. »⁵ Ensuite, un résultat de la détérioration des rapports sino-français apparut : « Aucun membre du gouvernement français n'a assisté à la réception donnée à l'Ambassade de Chine à l'occasion du 1^{er} octobre. »⁶ Et la force des gauchistes prochinois fut frappée par les autorités

¹ T. n°1881/AS du 4 juin 1968 de Pierre Cerles (Pékin). T. n°1260/65 du 7 juin 1968 de Pierre Cerles (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, pp.167, 172.

² T. n°1146/50 du 23 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, p.161.

³ Institut français d'opinion publique, *Sondage : Revue française de l'opinion publique*, N°2, 1968, pp.74-75, 84-87.

⁴ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Télégramme de Pékin, 15 juillet 1968.

⁵ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : des relations franco-chinoises, 9 juillet 1968.

⁶ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : des relations

françaises. Bien que les maoïstes n'aient pas fait un principal rôle dans le Mai 68, le 12 juin, le nouveau ministre de l'Intérieur décréta l'interdiction des actes politiques du Parti communiste marxiste-léniniste de France et de l'Union des jeunes communistes (marxistes-léninistes) avec les autres dix organisations gauchistes. M. Christophe Bourseiller montra dans sa livre : « Si l'interdiction de l'UJC (ML) peut s'expliquer par son activisme forcené, il en va tout autrement du PCMLF, qui s'est toujours cantonné à un militantisme classique et réserve encore l'essentiel de ses coups au PCF ».¹ Peut-être à cause des condamnations inadmissibles de la presse chinoise envers le gouvernement français, les autorités françaises voulaient limiter la propagande idéologique de la partie chinoise et son influence en France. Et les groupes prochinois toujours introduisaient et diffusaient les revues ou les autres matériaux de propagande chinoise à la société française.

Néanmoins, il devait montrer que, malgré les critiques mauvais de la presse chinoise, les attitudes du gouvernement chinois furent modérées, et les points importants que le peuple chinois accusa furent le révisionniste soviétique et l'impérialiste américain. Pierre Cerles mentionna, dans la manifestation à Pékin, les slogans criés ou apposés sur les murs concernèrent davantage l'URSS et les Etats-Unis que la France. « Il semble donc que, jusqu'ici, on cherche à exploiter les événements pour alimenter le courant principal de la propagande qui reste essentiellement dirigé contre Moscou et Washington. Des mesures discrètes ont été prises ce matin qui présageait, semblait-il, un défilé devant l'ambassade. Mais rien de tel ne s'est encore produit. Si cette attitude modérée est maintenue, on pourra en conclure que les autorités de Pékin ont préféré ne pas porter davantage préjudice aux relations franco-chinoises. »² De plus, la partie française montra que « des commentaires faits en privé par Chen Yi et le vice-ministre des Affaires étrangères M. Lo Kwei-po montrent, semble-t-il, que tous les dirigeants chinois ne prennent pas à leur compte les débordements de la presse de leur pays et que certains d'entre eux restent enclins à la modération. »³ Lucien Paye indiqua aussi que malgré l'absence de Chen Yi, le premier vice-ministre des Affaires étrangères Lo Guibo, et le vice-ministre du Commerce extérieur et quelques autres fonctionnaires furent présents dans la

franco-chinoises, 19 novembre 1968.

¹ Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français*, Paris : Plon, 2008, p.142.

² T. n°1133/35 du 21 mai 1968 de Pierre Cerles (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, pp.158-159.

³ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : des relations franco-chinoises, 19 novembre 1968.

réception de la fête nationale de l'Ambassade française. « Cette participation se situe à un niveau supérieur à celui constaté lors des fêtes nationales des autres pays d'Europe occidentale et de la plupart des pays d'Europe orientale, si l'on excepte l'Albanie et, dans une certaine mesure, la Roumanie. » Et le délégué du gouvernement chinois porta le toast à la santé du général de Gaulle et à l'amitié franco-chinoise.¹

En automne 1968, les relations sino-françaises évoluèrent dans le sens d'une relative détente. La note de la Direction d'Asie-Océanie du Quai d'Orsay indiqua : actuellement, « La presse chinoise ne se contente plus d'analyser la situation intérieure en France – (elle le fait sans aménité mais avec plus de retenue) ; elle recommence à suivre notre politique étrangère et tout en nous prêtant, comme par le passé, des visées de domination sur l'Europe, elle note avec intérêt les manifestations de notre indépendance vis-à-vis des Etats-Unis. » Et « la Révolution Culturelle n'a pas affecté le volume des échanges franco-chinois. Pour les huit premiers mois de cette année, on enregistre même par rapport à la même période en 1967 un léger accroissement. » De plus, « deux indices permettent d'envisager l'amorce d'une reprise des échanges culturels, au point mort depuis l'an dernier ». A la fin, un point fut souligné qu'« il semble donc que, progressivement, la Chine veuille en revenir au respect du concept des “zones intermédiaires” dans lesquelles Pékin classe la France, à côté de certains pays afro-asiatiques et d'Amérique Latine et de quelques pays capitalistes qui cherchent à se dégager de l'influence américaine. Cette évolution, qui permet d'espérer une normalisation de nos rapports avec la R.P.C., trace en même temps les limites de l'amélioration possible. »²

En un mot, actuellement, les rapports sino-français qui furent affectés par les deux grandes « révolutions » commencèrent à marcher vers la normalisation.

Section 3 Les relations sino-françaises pour l'avenir

Après les trois ans d'écarts, la première phase de la Révolution Culturelle arriva à son terme. Le 24 avril 1969, le 9^e Congrès du Parti communiste chinois se réunit. Ce congrès entérina la purge et la réorganisation du Comité central : l'ex-président chinois Liu Shaoqi fut frappé à fond et quelques dirigeants de la

¹ T. n°1489/98 du 15 juillet 1968 de Lucien Paye (Pékin), Sous la direction de Maurice Vaisse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008, pp.177-178.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : des relations franco-chinoises, 19 novembre 1968.

Révolution Culturelle comme Lin Biao, Jiang Qing tinrent le pouvoir du parti. Et le résultat pire du 9^e congrès fut l'affirmation des « succès » de la Révolution Culturelle et la ligne fautive fut écrite dans la nouvelle constitution du parti. Mais à la suite de ce congrès, l'ordre de la société chinoise fut rétabli et la fonction du gouvernement marcha avec normal, notamment, les diplomates des Missions diplomatiques chinoises commencèrent à rejoindre leurs postes un à un, y compris Huang Zhen, l'Ambassadeur de Chine en France, qui rentra à Paris.

Pour la France, 1969 est aussi un an spécial où l'ère de Charles de Gaulle dans la politique française finit. Son proposition sur la réforme du gouvernement fut repoussée par un vote du référendum. Mais avant il partit la Palais de l'Élysée, il nomma l'ex-directeur d'Asie-Océanie Etienne Manac'h au nouvel ambassadeur en Chine. Bien que plus de deux ans de trouble ait existé dans les rapports franco-chinois, mais le Général de Gaulle croyait que sa décision de la reconnaissance de la Chine fut juste et raisonnable et il attachait de l'importance aux relations entre les deux pays à l'avenir.

Le 22 avril, le Général de Gaulle rencontra spécialement Manac'h et lui donna des instructions sur sa mission en Chine. « D'abord le commerce : il convient, sans nourrir des espoirs démesurés, que nous développiions autant que possible nos relations économiques avec la Chine, notamment nos ventes de biens d'équipement. Ensuite, les relations culturelles : « Il faut s'efforcer de créer des liens dans ce domaine et de stimuler les échanges. Nous y sommes pour notre part tout disposés. Il est absurde de ne rien faire à cet égard. C'est l'intérêt des Chinois, et c'est le nôtre, de multiplier nos rapports. » » D'ailleurs, le champ de la politique était aussi très important. Le Général pensa et recommanda à Manac'h : « Il convient que Français et Chinois échangent leurs idées sur les problèmes du monde. Vous devez surtout rappeler aux Chinois que nous sommes une puissance libre. Nous tenons à demeurer indépendants des Etats-Unis et ces derniers prennent désormais acte de notre attitude... Il en est de même vis-à-vis des Russes. Nous n'avons pas d'obligations à leur égard, nous demeurons libres, mais nos relations avec eux se sont améliorées... Ainsi donc, dans notre dialogue avec la Chine, nous devons marquer nos positions propres et affirmer nettement notre indépendance. » Ensuite, il mentionna les rapports entre la Russie et la Chine, ainsi que les relations entre l'Amérique et la Chine. Et il souligna son point de vue soutenu sur le problème d'Indochine : « Il n'est pas de règlement satisfaisant si on laisse les Chinois à l'écart. » A la fin, le Général exprima

son regret : « Dans les circonstances actuelles, ... il est peu probable qu'on puisse échanger entre nos deux pays des visites à un haut échelon. Chou En-lai a été autrefois invité à venir en France. En raison des événements, sa visite n'a pu avoir lieu. Il va sans dire que, si la Chine songe un jour à reprendre un tel projet, nous serons tout disposés à recevoir en France une importante personnalité gouvernementale. Vous pouvez, à l'occasion, le dire aux Chinois. »¹

La recommandation du Général de Gaulle encouragerait le nouvel Ambassadeur en Chine. Le dernier décida à se consacrer aux relations amicales des deux pays à la suite. Selon les opinions du Général, le Quai d'Orsay donna des instructions officielles à Etienne Manac'h le 24 avril, où il souligna que l'incertitude des situations intérieures et des luttes politiques de la Chine pesèrent naturellement sur les développements de la politique extérieure chinoise. Et il trouva qu'« il serait utile néanmoins d'évaluer la liberté de manœuvre que retiennent dans le contexte actuel les anciens responsables de la diplomatie chinoise, MM. Chou En-lai et Chen Yi. De même est-il souhaitable de déterminer les limites que s'assigne l'équipe actuelle dans ses initiatives vers l'extérieur... Un aspect important de votre mission d'observation consistera à rechercher, dans la mesure du possible, quels sont les nouveaux termes de la politique extérieure chinoise, ses variations idéologiques et ses grandes orientations géographiques. Les positions de la Chine à l'égard des pays d'Europe, de l'URSS et des Etats-Unis intéressent naturellement le Département au premier chef. » Ensuite, le Quai d'Orsay proposa : « De manière générale, force est de constater qu'en raison de la Révolution Culturelle, le dialogue entre la France et la Chine s'est trouvé interrompu en ce qui concerne certains grands problèmes de politique internationale, notamment celui qui a trait à la situation dans le Sud-Est asiatique. Il vous appartiendra à cet égard, à la faveur de nouvelles évolutions, de vous attacher à la reprise d'entretiens avec les représentants les plus élevés de l'autorité en République Populaire de Chine et à rouvrir le canal des relations diplomatiques qui s'est progressivement fermé » Clairement, le problème du Vietnam fut un des points le plus importants de l'attention de la France. Le Quai d'Orsay poursuivit les instructions : « Vous pourriez notamment sonder leurs intentions quant à une éventuelle participation de la Chine à l'ultime phase des négociations sur le Vietnam. Un règlement final n'aurait en effet pas grande valeur sans la garantie de Pékin. » En ce qui concerne les rapports franco-chinois, il trouva que « la campagne de presse

¹ Etienne Manac'h, *Mémoires d'Extrême-Asie (Tome 1, La face cachée du monde)*, Paris : Fayard, 1977, pp.180-183.

déclenchée l'année dernière contre notre pays a toutefois pris un tour modéré et dans l'ensemble nos relations avec Pékin évoluent dans le sens d'une très relative détente, ce qui représente un progrès appréciable. » «A ce stade de nos rapports avec la Chine, il est important que le Département soit informé des signes susceptibles de nous éclairer sur l'importance que Pékin attache, en dehors du contexte idéologique, à ses relations avec notre pays. » Notamment, il suggéra à Manac'h : «Le problème du désarmement est l'un de ceux justement où les positions de la France et de la Chine pourraient vous ouvrir des occasions de dialogue. C'est pour des raisons assez proches que ni Paris ni Pékin n'ont signé les traités portant sur l'arrêt des expériences atomiques et la non-prolifération des armes nucléaires. » «Quoi qu'il en soit, les réactions chinoises que vous serez à même d'observer, à défaut d'apporter une contribution au désarmement, pourraient du moins vous fournir des indications sur les conceptions de Pékin en matière de stratégie mondiale et d'équilibre des forces. » D'ailleurs, selon les opinions du Quai d'Orsay, bien que le commerce sino-français n'ait pas été sérieusement affecté par la Révolution culturelle, ses perspectives de développement restent encore assez incertaines. Il proposa que Manac'h devait, avec les services du Conseiller Commercial, suivre l'évolution de la situation économique, les plans et les moyens mis en œuvre pour redresser l'économie, ainsi que les tendances du commerce extérieur. «Les conclusions que vous dégagerez orienteront en effet la prospection de nouveaux débouchés pour les exportateurs français de biens d'équipement. » Il souligna qu'il ne négligea aucune des possibilités que pourrait offrir dans l'avenir un marché de cette importance. A propos des relations culturelles sino-françaises, en cause de la Révolution Culturelle, le programme d'échanges culturels franco-chinois fut interrompu et ne fut pas renouvelé à la date de son expiration, en 1967. Ainsi, l'instruction suivant : «Des propositions sont toutefois régulièrement mises à jour dans les domaines de la culture, de la science et de la technique, dans l'éventualité de conditions favorables à la reprise des échanges. »¹

Le gouvernement Pompidou poursuit les politiques positives du Général de Gaulle envers la Chine. En 4 juin 1969, le Ministre français des Affaires étrangères reçut en audience l'Ambassadeur chinois Huang Zhen qui fut rentré à Paris et lui assura que le gouvernement français entendit maintenir l'esprit de la politique du Général de Gaulle et continua à attacher de l'importance aux échanges dans tous les domaines entre les deux pays. Et Huang Zhen exprima aussi son désir sur le

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/646, Instructions pour Monsieur Etienne Manac'h, Ambassadeur de France en République Populaire de Chine, 24 avril 1969.

d'éveloppement amical des relations sino-français à l'avenir. Notamment, il montra que les autorités chinoises voulaient reprendre les échanges culturels normaux et donner la priorité aux marchandises françaises si leur prix est convenable entre marchandises occidentales.¹

Sous l'atmosphère modérée des rapports sino-français, les attitudes françaises sur la propagande chinoise modifièrent. Le 23 juillet, le Quai d'Orsay proposa ses opinions au Ministère de l'Intérieur sur la diffusion en France de publications chinoises : « Il n'est pas dans mon intention de mettre en question le bien-fondé des motifs qui vous ont amené à la suite des événements de mai, à adopter une position de principe plus rigoureuse au sujet de la diffusion en France des publications de caractère doctrinal. Mes services ont d'ailleurs fait observer au représentant de l'ambassade de Chine à Paris que l'introduction de toutes les publications étrangères sur le territoire national était soumise à réglementation. Il me semble toutefois qu'aujourd'hui, les circonstances ayant évolué tant en Chine que dans notre pays, il serait bon d'une manière générale d'assouplir à nouveau le régime d'entrée en France de la documentation diffusée par le Centre de Publication de Pékin, quitte à maintenir un contrôle très sévère sur tout autre documentation éventuelle de caractère occulte et subversif. ... En conclusion, et compte tenu des considérations ci-dessus, j'estime pour ma part que le moment est venu de réexaminer dans le sens d'un assouplissement le régime instauré l'année dernière, sous réserve bien entendu qu'il soit toujours possible aux autorités françaises, le cas échéant, d'interdire toute diffusion particulière jugée indésirable. »²

En octobre, pour développer les rapports franco-chinois, le Quai d'Orsay rechercha les politiques intérieures et étrangères de la Chine complètement et profondément, ainsi que les évaluations des rapports entre la France et la Chine à ce moment-là « Les relations franco-chinoises qui s'étaient ressenties du durcissement général de la politique étrangère de Pékin pendant la Révolution Culturelle puis de l'attitude désobligeante adoptée par la presse chinoise à l'égard de notre pays après les événements de mai 1968 ont évolué dans le sens de la détente, ce qui, dans la conjoncture actuelle, représente un progrès appréciable. » Il mentionna plusieurs indices qui permettaient d'entrevoir des perspectives favorables. « Il convient de rappeler d'abord que l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine à Paris, M.

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : Compte-rendu de l'entretien entre le Ministre et l'Ambassadeur de Chine le 4 juin 1969, 5 juin 1969.

² AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/748, Le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de l'Intérieur : Diffusion en France de publications chinoises, 23 juillet 1969.

Huang Chen, absent de France pendant deux ans, a été l'un des premiers diplomates chinois à reprendre ses fonctions sitôt après la clôture du 9^{ème} Congrès du P.C.C. Dans l'intervalle, il avait été promu membre du Comité Central du Parti. Les propos tenus par M. Huang Chen à l'occasion des visites de courtoisie qu'il s'est empressé d'effectuer à son retour auprès des autorités françaises ont mis en évidence les bonnes dispositions des Chinois et leur désir d'entretenir avec nous des contacts suivis. L'accueil réservé à notre nouvel Ambassadeur à Pékin, M. Manac'h, qui a été reçu très cordialement par le vice-Président Tung Pi-wu, (auquel il a pu présenter ses lettres de créance deux jours seulement après son arrivée), par M. Kuo Mo-jo, vice-Président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, et, le 25 septembre dernier, par Chou En-lai, confirme cette impression ; il est donc permis d'espérer que les Chinois accepteront progressivement d'engager avec nous un dialogue plus substantiel. » Un autre indice amélioré fut la modification du ton de la presse chinoise. Maintenant, les commentaires de journaux chinois sur la situation française gardaient un ton modéré « Malgré les réserves de la Chine sur nos initiatives visant à un règlement politique des conflits du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique, l'intérêt suscité à Pékin par la volonté d'indépendance du gouvernement français demeure toujours aussi vif. » De plus, la détente sur le plan politique fut sensible dans d'autres domaines. « Les bureaux parisiens de l'Agence Chine Nouvelle, fermés en 1968, à la suite du départ de tout le personnel, fonctionnent maintenant normalement ; le nouveau correspondant de l'Agence a pris son poste récemment. » Et dans le domaine culturel, les échanges des étudiants ou professeurs furent reprise. En matière économique, le tableau fut plus encourageant. « La Chine est le second de nos clients asiatiques après le Japon. Après avoir marqué le pas pendant la révolution culturelle, les échanges économiques donnent des signes de reprise. » A la fin, le rapport mentionna que « les négociations avec les Chinois sont laborieuses. Nous avons à faire à des interlocuteurs difficiles mais qui, depuis un certain temps, déploient un effort d'amabilité qui vaut d'être noté. »¹

En conclusion, depuis le printemps de 1969, les attitudes de la Chine envers la France retournèrent à un état normal et amical. Les troubles et mécontentements sous le début de la Révolution Culturelle et la crise de Mai 1968 furent décroissants. Pour l'avenir des rapports sino-français, tous les deux pays nourrissent les espoirs à

¹ AMAE, Asie-Océanie, Chine, 119QO/747, Direction des Affaires Politiques Asie-Océanie : Chine : situation intérieure ; politique étrangère ; relations avec la France ; évolution du différend sino-soviétique, 28 octobre 1969.

développer l'amitié, la compréhension, et la coopération entre les deux parties.

Bilan de partie :

Après l'établissement des relations sino-françaises, les deux pays attachèrent beaucoup de l'importance au développement des rapports mutuels. Pour la France, elle put lancer les dialogues régulièrement, élargir les échanges économiques et culturels et promouvoir la compréhension et coopération mutuelle. Les bonnes relations sino-françaises non seulement se conformeraient avec les intérêts français, mais aussi prouveraient la juste de la décision française à reconnaître la Chine. Ainsi, elle nourrit l'espoir pour le développement des relations avec la Chine. Pour la Chine, la France fut non seulement une fenêtre de la connaissance du monde occidental et de l'introduction de nouvelles sciences et techniques, mais aussi une scène de la présentation d'image chinoise au monde extérieur. Ce fut favorable à briser l'isolation diplomatique et combiner avec une grande puissance à résister à l'hégémonie bipolaire américano-soviétique. Par conséquent, les deux parties gardèrent les bonnes relations et la coopération amicale au cours des premiers deux années. Mais on avait besoin d'une période de rodage à supprimer le malentendu. Malheureusement, tous les deux parties rencontrèrent un grand mouvement social-politique peu après, qui apportèrent des influences négatives à la relation bilatérale. Or, les deux parties firent des efforts encore à maintenir les relations diplomatiques. Surtout, le gouvernement français déroula sa tolérance sur la propagande chinoise en France jusqu'à la crise de Mai 68.

Dans l'échelle sociale, pendant une période longtemps avant de l'établissement des relations sino-françaises, le parti communiste français joua un rôle très important dans les échanges entre les peuples, surtout dans le domaine culturel. Toutefois, à l'ombre de la rupture sino-soviétique, après la reconnaissance de la Chine par le gouvernement français, il n'approuva plus avec enthousiaste le développement des relations sino-françaises et critiqua les politiques extérieures et intérieures de la Chine sévèrement. En même temps, la force des gauchistes prochinois fut développé après l'établissement des relations sino-françaises. Et un peu de jeunes et intellectuels, manque de connaissance du fait des circonstances chinoises, furent suscités à étudier les théories maoïstes et la modè chinoise par la propagande idéologique de la

Révolution Culturelle.

En un mot, le problème de l'idéologie restait ses influences sur les relations sino-françaises, néanmoins les deux pays tentèrent de traverser les obstacles idéologiques vers une nouvelle phase des relations sino-françaises après les cinq ans rodage.

Conclusion:

La diplomatie réaliste dans le cadre de la guerre froide

De la fondation de la Chine populaire en 1949 à la démission de Charles de Gaulle en 1969, les relations sino-françaises ont en vingt ans connus un processus de reconstruction. En raison de la guerre froide, l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays appartenant à des blocs différents semble avoir été long et tortueux, mais au regard d'autres pays occidentaux, les relations sino-françaises offrent l'exemple d'un pays qui a brisé les sujétions idéologiques de la guerre froide et développé les échanges et la coopération entre l'Est et l'Ouest. C'est-à-dire, le rétablissement des relations sino-françaises est regardé comme une mode de la diplomatie réaliste dans la guerre froide. La conclusion de cette thèse ne veut pas nier ce point de vue. Mais on veut souligner que la diplomatie réaliste est limitée dans le cadre de la guerre froide, qui est influencé par les idéologies différentes et les politiques de deux puissances les plus grandes durablement.

Au début, bien que la Chine nouvelle décide de se ranger du parti du bloc soviétique et soutenir les troupes de Hô Chi Minh contre la force colonialiste de la France de sa propre initiative, elle ne s'oppose pas aux échanges commerciaux avec la France. Et la France, qui se soucie de l'envahissement communiste de la Chine en Indochine, espérait faire des affaires avec la Chine. Même le gouvernement français approuve le contrat qui prévoyait la livraison de rails en acier et de matériel accessoire pour rétablir la liaison ferrée entre le Sud de la Chine et le Nord du Vietnam. Selon les circonstances, les affaires économiques et commerciales reflètent les politiques réalistes de deux pays. Mais afin de la défense des intérêts du bloc, la France suit la politique d'embargo économique organisée par les Etats-Unis. En fait, le gouvernement français toujours coordonne ses propres intérêts réalistes avec les politiques américaines envers la Chine nouvelle. Et il craint également l'expansion de l'idéologie chinoise. C'est pourquoi que la France soutient dans la communauté internationale les États-Unis en Asie du Sud-Est, craint la propagation de l'idéologie maoïste dans sa sphère d'influence en Afrique et afin de préserver le monde libre refuse d'abandonner Taiwan. Elle prohibe donc l'importation des publications de propagande chinoises, surveille les activités économiques et culturelles de la Chine en France, et interrompt les échanges directs entre les partis communistes français et

chinois. Et le gouvernement chinois aussi doit se charger des relations entre ses intérêts politiques et économiques et sa sensation forte de mission de l'internationalisme dans ses politiques envers la France. Mais dans la plupart des cas, les aides aux mouvements de libération nationale des colonies françaises et à la lutte des classes du parti communiste français sont les considérations prioritaires dans les politiques chinoises à l'égard de la France.

Dans le contexte de l'antagonisme des deux blocs, avant l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises, le parti communiste français, en raison de son rôle et de sa parenté idéologique avec le parti communiste chinois joue un rôle dans les relations bilatérales pour maintenir et promouvoir les échanges économiques et culturels, et contribuer à la compréhension mutuelle entre les peuples.

De même, en 1949, Pékin soutient la politique étrangère du bloc soviétique et tente d'éliminer l'influence idéologique du capitalisme occidental, ce qui la rend peu désireuse d'établir des relations diplomatiques avec les pays occidentaux ; mais de façon plus passive, pendant la guerre de Corée, en raison de l'impact de l'isolement diplomatique et de l'embargo économique décrétés par les États-Unis et ses alliés du bloc de l'Ouest, la Chine populaire n'est pas acceptée dans les organisations internationales des Nations Unies et ne peut compter que sur le soutien et l'assistance du bloc soviétique. Elle ne peut donc participer qu'aux organisations internationales non gouvernementales du mouvement communiste international que dirige Moscou comme la Fédération syndicale mondiale, la Fédération mondiale des femmes démocrates, le Conseil mondial de la paix etc. Ne pouvant établir des relations diplomatiques avec la France, la Chine profite donc du mouvement communiste international et des contacts avec le PCF pour développer des relations, promouvoir les échanges non-gouvernementaux et comprendre la situation en France. Sous l'influence de l'idéologie, malgré l'amélioration des relations sino-françaises après la conférence de Genève, et le développement des relations avec d'autres partis politiques en France, le gouvernement chinois conserve sa confiance dans le parti communiste français. Il prête attention à ses luttes tout en évitant de l'influencer pour éviter de menacer les relations avec le gouvernement français ou les autres partis. En raison de son pouvoir politique et de son prestige, le PCF est en mesure de promouvoir les échanges non-gouvernementaux entre les Chinois et les Français et joue par conséquent un rôle important. Cette situation a naturellement préoccupé le gouvernement français, embarrassé de traiter les échanges non-gouvernementaux via

le Parti communiste français et soucieux de limiter les activités liées à la propagande et de soutenir les échanges d'autres organisations non-gouvernementales.

Jusqu'à la rupture sino-soviétique, le Parti communiste français a perdu la confiance de Pékin à cause de son soutien à l'Union soviétique. Ainsi, le facteur idéologique a été affaibli ce qui a permis aux deux gouvernements de développer des relations bilatérales de façon plus réaliste. Avec l'établissement des relations diplomatiques, les obstacles idéologiques entre la Chine et le gouvernement français ont diminué; mais visant à coopérer pour résister à l'hégémonie des Etats-Unis et de l'Union soviétique, la Chine a fortement réduit les reproches du gouvernement français, bénéficiant aussi du soutien des sinophiles de gauche qui cherchaient à lutter contre le parti communiste français plutôt que contre le gouvernement français. Paradoxalement, donc, la lutte idéologique au sein du camp communiste a été plus intense que celle engagée contre l'idéologie capitaliste (gaulliste). Et le PCF devient alors l'un des partis politiques les plus acharnés à critiquer la politique intérieure et étrangère de la Chine alors que l'attitude des Français envers la Chine s'améliore.

Cependant, les politiques étrangères réalistes du gouvernement chinois ne changent pas sa situation isolée tout de suite. Les autres pays du bloc américain n'ont pas la fermeté du Général de Gaulle. Et les relations entre la Chine et la plupart des pays du bloc soviétique se détériorent. Écartée par la société internationale, les politiques étrangères de la Chine sont de plus en plus révoltées contre les dominations soviétiques et américaines. L'idéal révolutionnaire de Mao Zedong joue un rôle dominant dans les politiques étrangères de la Chine. Mao veut diriger le monde pauvre contre le monde riche – y compris les alliés des Etats-Unis impérialistes et de l'Union soviétique social-impérialiste, et établir un nouvel ordre international. Pendant la première période de la Révolution culturelle, les relations sino-françaises sont affectées par les attaques idéologiques de la diplomatie «révolutionnaire» de la Chine. Notamment, dans la crise de Mai 68, le gouvernement français est furieux de la propagande chinoise qui est contre «la clique de de Gaulle» et pour «la révolution culturelle» des étudiants français. Et les relations sino-françaises sont renouvelées jusqu'à la modification des politiques étrangères générales de la Chine – l'Union soviétique devient l'ennemi principal après le conflit d'île Zhenbao. Depuis 1969, la Chine commence à adopter une diplomatie pragmatique.

Clairement, l'évolution des relations bilatérales sino-françaises reflète l'impact

des idéologies de la guerre froide et des politiques des pays dominants. Globalement, l'idéologie est une forme d'intérêt national car elle implique la légitimité du gouvernement et la reconnaissance collective du peuple et d'autres questions. Dans la politique étrangère, un pays a besoin d'éviter de voir contestée son idéologie ; mais en même temps, il espère exporter sa propre idéologie afin d'accroître son prestige et influence internationale. Ce fait fait partie de la diplomatie idéaliste du pays. Néanmoins, comme l'accent placé sur l'idéologie pendant la guerre froide a rompu les relations normales entre les deux pays, il a paru nécessaire de réduire l'impact de l'idéologie de la guerre froide sur la politique étrangère. La politique américaine d'embargo et d'isolement de la Chine n'avait pas été propice à la paix et à la stabilité en Asie. Au contraire, elle avait contraint la Chine à compter sur l'Union soviétique pour survivre dans le système international dirigé par Moscou. Sous Charles de Gaulle, la France comprend qu'il faut comprendre l'approche politique de la Chine par des contacts et des échanges, pour l'influencer et la changer par les échanges commerciaux et culturels. Dans le même temps, la Chine devait être incluse dans l'ordre international commun pour discuter avec elle des affaires internationales. De Gaulle a donc privilégié une attitude réaliste, ce qui a sans aucun doute servi le développement des relations bilatérales. Au contraire, la politique étrangère radicale de la Chine au cours de la Révolution culturelle a corrodé les relations diplomatiques durement acquises, endommageant les échanges et la coopération entre les deux pays qui reprennent à partir de 1969.

Cependant, d'autre part, l'impact de l'idéologie sur des relations sino-françaises n'a pas été dangereux toujours. L'importation d'une idéologie extérieure a pu influencer certains groupes qui développent alors un sentiment d'intimité pour le pays. Du coup, l'idéologie peut être utilisée comme un outil de la politique étrangère, guidée et utilisée consciemment, qui est également considérée comme une partie du «soft power» du pays. Le modèle chinois a suscité la curiosité et l'intérêt de certaines personnes de la gauche française, un certain nombre de jeunes étudiants et d'intellectuels ont commencé à étudier le maoïsme et certains partis politiques marxiste-léniniste ont embrassé le camp chinois. Ces individus et ces forces ont activement soutenu le développement des relations sino-françaises.

Ici, une question proposée aux tous les pays : comment harmoniser les intérêts réalistes et les buts idéalistes dans les politiques étrangères ? On considère qu'il faut fabriquer l'objectif général de la diplomatie selon les capacités nationales.

Empruntant la théorie de la pyramide des besoins proposée par Abraham Maslow, un pays aussi a la hiérarchie des besoins dans la société internationale : les besoins de la subsistance d'une nation, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance et d'amitié, les besoins d'estime et les besoins d'accomplissement de soi. Dans la société internationale, une nation doit poursuivre ses besoins fondamentaux (la subsistance et la sécurité) d'abord. C'est-à-dire, il faut adopter la diplomatie réaliste pour la défense des intérêts fondamentaux d'une nation. Ensuite, elle peut poursuivre ses besoins d'émotion et morale selon ses capacités nationales. Seulement un pays avec une solide force nationale a la capacité à offrir une mode de modernisation et promouvoir l'universalisation de son idéologie malgré le coût.

La comparaison des relations intérieures entre les deux blocs

Au cours de l'évolution des relations sino-françaises dans la guerre froide, on peut trouver que la Chine et la France ont les parcours similaires dans leurs diplomaties : au début, elles dépendent de l'Union soviétique ou les Etats-Unis de défendre leurs sécurités et les intérêts économiques. Ensuite, elles s'efforcent d'obtenir leurs propres forces nucléaires et poursuivre l'indépendance diplomatique et le statut d'une grande puissance. Alors, on peut comparer les relations intérieures entre les deux blocs de la guerre froide.

Les deux blocs formés par l'antagonisme entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Et ces oppositions sont manifestées dans la compétition des deux idéologies et des deux modes de modernisation. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces deux idéologies sont devenues un outil permettant aux États-Unis et à l'Union soviétique de conquérir l'hégémonie mondiale, en se concurrençant mutuellement dans le Tiers Monde. A la différence de la lutte violente engagée contre le fascisme lors de la Seconde Guerre mondiale, la lutte idéologique entre les États-Unis et l'Union soviétique a adopté l'approche de la guerre froide. Dans *The Global Cold War : Third World Interventions and the Making of Our Times*, le chercheur norvégien Odd Arne Westad résume l'intervention des idéologies des États-Unis et de l'Union soviétique sur le monde. « Au milieu du XX^e siècle, la liberté et les avantages – cela veut dire la « théorie » et la « préférence » ont occupé une place raisonnable et solide dans la politique étrangère des États-Unis, et elles interagissent mutuellement et deviennent un symbole et un concept important dans la mission des États-Unis concernant les cognitions œcuméniques. Pendant la guerre froide, ce qui

distingue les fonctions de ces concepts de celles des pays occidentaux « ordinaires », ce sont les symboles et miroirs des Etats-Unis - le marché libre, l'anticommunisme, la méfiance du pouvoir d'Etat, le culte de la technologie – qui ont remporté la fonction idéologique: les Etats-Unis d'aujourd'hui sont le lendemain du monde ». Et l'Union soviétique comme sa méthode de concevoir le monde est aussi œcuménique. Le parti créé par Lénine « pose le but de libérer les forces productives dans le cœur de leur processus politique », au cours de la libération des forces productives, « il faut éviter l'oppression du système capitaliste contre celui du prolétariat comme les autres pays européens ». L'Union soviétique refuse le marché, elle « estime que le marché finira par être remplacé par l'action collective basée sur la classe qui poursuit le principe de l'égalité et la justice ». Elle veut sauter l'étape du développement du capitalisme, et « achever le passage du développement historique de la société paysanne à la société industrielle », et finalement attendre le « stade supérieur moderne » du communisme.¹ Les Etats-Unis et l'Union soviétique offrent deux modèles différents pour construire un Etat moderne. En relation avec l'idéologie des Etats-Unis et de l'Union soviétique, les autres pays ont formé deux blocs opposés et se combattent sur le plan idéologique.

Pendant la guerre froide, la France est dans le camp des États-Unis. Naturellement, l'idéologie dominante française présente des similitudes avec les Etats-Unis. Après tout, les idées des États-Unis lors de leur fondation s'inspirent des Lumières françaises. Les deux pays adoptent le système républicain et mettent l'accent sur la démocratie. Cependant, les différences existent. La devise « liberté égalité fraternité » de l'époque de la Révolution française est toujours la devise de la France. Bien que les Etats-Unis promeuvent l'égalité ils portent une plus grande attention à la « liberté ». Les différents courants du socialisme et du communisme évolués de l'« égalité » se sont développés en France et la gauche, voire l'extrême-gauche y ont été relativement fortes. Sous la IV^e République, le Parti communiste participe un moment au pouvoir et exerce au Parlement une influence certaine jusqu'à la révision de la loi électorale de la V^e République qui réduit ses sièges. En outre, comme au Royaume-Uni et dans certains autres pays européens, la politique étrangère de la France reflète également le réalisme, la part de l'idéologie est moins prégnante qu'aux États-Unis. La peur de l'Union soviétique se fonde plutôt sur des raisons géopolitiques. Du coup, la France est prête à développer des relations amicales avec des pays socialistes plus lointains comme la Chine, le Vietnam du Nord

¹ Odd Arne Westad, *The Global Cold War: Third World Interventions and the Making of Our Times*, Cambridge, New York: Cambridge University Press, 2007, pp.3, 37.

ou Cuba. Mais dans cette période de forte opposition idéologique, la politique étrangère de la France est encore profondément affectée par l'idéologie.

En tant que pays socialiste, la Chine se range, dans le contexte de la guerre froide du côté de l'Union soviétique. La période qui sépare la création du parti communiste chinois de la fondation de la République populaire est profondément influencée par l'URSS. D'ailleurs, le nouveau régime poursuit deux buts en politique étrangère : poursuivre l'internationalisme prolétarien et s'aligner sur le bloc soviétique, ce qui exerce un fort impact sur sa diplomatie. Toutefois, l'histoire, la culture et les conditions nationales de la Chine sont si différentes de l'Union soviétique que la révolution chinoise revêt des caractéristiques propres et que la Chine a des aspirations différentes de l'Union soviétique. Vu l'impact de l'idéologie sur la politique étrangère, la Chine en comparaison de l'URSS accorde plus de soutien à l'anticolonialisme et est plus intéressée à exporter la révolution dans les années 1960.

On peut conclure de cette explication précitée que l'idéologie soviétique et l'idéologie américaine deviennent respectivement les idéologies collectives de leurs propres camps. Et ces idéologies collectives soviétique et américaine qui fournissent la légitimité pour l'ordre politique de chaque camp. De plus, les idéologies de la Guerre froide influencent les politiques étrangères des pays des deux camps, y compris la France et la Chine. Mais en fait, chaque pays des deux camps a son propre idéologie spéciale qui est née de sa culture et histoire.

Le deuxième point commun des deux blocs est qu'une relation de hiérarchie existe dans chaque bloc. Bien que les Etats-Unis et l'Union soviétique soulignent l'égalité au sein du bloc, mais les deux superpuissances ont les autorités extrêmes et elles déterminent l'ordre politique du bloc. Les Etats-Unis, comme l'Union soviétique, fournit du secours militaire et économique à ses alliés. Et les pays subordonnés obéissent aux politiques de leur tête du camp malgré la perte d'une partie de la souveraineté nationale. Mais cette relation de hiérarchie peut se modifier quand l'autorité du pays dominant est affaiblie ou la force d'un pays subordonné est augmentée. Et à la suite, les divergences qui existent dans le bloc se révèlent de plus en plus clairement.

Néanmoins, les conflits intérieurs du camp soviétique sont plus furieux que les contradictions du camp américain. Par exemple, bien que les divergences existent entre la France (surtout quand le Général de Gaulle est au pouvoir) et les Etats-Unis, mais leurs relations ne sont pas rompues. Du côté du camp socialiste, la rupture

sino-soviétique ébranle tout le camp. Une des raisons est que les Etats-Unis et la France sont les démocraties. Les forces intérieures, comme le parlement ou les autres pouvoirs, restreignent les politiques du gouvernement. Mais au sein du pays de la dictature du parti communiste, il n'y a pas des restrictions aux dirigeants. Au contraire, la masse est encouragée par les dirigeants à soutenir les politiques étrangères du gouvernement. Par exemple, dans la Révolution culturelle de la Chine, toute la masse est provoquée contre l'Union soviétique révisionniste. Une autre raison est que les territoires des pays socialistes sont reliés et les ressentiments historiques continuent à exercer une grande influence.

La diplomatie du peuple dans les relations sino-françaises

La diplomatie du peuple est une des diplomaties non-gouvernementales, une forme diplomatique pour favoriser les relations extérieures par les échanges économiques, culturelles, sportives, etc. entre les peuples ou les organisations de masse. La Chine nouvelle attache de l'importance à la diplomatie du peuple par manque de relations officiels avec un peu des pays dans la guerre froide.

Dans les relations sino-françaises, on peut trouver quelques caractères de la diplomatie du peuple de la Chine. Le premier point est que l'idéologie joue un rôle important dans les échanges entre les deux peuples. Avant l'établissement des relations sino-françaises, la plupart des échanges culturels sont déployés entre les organisations communistes de masse, comme la Confédération générale du travail de la France et la Fédération des syndicats de Chine entière (All-China Federation of Trade Unions). Et beaucoup d'activités des échanges sont organisés par l'Association des Amitiés franco-chinoises ou le Parti communiste français directement en France. Par exemple, dans la Conférence de Genève de 1954, le PCF a organisé un peu représentants de la masse gauche de la France à visiter la délégation chinoise. Après la détérioration des relations entre le PCC et le PCF, le rôle du PCF est remplacé par les groupes gauchistes prochinois.

Le deuxième point est que l'Institut des Affaires étrangères du peuple chinois (Chinese people's institute of foreign affairs) qui s'occupe de la diplomatie du peuple spécialement est une association gouvernementale. C'est-à-dire, les politiques sur la diplomatie du peuple chinois sont élaborés par le gouvernement chinois pour s'accorder les affaires étrangères de la Chine. Du côté de la France, bien que le gouvernement français fasse attention aux échanges culturels organisés par un peu de

groupes ou individuels, il ne joue pas le rôle dominant. Mais le gouvernement français peut adopter quelques moyens comme l'autorisation des visas à intervenir.

Le troisième point que la diplomatie du peuple peut pousser le développement des relations officielles. La visite d'Edgar Faure en Chine est arrangée par l'Institut des Affaires étrangères du peuple chinois. Sa livre qui présente les situations de la Chine nouvelle intéresse le Général de Gaulle. Dans la deuxième fois de la visite en Chine, Edgar Faure assume la grande responsabilité à négocier le problème de l'établissement des relations diplomatiques avec le gouvernement chinois. Cette affaire reflète l'importance de la diplomatie du peuple pour la Chine.

Les relations sino-françaises dans les années 1949-1969 ont formé la base d'un développement stable et amical à long terme entre les deux pays. Mais elles ont aussi fourni une expérience et des leçons. L'établissement des relations diplomatiques en 1964 a ouvert la voie à d'autres pays occidentaux. Bien que l'exemple ait joué tardivement, l'Italie, le Canada, et d'autres pays ont suivi la France et ce précédent a aussi joué un rôle positif pour améliorer les relations avec les États-Unis, comme de Gaulle le pensait : «Et le seul pays qui peut aider la Chine et les États-Unis à surmonter leur antagonisme, c'est la France. »¹ On peut dire que, dans une certaine mesure, la France a aidé la Chine à briser son isolement tout en lui offrant la reconnaissance de son statut de grande puissance. A cette époque cependant, la faible productivité et la pauvreté de la Chine comme la radicalité de sa politique étrangère ont empêché aux relations diplomatiques sino-françaises de donner leur pleine mesure. A long terme en revanche, le pari engagé s'est vérifié. Depuis longtemps, la Chine éprouve un sentiment de reconnaissance pour l'aide apportée dans cette période d'isolement tandis que la France promeut le développement des relations bilatérales. Tous les dix ans, les deux pays organisent pour commémorer cet événement des visites culturelles pour favoriser les échanges non-gouvernementaux et les échanges économiques. Dans l'ensemble, ces relations bilatérales sont bonnes, malgré quelques désaccords portant principalement sur la question des droits de l'homme. Les relations sino-françaises sont donc au total stables et amicales.

¹ Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris : Editions Gallimard, 2002, p.1094.

Sources et Bibliographie :

Archives

Archives chinoises

Archives du Ministère chinois des Affaires étrangères (AMCAE)

102-00020-20, 102-00159-03, 105-01631-02, 106-00781-01, 106-00824-01,
109-00396-01, 110-00040-01, 110-00148-35, 110-00258-10, 110-00406-04,
110-00406-05, 110-00406-06, 110-00435-01, 110-00436-01, 110-00436-04,
110-00436-05, 110-00436-06, 110-00436-07, 110-00489-04, 110-00489-06,
110-00490-01, 110-00544-01, 110-00545-06, 110-00595-03, 110-00595-07,
110-00596-02, 110-00596-03, 110-00596-05, 110-00667-03, 110-00667-05,
110-00756-01, 110-00834-04, 110-00834-05, 110-00834-06, 110-00981-04,
110-00992-01, 110-01082-05, 110-01549-02, 110-01620-01, 110-01620-03,
110-01622-02, 110-01622-04, 110-01631-02, 110-01679-01, 110-01892-01,
110-01892-02, 110-01982-06, 110-01982-08, 110-01982-09, 110-01982-10,
110-01982-11, 110-01982-12, 110-01982-13, 110-01982-16, 110-01984-01,
110-01984-02, 110-01984-03, 110-01997-04, 110-01997-06, 110-01997-09,
110-01998-03, 110-01998-04, 110-01998-05, 110-01999-04, 110-02000-02,
206-00118-01, 206-00047-15, 206-00047-17.

Archives françaises

Archives du Ministère français des Affaires étrangères (AMAE)

Asie-Océanie :

Chine, 119QO : 210, 211, 212, 217, 281, 386, 461, 462, 483, 484, 485, 486, 487, 488,
520, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537,
538, 539, 646, 747, 748 ;

Indochine, 120QO : 174, 175, 216, 217 ;

Cabinet du Ministre :

Robert Schuman, 7QO : 87, 90 ;

Pierre Mendès France, 9QO : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ;

Maurice Couve de Murville, 12QO : 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377,
378, 379, 380.

Archives nationales de France (AN)

4 AG 3-11, Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres (Quatrième République).

Archives de l'Assemblée Nationale, Commission des Affaires Etrangères (Quatrième République) : C//15333, C//15334, C//15591, C//15592, C//15593, C//15594, C//15749, C//15750, C//15927, C//15928.

Archives du Parti communiste français (APCF)

Fonds du secrétariat général : 2 Num_4/8, 2 Num_4/9, 2 Num_4/10, 2 Num_4/11, 2 Num_4/12, 2 Num_4/13 ;

Fonds du Bureau Politique : 2 Num_4/3, 2 Num_4/4, 2 Num_4/5 ;

Fonds Gaston Plissonnier : 264 J 7, 264 J 18 ;

Fonds Marius Magnien : 273 J 3-4, 273 J 9, 273 J 10 ;

Fonds Raymond Guyot : 283 J 26, 283 J 34.

Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC)

Archives du Parti communiste marxiste-léniniste de France : F delta res 0613/12, F delta res 0576-2.

Archives soviétiques

АВПРФ : ф.0100, оп.41, п.277, д.48 ; ф.0100, оп.42, п.288, д.19 ; ф.0100, оп.43, п.10, д.302 ; ф.0100, оп.50а, п.1, д.423 ; ф.07, оп.22, п.96, д.220.

АПРФ : ф.3, оп.65, д.1 ; ф.39, оп.1, д.31 ; ф.39, оп.1, д.39 ; ф.45, оп.1, д.330.

РЦХИДНИ : ф.17, оп.3, д.1080 ; ф.77, оп.3, д.89.

(Les copies des archives soviétiques sont conservées à la Bibliothèque du Centre de la recherche sur la Guerre froide de l'École normale supérieure de l'Est de la Chine.)

Archives américaines

Digital National Security Archive, Presidential Directives: PD00054, PD00160, PD00282, PD00285, PD00426.

Documents

АМСАЕ, *Zhonghua renmin gongheguo waijiao dang'an xuanbian* (La collection d'archives diplomatique de la République populaire de Chine), vol. 1 : 1954 nian rineiwa huiyi (La Conférence de Genève 1954), Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions de la connaissance du monde), 2006.

Le Comité chinois pour le développement du commerce international : *Mosike guoji jingji huiyi yu zhongguo* (La conférence économique internationale de Moscou et la Chine), Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), novembre 1952.

Zhonggong zhongyang wenjian xuanji (L'ensemble de documents du Comité central du parti communiste chinois), vol.45, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 2013.

Zhonggong zhongyang wenjian xuanji (L'ensemble de documents du Comité central du parti communiste chinois), vol.50, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 2013.

Zhonghua renmin gongheguo duiwai guanxi wenjianji (Recueil des documents des relations extérieures de la République Populaire de Chine), vol.1, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Éditions des connaissances du monde), 1957.

Zhonghua renmin gongheguo guowuyuan gongbao (Journal officiel du Conseil d'État de la République populaire de Chine), volumes de 1958 à 1962.

Département d'enquête du Comité central du P.C.C. : *Renseignement d'enquête (Diaocha Ziliao)*, volumes de 1958 à 1960.

Département d'enquête du Comité central du P.C.C. : *Bulletin d'information (Qingbao Jianxun)*, volumes de 1958 à 1959.

Le Département international du Comité central du P.C.C. : *Tendance de tous les partis communiste (Geguo gongchandang dongxiang)*, volumes de 1958.

Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005.

Liu Shaoqi, *Jianguo yilai Liushaoqi wengao* (Les documents de Liu Shaoqi après la fondation de la Chine), Tome 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 2005.

Liu Shaoqi, *Liushaoqi nianpu, 1898-1969* (La Chronique de Liu Shaoqi, 1898-1969), vol. 2, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1996.

Mao Zedong, *Mao Zedong waijiao wenxuan* (Œuvres diplomatiques choisies de Mao Zedong), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1994.

Mao Zedong, *Mao Zedong wenji* (La collection d'ouvrages de Mao Zedong), vol.7,

Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1999.

Mao Zedong, *Jianguo yilai Maozedong wengao* (Les documents de Mao Zedong après la fondation de la Chine), Tome 1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1987.

Mao Zedong, *Maozedong xuanji* (Œuvres choisies de Mao Zedong), Tome 4, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1991.

Ho Chi Minh, *Hu Zhiming xuanji* (Les oeuvres choisies d'Ho Chi Minh), vol.2, Pékin : Renmin chubanshe (Éditions du peuple), 1964.

Zhou Enlai, *Zhou Enlai Nianpu 1949-1976* (La Chronique de Zhou Enlai), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1997.

Zhou Enlai, *Zhou Enlai waijiao wenxuan* (Œuvres diplomatiques choisies de Zhou Enlai), Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1990.

Journal Officiel de la République Française Débats parlementaires, Assemblée Nationale, volumes de 1949 à 1969.

APCF, Réunion du Comité central du PCF 1921-1977, Tome.3.

Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1961-1963)*, Paris : Librairie Plon, 1986.

Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets (1964-1966)*, Paris : Librairie Plon, 1986.

Sous la direction de Maurice Vaïsse, *Mai 68 vu de l'étranger : Les Evénements dans les archives diplomatiques françaises*, Paris : CNRS Éditions, 2008.

Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China, Vol.VIII, Washington: United States Government Printing Office.

Foreign Relations of the United States, 1949, The Far East: China, Vol.IX, Washington: United States Government Printing Office.

Foreign Relations of the United States, 1951. Asia and the Pacific (in two parts), Vol VI, Part 1.

Foreign Relations of the United States, 1951. Europe: political and economic developments (in two parts), Vol IV, Part 1.

Foreign Relations of the United States, 1952-1954. Indochina (in two parts), Vol XIII, part 1.

Mémoires

Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris : Editions Gallimard, 2002.

Étienne Manac'h, *Mémoires d'Extrême-Asie (Tome 1, La face cachée du monde)*, Paris : Fayard, 1977.

Jacques Guillermez, *Une vie pour la Chine. Mémoires (1937-1993)*, Robert Laffont, « Pluriel », 1989.

Huang Shejiao, ed., *Il y a quarante ans : mémoires sur l'établissement des relations sino-françaises*, Pékin : Shijie zhishi chubanshe (Editions des connaissances du monde), 2004.

Hoang Van Hoan, *Canghai yishu – Huang Wenhuan geming huiyilu (Une goutte d'eau dans la mer : Le mémoire de Hoang Van Hoan)*, Pékin : Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990.

Shi Zhe, *Zai lishi juren shenbian - Shizhe huiyilu (Près du géant historique - Les mémoires de Shi Zhe)*, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe (Éditions centrales des documentations), 1995.

Journaux et Revues

Institut français d'opinion publique, *Sondage : Revue française de l'opinion publique*, volumes de 1954 à 1968.

Le Quotidien du Peuple, L'Humanité, Les cahiers du communisme, Le Monde, Le Figaro, La Croix, Le Combat, L'Express, L'Aurore.

Livres

Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : La politique française à l'égard de la République Populaire de Chine (1958-1969)*, Paris : Les Indes savantes, 2012.

Christine Chaigne, *La reconnaissance des gouvernements chinois par la France : contribution à l'étude du principe d'effectivité en droit international public*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, Faculté de droit et de science politique, 1996.

Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français*, Paris : Plon, 2008.

Maurice Vaïsse, *La grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle (1958-1969)*, Fayard, 1998.

Michel Bouissou, *La reconnaissance de la République Populaire de Chine devant l'opinion*, Paris : PUF, 1967.

Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam (1945-1969)*, Paris : Éditions Tallandier,

2011.

Thierry Robin, *Le Coq face au Dragon : deux décennies de relations économiques franco-chinoises*, Paris : Librairie Droz, 2013.

Huang Qinghua, *La Reconnaissance de la Chine par la France*, Hefei : Editions Huangshan, 2014.

Niu Jun, *Lengzhan yu xinzhongguo waijiao de yuanyi, 1949-1955* (La guerre froide et l'origine de la diplomatie de la Chine nouvelle, 1949-1955), Pékin : Shehui kexue chubanshe (Édition des sciences sociales), 2013.

Pang Xianzhi, Jin Chongji, ed., *Mao Zedong Zhuan, 1949-1976* (La biographie de Mao Zedong), vol.1, Pékin : Zhongyang wenxian chubanshe, 1996.

Qu Xing, *Le temps de soupçon : les relations franco-chinoises 1949-1955*, Paris : Librairie You-Feng, 2005.

Shen Zhihua, ed., *Zhongsu guanxi shigang* (L'histoire des relations sino-soviétiques), Pékin : Xinhua chubanshe (Édition de la Chine nouvelle), 2007.

Shen Zhihua, *Mao Zedong, Sidalin he chaoxian zhanzheng* (Mao Zedong, Staline et la Guerre de Corée), Guangzhou : Guangdong renmin chubanshe (Éditions du peuple du Guangdong), 2007.

Yang Kuisong, *Maozedong yu mosike de enen yuanyuan* (Les grâces et rancunes entre Mao Zedong et Moscou), Nanchang : Jiangxi renmin chubanshe (Édition du peuple de Jiangxi), 2005.

Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shilu (Les faits historiques de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin : Zhonggong dangshi chubanshe (Éditions de l'histoire du parti communiste chinois), 2002.

Zhongguo junshi guwentuan yuanyue kangfa shishi (Le fait historique de l'aide au Vietnam contre la France par le groupe des conseillers militaires chinois), Pékin : Jiefangjun chubanshe (Éditions de l'Armée populaire de Libération), 1990.

Edward Rice-Mamimin, *Accommodation and Resistance, The French Left, Indochina and the Cold War, 1945-54*, Greenwood Press, 1986.

Kathryn C. Statler, *Replacing France: The Origins of American Intervention in Vietnam*, the University Press of Kentucky, 2007, p. 35.

Odd Arne Westad, *The Global Cold War: Third World Interventions and the Making of Our Times*, Cambridge, New York: Cambridge University Press, 2007, pp.3, 37.

Collection d'articles et Articles

Guan Peifeng, « L'évolution de la politique française à l'égard de l'Indochine d'après-guerre et l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1949-1964) », Mémoire de Maîtrise de l'Université de Wuhan, 2004.

Guan Peifeng, «De raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Hubeisheng shehui zhuyi xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut du socialisme de Hubei), N°6, 2003, pp.50-52.

Jin Kongsheng, «Les analyses de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et son impact sur la structure bipolaire », Mémoire de Maîtrise de l'Université Jiao-tong du Sud-ouest de la Chine, 2004.

Li Jing, «Les analyses des facteurs politiques domestiques qui influencent l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », Mémoire de Maîtrise de l'Institut des affaires étrangères, 2011.

Pan Guojing et Zhang Ying, «Les facteurs des États-Unis et de Taiwan pendant l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Dangdai zhongguoshi yanjiu* (L'Etude de l'Histoire contemporaine de la Chine), N°3, 2002, pp.91-97. Chen Changwei, «L'établissement des relations diplomatiques sino-françaises et les négociations avec les États-Unis et Taiwan en 1964 », *Bainian chao* (Vague de cent ans), N°12, 2006, pp.47-52.

Qin Yuanchun et Xu Shuo, «Dissertation encore de l'impact de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises sur l'environnement diplomatique de la Chine et sur structure mondiale », *Huainan shifan xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Ecole normale de Huainan), N°6, 2010, pp.32-35.

Qing Yuanchun et Xu Shuo, «Les analyses des motifs de la France de promouvoir l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Huainan shifan xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Ecole normale de Huainan), N°1, 2009, pp.101-104.

Li Jun, «Les analyses des circonstances et des raisons de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Guoji guanxi xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut des relations internationales), N°2, 2005, pp.14-18.

Qu Xing «De la réflexion stratégique de Mao Zedong sur les relations sino-françaises », *Waijiao xueyuan xuebao* (Journal académique de l'Institut des affaires étrangères), N°4, 1993, pp.91-96.

Yao Baihui, «Des relations des Etats-Unis avec l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises », *Shijie lishi* (L'Histoire mondiale), N°3, 2010,

pp.63-77.

Yao Baihui, «Les archives choisies venant de différents pays sur l'établissement des relations sino-françaises », *Lengzhan guojishi yanjiu* (Recherches de l'histoire internationale de la Guerre Froide), N 2, 2011, p.396.

Zhai Qiang, «Du malentendu à l'établissement des relations diplomatiques: les relations sino-françaises 1949-1964 », *Zhonggong dangshi yanjiu* (Etude de l'Histoire du parti communiste chinois), N 8, 2012, pp.14-52.

Zhai Qiang, «Les réactions des États-Unis et de Taiwan sur l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1963-1964) », *Shilin* (La forêt de l'Histoire), N 2, 2013, pp.136-151.

Zhou Lei, «Les questions de l'Algérie et de Taiwan dans le processus de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises (1958-1964) », Mémoire de Maîtrise de l'Ecole normale supérieure de l'Est de la Chine, 2012.

Bernard Tricot, ed., *L'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République Populaire de Chine, 27 janvier 1964 : colloque organisé par la Fondation Charles de Gaulle*, Paris: Fondation Charles de Gaulle, 1995.

Jérémy Bougrat, «Le Groupe parlementaire avec les pays asiatiques : un outil pour l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine Populaire », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2012/1 N 17, p.65-69.

Thierry Robin, «Faut-il reconnaître la Chine rouge ? L'attitude de la France et de ses alliés anglais et américain (janvier 1949 - janvier 1950)», *Histoire@Politique. Politique, culture, sociologie* n 19, janvier-avril 2013.